

Volume XX

N° 2

1968

revue  
internationale  
des sciences  
sociales

---

*La recherche orientée  
multidisciplinaire*

Revue trimestrielle

7 F \$2 12/- (stg.)

---

unesco



*Sujets des derniers numéros :*

Périodiques de sciences sociales (vol. XIX, n° 2)  
Fonctions sociales de l'éducation (vol. XIX, n° 3)  
Sociologie de la création littéraire (vol. XIX, n° 4)  
Administration des entreprises (vol. XX, n° 1)

*Sujets des numéros à paraître :*

Motivations et processus de modernisation  
La sociologie des institutions artistiques  
L'administration publique en évolution

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les articles de ce numéro peuvent être reproduits avec l'autorisation de la rédaction.

Toute correspondance relative à la présente revue doit être adressée au rédacteur en chef de la *Revue internationale des sciences sociales*, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup>.

Rédacteur en chef : Peter Lengyel

Volume XX (1968), n° 2

# Revue internationale des sciences sociales

Revue trimestrielle publiée par l'Unesco

---

Arnold M. Rose 1918-1968

## La recherche orientée multidisciplinaire

	Éditorial	215
Pierre de Bie	Introduction	216
Joshua A. Fishman	La socio-linguistique et les problèmes linguistiques des pays en voie de développement	236
Reuben Hill	La recherche orientée sur la fécondité humaine	253
Paul Paillat	La recherche gérontologique : situation actuelle et perspectives	295
† Arnold M. Rose	Études sociologiques sur la santé mentale et les troubles mentaux	305
Leopold Rosenmayr	Esquisse d'une sociologie de la jeunesse	319

## Les sciences sociales dans le monde

### *Dossiers ouverts*

Edward N. Saveth	L'histoire et les sciences sociales aux États-Unis : à la recherche d'un équilibre	355
------------------	--	-----

### *Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles*

	Nouvelles institutions et changements de nom et d'adresse	369
Organismes internationaux	Association pour le développement de la science politique européenne	370
	Centre international d'études des relations entre groupes ethniques	372
République de Chine	Institut des relations internationales	373



Inde	Institute of Economic Growth, Delhi	376
	Institute of Economic Research, Dharwar	377
Niger	Centre nigérien de recherches en sciences humaines	381
Royaume-Uni	The British Institute of International and Comparative Law	381
Trinité-et-Tobago	Institute of International Relations	383
<i>Réunions</i>		
	Calendrier des réunions internationales	386
	<i>Postes internationaux vacants</i>	394
	<i>Informations</i>	408
	<i>Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées</i>	410
	<i>Livres reçus</i>	424

*Pour des raisons indépendantes de la volonté de la rédaction, la publication de ce numéro de la Revue a subi un retard important.*

*Nous tenons à nous excuser auprès de nos abonnés des désagréments qu'ils ont pu en éprouver.*



Arnold M. Rose  
1918-1968

L'article du professeur Arnold M. Rose qui figure au sommaire du présent numéro de la revue (« Études sociologiques sur la santé mentale et les troubles mentaux ») est malheureusement une publication posthume. En effet, dès les premiers jours de l'année, nous apprenons le décès du professeur Rose, emporté à quarante-neuf ans par une maladie cancéreuse. Avec lui, le monde des sciences sociales perd l'un des partisans les plus dévoués et les plus éminents de la sociologie « compatissante ». L'œuvre du professeur Rose dans le domaine de la théorie, de la méthodologie et des problèmes sociaux appliqués a eu une portée considérable. Il est significatif qu'il ait été, au moment de sa mort, consultant pour les questions relatives à la main-d'œuvre, à la jeunesse et au vieillissement auprès de diverses institutions gouvernementales des États-Unis d'Amérique. Il s'est intéressé à plusieurs programmes de l'Unesco, notamment aux études sur les tensions et aux études sur les préjugés raciaux. L'orientation de ses travaux était véritablement internationale. Il attachait un prix particulier aux séjours qu'il avait pu faire en France comme chercheur (1951-1952) et en Italie comme professeur (1956-1957), en vertu de la loi Fulbright, ainsi qu'à la possibilité qui lui avait été donnée de faire des conférences et d'effectuer des recherches dans de nombreux autres pays d'Europe.

Né à Chicago, le 2 juillet 1918, le professeur Rose, titulaire de trois *degrees* de l'université de cette ville (A. B. 1938, M. A. 1940, et Ph. D. 1946), avait conquis, à juste titre, une renommée internationale en tant que spécialiste des relations raciales. Chargé de recherches à la Carnegie Corporation, il avait collaboré directement avec Gunnar Myrdal à l'important ouvrage *An American dilemma*. Il a laissé en tout vingt ouvrages — œuvres personnelles ou publiées sous sa direction — dont les plus récents sont *The power structure : Political process in American society* et *Sociology : The study of human relations*.

Avant d'appartenir au Département de sociologie de l'Université du Minnesota, en 1949, le professeur Rose avait enseigné à Bennington College, dans le Vermont, et à l'Université Washington, à Saint-Louis. Il avait été décoré de l'Étoile de bronze pour ses services au cours de la seconde guerre mondiale et avait participé aux études sur le soldat américain faites sous la direction du professeur Samuel A. Stouffer.

Le professeur Rose était fermement convaincu que le spécialiste des sciences sociales doit prendre une part active à la vie politique : il avait été plusieurs fois candidat aux élections à Minneapolis et avait siégé à la Chambre des représentants du Minnesota, de 1963 à 1965.

Les sociologues américains avaient rendu hommage à ses remarquables qualités d'érudit, d'enseignant, de directeur de publication, de chercheur et de réformateur social en le choisissant comme futur président de l'American Sociological Association. Le professeur Rose avait déjà occupé le fauteuil présidentiel de la Society for

the Study of Social Problems (1955) et de la Midwest Sociological Society (1961).

Lors de la réunion tenue par l'American Sociological Association, à San Francisco, en 1967, était annoncée officiellement la création de l'Arnold and Caroline Rose Fund, d'un montant de 200 000 dollars, destiné à financer la publication de monographies savantes sur des questions de sociologie.

La carrière du professeur Rose montre à l'évidence que la rigueur scientifique peut s'allier à une large sympathie à l'égard des problèmes sociaux, pour donner naissance à des études sociologiques d'un intérêt durable.

**HARRY ALPERT**

Directeur du Département des sciences  
sociales, Unesco

*La recherche orientée  
multidisciplinaire*

# Éditorial

Le présent numéro de la *Revue* est le troisième qui s'appuie sur la documentation réunie à l'occasion de l'Étude internationale sur les tendances principales de la recherche dans les sciences de l'homme, actuellement en cours de réalisation sous les auspices de l'Unesco.

Sous le titre « Problèmes posés par une étude des sciences sociales et humaines » ont paru, dans le volume XVI (1964), n° 4, une série de communications présentées à la réunion préliminaire de planification où a été examinée la conception de cette étude. Les articles publiés dans le volume XIX (1967), n° 1, et consacrés au thème « Linguistique et communication » ont été choisis parmi les études rédigées sous contrat pour le chapitre traitant de la linguistique. Le présent choix d'articles est tiré des études rédigées sous contrat pour une section consacrée à la recherche orientée, dont la responsabilité est confiée à Pierre de Bie, qui est également l'auteur de l'introduction au présent numéro.

La première partie de l'étude internationale doit paraître en 1969; elle englobera les disciplines suivantes : sociologie, science politique, sciences économiques, démographie, anthropologie sociale et culturelle, psychologie et linguistique ; elle comprendra, en outre, des sections traitant de questions liées aux aspects interdisciplinaires et multidisciplinaires de la recherche dans les sciences de l'homme.

La date à laquelle la première partie de l'étude sera disponible sera annoncée dans la *Revue*, en temps voulu.

# Introduction

Pierre de Bie

En consacrant un numéro de la *Revue internationale des sciences sociales* à quelques exemples de travaux de recherche orientée, empruntés à des domaines divers, on a tenu à faire état d'un des pôles de développement les plus caractéristiques et les plus cruciaux dans le domaine des sciences de l'homme.

Si le monde contemporain est un monde qui change, ce ne sont peut-être pas le rythme ni l'importance du changement qui sont caractéristiques, mais bien la prise de conscience du changement, la volonté de l'assumer par la prévision, la planification, l'organisation de ce qui vient. L'action scientifiquement préparée et prévue connaît une expansion très forte : il faut comparer et rassembler les connaissances ; il faut aussi que connaissance et action se conjuguent et se fécondent.

Entre le monde de la pensée théorique, où seul le savoir importe et où le seul savoir vaut par lui-même, et celui de l'action informée, où l'utile et le pratique prennent la première place, il y a, dans les sciences de l'homme, une vaste zone où préoccupations théoriques et utilitaires se mêlent dans des proportions diverses : là le souci du savoir se lie de quelque manière à celui d'agir et, pour mieux cerner son objet, il tente de prendre appui sur diverses disciplines. C'est ce champ d'étude qui est désigné ici par les termes de recherche orientée multidisciplinaire.

Le champ de la recherche orientée multidisciplinaire est fort vaste et varié : il convient d'abord de le préciser et de le circonscrire. On tâchera ensuite d'examiner la situation de ce type de recherche par rapport à la recherche fondamentale libre et à la recherche appliquée. D'autre part, il y a lieu de faire ressortir la réalité et les conditions de la dimension multidisciplinaire par rapport à l'optique interdisciplinaire et de définir la portée des associations multidisciplinaires.

## La notion de recherche orientée

### *Recherche orientée et recherche fondamentale libre*

Formellement, l'opposition est nette ; l'est-elle quant au fond ? Tout d'abord, la recherche orientée s'oppose à la recherche libre parce qu'elle répond à des besoins sociaux, s'élabore en fonction de ces besoins et est, en quelque sorte, commandée par eux. La terminologie anglaise l'indique clairement : *problem-focused research* ou *field-induced research*. Cette recherche est axée sur les problèmes qui se posent dans la vie des sociétés, alors que la recherche fondamentale libre répond à d'autres stimulants et vise le savoir pour le savoir.

Il n'y a donc pas de recherche orientée là où des besoins sociaux ne sont pas ressentis et ne provoquent pas la curiosité du chercheur. La seule existence objective d'un problème ne suffit pas ; il faut une prise de conscience, un rapport entre besoins et recherche, l'orientation se marquant dans un choix : on se veut utile sur le plan de l'action par une meilleure connaissance.

Il en résulte que la recherche orientée peut mener à l'adoption de conduites en matière de politique sociale ou contribuer à mieux spécifier ces conduites : certaines des propositions auxquelles aboutit la recherche orientée peuvent servir à formuler des décisions pratiques, nourrir des normes de politique sociale, tout au moins inspirer certains programmes d'action. Il ne s'agit cependant que de possibilités d'action. Les prolongements sur le plan même de l'action, souhaités par ceux qui poursuivent l'effort de recherche orientée ou par ceux qui le subventionnent, ne constituent pas une composante nécessaire : certaines recherches orientées peuvent fort bien ne conduire que dans une mesure modeste à des propositions utiles, voire même ne pas déboucher sur le plan de l'action. La responsabilité peut en être aux chercheurs qui sont incapables de formuler leurs conclusions en termes suffisamment concrets et significatifs, ou aux « utilisateurs », s'ils négligent de prendre acte de résultats atteints et de fonder sur eux une politique. On ne peut prétendre que la nature de la recherche soit affectée par l'usage qu'on fait de ses résultats : elle est « orientée » en vertu même de son propos.

D'autre part, la recherche orientée peut constituer une contribution précieuse à la recherche fondamentale : il suffit qu'elle soit menée de façon objective et critique, en tenant compte de l'acquis scientifique de la recherche fondamentale et en respectant sa méthodologie.

S'il n'y a pas, par essence, d'opposition entre recherche orientée et recherche fondamentale, l'opposition entre recherche orientée et recherche fondamentale libre, de son côté, n'est que partielle. Si la recherche fondamentale est parfois dite libre, c'est dans la mesure où elle peut ne tenir aucun compte des besoins sociaux pratiques ; ou encore en tant qu'elle ne semble dépendre que du choix des chercheurs, de leur imagination, de leurs préférences ou même de leur fantaisie. Mais, en fait, les chercheurs tiennent compte, dans leur choix, de l'état d'avancement de la science, des traditions intellectuelles propres à un milieu, des besoins théoriques propres à un

domaine de recherche. Ils peuvent être sensibles aux possibilités de financement. De ce point de vue, ils n'apparaissent plus comme totalement libres. Consciemment ou non, tout choix est orienté et tout revient à une question de proportion.

La recherche orientée ne peut, par définition, être totalement libre, ni dans sa conception, ni dans son élaboration, par rapport à certains besoins sociaux ; mais elle peut l'être dans ses résultats, dans la mesure où ceux-ci sont commandés par une recherche qui se veut authentiquement scientifique. Si, dans sa conception, elle n'est pas du type de la recherche fondamentale « théorique », elle peut être fondamentale dans son mode d'élaboration et dans ses résultats.

### *Recherche orientée et recherche appliquée*

La distinction entre recherche orientée et recherche appliquée est moins aisée à établir que la précédente : beaucoup de chercheurs confondent recherche orientée et recherche appliquée et les opposent aux recherches pures ou théoriques.

Pour distinguer nettement la recherche appliquée de la recherche orientée, il faut faire appel aux notions d'utilisation et aussi de répétition. La recherche appliquée constitue l'application d'un savoir, la mise en œuvre de ce qu'on sait déjà, en vue d'un usage concret et pratique : ce qui la caractérise, c'est que l'effort est souvent proportionné à l'utilisation pratique des résultats et ne va pas au-delà. Il s'agit d'appliquer à nouveau des schèmes d'analyse, des cadres conceptuels, des techniques, des instruments, à une réalité sociale concrète. C'est ce que font généralement les services, les bureaux d'études, les administrations. Il s'agit d'enregistrer, de compter, de recueillir un certain nombre de données et d'en fournir une présentation utilisant l'appareil technique et conceptuel des sciences : on songe immédiatement à de nombreuses recherches en matière d'opinion publique, de connaissance des marchés, voire encore à certaines études de relations sociales ou industrielles ou d'organisation.

Dans les sciences de l'homme, l'importance relative de la recherche appliquée est fort variable. La psychologie et l'économie ont débouché plus tôt et davantage que d'autres sciences humaines sur la recherche appliquée. La sociologie y vient de nos jours, surtout aux États-Unis, où elle est mieux établie et plus sollicitée ; la science politique suit timidement, dans la mesure où progresse la connaissance du comportement électoral, des groupes de pression, des techniques de conquête du pouvoir, et où émergent des possibilités d'application. Il ne s'agit plus de savoir pour savoir mais de trouver des procédés, voire des recettes, de pouvoir utiliser le savoir, fût-ce un savoir simplifié, afin de mieux agir dans un cadre déterminé.

## Situation de la recherche orientée

L'analyse des caractéristiques de la recherche orientée semble corroborer l'intuition fondamentale énoncée au début de cette étude : la recherche orientée se situe entre le domaine de la recherche théorique pure, où le savoir importe avant tout, et celui de l'action informée, où l'utile, l'efficace et le pratique prédominent.

La difficulté de distinguer avec netteté ces trois types de recherche provient de ce que la recherche orientée, située entre la recherche fondamentale libre et la recherche appliquée, peut présenter des traits communs avec la première et avec la seconde. Si elle peut être libre et fondamentale dans son mode d'élaboration et dans ses résultats, elle l'est moins dans sa conception ; et il reste qu'on trouvera dans son applicabilité, dans la possibilité de traduire immédiatement ses résultats en terme d'action, une autre confirmation concrète de son caractère orienté.

Présentant à la fois certains caractères de la recherche fondamentale et d'autres de la recherche appliquée, la recherche orientée paraît rebelle à toute catégorisation simple. C'est le sort de tout *no man's land*, de tout entre-deux. Le mélange du théorique et de l'appliqué varie non seulement d'après l'objet de la recherche mais aussi d'après les phases de la recherche, d'après le chercheur, d'après l'institution à laquelle il appartient, d'après la société où il travaille. Beaucoup dépend des conditions dans lesquelles l'étude se poursuit et notamment des voisinages qui peuvent être tantôt purement théoriques, tantôt purement centrés sur les réalisations concrètes.

Par ailleurs, comme pour compliquer le problème, les paramètres peuvent manquer de netteté : il se trouve que la recherche fondamentale, dite théorique, mène souvent à d'utiles applications, abstraction faite des intentions du chercheur ; il se trouve aussi que la recherche appliquée peut ouvrir de nouvelles perspectives de recherche fondamentale : l'économie politique et la démographie en fournissent plusieurs exemples.

Afin d'éclairer la situation de la recherche orientée, plusieurs modes de représentation peuvent être utilisés.

Dans la figure 1, nous nous sommes inspirés d'une distinction faite par Lazarsfeld, Sewell et Wilenski<sup>1</sup> entre la recherche autonome et la recherche orientée, en fonction de leur contribution à la connaissance fondamentale. Les recherches autonomes ou libres et les recherches orientées peuvent tantôt contribuer, tantôt ne pas contribuer, aux connaissances de base.

Fig. 1. Contribution aux connaissances de base.

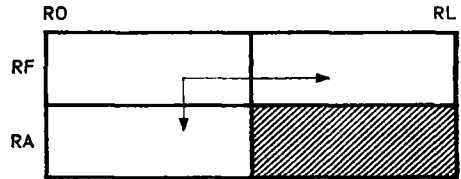
	Présence (+)	Absence (-)
RO +		RO -
RA +		RA -

1. Paul F. LAZARSFELD, William H. SEWELL, Harold L. WILENSKI, ed., *The uses of sociology*, p. xxiv et xxv, New York, Basic Books Inc. Publishers, 1967.



La figure 2 pourrait sans doute servir de point de départ à une meilleure intelligence des rapports entre recherche fondamentale (RF), recherche orientée (RO) et recherche appliquée (RA) à condition qu'on accepte conventionnellement deux dichotomies : l'opposition entre orienté et libre, entre fondamental et appliqué<sup>1</sup>. Dans cette représentation, la recherche orientée peut contribuer à la fois à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée.

Fig. 2. Rapports entre recherche fondamentale (RF), recherche appliquée (RA), recherche orientée (RO) et recherche libre (RL).



Par définition, la recherche libre (RL) ne peut se situer que dans les perspectives de la recherche fondamentale. Mais on pressent immédiatement combien cette représentation est inadéquate : les dichotomies sont discutables. Lu dans le sens vertical, le graphique exclut que la recherche libre soit élaborée en vue d'applications, ce qui consiste à limiter cette liberté.

Une analyse fonctionnelle bien conduite pourrait se révéler fort utile dans l'étude des rapports entre les trois types de recherche : il suffit de caractériser celles-ci dans des analyses successives, par les fonctions qu'elles remplissent, en distinguant avec soin les différents sens du mot « fonction » (le but consciemment visé, les résultats atteints, les motivations subjectives et sociales, les rôles des chercheurs et des recherches, etc.).

L'analyse selon les buts consciemment poursuivis est d'autant plus pertinente que les recherches sont fréquemment distinguées en fonction de leurs buts.

A cet égard, la distinction entre recherche fondamentale et recherche orientée est nette : la recherche fondamentale n'a pas de but en dehors d'elle-même, c'est le processus de recherche qui définit les objectifs à atteindre ; dans la recherche orientée, le problème est imposé par la poursuite de fins éthiques ou socialement désirables. Par contre, du point de vue des buts, la distinction entre recherche orientée et recherche appliquée apparaît mal ou n'apparaît pas.

Représentons les trois types de recherche par les symboles déjà utilisés — RF, RO et RA — et les buts par les symboles (bt) (but théorique) et (bp) (but : problème social). Nous obtenons les constellations suivantes : RF (bt) et RO (bp), RA (bp). Mais une analyse plus approfondie de la recherche orientée et de la recherche appliquée montre que, quoique dans les deux cas le chercheur soit préoccupé par un problème social, celui-ci peut être fort différent. Nous avons déjà souligné cette différence en définissant la

1. Ce graphique nous a été proposé lors d'une discussion avec le regretté professeur J. Hochfeld, auquel cette analyse tenait fort à cœur.

recherche appliquée. Il faut donc adopter de nouveaux symboles : RO (bp') et RA (bp'').

Pour l'analyse des résultats objectivement atteints par la recherche, nous pouvons user des symboles (rt) et (rp) afin de marquer la différence entre résultats théoriques et résultats pratiques. Ici, les premières associations qui se présentent sont les suivantes : RF (rt), RO (rp), mais aussi RO (rt). En effet, du point de vue de leurs résultats, les recherches orientées peuvent appartenir tantôt au groupe (rp), tantôt au groupe (rt). Plus exactement, de ce point de vue, les recherches orientées offrent fréquemment des constellations mixtes RO (rp, rt) <sup>1</sup>. Nous savons d'autre part que nous ne pouvons pas exclure la possibilité des constellations RF (rt, rp) ou même RA (rp, rt).

La figure 3, qui comporte des lignes continues pour les associations les plus normales et les plus fréquentes et des lignes pointillées pour les associations plus rares, donne un aperçu schématique de la situation.

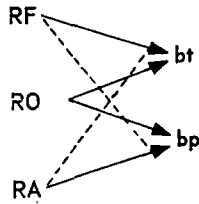


Fig. 3.

Si nous abordions le domaine des motivations de la recherche, il conviendrait, pour bien faire, d'établir une série de distinctions : motivations individuelles et sociales, explicites et implicites, psychologiques et sociologiques, etc. Les motivations individuelles peuvent être rapportées aux auteurs de la recherche ou à leurs clients ; les motivations sociales peuvent différer d'après les groupes pris en considération. A priori, rien ne permet de supposer qu'elles coïncident. Au contraire : ainsi, la motivation explicite du chercheur peut être principalement du type (mp) — recherche de buts pratiques, utiles — afin de comploter aux commanditaires et d'obtenir un financement de la recherche plus aisément accordé pour les constellations de type (bp) et (mp), alors qu'en fait sa motivation implicite est du type (mt) — ce qui lui permettra sans doute d'atteindre également et peut-être uniquement des résultats du type (rt). Les combinaisons des différentes motivations peuvent donc être extrêmement complexes.

Si nous limitons l'analyse fonctionnelle aux deux premières variables (les buts consciemment poursuivis et les résultats), sans faire intervenir les motivations, nous pourrions considérer les associations suivantes comme les plus normales et les plus attendues :

RF (bt, rt) — RO (bp', rp, rt) et RO (bp', rt, rp) — RA (bp, rp).

Mais, en fait, les constellations suivantes apparaissent également, quoiqu'elles présentent une probabilité moindre :

RF (bt, rt, rp), RF (bt, rt, rp)

1. L'ordre des symboles entre parenthèses correspond à une fréquence décroissante.

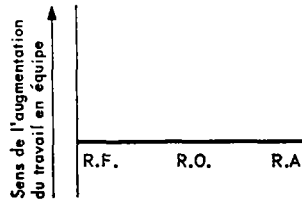
RO (*bp*, *bt*, *rp*, *rt*), RO (*bp*, *bt*, *rp*, *rt*), RO (*bp*, *bt*, *rt*), RO (*bp*, *bt*, *rp*)  
 RA (*bp*, *rp*, *rt*), RA (*bp*, *bt*, *rp*), RA (*bp*, *bt*, *rp*, *rt*).

On notera la diversité plus grande des associations caractérisant la recherche orientée. En soulignant certains symboles, on a voulu indiquer les prédominances sur le plan des intentions ou sur celui des résultats.

En faisant intervenir dans l'analyse qui précède les divers types de motivations, nous pourrions la poursuivre et lui conférer une complexité disproportionnée par rapport à notre dessein.

Une analyse quelque peu différente pourrait être faite en spécifiant les rôles du chercheur selon les divers types de recherche : suivant les cas, ces rôles peuvent être assez différents, d'après ce que l'on attend d'eux. Nous pourrions choisir comme dimension le degré d'autonomie du chercheur selon que celui-ci fait partie ou non d'une équipe de travail : si nous considérons les choses sous cet angle, la représentation fournie par la figure 4 fournit une approximation assez grande de la réalité, dans la mesure où la probabilité de travail en équipe est sans doute plus grande pour le travail orienté que pour la recherche monodisciplinaire fondamentale ou appliquée.

Fig. 4.



À la suite de cette analyse abstraite et théorique des multiples distinctions à faire entre recherche fondamentale libre, recherche orientée et recherche appliquée, en fonction de divers critères, l'examen de la situation concrète de ces types de recherche dans des sociétés différentes devrait présenter un réel intérêt.

Dans bon nombre de sociétés, professeurs et chercheurs placent très haut la recherche fondamentale, la recherche orientée étant déjà située par eux à un niveau moins élevé ; quant à la recherche appliquée, désirée par les utilisateurs directs, son prestige peut être relativement bas dans les cercles académiques.

Un trait commun à la plupart des sociétés socialistes est que l'effort de recherche dépend, pour l'essentiel, de la planification nationale. La distinction entre recherche fondamentale libre et recherche orientée semble devoir être repoussée au nom des valeurs sociales fondamentales d'engagement et de service de la communauté. La notion de recherche « libre » prend alors un sens nouveau et s'applique aux recherches scientifiques menées par les chercheurs en fonction de leurs intérêts personnels, en dehors de ce qui est prévu par les plans collectifs de recherche. Il peut arriver que la recherche poursuivie en fonction d'intérêts personnels purement intellectuels apparaisse dans ces sociétés sous un jour plus défavorable que la recherche menée en fonction d'intérêts purement pratiques de type social.

Dans les pays où existe une idéologie collective de progrès social par la planification, tout doit se faire dans le cadre de cette dernière : sans doute, le progrès du savoir est-il apprécié, mais la recherche théorique « libre », « détachée », est suspecte. La recherche théorique se défend par sa contribution à l'action. Dans ces perspectives, la recherche orientée prend une position centrale : en un certain sens, toute recherche n'est-elle pas orientée ?

Les sciences de l'homme sont marquées par le milieu socio-culturel et par ce que celui-ci considère comme important : ce sont les valeurs communément admises qui déterminent les hiérarchies entre divers types de recherche et, à l'intérieur d'un type, entre divers objectifs. Les recherches orientées y échappent moins que d'autres : elles sont toujours accrochées à une valeur qui définit leur but. Dans les recherches sur les maladies mentales, cette valeur, c'est la santé, l'équilibre de la personnalité ; dans la recherche criminologique, c'est une finalité éthique qui se traduit par la prophylaxie du crime, la resocialisation des criminels ; les recherches sur la famille ont presque toujours été menées avec des préoccupations de morale sociale concernant le rôle de la famille, sa juste place dans la société, l'équilibre et le sain développement de ses fonctions, etc.

Il est d'autre part évident que ces valeurs ne s'imposent pas toujours à tous avec la même force, qu'elles peuvent être de poids différent et prêter à contestation. Il est rare que, dans une recherche orientée sur la famille, le spécialiste s'interroge sur les évaluations fondamentales qui souvent commandent les observations et les classifications, voire les instruments de mesure, et se pose par exemple la question : qu'est-ce qu'une famille saine ? Autre cas : dépendant financièrement et institutionnellement de groupes d'intérêts et de groupes de pression, la sociologie rurale se trouve partagée entre les défenseurs du « bon ordre rural traditionnel » et les progressistes, qui font souvent figure de trouble-fête.

Les options abondent. Elles ne sont pas toujours consciemment formulées et nous avons là un des principaux facteurs qui peuvent faire dévier la recherche orientée, lui donner un caractère relatif et diminuer cette indépendance qui devrait toujours caractériser la recherche fondamentale libre. Ce problème se pose avec une acuité particulière en ce qui concerne les recherches orientées menées par les pays en voie de développement, en fonction de valeurs de croissance économique, de progrès technique et social empruntées aux pays d'origine des chercheurs et étrangères aux pays où se poursuivent les études qui devraient servir de fondement à une action.

## La dimension multidisciplinaire

Aussitôt qu'on se préoccupe d'éclairer par la recherche scientifique des problèmes sociaux concrets et donc nécessairement complexes, l'appel à plusieurs disciplines scientifiques semble aller de soi. L'histoire de la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales offre une quantité d'exemples de recours à diverses disciplines, dans un effort concerté pour

résoudre des problèmes sociaux. Nombreux dans le passé, ces recours se sont encore multipliés à l'époque contemporaine.

Les *social surveys* en constituent un exemple classique. S'inspirant des modèles fournis par leurs grands devanciers anglais, notamment John Howard et Charles Booth, les Américains ont réalisé quantité de *social surveys* pour étudier de façon empirique les problèmes sociaux qui se posaient aux États-Unis à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. Dès 1930, Eaton et Harrison établissaient une première bibliographie comportant 2 775 études différentes : certaines, telles que la « Pittsburgh Survey » ou la « Springfield Survey », sont demeurées classiques <sup>1</sup>.

Un des traits les plus caractéristiques de ces *surveys* est incontestablement que le travail était fait par des équipes multidisciplinaires : aux côtés des sociologues et des assistants sociaux, il y avait des psychologues sociaux, des économistes, des criminologues. Et cette collaboration semble s'être imposée comme allant de soi, du fait que l'on étudiait des communautés locales ou des problèmes tels que la pauvreté, la délinquance, le chômage, qui présentent de multiples aspects. Les auteurs des *surveys* étaient convaincus qu'il n'était pas possible de séparer vie familiale et vie professionnelle, activités de travail et activités de loisir, aspects économiques et aspects psychologiques des problèmes, et que, par le canal de l'une ou l'autre spécialisation scientifique, on ne pourrait obtenir qu'une vue fragmentaire des problèmes, insuffisante pour formuler des propositions et prendre des décisions sur le plan de l'action. Sans doute, lorsqu'il s'agit de résoudre un problème touchant le développement social et économique, est-il indispensable de dépasser le cadre que peut offrir une discipline spécialisée : on prend conscience des multiples liaisons existant entre des éléments que tendrait à séparer l'analyse scientifique spécialisée et monodisciplinaire et l'on se préoccupe très naturellement de dépasser les frontières des disciplines particulières afin d'arriver à une vision plus globale et plus complète.

A l'époque actuelle, les recherches qui s'apparentent le plus aux *social surveys*, sans toutefois se situer de façon consciente sur ce plan, sont sans doute les recherches sur les communautés locales et les recherches touchant le développement urbain ou régional. Mais le monde a grandi, les spécialistes ont porté leurs regards au-delà du territoire national et il y a aussi la gamme extrêmement riche et variée des études qui concernent le développement économique et social dans les pays en voie de développement.

Des expressions diverses, variant parfois d'après la grandeur de l'unité d'observation, sont employées pour désigner des champs d'étude et d'action concertées : développement communautaire, études de communautés locales, recherches régionales, aménagement du territoire, études dans les pays en voie de développement, etc. Les bibliographies relatives aux recherches entreprises dans ces directions révèlent une grande variété de spécialistes. Le livre intitulé *Industrialisation et société*, qui est le résultat d'une Conférence internationale sur les implications sociales de l'industrialisation

1. Cf. Allen EATON et Shelby M. HARRISON, *A bibliography of social surveys*, New York, Russel Sage Foundation, 1930.

et du changement technique — question d'une importance primordiale pour les pays en voie de développement — comporte des contributions de sociologues, d'économistes, de démographes, d'anthropologues sociaux et culturels, de spécialistes de la science politique : cette participation collective à l'œuvre était une nécessité<sup>1</sup>.

L'auteur d'une étude sur la sociologie dans les régions en voie de développement, Wilbert E. Moore, a montré comment, d'après la grandeur de l'unité considérée, différents spécialistes étaient amenés à collaborer aux travaux entrepris : pour les études axées sur le développement des communautés locales, on fait appel à des sociologues ruraux et à des anthropologues sociaux, souvent aidés par des assistants sociaux, des pédagogues, voire toute une gamme d'autres spécialistes (diététiciens, médecins, agronomes). Mais, à l'échelle nationale, ce sont les économistes qui sont susceptibles de jouer un rôle dominant<sup>2</sup>, et nous pourrions ajouter les démographes, les statisticiens, les spécialistes de la science politique et de l'administration.

Ce qui vaut pour les recherches de planification et de développement vaut également pour une multiplicité d'autres thèmes de recherche orientée : la jeunesse, la condition féminine, les personnes âgées, les relations industrielles, la santé mentale, la fécondité. Dans la mesure où l'on se penche sur l'homme social, diverses formes d'association disciplinaire s'imposent toujours. Toute tentative en vue de rendre compte de l'humain nécessite une collaboration entre diverses disciplines, puisque chaque secteur disciplinaire dérive d'une abstraction et d'un découpage. L'analyse économique pure en est un des exemples les plus raffinés et l'économie n'a pu progresser à un moment donné qu'après avoir rejeté le mythe de l'*homo aconomicus*. Il en va de même du « citoyen », que prend pour sujet d'étude le spécialiste de science politique, ou du « sujet de laboratoire », coupé de tous rapports sociaux, qu'a étudié la psychologie expérimentale.

L'ouvrage classique de Ralph Linton sur le fondement culturel de la personnalité avait pour principal intérêt d'être une des premières tentatives faites consciemment pour formuler de manière pragmatique une problématique d'intégration des sciences à partir de l'homme en tant que personnalité liée à un cadre socio-culturel déterminé. Les plaidoyers pour l'institutionnalisation des « sciences du comportement », des *behavioral sciences* aux États-Unis, vont dans le même sens. Dans les recherches orientées, c'est l'homme qu'on atteint, l'homme social qu'on veut aider, guérir, protéger, qu'on veut inclure dans les plans, dans les prévisions. C'est l'homme qui introduit le multidisciplinaire.

L'examen des champs de la recherche orientée permet de dégager un certain nombre de facteurs qui déterminent les associations disciplinaires :

1. L'appréciation de l'étude et de la recherche comme fondements de l'action intelligente.

1. Bert F. HOSELITZ et Wilbert E. MOORE, ed., *Industrialisation et société*, Unesco-Mouton, 1963.

2. Wilbert E. MOORE, « Sociology in developing areas », dans *The uses of sociology, op. cit.*, p. 647-650.



2. La complexité de l'objet de la recherche : non seulement les phénomènes étudiés ne sont pas simples en eux-mêmes, mais ils posent des problèmes.
3. L'obligation de résoudre des problèmes nouveaux : la tradition ne fournissant pas de solution, il faut tenir compte d'une multiplicité de facteurs.
4. Le fait que les sociétés industrialisées et en voie de développement sont des sociétés qui changent : le devenir constitue un problème, dans la mesure où on peut le prévoir. La planification devient une composante des sociétés en voie d'évolution — composante qui requiert une étude concertée, menée par divers spécialistes.
5. Pour les raisons indiquées ci-dessus, le fait que certains thèmes de recherche se prêtent mieux que d'autres à la recherche orientée : c'est le cas de tout ce qui concerne le changement, le développement, la planification.
6. La nécessité de faire appel à des spécialistes de plusieurs sciences de l'homme, qui est particulièrement visible lorsque l'observateur fait face à un problème dans le cadre d'une culture différente de la sienne : qu'il s'agisse de problèmes familiaux, de crime, de santé mentale, de développement technique, de niveau de vie, l'interférence d'une série d'éléments du milieu socio-culturel est évidente.
7. L'appréciation du travail en équipe et, dans un monde où les spécialisations se multiplient, le souci de multiplier les communications et les échanges.

Un certain nombre de facteurs de l'association multidisciplinaire ne sont pas exclusivement caractéristiques de la recherche orientée : ils peuvent caractériser aussi l'association de disciplines scientifiques en vue de la recherche fondamentale libre. Cependant, nous avons évité de mentionner des facteurs qui concerneraient plus exclusivement cette dernière : à cet égard on aurait pu citer, par exemple, l'intérêt pour des dimensions multi-sectorielles telles que le temps, l'espace, ou la perception de notions théoriques nouvelles qui pourraient soit se retrouver, soit s'appliquer dans plusieurs domaines du savoir (les modèles, les systèmes d'information, etc.).

D'autre part, parmi les facteurs relevés — et l'énumération est évidemment incomplète — il y en a cinq qui se rapportent à l'objet de la recherche orientée, tandis que deux seulement concernent l'homme et le mode d'intervention. Or, à cet égard, s'il faut rappeler que de plus en plus la recherche s'organise, que les équipes de travail se multiplient, il faut souligner aussi que les fonds publics et privés favorisent de plus en plus — et de préférence — cette forme de recherche. Dans le domaine des sciences de l'homme, les recherches orientées sont les plus susceptibles d'être financées et elles le seront d'autant plus sûrement qu'elles seront bien organisées.

Le sens de l'action — d'une action informée et clairvoyante — n'est pas seul ou ne suffit pas à favoriser la recherche multidisciplinaire. Il y a aussi la proximité institutionnelle. Le fait que des spécialistes représentant plusieurs sciences de l'homme soient attelés, dans une même institution, à l'étude d'un même problème favorise des échanges de vues et des confrontations de résultats beaucoup plus nombreux que lorsque ces spécialistes demeurent

isolés ou travaillent dans des institutions unidisciplinaires distinctes. Les équipes de recherche multidisciplinaire constituées au sein d'une institution de recherche orientée — institut d'étude du développement, centre de criminologie, centre d'études sur la famille, etc. — ont une position nettement privilégiée, du fait qu'elles appartiennent à une structure institutionnelle unique.

La position des chercheurs travaillant en équipe est beaucoup plus favorable que la position de ceux qui, à l'intérieur d'une université ou d'une académie, souhaiteraient créer des associations multidisciplinaires parce qu'ils en voient théoriquement l'intérêt, mais qui, en fait, se heurtent aux barrières institutionnelles que constituent les écoles, les facultés, les instituts, jaloux de leur indépendance unidisciplinaire. Dans le cadre d'une université ou d'une académie, les stimulants de nature à faciliter les rapprochements peuvent faire défaut ou se révéler beaucoup moins puissants que ceux qui dérivent de la nécessité d'une action intellectuelle commune, de la lutte contre une difficulté ou de la réalisation d'un plan. Les écoles professionnelles de niveau universitaire tendent bien plus que les instituts ou départements classiques à être multidisciplinaires ou interdisciplinaires.

Il faut relever enfin les affinités scientifiques qui favorisent certaines associations multidisciplinaires plutôt que d'autres. Ici les démographes collaborent traditionnellement avec les sociologues, là avec les économistes. L'anthropologie sociale et culturelle a pris très largement, en fait, la succession de l'ethnologie, mais elle est beaucoup plus proche de la sociologie et s'ouvre à la linguistique. Dans les pays de l'Europe continentale, la science politique s'est longtemps appuyée sur le droit constitutionnel et administratif ; sous l'influence des recherches anglo-saxonnes, elle s'est ouverte de plus en plus aux travaux des sociologues, des psychologues sociaux, des linguistes, des ethnologues et des théoriciens de l'organisation. Et, parmi les sciences de l'homme, c'est la sociologie qui attire d'abord le psychologue. Ces exemples sont de simples illustrations relativement imparfaites : les affinités scientifiques sont infiniment variables d'après les pays, les écoles, les hommes. Un des mérites de la synthèse réalisée par Jean Viet, dans le rapport qu'il a rédigé sur les sciences de l'homme en France, c'est qu'elle constitue une tentative pour relever, dans le cadre d'un pays, les diverses relations entre disciplines <sup>1</sup>.

La dimension multidisciplinaire de la recherche orientée a été présentée comme allant de soi et les exemples donnés confirmaient cette conception. Cela signifie-t-il que toute recherche orientée est nécessairement multidisciplinaire et que la recherche multidisciplinaire est nécessairement orientée ?

La recherche orientée peut être monodisciplinaire : dans le domaine des sciences de l'homme, il n'y a sans doute pas une seule discipline qui ait pu se développer en demeurant étrangère aux besoins de l'action pratique ou à de grands problèmes sociaux. Bien plus, lorsqu'on étudie l'histoire de ces

1. Jean VIET, *Les sciences de l'homme en France*, p. 55 et suiv., Paris, 1966.



sciences et lorsque l'on considère leurs débuts, il est frappant de voir combien le souci de guider l'action animait les pionniers. C'était pour tracer des règles de conduite à l'intention des États et des individus que le D<sup>r</sup> Quesnay et les physiocrates ont entamé l'étude des lois de l'économie politique et, lorsque Auguste Comte crut fonder la sociologie, c'était pour reconstruire l'ordre social d'une manière rationnelle. Dans des proportions variables selon la discipline, il y a eu une part non négligeable de recherches orientées vers des problèmes sociaux : recherches que des psychologues ont faites dans les écoles, les hôpitaux, les centres d'orientation, à titre de conseillers ou afin d'appliquer et d'interpréter des tests mentaux ; recherches des spécialistes de la science politique en vue de comprendre et de prévoir les comportements électoraux ou d'améliorer la structure des partis politiques ; analyses des sociologues sur les relations humaines dans l'industrie ou sur les rapports entre groupes ethniques ; études des économistes sur les processus de décision économique ou sur les facteurs de croissance et de prospérité. De nouveaux champs d'activité s'ouvrent à la recherche orientée monodisciplinaire, tels que celui de la praxéologie, ou encore, à l'instar de l'économie active, celui — proposé par J. Dumazedier — d'une sociologie active, qui serait à la fois fondamentale et appliquée.

A certains égards, l'anthropologie sociale et culturelle a peut-être constitué une exception, dans la mesure où, à ses débuts, elle avait pour seul objectif la connaissance descriptive et explicative de cultures et de modes d'organisation sociale étrangers aux pays d'origine du chercheur. Mais les contacts entre civilisations différentes et la problématique du développement conçue en fonction de valeurs et de conceptions propres aux Occidentaux ont considérablement modifié cet état de choses, et beaucoup d'études d'anthropologie prennent l'allure de recherches orientées dans le cadre d'une politique de développement où la connaissance des données anthropologiques est une condition essentielle de réussite.

Une variante de la recherche orientée multidisciplinaire se retrouve sous le couvert de la recherche monodisciplinaire, lorsque des spécialistes appartenant à des secteurs divers d'une même discipline collaborent à une recherche commune : ainsi, dans le cadre d'une étude relative à la criminalité, peuvent collaborer des spécialistes de la statistique criminelle, des spécialistes de la sociologie familiale et des sociologues plus théoriciens, intéressés par les problèmes de la déviance ; pour analyser la signification du culte du point de vue de la formation des groupes religieux, on fera intervenir, à côté des psychologues sociaux, des spécialistes de la sociologie de la religion, mais aussi de la sociologie urbaine ou rurale et de la sociologie de l'organisation.

En raison de l'ampleur de son domaine et de la multiplicité de ses champs de recherche, la sociologie prend peut-être ici une place particulière, divers champs orientés pouvant être regroupés en fonction de cadres théoriques communs ; ainsi le sociologue de l'organisation peut rendre des services à des administrations diverses (administrations religieuses, civiles, militaires et industrielles) ; le spécialiste des rapports entre groupes peut s'intéresser aux

rapports entre groupes religieux, entre groupes ethniques ou raciaux, entre groupes linguistiques.

## Le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire

On parle aussi de recherches interdisciplinaires ; celles-ci s'associent-elles pareillement à la recherche orientée et, dans ce cas, pourquoi ne pas parler de recherche orientée interdisciplinaire ?

La question est importante. Elle suppose qu'on distingue d'abord aussi nettement que possible recherche multidisciplinaire et recherche interdisciplinaire.

Ce qui fonde la distinction entre recherche multidisciplinaire et recherche interdisciplinaire, c'est que le caractère multidisciplinaire d'une recherche implique seulement l'appel aux spécialistes de deux ou plusieurs disciplines : il suffit, en un certain sens, qu'ils juxtaposent les résultats de leurs travaux. Une recherche interdisciplinaire requiert une coordination beaucoup plus poussée des efforts et suppose une certaine intégration des recherches.

La recherche multidisciplinaire fait appel à divers chercheurs afin que, chacun d'eux se penchant sur un même problème dans la ligne de sa formation spécifique, il découle de leurs savoirs réunis une connaissance plus complète et moins unilatérale : l'obligation de résoudre un problème ou de répondre à des besoins sociaux en tenant compte de leurs multiples aspects requiert l'apport de diverses disciplines et c'est pourquoi la recherche multidisciplinaire est souvent la réponse spontanée qui surgit dans le cadre d'une recherche orientée. Le caractère multidisciplinaire est assuré du simple fait de la variété des apports disciplinaires : la distinction avec la recherche orientée monodisciplinaire est nette.

Mais, lorsqu'une recherche incorpore les résultats de plusieurs disciplines, lorsqu'elle leur emprunte des instruments et des techniques, mieux encore, lorsqu'elle fait usage de schèmes conceptuels et d'analyses qui se retrouvent dans plusieurs domaines du savoir, afin de les faire converger après les avoir comparés et jugés, nous nous trouvons devant un effort interdisciplinaire. L'existence de notions, de termes, communs à plusieurs sciences peut constituer l'amorce d'un travail interdisciplinaire ; le recours à des notions théoriques nouvelles qui, reprises dans plusieurs champs du savoir, peuvent les féconder (théorie des systèmes, de l'information, recherches sémiologiques, recherches sur les décisions) sont à considérer dans la même perspective. La prise de conscience et l'approfondissement de ce qui pourrait être commun peuvent se révéler enrichissants pour les disciplines considérées. Cela relève de la recherche interdisciplinaire, dont la visée principale est une intégration du savoir.

La distinction entre la recherche multidisciplinaire et la recherche interdisciplinaire se fonde donc surtout sur le degré d'association entre les disciplines, lequel peut aller de la simple juxtaposition jusqu'à une intégration très poussée.

Si la différence entre le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire réside principalement dans le degré de coordination et surtout d'intégration des recherches, il en résulte que le passage du multidisciplinaire à l'interdisciplinaire est graduel. Ce phénomène pourrait être mis en lumière par les exemples suivants :

1. Des chercheurs appartenant à différentes disciplines étudient parallèlement divers aspects d'un même problème et présentent des rapports d'études distincts ; on espère, par cette juxtaposition, assurer un meilleur éclairage du problème considéré.
2. Des chercheurs de différentes disciplines s'attaquent simultanément à un même problème et synchronisent leurs efforts, se communiquent les résultats obtenus et aboutissent à différents rapports qui seront précédés par un rapport commun tentant d'intégrer ces résultats ; ici la convergence est prévue sinon dans l'effort tout entier, au moins dans le rapprochement des résultats.
3. Des chercheurs s'attaquent ensemble à un même problème, comparent leurs hypothèses de travail, évaluent réciproquement leurs méthodes de façon critique et aboutissent à un rapport commun.
4. Une discipline fait usage des instruments et des techniques d'autres disciplines pour mieux connaître son objet (*cf.* l'apport des mathématiques et des statistiques dans les sciences sociales).
5. Une discipline fait usage des résultats d'autres disciplines ; comme exemples, citons l'utilisation, en sociologie, des données de la géographie humaine, le recours aux données de la sociologie pour interpréter un phénomène démographique, l'appel à des données sociologiques pour compléter l'analyse économique d'une entreprise, les emprunts à la psychanalyse pour éclairer le rapport entre culture et personnalité, etc. (ici des champs interdisciplinaires apparaissent : sociologie rurale, sociologie de la population, socio-économie de l'entreprise, psychanalyse sociale).

Il faut bien l'avouer : l'opposition entre le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire n'est nette que dans les cas extrêmes. C'est surtout pour ces cas extrêmes qu'on est tenté de rattacher les formes d'association disciplinaire à un type de recherche déterminé : le multidisciplinaire à la recherche orientée et l'interdisciplinaire à la recherche fondamentale.

Par ailleurs, dans la série d'exemples destinés à mettre en lumière différents degrés d'intégration des recherches, on a mêlé deux dimensions : le travail d'équipe et le rapprochement des disciplines. Les exemples 1, 2 et 3 se rapportent aux chercheurs et au mode de travail en équipe, les exemples 4 et 5 ont trait à des emprunts entre disciplines, à la compénétration de disciplines.

Une autre variable à introduire serait la structure institutionnelle : les degrés de coordination et d'intégration de la recherche peuvent varier en fonction de la structure institutionnelle, selon que les chercheurs travaillent dans une seule institution ou dans plusieurs. De ce point de vue, deux variables importantes sont, d'une part, la situation où il y a intégration ins-

titutionnelle parce que les chercheurs font tous partie de la même institution, sans intégration de la recherche, chacun analysant un sous-problème distinct, et, d'autre part, la situation où les chercheurs appartiennent à des institutions diverses mais intègrent réellement leurs travaux de recherche et les résultats obtenus, lesquels font l'objet d'un rapport commun.

L'interdisciplinaire, qui requiert une interrogation et une écoute attentive d'autrui, ne se réalisait-il pas plus aisément lorsqu'un seul savant parvenait à pénétrer lui-même dans des champs disciplinaires voisins et à dominer ceux-ci ?

A cet égard, il faut se rappeler qu'autrefois on ne se spécialisait pas comme de nos jours, et que les grands auteurs, moins soucieux de recherches orientées ou de recherches concertées que nos contemporains, accomplissaient du travail interdisciplinaire avant la lettre : Aristote, Thomas More, Rousseau, Montesquieu s'intéressaient à la fois à la science politique, à la morale, à la pédagogie, à la sociologie et aux sciences juridiques. Mais, à présent, les champs de recherches se sont multipliés et se sont élargis à un point tel que la polyvalence interdisciplinaire ne peut plus être réalisée par un seul individu et que le travail en équipe multidisciplinaire est devenu une exigence incontestable.

On ne peut fonder la distinction entre le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire sur les caractères du travail d'équipe, le multidisciplinaire se référant à un travail d'équipe peu intégré et l'interdisciplinaire à des équipes dont l'intégration est poussée : ce serait là confondre la matière de l'intégration avec ses agents, dont les relations peuvent être plus ou moins bien coordonnées. Mais il va de soi que les relations qui existent dans une équipe de travail peuvent faciliter l'effort interdisciplinaire ou le rendre plus difficile.

L'effort interdisciplinaire est-il exclu dans le cadre de la recherche orientée ? A priori, il faut répondre par la négative. Et même il faudrait dire que l'action scientifiquement prévue le sera mieux si elle est fondée sur les résultats d'une recherche interdisciplinaire que si elle s'appuie sur une juxtaposition de données dérivées de plusieurs disciplines.

Il est cependant nécessaire de considérer les choses sur le plan des faits et non pas seulement dans l'abstrait. Tracer des limites entre le multidisciplinaire et l'interdisciplinaire n'est pas aisé, et la difficulté augmente lorsque la distinction entre les études menées en vue de l'action et les études théoriques est imprécise. De plus, les exigences de la recherche véritablement interdisciplinaire sont nombreuses et les conditions dans lesquelles beaucoup de recherches orientées s'élaborent ne sont que rarement propices à la réalisation de la recherche interdisciplinaire : le travail interdisciplinaire est une entreprise difficile, exigeant une longue patience. Il ne s'agit pas tellement de faire progresser des secteurs du savoir que de faire progresser d'une façon concertée un savoir nouveau.

## Place et portée de l'association multidisciplinaire

De nombreuses expériences montrent la fécondité des associations multidisciplinaires : des avantages que présentent les rapprochements des disciplines dans le domaine des sciences de l'homme, il ne faut cependant pas conclure que le multidisciplinaire ou l'intégration des sciences sociales seraient une panacée contre les maux de la spécialisation. Aux yeux d'un certain nombre de nos contemporains, les mots « multidisciplinaire », « interdisciplinaire », « intégration des sciences de l'homme », voire « unification du savoir » ont une vertu magique que nous ne leur accordons point. Le travail véritablement interdisciplinaire est fort ardu et sa réalisation est rare ; les associations multidisciplinaires les plus sûres s'ébauchent aux frontières de deux disciplines : même là, le dialogue entre spécialistes demeure difficile et exige toute une éducation de part et d'autre pour ne pas rester superficiel.

Sur le plan noétique, les rapprochements entre disciplines présentent des dangers, que nourrit plus qu'elle ne les supprime l'ambition d'un langage commun. Rapprochement ne saurait signifier confusion ; il importe de confronter les points de vue, d'ajouter des interprétations, de les cumuler jusqu'à épuisement de la compréhension de l'objet étudié. Dans le processus de connaissance, la distinction des points de vue a une valeur analytique qu'il faut savoir préserver : lors de l'analyse de la réalité, la distinction entre un point de vue psychologique, un point de vue sociologique ou un point de vue politique constitue un acquis et une valeur. C'est grâce à la distinction des points de vue disciplinaires que l'analyse se raffine, devient subtile. Si l'esprit humain procède par analyse et par synthèse, cette dernière opération ne peut se réaliser au détriment de la première. Elle peut permettre de dépasser et d'écarter des différences qui ne seraient que verbales, mais son principal apport doit être une connaissance plus riche et plus nuancée. Fondée sur la prise de conscience de la multiplicité des approches, elle peut favoriser certaines convergences et surtout la découverte de complémentarités.

Ces remarques ne signifient pas une prise de position au sujet de la façon dont le savoir est organisé de nos jours entre un certain nombre de disciplines. Il est évident que ces arrangements disciplinaires résultent de multiples circonstances historiques et qu'ils pourront, au regard de l'histoire, se révéler temporaires et propres à notre époque. Certaines catégories disciplinaires vont sans doute être supplantées par d'autres, dont on ne parle guère aujourd'hui et qui pourraient résulter soit de la prise de conscience de points de vue nouveaux, soit de la conjonction de secteurs de recherches appartenant aujourd'hui à des champs disciplinaires différents.

Dans un monde immobile, la tradition maintient les choses à leur place : les activités sont réglées, les comportements sont établis, les institutions sont ce qu'elles doivent être ; les différentes catégories d'individus se conforment à leurs rôles, déterminés par un statut qui paraît éternel. L'immobilité est source de sacré, car ce qui est présente un caractère unique, fondé sur une

tradition qui paraît se perdre dans la nuit des temps : ce qui est établi est intouchable et, faute d'avoir d'autres modèles sous les yeux, nul ne songe à y apporter des modifications.

Mais, dans un monde changeant, tout s'ébranle ; les choses deviennent autres, elles auraient donc pu être autrement. Sans doute vont-elles devenir ce vers quoi elles tendent, mais peut-être en sera-t-il différemment. Les notions de prévision, de planification, de contrôle et de prospective apparaissent. Le changement devient fondamental, sacré, et il importe d'y apporter tous ses soins.

Les plus grands progrès de la réflexion et de l'étude sociale et politique ont eu lieu au cours de périodes de changements, lorsque les hommes, percevant les modifications de l'ordre établi, ont été pour ainsi dire forcés d'y appliquer leur esprit. A chaque époque, les hommes ont usé des instruments qu'ils avaient à leur disposition, réagissant en fonction de leurs valeurs et des contextes nouveaux dans lesquels ils se trouvaient. Au *xx*<sup>e</sup> siècle, ils s'adaptent à la recherche scientifique organisée ; les valeurs de leur civilisation les poussent à la prévision, à la programmation, à l'élaboration de plans de recherche et d'action concertés ; la programmation est ouverte à la collaboration multidisciplinaire, aux échanges, aux contacts qui, dans le cadre des valeurs des sociétés mobiles, sont, par définition, fructueux. La mobilité et l'interdépendance croissantes des esprits ne seraient-elles pas le reflet de la mobilité et de l'interdépendance croissantes des phénomènes sociaux, à l'échelle de notre monde ?

Toute une série de facteurs favorisent la recherche multidisciplinaire dans les sociétés industrielles contemporaines.

Dans une société où la fonction d'enseignement croît au point d'absorber une très grande partie du budget national, ce qui a pour effet de multiplier le nombre des intellectuels et des techniciens de niveau supérieur, où la recherche fait de plus en plus partie des activités courantes et normales, il devient naturel d'user du potentiel d'hommes d'études et de diplômés présents sur le marché du travail, afin qu'ils appuient par leurs recherches l'action à entreprendre.

L'élément le plus neuf, qui est aussi sans doute l'un des plus dynamiques, est le souci de prévision et de programmation qui se renforce et s'amplifie dans de multiples domaines : aménagement du territoire (planification régionale et urbaine), éducation (réformes et plans relatifs à l'enseignement), démographie (prise de conscience des problèmes posés soit par le déséquilibre dans les structures démographiques — groupes d'âge — soit par le développement ou le sous-développement de certaines catégories — jeunes, actifs, vieux) ; démocratie politique (association de la sociologie, de la psychologie sociale et de la science politique dans l'étude des opinions des électeurs, l'analyse de leurs comportements, la prévision de leurs votes, l'étude de l'action des groupes de pression et de la dynamique des partis) ; démocratie sociale et économique (étude des niveaux de vie, par couches sociales ou par types de famille : budgets familiaux et indices des prix) ; problèmes relatifs à la communication, à l'information ; recherches sur la

fécondité, la paix, les tensions sociales, les loisirs. Et ces pays qu'on appelle en voie de développement, parce que les changements y sont plus rapides et plus frappants, offrent à la recherche orientée un champ optimal, dans le cadre de programmes de développement plus globaux et plus ambitieux que tous les autres.

Nos valeurs nous entraînent : cette époque de communication et d'échanges favorise le travail en équipes, qui apparaît par ailleurs comme une nécessité. Pas de travail isolé, pas d'équipes isolées monodisciplinaires : l'échange est roi. On n'est pas loin de penser que, du seul fait qu'il existe, l'échange serait créateur. Ici nous en arrivons au dogme. La reconnaissance des mérites et des avantages des travaux en équipe et des associations multidisciplinaires n'exige pas qu'on aille jusque-là.

Le développement de la recherche orientée multidisciplinaire serait à considérer dans le cadre du développement de l'ensemble de la recherche scientifique.

Il y a intérêt à ce que les champs des diverses sciences ne demeurent pas des champs clos. S'ils l'ont été au cours du passé, quantité de tendances et d'exigences propres à la pensée et à la recherche contemporaine militent aujourd'hui en faveur des ouvertures et des échanges. Les structures et les nécessités de l'enseignement ont constitué un facteur important de la spécialisation disciplinaire du savoir : celle-ci a été favorisée par des écoles, des facultés, des chaires, qui ont multiplié les compartimentages et créé des « alvéoles » scientifiques dont l'autonomie était protégée par le nom d'une discipline, par une terminologie, par des outils de recherche spécifiques. On a formé des intellectuels dans des institutions autonomes sans portes ni fenêtres. Mais les nécessités de l'action et de la recherche ont conduit à porter les regards vers le voisin, à dépasser les frontières, à créer de nouvelles constellations du savoir, ordonnées autour d'un thème, d'un projet, d'un objet. De nouvelles disciplines sont nées : psychologie sociale, sociologie psychiatrique, socio-linguistique, ethno-linguistique, socio-économie, anthropologie psychologique, sciences du comportement, informatique.

Il n'est pas douteux, comme l'a fait remarquer P. G. Herbst, qu'on peut considérer la structure du savoir scientifique en termes de disciplines liées les unes aux autres et que ce phénomène peut être perçu aussi bien dans le domaine des sciences naturelles que dans celui des sciences sociales : par exemple, d'un côté apparaissent la physico-chimie et la biochimie, de l'autre la psychologie sociale et la socio-économie. D'autre part, ces phénomènes de liaison et d'interdépendance ne se limitent pas au domaine des sciences pures. Ils concernent également les relations entre sciences pures et sciences appliquées : l'histoire de la recherche permet d'affirmer que les développements dans un champ ont des conséquences bénéfiques pour d'autres champs.

Étant donné que la recherche scientifique est coûteuse et que la société est généralement plus portée à faire des investissements utiles et ayant une rentabilité visible à courte ou à moyenne échéance, les recherches orientées et appliquées sont les plus susceptibles d'être largement financées. A cet

égard, la situation peut différer entre les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines : les premières ont fourni la preuve de leur utilité et sont entourées, dans l'ensemble et *a priori*, d'un climat de confiance. Les secondes devront encore beaucoup lutter pour obtenir un semblable crédit, et il est vraisemblable qu'elles l'obtiendront plus facilement grâce à des recherches orientées multidisciplinaires apportant des résultats « frappants », ou à des recherches appliquées fournissant des techniques, des procédés, ou des informations immédiatement réutilisables. Les progrès les plus importants peuvent donc être réalisés sur ces plans plutôt que sur le plan théorique, ce qui, du point de vue du savoir, pourrait avoir pour conséquence que l'élan et les stimulants intellectuels proviendraient principalement du secteur orienté ou même appliqué, en direction du secteur théorique.

---

*Pierre de Bie est professeur à l'Université de Louvain et président du Centre de recherches sociologiques de cette université. Il est également directeur du Centre d'études de la population et de la famille, à Bruxelles. Avec J. Nuttin, C. Levi-Strauss et E. Jacobson, il est l'auteur de l'ouvrage intitulé La sociologie, la psychologie sociale et l'anthropologie culturelle, qui fait partie de la série « Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur » (Unesco, 1954). On lui doit également Les budgets familiaux en Belgique, 1957-1958 (1961), de nombreux articles sur les relations entre groupes et les classes sociales ainsi que des articles de sociologie familiale.*



# La socio-linguistique et les problèmes linguistiques des pays en voie de développement

Joshua A. Fishman

## La socio-linguistique : nature et raison d'être

L'intérêt que suscite la sociologie du langage est loin d'être d'origine récente ; si l'on peut le faire remonter avec certitude aux maîtres français, allemands, italiens et anglais de la sociologie et de la philosophie sociale du XIX<sup>e</sup> siècle, des recherches plus approfondies nous entraîneraient facilement vers des époques plus reculées et des parties du globe plus lointaines. La civilisation chrétienne du moyen âge, de la Renaissance et de la Réforme, l'islam à ses débuts et aux époques postérieures, le judaïsme de la période talmudique et de la période des consultations rabbiniques, la Grèce et la Rome antiques, la Perse, l'Inde et la Chine ont produit des penseurs chez lesquels on peut discerner des préoccupations socio-linguistiques. Néanmoins, la socio-linguistique des dix dernières années n'est l'héritière directe d'aucune de ces traditions ni d'autres traditions fondamentales plus anciennes ; on doit plutôt la considérer comme un sous-produit des progrès qu'ont faits tout récemment et que continuent de faire les deux disciplines dont elle dérive, la linguistique et la sociologie.

Reconnaissons honnêtement que c'est la linguistique qui a joué à cet égard le rôle prépondérant, tant en raison de ses nouvelles préoccupations d'ordre synchronique (c'est-à-dire non historique) que du fait qu'elle s'intéresse de plus en plus aux problèmes concrets et s'y sent de plus en plus à l'aise.

Les variations que l'on négligeait autrefois sous prétexte qu'elles paraissaient désordonnées et sans intérêt scientifique intéressent maintenant un nombre beaucoup plus élevé de linguistes. On a découvert depuis lors que, loin d'être « libres » et non systématiques, elles correspondaient au contraire aux normes appliquées, au sein d'un groupe (communauté linguistique), à des estimations linguistiques différentes (dialogue « face à face » ou situation d'un ordre plus élevé) [Ervin-Tripp, 1964 ; Fisher, 1958 ; Gumperz, 1964 ; Hymes, 1962 ; Labov, 1964]. La linguistique a découvert (ou redécouvert à des fins synchroniques) le principe de la coteritorialité, c'est-à-dire le fait qu'une seule et même population dispose d'ordinaire de

plusieurs moyens d'expression entièrement systématisés (registres, dialectes ou langues) et que ces divers moyens peuvent également s'influencer réciproquement d'une façon systématique (Blanc, 1964; Ferguson, 1959; Ferguson et Gumperz, 1960; Gumperz, 1966; Haugen, 1966; Kachru, 1965).

Cette découverte a permis à de nombreux linguistes d'aborder avec encore plus d'aisance les problèmes de l'alphabétisation, de l'emploi d'un langage qui s'écarte de la norme (dialecte), de l'apprentissage d'une seconde langue à usage « social », de la planification du langage et de la politique linguistique; en effet, chacun de ces problèmes est à son tour éclairé par la découverte que les communautés linguistiques disposent d'un « répertoire » de variantes, dont chacune peut posséder et conserver son rôle distinct et accepté, même lorsque l'ensemble de ce répertoire peut être développé afin de répondre aux curiosités, aux possibilités et aux préoccupations nouvelles de toute la communauté ou de certains de ses éléments.

La sociologie a, elle aussi, apporté sa contribution à la nouvelle linguistique sociologique, dont elle a d'ailleurs tiré avantage. Au début, de nombreux sociologues s'intéressaient surtout aux relations entre les transformations de l'identification intragroupe, d'une part, et des relations intergroupes, d'autre part. A mesure que les groupements humains modifient la conception qu'ils se font d'eux-mêmes (c'est-à-dire lorsque la connaissance qu'ils ont de leur nature change de contenu et d'intensité), leurs relations avec leurs voisins subissent également des changements. Tous ces changements concomitants — qu'on peut remarquer également (mais sous des formes très différentes) parmi les fonctionnaires internationaux et autres élites venues de l'étranger (Useem, 1967), les ruraux appauvris et désorganisés récemment urbanisés (Fishman, 1964), les populations qui s'identifient non plus à un groupe étroit (tribal) mais à un groupe plus large (national) (Fishman, 1965*b*), les populations ouvrières en lutte contre la domination économique et culturelle des technocrates et des représentants de la haute culture (Liebersohn, 1965), les groupes de délinquants et de parias cherchant à se constituer une dignité propre tout en se différenciant de la société (Savitz, 1966) — ont des incidences évidentes sur le langage, comme sur les opinions et comportements linguistiques des populations intéressées. C'est pourquoi certains sociologues ont pris conscience du fait que le langage peut servir d'indice de l'évolution et du développement de la société et qu'en outre il représente en lui-même un secteur ou un objet de l'évolution sociale (Bernstein, 1958; Bidwell, 1962; Das Gupta et Gumperz, 1968; Fishman, 1965*a*; Fishman, 1967; Gallagher, 1964; Grimshaw, 1966; Harrison, 1960; Hunt, 1966; Paden, 1968; Passin, 1963; Van den Berghe, 1968; Zima, 1968).

Plus récemment, une autre branche de la famille des sociologues a concentré davantage encore son intérêt sur le langage, en étudiant les interactions à l'intérieur de groupes restreints, les bases de la vie quotidienne et le détail des conventions sur lesquelles elle repose. Étant donné que la plupart des propos humains sont à tout le moins ambigus et incomplets, quelles

sont les constantes contextuelles et linguistiques qui permettent de parvenir à la proportion élevée d'interprétations sensées et comprises par tous que l'on peut néanmoins constater? Cette branche de la socio-linguistique sociologique est encore dans l'enfance, mais elle se développe vigoureusement sur le plan théorique et méthodologique (Garfinkel, 1964; Lennard, 1960; Rose, 1964; Sacks, 1963; Schegloff, 1968), et fera de plus en plus parler d'elle au cours des années à venir. Il reste à savoir si la branche de la sociologie qui étudie les micro-processus pourra être finalement reliée organiquement à celle qui s'intéresse aux macro-processus (et macro-structures) et qui est mentionnée plus haut.

Il devrait ressortir de tout ce qui précède que, dans son ensemble, la socio-linguistique (c'est-à-dire l'étude des relations entre le répertoire linguistique, sa portée, son compartimentage et sa fluidité, d'une part, et le répertoire lié au rôle social, sa portée, son compartimentage et sa fluidité à l'intérieur des communautés linguistiques, d'autre part) est loin de s'intéresser exclusivement aux problèmes linguistiques des pays en voie de développement. C'est pourquoi, dans ce qui va suivre, nous nous attacherons non pas à présenter une vue d'ensemble impartiale de la socio-linguistique, mais au contraire à mettre en lumière un de ses aspects particuliers.

Nous ne nous engagerons cependant pas dans cette voie sans souligner que ceux qui se qualifient eux-mêmes de socio-linguistes sont, le plus souvent, fermement convaincus que leur science apporte déjà et continuera d'apporter des contributions importantes au développement des deux disciplines dont elle procède. Néanmoins, la distinction que nous avons faite entre linguistes et sociologues et, surtout, la division entre préoccupations linguistiques et préoccupations sociologiques sont assez arbitraires et tendront à le devenir de plus en plus. A mesure que le temps passe, quelques socio-linguistes tendent à se définir comme tels, se refusant à se considérer avant tout comme des linguistes ou comme des sociologues. Les questions qui retiennent leur attention leur paraissent de plus en plus relever de «l'autre» discipline, c'est-à-dire d'un ou de plusieurs domaines différents de celui dans lequel ils ont reçu leur formation première. On ne sait pas exactement jusqu'où ira cette tendance. De nombreuses et puissantes traditions du milieu enseignant empêcheront certainement un grand nombre d'adeptes de la pousser à l'extrême. Néanmoins, les socio-linguistes sont généralement d'accord pour reconnaître que leurs efforts ne porteront vraiment leurs fruits que lorsqu'une méthode de travail et de pensée véritablement interdisciplinaire aura été mise au point.

D'autre part, on se rend fort bien compte que, dans son ensemble, la socio-linguistique doit faire face à de sérieux problèmes de formation, de systématisation théorique, de vérification empirique, et d'application pratique. Tout en nous efforçant, dans les pages qui suivent, de limiter notre propos aux pays en voie de développement, nous espérons pouvoir évoquer aussi certains des prolongements de portée plus vaste que peut avoir la socio-linguistique et quelques-uns des problèmes généraux qui s'y rattachent.

## La composante linguistique des problèmes des nations en voie de développement

Les problèmes des pays en voie de développement diffèrent quantitativement, plutôt que qualitativement, de ceux qui se posent aux autres pays (ce qui se conçoit, puisqu'il n'existe guère de nations complètement stabilisées, unifiées et légitimisées). Toutefois, et précisément parce qu'ils en sont encore au stade initial de leur développement, les pays du premier groupe fournissent de plus clairs exemples des problèmes et processus caractéristiques de la formation d'une nation, et leurs transformations sont plus aisément discernées par les chercheurs. En conséquence, les pays en voie de développement (les « nations nouvelles ») suscitent maintenant un grand intérêt, aussi bien parmi les socio-linguistes qui s'occupent des transformations de l'identité des groupes en général, que parmi ceux qui s'occupent des effets de la société (du gouvernement, etc.) sur le comportement lié à la langue et sur la langue elle-même.

L'un des problèmes communs à la plupart des nations nouvelles tient à ce que leurs frontières politiques ne correspondent qu'imparfaitement à une unité ethno-culturelle préexistante. Cette remarque vaut pour les nouvelles nations d'Europe orientale constituées après la fin de la première guerre mondiale, bien qu'elles aient derrière elles des décennies, sinon des siècles, d'activité ethno-culturelle de caractère nationaliste, grâce à quoi elles avaient atteint un haut degré d'unité et d'intégration culturelle avant de devenir des nations (Rustow, 1968) ; mais elle s'applique beaucoup mieux encore aux nouvelles nations africaines, qui ont souvent obtenu leur indépendance politique bien avant d'avoir réalisé une unification de ce genre autour d'un ensemble de comportements et de mythes « nationaux ». Dépourvus d'identité culturelle et ethnique à l'échelle de la nation, les pays nouveaux s'emploient à réaliser cette unification au moyen de symboles nationaux capables de mobiliser et d'engager l'ensemble de leur population sur un plan situé au-dessus et au-delà des particularités ethno-culturelles préexistantes, et ce aux dépens de ces dernières (Almond et Verba, 1963 ; Bell et Owaal, 1964 ; Bidwell, 1962 ; Fallers, 1961 ; Geertz, 1963 ; Hunt, 1966 ; Marriott, 1963 ; Moscos et Bell, 1965 ; Whitely, 1957). C'est souvent la langue nationale (en même temps que le drapeau national, le chef de l'État, la mission nationale, etc.) qui est alors prise comme symbole unificateur. Mais les symboles locaux qui correspondent à ces symboles nationaux risquent, par réaction, de prendre eux aussi de l'importance parmi des populations qui ne les avaient jamais rattachés auparavant à une idéologie (Greenberg, 1965 ; Harrison, 1960 ; Rustow, 1968). La langue peut ainsi devenir — et est souvent devenue — le symbole d'une identification ethno-culturelle supra-locale, c'est-à-dire d'une identification ethno-culturelle au niveau de la nation (et donc une forme de nationalisme), de même qu'elle peut devenir — et est souvent devenue — le symbole d'une identification ethno-culturelle antinationale pour les membres des groupes minoritaires qui, refusant de se fondre dans la nation, en viennent à

se considérer comme une nationalité locale particulière (Haugen, 1959).

Au cours de ce processus d'intégration consciente (et, par réaction, de différenciation consciente), des langues d'importance autrefois purement locale, ou réservées à des populations restreintes ou encore à certaines fonctions, sont élevées au rang de symboles d'unification nationale (par exemple, le swahili, l'hindoustani) : elles tendent souvent alors à se différencier davantage des langues ou variétés de langue auxquelles elles étaient liées depuis longtemps (par exemple l'afrikaans et le néerlandais, l'hindi et l'ourdou, le landsmål et le riksmål, le yiddish et l'allemand, l'ukrainien et le russe, le macédonien et le bulgare, etc.<sup>1</sup>), et on les rattache au souvenir de héros nationaux, à des valeurs nationales, à des missions nationales et, en fin de compte, au caractère sacré de l'État et de l'ordre moral. Le rattachement des langues à une idéologie, pour leur permettre de jouer le rôle souhaité en tant que symboles de mobilisation et d'unification, fait aussi que ces langues évoluent pour s'adapter aux besoins du gouvernement, de la technologie et de la haute culture (Auty, 1953; Guxman, 1967; Nahirny et Fishman, 1965; Weinreich, 1953; Whitely, 1968; Wurm, 1966).

Nous en arrivons ainsi au second des grands groupes de problèmes qui se posent aux nations en voie de développement : ceux qui concernent davantage l'efficacité et l'instrumentalité que l'authenticité. Le succès du nationalisme finit par susciter un sentiment d'unité ethno-culturelle, d'appartenance et d'engagement dans le cadre géographique de la nation, mais cela exige du temps, et souvent même entraîne certaines contraintes (comme le montre l'absence d'unité ethno-culturelle totale dans des États aussi fortement constitués que le Royaume-Uni, la France, l'Espagne, etc.). Tant que cette unité n'est pas intégralement réalisée (et certainement aussi lorsqu'une unité organique de ce genre n'est pas ou n'est plus recherchée, comme c'est le cas en Belgique, en Suisse, en Inde, etc.), la nation doit continuer à s'acquitter de ses fonctions, à se protéger contre ses adversaires extérieurs et intérieurs et à répondre aux besoins des citoyens pour ce qui est des communications, du commerce, de l'industrie, de l'éducation et de toutes les autres activités sociales organisées.

De nouveau donc, mais cette fois en vue d'assurer l'efficacité du « nationalisme », les jeunes nations doivent faire face à des problèmes de langue (Fishman, 1968). La nécessité d'élargir la base de l'unité ethno-culturelle peut fort bien conduire à choisir une certaine langue comme devant devenir à long terme la langue nationale. Néanmoins, les besoins opérationnels immédiats du gouvernement, de l'enseignement et de l'industrie dans les diverses régions du pays peuvent imposer, temporairement, l'emploi de langues multiples — ce qui éloigne le moment où l'on pourra atteindre l'objectif à long terme, qui est la création d'une authenticité nouvelle et supra-locale. C'est ainsi que certaines nations ont jugé à propos de permettre l'emploi de plusieurs langues locales dans l'enseignement primaire (c'est-à-dire pendant les trois ou parfois même les six premières

1. Pour l'ensemble du problème, voir : Kloss, 1952, et Read, 1964.

années de scolarité), tandis que la langue dite « nationale » est réservée à l'enseignement secondaire et qu'une langue non indigène de diffusion internationale reste (temporairement du moins) le moyen d'expression du gouvernement et de l'enseignement supérieur (Armstrong, 1968 ; Friedrich, 1962 ; Gallagher, 1964 ; Le Page, 1964 ; Passin, 1963 ; Ramos, 1961 ; Whitely, 1968). Lorsqu'un système de ce genre favorise ou permet de conserver une stabilité suffisante, on peut appliquer par la suite une politique linguistique tendant à assurer l'expansion continue de la langue préférée et à la substituer d'abord à la langue de plus large diffusion mentionnée ci-dessus (par exemple, à restreindre de plus en plus l'usage de l'anglais aux Philippines et en Inde), puis, à un stade ultérieur, aux langues de plus faible diffusion qui lui sont subordonnées. Cette méthode non seulement exige une soigneuse planification éducative, politique et sociale (car elle favorise la coexistence d'éléments qui peuvent répugner ensuite à se voir supplantés ou contenus par d'autres), mais elle doit, en même temps, s'accompagner d'une planification linguistique minutieuse et concertée. Ainsi, une politique linguistique axée sur le « nationalisme » peut, lorsqu'elle atteint son but, contribuer aussi à engendrer un nationalisme nouveau, tout aussi sûrement qu'une politique linguistique axée sur le nationalisme contribue, lorsqu'elle réussit, à modeler et à soutenir la nouvelle nation.

Cette analyse succincte de la composante linguistique de la croissance du nationalisme, d'une part, et de la croissance du « nationalisme », d'autre part, est une reconstitution essentiellement théorique, fondée davantage sur des intuitions, des extrapolations et des observations fragmentaires que sur une étude comparative systématique. En effet, la socio-linguistique n'a pas encore apporté de contribution importante et directe aux innombrables études qui ont été et continuent d'être consacrées aux problèmes sociologiques, économiques, politiques, éducatifs et autres des nations en voie de développement. Un très petit nombre d'instituts spécialisés dans l'étude de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique latine ont attiré des socio-linguistes et, même s'ils l'ont fait, ils ne se sont guère intéressés aux transformations de la société et de la langue dans leurs recherches générales qui, sans être orientées vers la socio-linguistique, n'en gardent pas moins un caractère nettement linguistique.

Les principaux ouvrages consacrés récemment aux nations en voie de développement n'ont pas accordé beaucoup d'attention au langage (l'article de Passin, 1963, fait heureusement exception à cette règle). Quant aux quelques publications récentes qui traitent des problèmes linguistiques des nations en voie de développement, elles s'abstiennent curieusement de les aborder sous l'angle sociologique (anonyme, 1963 ; anonyme, 1965 ; anonyme, 1966 ; Le Page, 1964 ; Spencer, 1963). Au congrès de l'Association sociologique internationale (Évian, 1966), deux seulement des communications présentées lors des diverses réunions consacrées aux jeunes nations étaient axées sur les problèmes linguistiques. Plus récemment, le Social Science Research Council des États-Unis (novembre 1966) a réuni pendant trois jours des linguistes et des sociologues, dans l'espoir que leurs débats

jetteraient quelque lumière sur ce domaine qui intéresse les uns et les autres ; or cette initiative n'a connu qu'un succès modéré, surtout parce que la participation des spécialistes des sciences sociales a été insuffisante, mais aussi parce que les linguistes présents ignoraient tout des théories sociologiques et des études qui ont été consacrées aux pays en voie de développement, en particulier, et aux caractères des nations, en général. Une conférence internationale plus récente encore (décembre 1966), consacrée aux recherches de psychologie sociale dans les pays en voie de développement (Ibadan <sup>1</sup>) s'est largement intéressée au langage, mais un seul chercheur se proposait d'étudier le rôle de ce dernier dans la société. En conséquence, bien qu'on pressente beaucoup de choses et que l'on comprenne en gros le rôle des langues dans le nationalisme (Deutsch, 1953) et le « nationisme », les connaissances sûres dont on dispose en la matière restent insuffisantes, et il en est très peu sur lesquelles on puisse fonder une politique linguistique.

Tout cela est profondément regrettable, car non seulement les jeunes nations se trouvent placées devant des problèmes liés de toute évidence au langage, mais les données fondamentales de ces problèmes sont parmi les plus difficiles à saisir et à reconstituer au moyen d'une analyse fondée sur des documents d'archives ou des travaux de laboratoire. En outre, bien que ces nations nouvelles soient prises dans un tourbillon de transformations sociales, très peu de recherches sont actuellement en cours sur le rôle que peut jouer la langue dans les transmutations et l'élaboration des affiliations ethniques, les progrès du sentiment d'appartenance à la nation dans son ensemble, la résurgence de la tradition dans certains comportements (costume, choix des prénoms, pratiques religieuses, etc.) associée au progrès du modernisme dans les sphères de l'activité professionnelle, de l'enseignement et du gouvernement, l'influence des grandes traditions antérieures, l'acceptation d'identifications plus modernes et plus larges, le remaniement (opposé à la désintégration des échelles de valeurs traditionnelles), la dualité des cultures résultant de la diglossie, etc.

Tous les sujets que nous venons de mentionner sont évidemment liés aux problèmes linguistiques, mais ils ne peuvent être étudiés en tant que tels par la majorité des socio-linguistes d'aujourd'hui (sans parler de la plupart des sociologues et des linguistes). Ils exigent, en effet, une étroite collaboration et l'intégration de disciplines qui n'ont encore entre elles que des relations trop rares ou insuffisamment étroites. Dans l'idéal, ils sont même loin de fournir uniquement matière à des recherches multidisciplinaires : ils exigent la formation de chercheurs experts en plusieurs disciplines et capables, en conséquence, d'aborder ces questions sous tous leurs aspects, et non pas seulement du point de vue des fins et des techniques de telle ou telle discipline. En somme, les questions susmentionnées demandent à être étudiées par des socio-linguistes plutôt que par des sociologues ou des linguistes simplement « orientés vers la socio-linguistique ».

1. Un rapport sur cette conférence a paru dans la *Revue* [vol. XIX (1967), n° 3, p. 493-495].

## La composante sociale des problèmes des langues en voie de développement

L'évolution des langues en voie de développement (c'est-à-dire des langues dont les fonctions sociales subissent les changements les plus marqués et les plus rapides et qui, de ce fait, sont les plus sujettes à des variations fondamentales, planifiées ou spontanées) et celle des pays en voie de développement ne sont pas parfaitement isomorphes. En outre, il n'existe pas de discontinuité réelle entre les problèmes et les processus des langues en voie de développement et ceux qui caractérisent d'autres langues mieux acceptées ou plus solidement implantées. Ce sont néanmoins les pays en voie de développement qui se prêtent le mieux à l'étude des langues en voie de développement; aussi doivent-ils, ne serait-ce que pour cette raison, retenir l'attention des socio-linguistes. Une langue évolue lorsque ses fonctions se développent, ou sont appelées à se développer, par suite de l'expansion du rôle, actuel ou prévu, des personnes pour qui elle est devenue tellement symbolique de l'appartenance à un groupe, ou des objectifs de ce groupe, qu'elle peut difficilement être remplacée par une autre. Ce phénomène d'une langue qui s'affirme en prenant une valeur symbolique s'est produit très fréquemment au cours des dernières années dans les pays en voie de développement.

Le choix de la langue intéresse aussi bien le « nationisme » que le nationalisme, mais pour des raisons différentes. Aux yeux des nationalistes, la langue représente la continuité d'une grande tradition et tout l'édifice des symboles qui traduisent un ensemble idéologique de valeurs et d'aspirations. Le choix d'une langue représente donc une victoire sur d'autres traditions et d'autres aspirations prétendument inférieures. Les nationalistes n'ont pas à réfléchir longuement à ce choix, car chacun l'a déjà effectué d'une façon qui paraît irrévocable et naturelle. Aussi le nationalisme s'applique-t-il à renforcer et à conserver une langue plutôt qu'à opérer un véritable choix. Le « nationiste », au contraire, estime que la langue doit être choisie d'après l'effet calculé de son adoption, son aptitude à faciliter les communications, son efficacité opérationnelle (Fishmann, 1966*b*). Il juge les diverses langues rivales d'après la mesure dans laquelle elles peuvent renforcer la cohésion fonctionnelle de la nation. Cet examen peut l'amener à conclure que moins il y a de langues et moins elles suscitent d'opposition, mieux cela vaut. Le choix d'une langue résultera dans certains cas d'un effort visant à concilier ces deux exigences souvent contradictoires. Le « nationisme » a donc, au départ, plus de liberté pour le choix de la langue que le nationalisme. Toutefois, le « nationisme » tend lui aussi à devenir intransigeant sur le problème de la langue, car même les solutions « nationistes » initiales mettent en mouvement des forces qui ne tardent pas à se donner pour objectif de conserver et de renforcer inflexiblement l'usage de la langue choisie.

Que le choix de la langue nationale résulte fondamentalement de considérations nationalistes ou « nationistes » ou, plus fréquemment encore, d'une



combinaison des deux, il faut parvenir à le faire adopter, ou accepter par la population, sans quoi son application sera entravée par des résistances ou des sabotages. Les moyens d'« organiser » cette acceptation sont nombreux : recensements linguistiques (souvent truqués), subventions aux écoles ainsi qu'aux cours d'adultes, distribution gratuite de publications et de matériel audio-visuel, création de sociétés linguistiques nationales comportant des sections régionales et locales, institution d'examens et de concours assortis de l'attribution de titres honorifiques ou de récompenses plus tangibles, création d'instituts chargés de traduire dans la langue choisie la littérature mondiale, etc. (voir, par exemple : anonyme, 1965 ; anonyme, 1966 ; Das Gupta et Gumperz, 1968 ; Haugen, 1966a).

Le plus souvent, la plupart de ces moyens exigent, pour provoquer des ralliements et influencer les gens en faveur d'une langue donnée, que cette langue soit enrichie (ou tout au moins modifiée) d'une façon ou d'une autre. C'est ce qui se produit effectivement, et ce phénomène mérite d'être étudié, car il est encore beaucoup trop mal connu.

Les langues occidentales, même celles qui sont éminemment internationales, se compliquent sans cesse, en raison du développement et de l'évolution de la technologie, de la science et des préoccupations culturelles de certains groupes qui les utilisent. Elles sont aussi constamment recodifiées par la publication de dictionnaires, grammaires, ou guides du bon usage, qui font le recensement et l'analyse critique des efforts d'enrichissement déployés dans de multiples domaines (Guxman, 1968b). Ces processus d'enrichissement et de codification sont encore plus indispensables (et plus visibles aussi, d'ailleurs) dans les nations nouvelles où une langue indigène a été choisie pour remplir des fonctions plus nobles et plus larges que celles qui étaient jusqu'alors les siennes. On voit toujours apparaître, dans ce cas, des organisations, sociétés ou instituts officiels, semi-officiels ou privés, qui élaborent et publient des règles orthographiques, des listes de mots, des grammaires, et produisent le matériel d'enseignement correspondant. Ces travaux révèlent ou provoquent souvent de sérieux désaccords, qui traduisent la diversité des attitudes adoptées devant quelques problèmes fondamentaux (Berry, 1958 ; Ferguson, 1968 ; Garvin, 1959 ; Heyd, 1954 ; Lunt, 1959 ; Mills, 1956 ; Pietrzyk, 1965 ; Ray, 1963).

Quand la langue que l'on veut enrichir ou codifier n'existe pas sous une forme normalisée, acceptée par tous les utilisateurs, des divergences de vues risquent de se manifester dès le départ, quant au choix de la variété qui doit être prise pour base. Ce choix s'effectue normalement selon des critères tels que le nombre des utilisateurs (encore que l'on puisse parfois tirer argument du fait qu'une variété parlée par un nombre relativement faible d'individus échappe aux violentes rivalités qui opposent traditionnellement les variétés largement répandues), l'association historique à une grande tradition, les rapports actuels avec des tendances sociales d'importance majeure (urbanisation, évangélisation, etc.), la plus grande pureté (fait d'avoir moins subi l'influence de variétés ou de langues considérées comme indésirables), ou, au contraire, la plus grande ressemblance avec d'autres variétés ou langues

hautement respectées, et, enfin, la position moyenne par rapport à des variétés trop pures ou trop difficiles à distinguer. Selon le choix initial fondé sur des considérations de ce genre (auxquelles se mêlent souvent des attitudes axiologiques), les efforts ultérieurs d'élaboration et de codification peuvent aboutir à des idiomes très différents quant à l'orthographe, la phonologie, le lexique et la grammaire.

Si l'on considère le nombre élevé des cas dans lesquels une langue a été choisie, enrichie et codifiée au cours du siècle dernier, on est surpris par le petit nombre des monographies complètes qui sont consacrées à ces processus, par le nombre encore moindre de celles qui étudient les rapports entre ces processus et l'évolution sociale concomitante (il existe cependant quelques exceptions à cette règle, par exemple Clough, 1930, et Haugen, 1966*a*), enfin, par la rareté plus grande encore des études comparatives qui viseraient à dégager des paramètres généralisables et à en évaluer l'importance relative (de cette catégorie ne relèvent sans doute que l'étude de Guxman, 1968*a* et, à un moindre degré, celle de Haugen, 1966*b*). Si nous possédons de nombreuses listes de mots nouveaux (et de formes nouvelles) dans telle ou telle langue, nous ne savons presque rien de la façon dont les académies linguistiques opèrent, dont les gouvernements examinent et mettent en œuvre les recommandations de ces académies, dont les sociétés linguistiques popularisent et défendent les recommandations et les décisions des académies et des gouvernements, ni de la façon dont les académies ou sociétés rivales s'affrontent et cherchent à influencer les gouvernements et les populations pour les rallier à leurs propres préférences. Nos connaissances sont particulièrement limitées en ce qui concerne les méthodes systématiques, fondées sur les théories sociologiques, qui permettraient d'expliquer pourquoi certains efforts de sélection, d'enrichissement et de codification réussissent (c'est-à-dire pourquoi ils sont acceptés par les populations visées) tandis que d'autres échouent (Morag, 1959).

Très peu de travaux sont actuellement consacrés, aux États-Unis, à la composante sociale des problèmes des langues en voie de développement (noter cependant : Ferguson, 1962 ; Ferguson, 1966*a* ; Haugen, 1966*a*). Les centres d'étude de langues exotiques, de langues d'importance critique, ou de langues peu enseignées (la plupart de ces langues étant des langues en cours de développement, selon notre définition, bien que toutes les langues en cours de développement ne soient sans doute pas encore enseignées aux États-Unis) ne se sont pas tournés vers ce problème. Pour étudier la composante sociale des langues en cours de développement, il ne suffit pas de pratiquer une technique linguistique raffinée, en l'assaisonnant de curiosité ou de sensibilité à l'égard des phénomènes sociaux. Il faut connaître à fond les théories de l'évolution et des innovations sociales, ainsi que la méthodologie de la recherche sociale. A condition de posséder ces connaissances, d'authentiques socio-linguistes trouveront dans les pays en voie de développement un champ d'action indispensable et toute une série de lieux se prêtant à des études sur le terrain véritablement passionnantes ; certains d'entre eux pourraient, par la suite, être attachés à un centre d'étude des langues rare-

ment enseignées (ou à un centre d'étude d'une langue et d'une région), à condition que de tels centres s'intéressent plus qu'ils ne le font actuellement aux rapports entre le développement de la société et celui des langues.

### Contributions possibles à d'autres domaines d'études

Les recherches de socio-linguistique, notamment celles qui portent sur les problèmes linguistiques des nations en voie de développement, ont en général des incidences sur d'autres sujets d'études relatifs aux langues. L'enseignement des langues doit se préparer à renoncer au mythe de l'existence de langues entièrement distinctes et immuables et, lorsqu'il s'y décidera, les études socio-linguistiques portant sur les variétés de langues définies par rapport à une situation sociale et à une fonction lui seront extrêmement utiles. L'enseignement de la langue vernaculaire, comme celui des langues étrangères, devrait tirer profit de l'idée d'une communauté linguistique dotée de tout un répertoire de variétés dont l'usage, comme moyen de communication, est déterminé non pas uniquement en fonction de considérations linguistiques, mais aussi compte tenu de l'interlocuteur, de la situation, des interactions et de l'objectif visé. Les relations entre la socio-linguistique et l'enseignement des langues, qui viennent à peine de s'ébaucher (Gumperz, 1965, 1967 ; Stewart, 1964) devraient se renforcer avec le temps.

Les problèmes linguistiques des locuteurs désavantagés par l'emploi de variétés de langues non conformes à la norme — problèmes qui suscitent de plus en plus d'intérêt — constituent un autre domaine dans lequel les interactions avec la socio-linguistique vont en s'amplifiant. On commence déjà à distinguer, aux États-Unis, dans le langage des Noirs et des Portoricains urbanisés des classes inférieures, plusieurs variétés que l'on peut classer selon une échelle familiarité - distance, et qui diffèrent sensiblement par la mesure dans laquelle elles sont assimilées sans effort pendant et après l'adolescence (Labov, 1966a ; Stewart, 1965). On a déjà constaté que certaines de ces variétés commandent la fidélité à l'intérieur du groupe, de sorte que les obstacles qu'elles opposent à la pratique active de variétés plus proches de la norme sont d'ordre non seulement structurel, mais également fonctionnel, et se situent en outre entièrement sur le plan idéologique (Labov, 1965 ; Fishman, 1965). A l'égard de ces personnes défavorisées, la tâche de l'éducateur consiste, a-t-on dit, à développer leur répertoire verbal en même temps que leur rôle social (Bernstein, 1966 ; Friedman et Hannerz, 1966 ; Gordon, 1966 ; Labov, 1966b). Il serait utile de se faire une meilleure idée d'ensemble des problèmes des populations défavorisées, en considérant ces problèmes, d'une façon générale, dans le contexte de la diversité des langues utilisées à l'intérieur d'un même pays et, plus particulièrement, dans leurs rapports avec la politique de substitution d'une langue à une ou plusieurs autres. La longue expérience acquise par certains pays (Angleterre, Allemagne, Italie, etc.), où des différences majeures séparent la langue enseignée à l'école des dialectes parlés au foyer, pourrait être révélatrice, ne

serait-ce qu'en mettant mieux en lumière les différences entre les cas considérés et celui des Noirs américains. Dans l'ensemble, de nombreux indices font ressortir la valeur potentielle de la socio-linguistique pour l'étude des problèmes linguistiques des populations en voie de développement, aux États-Unis comme ailleurs [« Urban language study » du Center for Applied Linguistics ; travaux de Labov ; Conférence du National Council of Teachers of English (Shuy, 1965), conférences organisées au titre du projet Beacon de l'Université Yeshiva (Gordon, 1966)].

## Les méthodes de la recherche socio-linguistique

Les études qui ont été citées jusqu'à présent font appel à des méthodes de recherche diverses. Les données linguistiques (c'est-à-dire celles qui concernent le comportement linguistique et non l'attitude à l'égard de la langue) ont de tout temps été obtenues en s'adressant à des informateurs, selon des méthodes mises au point par des linguistes qualifiés. Ces procédés permettent aux linguistes de déterminer la phonologie et la grammaire fondamentales d'une langue en analysant de longues conversations, libres ou dirigées (enregistrées sur bandes magnétiques), tenues avec quelques personnes dont cette langue est le moyen d'expression. Les linguistes animés de préoccupations socio-linguistiques complètent ou remplacent ces méthodes traditionnelles (qui d'ordinaire ne révèlent que les variétés les plus conventionnelles du langage parlé) par l'observation des participants et par des expériences réalisées à leur insu. Cette approche vise à mettre en lumière toutes les variétés de langue dont disposent les membres d'une communauté linguistique en faisant varier : *a*) la situation linguistique, *b*) les caractéristiques des locuteurs eux-mêmes. En procédant par échantillonnage, on relève ainsi les variations du langage selon l'âge, le rang social, le sexe et le niveau d'instruction de la personne, selon qu'il s'agit d'une conversation intime ou courante, d'une interview (langue plus châtiée), du style soutenu, et même, dans certains cas, selon que la personne lit ou écrit. Cette méthode plus complexe et plus soucieuse de préoccupations sociologiques vise à substituer à la conception abstraite d'une langue unique et normalisée, chère à la linguistique traditionnelle, des descriptions rigoureuses de toutes les variétés de langue en usage dans une communauté linguistique relativement complexe.

De même, le socio-linguiste orienté vers la sociologie s'est vu contraint de dépasser sensiblement les méthodes qu'il appliquait autrefois à l'étude du comportement linguistique et du comportement à l'égard de la langue. Certes les données tirées des recensements et celles que fournissent directement les intéressés sont toujours considérées comme apportant de précieuses indications sur ce que les locuteurs peuvent, ou veulent bien, laisser savoir en ce qui concerne l'usage qu'ils font de la langue et l'attitude qu'ils observent à son égard. Mais on a maintes raisons de penser que le comportement linguistique réel d'une personne et son attitude réelle à l'égard de la

langue diffèrent souvent beaucoup de ce qu'elle peut déclarer à ce sujet. Aussi, le socio-linguiste de tendance sociologique est-il maintenant amené à compléter les données fournies par les intéressés (à l'occasion de recensements, de questionnaires, d'interviews, etc.) par l'observation ethnographique du sujet, par des expériences réalisées à son insu, par des tests structurés, etc. Il combine ces méthodes non seulement pour vérifier les impressions qu'il tire de chacune, mais, d'un point de vue plus fondamental, pour tracer un tableau d'ensemble lui permettant de savoir par qui, avec quels interlocuteurs et à quels moments sont utilisées les diverses variétés de langue.

## Conclusions

Les problèmes linguistiques des nations en voie de développement offrent à la socio-linguistique un champ pratiquement vierge et inépuisable où elle pourra vérifier ses hypothèses de base et donner libre cours à ses préoccupations. Les problèmes eux-mêmes exigent des recherches comparatives interdisciplinaires, à la fois théoriques et appliquées. L'acuité de ces problèmes, la difficulté de leur trouver une solution, leur position centrale par rapport à plusieurs préoccupations majeures des sociologues, des linguistes et des spécialistes de science politique, sans parler des socio-linguistes en tant que tels, sont des arguments qui doivent inciter à les étudier plus attentivement au cours des années à venir. Ces efforts peuvent se traduire par l'intensification des recherches axées sur ces problèmes eux-mêmes, plutôt que sur les objectifs plus traditionnels de la linguistique et de la sociologie appliquées aux nations en voie de développement. Mais en fait, même « orientées vers la socio-linguistique », les recherches consacrées à ces nations n'ont que peu de chances de faire progresser notablement l'étude des problèmes du « nationalisme-nationisme » ou des « langues en voie de développement » évoqués dans le présent rapport.

De toute manière, les recherches véritablement socio-linguistiques portant sur les problèmes de langue des nations en voie de développement ne pourront se multiplier et gagner en qualité tant que le nombre des socio-linguistes n'aura pas augmenté et que leur formation ne se sera pas améliorée.

[Traduit de l'anglais]

## LISTE DE RÉFÉRENCES

- ALMOND, G. A.; VERBA, S. 1963. *The civic culture*. Princeton, Princeton University Press.
- ANONYME. 1963. *Multilingualism*. London, Commonwealth Conference on the Teaching of English as a Second Language (CCTA).
- . 1965. *The restoration of the Irish language*. Dublin, The Government of Ireland.
- . 1966. *White paper on the restoration of the Irish language : Progress report for the period ended 31 March, 1966*. Dublin, Dept. of Finance, The Government of Ireland.
- ARMSTRONG, Robert G. 1968. Language policy in West Africa. In : J. A. Fishman;

- C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley.
- AUTY, R. 1953. The evolution of literary Slovak. *Transactions*, p. 143-160. London, The Philological Society.
- BELL, Wendell; OKAAL, I. 1964. *Decisions of nationhood*. Denver, Social Science Foundation (Univ. of Denver).
- BERNSTEIN, Basil. 1958. Some sociological determinants of perception. *British journal of sociology*, vol. 9, p. 159-174.
- . 1966. Elaborated and restricted codes: an outline. *Sociological inquiry*, p. 254-261.
- BERRY, Jack. 1958. The making of alphabets. *Proceedings of the Eighth International Congress of Linguists*, p. 752-764. Oslo, Oslo University Press.
- BIDWELL, Charles E. 1962. Language, dialect and nationality in Yugoslavia. *Human relations*, vol. 15, p. 217-225.
- BLANC, Haim. 1964. *Communal dialects in Baghdad*. Cambridge, Harvard University Press.
- CLOUGH, Shepard B. 1930. *A history of the Flemish movement in Belgium*. New York, Smith.
- DAS GUPTA J.; GUMPERZ, John J. 1968. Language communication and context in North India. In : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- DEUTSCH, Karl. 1953. *Nationalism and social communication*. Cambridge, MIT Press.
- ERVIN-TRIPP, Susan M. 1964. An analysis of the interaction between language, topic and speaker. *American anthropologist*, vol. 66, n° 6, 2<sup>e</sup> partie, p. 86-102.
- FALLERS, L. A. 1961. Ideology and culture in Uganda nationalism. *American anthropologist*, vol. 63, p. 677-686.
- FERGUSON, Charles A. 1959. Diglossia. *Word*, vol. 15, p. 325-340.
- . 1962. The language factor in national development. *Anthropological linguistics*, vol. 4, n° 1, p. 23-27.
- . 1966. National sociolinguistic profile formulas. In : W. Bright (ed.). *Sociolinguistics*. La Haye, Mouton, p. 309-324 a.
- . 1968. St. Stefan of Perm and applied linguistics. In : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- ; GUMPERZ, John J. (ed.). 1960. Linguistic diversity in South Asia. *IJAL* (Indiana University), publication 13, vol. 26, n° 3.
- FISCHER, John L. 1958. Social influences on the choice of a linguistic variant. *Word*, vol. 14, p. 47-56.
- FISHMAN, Joshua A. 1964. Language maintenance and language shift as fields of inquiry. *Linguistics*, vol. 9, p. 32-70.
- . 1965 a. Who speaks what language to whom and when? *Linguistique*, vol. 2, p. 67-88.
- . 1965 b. Varieties of ethnicity and language consciousness. *Monograph series on languages and linguistics* (Georgetown University), vol. 18, p. 69-79.
- . 1966 a. *Language loyalty in the United States*. La Haye, Mouton.
- . 1966 b. Some contrasts between linguistically homogeneous and linguistically heterogeneous polities. *Sociological inquiry*, vol. 36, p. 146-158.
- . 1967. Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism. *Journal of social issues*, vol. 23, n° 2, p. 29-38.
- . 1968. Nationality-nationalism and nation-nationism. In : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- FRIEDMAN, Anita; HANNERZ, Ulf. 1966. Language development and socialization : the social context. Progress report, Urban language study. Washington, D.C., Center for Applied Linguistics. Multigraphié.
- FRIEDRICH, Paul. 1962. Language and politics in India. *Daedalus*, Summer, p. 543-559.

- GALLAGHER, Charles F. 1964. North African problems and prospects. 3<sup>e</sup> partie: Language and identity. *American Universities Field Staff, North Africa Series*, vol. 10, n<sup>o</sup> 5.
- GARFINKEL, Harold. 1964. Studies of the routine grounds of everyday activities. *Social problems*, vol. 11, p. 225-250.
- GARVIN, Paul. 1959. The standard language problem : concepts and methods. *Anthropological linguistics*, vol. 1, n<sup>o</sup> 2, p. 28-31.
- GEERTZ, C. 1963. The integrative revolution. In : Geertz, C. (ed.). *Old societies and new States*, p. 105-157. New York, Free Press.
- GORDON, Edmund W. (ed.). 1966. *Summary of the Proceedings of the First Working Conference on Language Development in Disadvantaged Children, October 20-22, 1965*. New York, Yeshiva University.
- GREENBERG, Joseph H. 1965. Urbanism, migration and language. In : Hilda Kuper (ed.). *Urbanization and migration in West Africa*, p. 50-59. Berkeley and Los Angeles, Univ. of California Press.
- GRIMSHAW, Allen D. 1966. Directions for research in sociolinguistics : suggestions of a non-linguist sociologist. *Sociological inquiry*, vol. 36, p. 319-332.
- GUMPERZ, John J. 1964. Linguistic and social interaction in two communities. *American anthropologist*, vol. 66, n<sup>o</sup> 6, 2<sup>e</sup> partie, p. 137-153.
- . 1965. Linguistic repertoires, grammars and second language instruction. *Monograph series on languages and linguistics*, vol. 18, p. 81-90.
- . 1966. On the ethnology of linguistic change. In : W. Bright (ed.). *Sociolinguistics*, p. 27-49. La Haye, Mouton.
- . 1967. On the linguistic correlates of bilingual communication. *Journal of social issues*, vol. 23, n<sup>o</sup> 2, p. 48-57.
- GUXMAN, M. 1968a. *Voprosy formirovanija i razvitija nacional'nyx jazykov*, traduction anglaise établie par The Center for Applied Linguistics, Washington, D.C.
- . 1968 b. Some general regularities in the formation and development of national languages. In : Guxman. *Voprosy formirovanija i razvitija nacional'nyx jazykov*, p. 295-307. Reproduit dans : J. A. Fishman (ed). *Readings in the sociology of language*, La Haye, Mouton, 1968.
- HARRISON, Selig S. 1960. *India : The most dangerous decades*. Princeton, Princeton University Press.
- HAUGEN, Einar. 1961. Language planning in modern Norway. *Scandinavian studies*, vol. 33, p. 68-81. D'abord publié, avec des exemples de textes, dans : *Anthropological linguistics*, 1959, vol. 1, n<sup>o</sup> 3, p. 8-21.
- . 1966 a. *Language conflict and language planning : The case of modern Norwegian*. Cambridge, Harvard University Press.
- . 1966 b. Linguistics and language planning. In : W. Bright (ed.). *Sociolinguistics*, p. 50-71. La Haye, Mouton.
- HEYD, Uriel. 1954. *Language reform in modern Turkey*. Jérusalem, The Israel Oriental Society.
- HUNT, Chester L. 1966. Language choice in a multilingual society. *Sociological inquiry*, vol. 36, p. 240-253.
- HYMES, Dell H. 1962. The ethnography of speaking. In : T. Gladwin; W. C. Sturtevant (ed.). *Anthropology and human behavior*, p. 13-53. Washington, D.C., Anthropological Society of Washington.
- KACHRU, Braj B. 1965. Indian English : A study in contextualization. In : C. E. Barel et al. (ed.). *In memory of J. R. Firth*. Londres, Longmans.
- KLOSS, Heinz. 1952. Der linguistische und der soziologische Sprachbegriff : Abstandsprachen und Ausbausprachen. Dans son ouvrage intitulé *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen*, p. 15-37. Munich, Pohl.
- LABOV, William. 1964. Phonological indices to social stratification. *American anthropologist*, vol. 66, n<sup>o</sup> 6, 2<sup>e</sup> partie, p. 164-176.
- , et al. 1965. *A preliminary study of the structure of English used by Negro and Puerto Rican speakers in New York City (Cooperative Research Project 3091)*. New York, Columbia University.

- . 1966 a. *The social stratification of English in New York City*. Washington, D.C., Center for Applied Linguistics.
- . 1966 b. The effect of social mobility on linguistic behavior. *Sociological inquiry*, vol. 36, p. 186-203.
- LENNARD, Henry L. 1960. *Anatomy of psychotherapy*. New York, Columbia University Press.
- LE PAGE, R. B. 1964. *The national language question*. Londres, Oxford University Press.
- LIEBERSON, Stanley. 1965. Bilingualism in Montreal : A demographic analysis. *American journal of sociology*, vol. 71, p. 10-25.
- LUNT, Horace G. 1959. The creation of standard Macedonian : some facts and attitudes. *Anthropological linguistics*, vol. 1, p. 19-26, n° 5.
- MARRIOTT, M. 1963. Cultural policy in the new states. In : Geertz, C. (ed.). *Old societies and new states*, p. 27-56. New York, Free Press.
- MILLS, H. C. 1956. Language reform in China. *Far Eastern quarterly*, n° 15, p. 517-540.
- MORAG, Shelomo. 1959. Planned and unplanned development in modern Hebrew. *Lingua*, vol. 8, p. 247-263.
- MOSCOS, Charles C. Jr.; BELL, Wendell. 1965. Cultural unity and diversity in new states. *Teachers college record*, vol. 66, p. 679-694.
- NAHIRNY, Vladimir; FISHMAN, Joshua A. 1965. American immigrant groups : Ethnic identification and the problem of generations. *Sociological review*, vol. 13, p. 311-326.
- PADEN, John N. 1968. Language problems of national integration in Nigeria : The special position of Hausa. In : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- PASSIN, Herbert. 1963. Writer and journalist in the transitional society. In : Lucien W. Pye (ed.). *Communications and political development*, p. 83-123. Princeton, Princeton University Press.
- PIETRZYK, Alfred. 1965. Problems in language planning : the case of Hindi. In : B. N. Varma (ed.). *Contemporary India*, p. 247-270. Londres, Asia Publishing House.
- RAMOS, Maximo. 1961. *Language policy in certain newly independent states*. Pacsay City (Philippines), Philippine Center for Language Study.
- RAY, Punya Sloka. 1963. *Language standardization : Studies in prescriptive linguistics*. La Haye, Mouton.
- READ, Allen Walker. 1964. The splitting and coalescing of widespread languages. *Proceedings of the IXth International Congress of Linguists*, p. 1129-1134. La Haye, Mouton.
- ROSE, Edward et al. 1964, 1965, 1966. *Small languages*. Boulder, Bureau of Sociological Research, University of Colorado. Trois volumes.
- RUSTOW, Dankwart A. 1968. Language, modernization and nationhood; an attempt at typology. In : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- SACKS, Harvey. 1963. On sociological description. *Berkeley journal of sociology*, vol. 8, p. 1-16.
- SAVITZ, Leonard. 1966. Unpublished studies of the language of juvenile delinquent gangs. Temple University.
- SCHEGLOFF, Emanuel. 1968. Sequencing in conversational openings. In : H. Garkinkel; H. Sacks (ed.). *Contributions in ethnomethodology*. Bloomington, Indiana, Indiana University Press.
- SHUY, Roger W. (ed.). 1965. *Social dialects and language learning*. Champaign, NCTE.
- SPENCER, J. (ed.). 1963. *Language in Africa*. Londres; New York, Cambridge University Press.
- STEWART, William A. 1964. *Non-standard speech and the teaching of English*. Washington D.C., Center for Applied Linguistics.



- STEWART William A. 1965. Sociolinguistic factors affecting English teaching. *In* : Shuy, *Social dialects and language learning*, p. 10-18.
- USEEM, John et Ruth H. 1967. The interfaces of a bi-national third culture : A study of the American community in India. *Journal of social issues*, vol. 23. (Sous presse.)
- VAN DEN BERGHE, Pierre L. 1968. Language and « nationalism » in South Africa. *In* : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- WEINREICH, Uriel. 1953. *Languages in contact*. New York, Linguistic Circle. (Deuxième édition : La Haye, Mouton, 1963.)
- WHITELY, W. H. 1957. Language and politics in East Africa. *Tanganyika notes and records*, septembre, vol. 47 et 48, p. 159-173.
- . 1968. Ideal and reality in national language policy : A case study from Tanzania. *In* : J. A. Fishman; C. A. Ferguson; J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.
- WURM, S. A. 1966. Papua-New Guinea nationhood : The problem of a national language. *Journal of the Papua and New Guinea Society*.
- ZIMA, Petr. 1968. Hausa in West Africa : Remarks on contemporary role and functions. *In* : J. A. Fishman, C. A. Ferguson and J. Das Gupta (ed.). *Language problems of the developing nations*. New York, Wiley and Sons.

---

*Professeur de sciences sociales, Joshua A. Fishman est chargé de recherches à l'Université Yeshiva (New York). Principal auteur de Language loyalty in the United States, il est également l'auteur ou le coauteur de plusieurs publications concernant la socio-linguistique, et il dirige actuellement des travaux dont l'objet est de comparer les diverses méthodes utilisées pour mesurer et décrire le bilinguisme. Il doit passer la prochaine année universitaire à l'Université d'Hawaii, pour y faire des recherches sur les problèmes linguistiques des nations en voie de développement.*

# La recherche orientée sur la fécondité humaine

Reuben Hill

Le présent article esquissera quelques-unes des conséquences du passage de l'étude purement théorique de la fécondité à l'utilisation pratique de la recherche visant à apporter des solutions à ce qu'on a appelé le problème démographique mondial : changements méthodologiques, choix des éléments d'étude, définition des problèmes à étudier, mise en œuvre de nouvelles disciplines pour l'étude de ces problèmes et introduction de méthodes nouvelles.

La nécessité de donner un tour pratique à la recherche sur la fécondité s'est imposée lorsqu'il est apparu que la fécondité constitue, à l'heure actuelle, le facteur primordial de l'accroissement démographique dans les pays en voie de développement comme dans les pays hautement développés. Dans la plupart des pays, la migration internationale n'a qu'une faible incidence sur le rythme de cet accroissement ; celui-ci dépend avant tout des taux de mortalité et de fécondité (Freedman, 1962). Le taux de mortalité de presque tous les pays insuffisamment développés a baissé de façon si spectaculaire au cours des dernières années que la cadence de plus en plus rapide de l'accroissement démographique — à supposer que les taux de fécondité restent élevés — constitue, de l'avis des spécialistes, une véritable menace pour les programmes de développement économique et social (Coale et Hoover, 1958). Les administrateurs, les dirigeants politiques et le public informé qui s'intéresse à ces programmes sont au nombre de ceux qui réclament instamment des recherches débouchant sur une action qui permettrait de ramener les taux de fertilité à des niveaux plus appropriés. On estime en effet que les connaissances scientifiques devraient fournir la possibilité de limiter la fécondité des sociétés comme elles ont permis de réduire la mortalité. Cette idée d'une régulation par la société des faits de l'état civil est assez neuve pour que les démographes qui — jusqu'à ces derniers temps — avaient pratiquement monopolisé l'étude méthodique de ces phénomènes aient été amenés à modifier assez profondément l'orientation de leurs travaux.

## Diversité des méthodes employées par les différentes disciplines en cause <sup>1</sup>

Les nouvelles disciplines qui participent désormais à l'étude de la procréation et des problèmes démographiques ont apporté avec elles des conceptions variées des rapports de l'homme et de la société. Ces disciplines vont de la démographie et de l'économie, sciences dites « pessimistes » en raison du peu d'espoir qu'elles laissent généralement quant aux possibilités de réforme sociale, à la psychologie sociale, qui postule que l'homme peut acquérir une maîtrise toujours plus poussée du milieu social où il évolue.

Plus l'échelle des observations relevant de telle ou telle discipline (économie et démographie par exemple) se rapproche du macrocosmique, moins il est nécessaire de tenir compte du comportement individuel pour décrire les phénomènes sociaux. Cela s'accorde avec le travail du démographe qui, s'occupant de ces phénomènes fatidiques et traditionnellement si peu dépendants de notre volonté que sont la naissance, la vieillesse, la procréation, la maladie et la mort, a eu tendance à considérer l'homme comme une entité passive soumise aux forces physiques, biologiques et sociales qui déterminent son « destin démographique », et donc à étudier le phénomène de la procréation avec une sorte de résignation, c'est-à-dire en enregistrant méthodiquement des fluctuations, sans chercher à les modifier.

Travaillant sur de vastes ensembles d'individus et utilisant des données correspondant à des catégories brutes de la population, les démographes ont fait des résumés descriptifs du comportement sociétal et déterminé les tendances nationales des taux de natalité en fonction de l'évolution de l'économie et des institutions sur de longues périodes. Il est arrivé qu'ils fassent des prévisions par extrapolation, mais sans chercher à rassembler les données nécessaires à l'interprétation de ces prévisions. En fait, étant donné l'ampleur des groupes considérés, les variations du comportement des individus qui les constituaient n'entraient guère en ligne de compte. Cet éloignement voulu des démographes par rapport au principal causal du comportement en matière de fécondité et leur vision fataliste de l'homme comme « jouet de la nature » ont limité la participation de ces spécialistes aux recherches orientées qui se révèlent nécessaires si l'on veut déterminer les facteurs sur lesquels il faut agir dans le cadre des programmes d'action. Néanmoins, sur le plan de la description des phénomènes, l'apport des démographes a été considérable, comme on le verra.

En revanche, les sociologues, dont les travaux portent sur des groupes restreints comme la famille, et les socio-psychologues, qui s'intéressent à l'opinion publique et à la transmission des idées, ont abordé les recherches orientées concernant la régulation de la procréation sous un angle tout à fait

1. Je voudrais signaler ici que j'ai puisé l'idée féconde de la nécessité d'établir une distinction entre la démographie et la psychologie sociale, dans l'exposé fait par M. K. W. Back aux réunions organisées en 1965 par l'American Sociological Association. Le texte révisé de cette communication vient d'être publié (voir : K. W. BACK, « New frontiers in demography and social psychology », *Demography* (1967), vol. 4, n° 1, p. 90-97.

différent et dans une optique où ce serait plutôt l'homme qui primerait la nature. Ils prennent généralement pour sujet d'étude l'individu ou de petits groupes, ce qui les amène à observer les comportements à l'échelle microcosmique, celle des décisions prises par l'homme à l'égard de questions qui dépendent en partie de sa volonté. Parce qu'ils voient en l'homme un être capable non seulement de réagir dans telle ou telle situation, mais aussi de prendre des initiatives et des décisions dans le contexte de ses rapports avec autrui et de la structure sociale, et parce que leurs travaux portent essentiellement sur cet aspect du problème, les sociologues spécialisés dans l'étude de la famille et les socio-psychologues sont particulièrement bien placés pour comprendre et expliquer le phénomène de la procréation volontaire, qui traduit à l'échelle microcosmique le fait que l'homme est de plus en plus maître de son « destin démographique ». En outre, les données recueillies au niveau de la famille par les socio-psychologues à partir d'échantillons nationaux peuvent s'additionner, à l'échelle de la société, pour montrer dans quelle mesure le pays tout entier parvient à résoudre le problème de l'expansion démographique.

Les démographes ont apporté leur contribution à la solution de ce problème d'envergure mondiale en formulant des principes généraux et en élaborant des prévisions concernant la corrélation entre les phénomènes sociaux et économiques et les tendances en matière de fécondité. Ils se sont livrés à des analyses comparatives internationales de grande envergure pour vérifier des théories sur l'accroissement transitoire dans des pays où l'urbanisation et l'industrialisation progressent à des rythmes différents. Ils ont beaucoup influé sur la mise en place ou l'amélioration, dans la plupart des pays, de systèmes nationaux de statistiques permettant d'obtenir non seulement des renseignements exacts sur les événements d'intérêt démographique mais aussi tous les autres renseignements requis pour prédire l'évolution de ces événements.

C'est le démographe et l'économiste qui, par leur étude — souvent menée en collaboration — de l'expansion démographique incessante et de son incidence sur les objectifs pédagogiques et sociaux, ont amené un certain nombre de pays à prendre des mesures concrètes pour limiter l'accroissement de la population. Les résultats de leurs études ont également servi, dans des pays menacés par une éventuelle diminution de la population, à rationaliser les politiques natalistes d'octroi d'allocations familiales progressives compensant les dépenses faites par les parents pour élever leurs enfants et récompensant les couples qui assument la charge d'une famille nombreuse. Ainsi, bien que ces résultats soient purement descriptifs et non assortis de conclusions, ils ont été utiles dans la pratique parce qu'ils concernent les mêmes groupes que ceux auxquels s'intéressent les dirigeants et les responsables de la planification à l'échelon national et international.

Cependant, la plus grande partie de la recherche orientée sur la fécondité humaine porte moins sur des sociétés entières que sur les cellules familiales et les réseaux sociaux auxquels elles appartiennent. A ce niveau, la méthode expérimentale du socio-psychologue et l'activité — orientée vers l'inter-

vention — du sociologue spécialisé dans l'étude de la famille sont particulièrement justifiées. Ce dernier ramène le phénomène de l'accroissement démographique au niveau de la famille et des décisions prises (ou non) par le couple en ce qui concerne la dimension de la famille. Le taux de fécondité national est ainsi morcelé des millions de fois en autant de comportements qu'il y a de couples intéressés à l'échelonnement et à la limitation des naissances. Au problème national d'une expansion démographique trop rapide correspond le problème familial créé par des naissances trop rapprochées et un nombre d'enfants plus grand que celui dont la famille pourrait assurer le bien-être et l'éducation.

Dans certaines familles, le nombre des naissances est inférieur au nombre souhaité ; dans d'autres, c'est l'inverse ; dans d'autres encore, les parents ont exactement le nombre d'enfants qu'ils avaient souhaité. Le spécialiste de la sociologie familiale s'efforce d'expliquer le succès ou l'échec relatifs de ces différents couples en ce qui concerne la régulation des naissances.

Il existe des transferts entre ces deux manières complémentaires d'étudier la fécondité : certains démographes renoncent à leur optique « fataliste » et cessent de s'occuper exclusivement d'analyses globales au niveau national pour se livrer à des analyses plus proches de l'échelle microcosmique et exécuter des programmes expérimentaux sur le terrain. En outre, une équipe au moins de démographes spécialisés dans la psychologie sociale étudie actuellement les caractéristiques de sociétés entières pour essayer d'expliquer les variations de la politique démographique d'un pays à l'autre (Back et Winsborough, 1967).

Le professeur Donald Bogue, éminent démographe qui a récemment abandonné cette discipline pour celle de la psychologie sociale, a défini un nouveau domaine d'enquête, la « recherche sur la planification de la famille », qu'il distingue nettement de la « recherche démographique » (Bogue, 1966). Il définit la « recherche démographique » de la manière suivante : « Étude de la dimension, de la composition et de l'accroissement de la population, ainsi que des incidences de ces phénomènes du point de vue du développement économique et d'autres disciplines classiques. En révélant les processus démographiques détaillés qui entrent en jeu dans l'accroissement de l'effectif de la main-d'œuvre, l'éducation des jeunes générations, la construction de logements et les efforts tendant à augmenter le revenu par habitant, ce type d'étude fournit la perspective générale qui fait ressortir la nécessité et l'urgence d'une politique de régulation des naissances pour le bien-être de la nation. La recherche démographique se concentre sur l'analyse des recensements nationaux, des statistiques de l'état civil et des données démographiques que procurent les enquêtes nationales par échantillonnage. » Quant à la « recherche sur la planification de la famille », c'est « l'étude méthodique du phénomène de la planification de la famille dans la population, des mécanismes de diffusion de cette pratique dans une communauté ou une nation et des forces qui retardent ou favorisent sa diffusion et son adoption. Ces études peuvent prendre la forme d'enquêtes sur les conditions actuelles, ou être conçues pour accélérer

l'adoption des méthodes de planification de la famille. L'une de leurs caractéristiques essentielles est qu'elles peuvent rarement se contenter des chiffres de recensement officiels et des statistiques de l'état civil ; elles supposent le plus souvent des travaux sur le terrain et le rassemblement de données dans une zone relativement restreinte, qu'il s'agisse de vérifier une hypothèse ou d'évaluer un projet de programme. »

Bogue soutient que « l'extension des activités de planification de la famille a fait apparaître, en matière de recherche, de nouvelles orientations auxquelles les démographes s'étaient peu intéressés jusqu'alors, et de nouveaux besoins auxquels les études démographiques antérieures ne permettaient pas de satisfaire ». Le lecteur remarquera que Bogue a défini la recherche sur la planification de la famille, du point de vue opérationnel, comme une « recherche orientée », c'est-à-dire consécutive à « l'extension d'activités qui ont fait apparaître, en matière de recherche, de nouveaux besoins et de nouvelles orientations ». Bogue délimite le contenu de ce « nouveau domaine d'étude » à l'aide d'un schéma à deux axes dont l'un comprend quatre rubriques, consacrées aux « subdivisions de la recherche sur la planification de la famille », et l'autre trois rubriques, relatives aux « contextes de la recherche ». Les quatre subdivisions sont les suivantes : a) raisons de l'adoption ou du rejet de la planification de la famille ; b) attitudes à l'égard de la planification de la famille ; c) connaissance des méthodes et services de planification de la famille ; d) comportement (adoption ou rejet de la planification de la famille). Les trois contextes de la recherche sont les suivants : inventaire (études de base) ; explication (vérification des hypothèses) ; évaluation (mesure des changements). On remarquera que le contenu de ce nouveau domaine d'étude et l'orientation des recherches dont il fait l'objet ont des points communs avec bon nombre des préoccupations fondamentales et des options méthodologiques de la psychologie sociale et de la sociologie familiale, dont il a été question à propos des différences entre les approches adoptées par le démographe et le socio-psychologue à l'égard de la régulation des naissances.

Dans une étude des travaux de Bogue, le professeur Phillip Hauser (1967) critique vigoureusement l'idée d'une distinction entre la « recherche sur la planification familiale » et la « recherche démographique », et ce pour deux raisons :

« Tout d'abord, c'est très probablement dans les faits démographiques de l'existence humaine, mis en lumière et expliqués par des démographes, que la recherche sur la planification familiale puisera sa raison d'être et ses forces vives. Aussi est-il inévitable que les démographes soient au nombre de ceux qui s'intéresseront à la conduite de telles recherches, qu'ils considéreront comme une forme particulière d' 'étude démographique '. En second lieu, la réussite d'un programme de planification de la famille se mesure, en dernière analyse, non pas au nombre des cliniques ouvertes, des contraceptifs — de type ancien ou récent — distribués, ou des personnes qui ont approfondi leur connaissance ou intensifié leur utilisation des méthodes de contraception, mais plutôt à la réduction du taux d'accroissement démo-

graphique. Or la mesure des fluctuations de la fécondité et des taux d'accroissement démographique constituera pour un certain nombre d'années, dans les régions en voie de développement, une tâche très complexe posant des problèmes ardues que seuls des démographes hautement qualifiés pourront résoudre. »

C'est en ces termes qu'un éminent démographe, soulignant le lien entre les nouvelles dimensions de la recherche active sur la fécondité et les variables dépendantes fondamentales qui intéressent le démographe — taux de fécondité et taux d'accroissement de la population — plaide en faveur de la participation de ses confrères à ces nouvelles recherches. Si cette participation a lieu, les forces de la démographie traditionnelle seront mises en œuvre pour rendre cette nouvelle discipline qu'est la recherche sur la planification de la famille plus utile aux responsables de l'évaluation des politiques et des programmes démographiques, qui se préoccupent avant tout de l'incidence des politiques nationales sur le taux d'accroissement de la population.

### Champ de la recherche orientée sur la fécondité

Pour maintenir la présente étude dans des limites raisonnables, je définirai la « recherche orientée sur la fécondité » sans sortir du cadre de cette activité nouvelle que l'on appelle « recherche sur la planification de la famille ». Une telle définition laisse de côté les recherches des généticiens sur la démographie qualitative et les recherches qui se développent sur la physiologie de la procréation et les techniques de contraception, deux catégories de recherches qui sont elles aussi des recherches « orientées ».

Si l'on considère que le grave problème social créé à l'échelle nationale par l'accroissement rapide de la population, et le problème non moins pressant que constitue, à l'échelon familial, la charge des enfants, sont les facteurs d'accélération de la recherche sur la planification de la famille, le champ d'application de celle-ci se définit en fonction de l'aide que peut apporter la science à la régulation effective du taux et de l'échelonnement des grossesses. La recherche sur la planification de la famille couvre un vaste domaine, mais le critère de pertinence est essentiel. Aussi poserai-je les questions suivantes : l'enquête décrit-elle le phénomène de la régulation des grossesses, et (ou) cherche-t-elle à déterminer et à apprécier l'importance relative des antécédents de ce phénomène, et (ou) vérifie-t-elle expérimentalement des hypothèses relatives aux facteurs liés à la régulation des grossesses ? Les études qui seront décrites dans le reste du présent article devront satisfaire à ces exigences.

Le compte rendu que je vais donner de ces recherches sera nécessairement sélectif et illustratif, car le travail accompli par les chercheurs spécialisés dans la planification de la famille a été considérable au cours de la décennie considérée.

Dans la plupart des pays, les recherches sur la planification de la famille

sont le plus souvent restées de type essentiellement descriptif, et consistent en enquêtes fondamentales visant à faire le point de la situation. Bon nombre de ces enquêtes sont des études dites « de type CAP », en raison de l'importance qu'elles attachent aux connaissances (C) relatives aux questions démographiques et aux méthodes de planification de la famille, aux attitudes (A) à l'égard de la dimension de la famille et de l'utilisation de méthodes de régulation des naissances, et à la pratique (P) de ces méthodes. D'autres études sont de type explicatif et cherchent à vérifier des hypothèses, afin de pouvoir répondre à des questions conçues sur le modèle « pourquoi ? ». Des recherches expérimentales de type similaire, fondées sur des hypothèses confirmées par les études explicatives, évaluent l'efficacité des essais pratiques en matière de planification de la famille, en déterminant s'il y a eu évolution significative de la motivation, des attitudes, du degré de connaissance ou du comportement dans le sens d'une planification plus rationnelle de la famille. Les études du premier type sont les plus nombreuses et celles du troisième type les plus rares ; cependant les multiples programmes pratiques en cours d'exécution ou en projet offrent de plus en plus la possibilité d'entreprendre des études expérimentales. Chacun de ces types de recherche est illustré ci-après.

## Enquêtes descriptives par sondage du type CAP

Dans plus de trente pays, des chercheurs ont effectué des enquêtes descriptives, dont la gamme va des études restreintes portant sur des échantillons non représentatifs, généralement pris dans les centres urbains, aux sondages aléatoires nationaux visant à déterminer dans quelle mesure la population est prête à suivre les programmes de régulation des naissances. L'importance donnée par les chercheurs aux erreurs de déclarations a été très variable, nombre d'entre eux n'ayant reçu qu'une formation limitée en la matière et entreprenant pour la première fois des études aussi considérables.

Dans les pays où l'on commence seulement à s'intéresser aux problèmes que pose la régulation des naissances, ces études ont eu le mérite incomparable de réfuter les idées conventionnelles qu'on se fait généralement sur les masses et de remédier à l'insuffisance des renseignements fournis par les recensements et les statistiques de l'état civil sur le comportement de l'ensemble des familles en matière de procréation. Grâce à ces enquêtes, les pouvoirs publics et la médecine disposent maintenant de certains renseignements sur la variabilité des vœux d'une population quant à la dimension de la famille, des raisons qui poussent les familles à décider du nombre de leurs enfants et de l'échelonnement des naissances, ainsi que de leur connaissance des méthodes traditionnelles et modernes de limitation des naissances et de leur volonté de les utiliser. Un fonctionnaire expliquait en ces termes pourquoi il était nécessaire de procéder à une étude du type CAP dans son pays : « L'analyse des données de recensement et des statistiques de l'état civil nous a permis de calculer les taux de natalité, de mortalité et d'accroissement



démographique, mais ces paramètres ne nous indiquent nullement si, dans notre pays, les familles sont prêtes à limiter le nombre de leurs enfants, à mesure que la mortalité infantile décroît, de manière à n'avoir pas plus d'enfants qu'ils n'en peuvent nourrir et élever. C'est dans cette optique psychologique que l'enquête de base du type CAP me semble indispensable. »

On a prétendu qu'en raison de leur traditionalisme les classes les moins favorisées et les paysans s'opposeraient à l'action des services de régulation des naissances. C'est ce genre d'allégations que les élites d'un pays ont tendance à formuler à l'égard de l'ensemble de leurs compatriotes, que les études de type CAP ont réfuté. En voici quelques exemples : *a*) en Amérique latine, l'homme souhaite avoir de nombreux enfants et prouver ainsi sa virilité (réfuté par les enquêtes de type CAP effectuées à Porto-Rico et au Mexique) ; *b*) les bons catholiques souhaitent avoir tous les enfants que Dieu leur donnera (une infime minorité de gens sont de cet avis, quel que soit le pays) ; *c*) en Asie, les couples souhaitent avoir de nombreux enfants qui prendront soin d'eux dans leur vieillesse (cette opinion a très rarement été exprimée) ; *d*) l'homme musulman se refuse à utiliser un préservatif (c'est au contraire très courant) ; *e*) les hommes veulent plus d'enfants que leurs femmes (dans les pays où une enquête a été menée, les époux semblaient au contraire fondamentalement d'accord, sans d'ailleurs le savoir, sur le nombre des enfants qu'ils souhaitent avoir) ; *f*) les paysans illettrés ne sont ni assez intelligents ni assez prévoyants pour utiliser les méthodes de contraception modernes (gardons-nous de sous-estimer l'intelligence des analphabètes !). Il y a certes quelque vérité dans toutes ces assertions, mais elles ne sont nullement valables pour l'ensemble de la population. Grâce aux études du type CAP qui ont été faites, un pays qui met sur pied un programme de régulation des naissances peut sans risque négliger cette prétendue résistance traditionnelle des masses et autres conventions du même ordre.

D'autre part, les études de type CAP ont ouvert de nouveaux horizons du point de vue méthodologique. Dans tous les pays, on prétendait, avant même d'entreprendre une étude quelconque, que les familles se refuseraient à des interrogatoires compliqués. On estimait que la modestie et la timidité des paysannes les empêcheraient de répondre à des questions intimes et que, à supposer même que l'enquêteur soit admis dans la maison, les personnes interrogées se fatigueraient rapidement et lui donneraient des réponses sans intérêt. Or tous les questionnaires d'enquête utilisés jusqu'ici comportaient de 100 à 300 questions, et exigeaient des interrogatoires de quarante à quatre-vingts minutes. Pourtant le taux de refus de collaboration est resté très bas, bien en-dessous de 10 % dans la plupart des pays. Dans l'ensemble, ce taux a été moindre dans les pays en voie de développement et les régions rurales que dans les régions urbaines et les pays industrialisés.

Que nous ont enseigné les études descriptives ? Voyons tout d'abord quelle est la dimension de la famille tenue pour idéale dans les pays à fécondité élevée, moyenne et basse. Correspond-elle ou non à la dimension moyenne effective de la famille complète dans ces mêmes pays ? On trouvera

au tableau 1 une présentation simple des statistiques répondant à cette question pour plusieurs pays. Aussi bien dans les pays à fécondité élevée que dans ceux à fécondité moyenne, les couples mariés désirent avoir moins d'enfants qu'ils n'en ont dans les conditions actuelles de fécondité. Seuls les couples des pays à faible fécondité ont moins d'enfants qu'ils n'en voudraient. Dans les pays où le taux de fécondité est élevé, l'écart entre la dimension de la famille complète et la dimension idéale de la famille varie, atteignant un « excédent » de un à trois enfants dans les pays d'Asie, d'Afrique et des Antilles et de 0,5 à 1 enfant en Amérique latine. L'équilibre est à peu près réalisé en France, aux États-Unis et au Canada, mais au Japon et dans les pays d'Europe centrale à faible taux de fécondité, le nombre des naissances est inférieur au nombre idéal. Dans l'ensemble, les enquêtes montrent que si les couples étaient en mesure d'accomplir ce qu'ils disent souhaiter, on assisterait à une diminution notable de la natalité dans la plupart des pays du monde <sup>1</sup>.

On pourrait sans doute tirer une deuxième conclusion des données du tableau 1, à savoir que beaucoup de familles ne souhaitent pas avoir d'autres enfants pour l'instant. Le tableau 2 donne, selon le nombre d'enfants déjà nés, la proportion des familles ne désirant plus d'enfants, pour plusieurs pays. Presque toutes les femmes qui n'ont pas d'enfant en désirent un et une bonne majorité de celles qui en ont déjà un en souhaiteraient un second (sauf au Brésil, au Costa Rica et en Colombie). Mais, dès qu'une femme a deux enfants vivants, son désir d'en avoir d'autres diminue très rapidement en proportion inverse de chaque nouvelle naissance. Dans le monde entier, de 25 à 50 % des couples ayant deux enfants n'en veulent plus d'autre ; 50 % au moins des couples avec trois enfants n'en veulent plus et au moins 80 % des couples avec quatre enfants estiment que cela suffit.

Les résultats d'enquêtes récentes effectuées en Thaïlande montrent que ce phénomène se produit aussi bien dans les campagnes qu'en ville. Le pourcentage des familles interrogées ne souhaitant plus d'enfants s'élève à 74 % dans les familles rurales alors qu'il n'est que de 71 % pour l'ensemble des familles thaïlandaises. C'est l'une des grandes raisons pour lesquelles 37 % des familles ayant un enfant souhaitent avoir recours à quelque pratique de régulation des naissances tandis que ce pourcentage s'élève à 97 % dans le cas des familles ayant cinq enfants (Prachuabmosh, 1967).

Les couples souhaitant avoir des familles relativement peu nombreuses et la plupart de ceux qui ont déjà deux ou trois enfants étant prêts à s'en tenir là, il s'ensuit que la population de la plupart des pays en voie de développement est très désireuse d'apprendre à limiter sa fécondité et qu'une proportion importante des familles est favorable en principe à la régulation des naissances. Dans cinq des pays ayant récemment fait l'objet d'une enquête

1. Judith Blake Davis (1965) signale toutefois qu'un grand nombre de grossesses ne sont pas portées à leur terme dans les pays d'Europe et dans certains secteurs de la population américaine, mais qu'elles pourraient entraîner un accroissement démographique rapide dans ces pays si la situation économique était plus stable. Dans une série d'analyses, cet auteur a étudié en détail la question avec tout ce que cet état de choses implique pour les politiques nationales.

TABLEAU 1. Comparaison entre le nombre moyen d'enfants dans les familles complètes et le nombre « idéal » d'enfants

Pays	Dimension réelle	Dimension idéale	Excédent ou déficit
<i>Fécondité élevée</i>			
Ghana (zones urbaines)	7,0	5,3	+ 1,7
Porto-Rico (ensemble du territoire)	6,0	3,0	+ 3,0
Tunisie (ensemble du pays)	5,9	4,3	+ 1,6
Philippines (ensemble du pays)	5,9	5,0	+ 0,9
Turquie (ensemble du pays)	5,8	3,5	+ 2,3
République de Chine (zones urbaines)	5,5	3,9	+ 1,6
République de Corée (ensemble du pays)	5,4	4,2	+ 1,2
Indonésie (zones rurales)	5,3	4,3	+ 1,0
Thaïlande (zones rurales)	5,2	3,8	+ 1,4
Colombie (zones urbaines)	5,2	3,8	+ 1,4
Mexique (zones urbaines)	5,0	4,2	+ 0,8
<i>Fécondité moyenne</i>			
Venezuela (zones urbaines)	4,3	3,5	+ 0,8
Costa Rica (zones urbaines)	4,3	3,6	+ 0,7
Panama (zones urbaines)	3,8	3,5	+ 0,3
États-Unis (ensemble du pays)	3,4	3,3	+ 0,1
Bésil (zones urbaines)	3,3	2,7	+ 0,7
<i>Faible fécondité</i>			
France (ensemble du pays)	2,7	2,7	0,0
Belgique (zones urbaines)	2,6	2,8	— 0,2
Hongrie (ensemble du pays)	2,5	2,4	+ 0,1
Tchécoslovaquie (ensemble du pays)	2,4	2,3	+ 0,1
République fédérale d'Allemagne (ensemble du pays)	2,2	2,8	— 0,6
Japon (ensemble du pays)	2,0	2,8	— 0,8

Sources. W. Parker Mauldin, « Application of survey techniques to fertility studies », dans *Public health and population change*, publié sous la direction de M. C. Sheps et Jeanne Clare Ridley (Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1965), p. 106 et 107 ; Bernard Berelson, « KAP studies on fertility » dans *Family planning and population programs*, par Berelson *et al.* (Chicago, University of Chicago Press, 1966), p. 658 ; Alain Girard et Elisabeth Zucker, « Une enquête auprès du public sur la structure familiale et la prévention des naissances », dans *Population*, vol. 22, n° 3 (mai-juin 1967), p. 407.

(République de Chine, République de Corée, Thaïlande, Tunisie et Turquie), entre les deux tiers et les trois quarts des personnes interrogées ont indiqué qu'elles aimeraient connaître des méthodes leur permettant de limiter leur fécondité. En Inde, où de nombreuses études sur la question ont été réalisées, la proportion des familles approuvant l'idée d'une limitation des naissances va des deux tiers aux quatre cinquièmes ; en Turquie et en Thaïlande, une proportion à peu près analogue de la population est favorable à l'instauration d'un programme national officiel de régulation des naissances. Cette approbation des méthodes et cet intérêt pour les programmes de restriction des naissances est d'autant plus remarquable que dans les pays

en question, ces mêmes personnes sont très mal informées de la physiologie de la reproduction et des méthodes modernes de limitation des naissances.

Apparemment, ce genre de connaissances est très difficile à acquérir dans la plupart des pays en voie de développement. Moins de 10 % des femmes turques et thaïlandaises savent exactement quels sont les jours du cycle menstruel où les possibilités de conception sont plus grandes. Un nombre nettement plus important sait qu'il est possible d'éviter la grossesse et qu'il existe une ou plusieurs méthodes contraceptives mais le nombre de femmes n'ayant jamais entendu parler de contraception atteint 89 % dans les villages de l'État de Mysore en Inde, 85 % en Tunisie, 65 % dans les zones rurales de Thaïlande, 40 % en Turquie, alors qu'il tombe à 5 % dans des pays développés comme le Japon et les États-Unis.

Si donc beaucoup de gens désirent, semble-t-il, en savoir davantage sur les méthodes de contraception, il en est peu qui font vraiment l'effort de se renseigner puisque le volume des connaissances relatives aux méthodes de limitation des naissances mises au point par la médecine n'est aucunement comparable avec l'intérêt manifesté à cet égard <sup>1</sup>.

De nombreux résultats d'enquêtes effectuées dans plusieurs pays sur la dimension souhaitée de la famille, sur la volonté de limiter cette dimension et d'apprendre le moyen d'y parvenir et sur le niveau d'information des intéressés, il ressort que l'idée — courante dans les élites nationales — d'une profonde résistance, voire d'une hostilité ouverte, de la masse à l'égard de la régulation des naissances, que renforce encore l'habitude des familles nombreuses, est sans fondement réel. Les spécialistes de la régulation des naissances ont maintes fois constaté, dans tous les pays en voie de développement, que même les populations à taux de fécondité élevé souhaitent avoir des familles relativement peu nombreuses (de deux à quatre enfants) et que partout où le taux de mortalité est tombé à 20 ‰ en quelques années, la résistance populaire à l'idée de toute prévention des naissances est très faible.

Mais quel est le taux d'adoption des pratiques anticonceptionnelles ? Il est très variable selon les pays : dans les pays en voie de développement,

1. Selon Mauldin (1965), quand une personne répond qu'elle aimerait effectivement s'informer, elle ne fait qu'exprimer d'une manière générale son désir de s'instruire sur une question nouvelle, sans bien savoir de quoi il s'agit. « Il ne faut donc pas s'étonner, écrit-il, si le pourcentage de personnes qui adoptent une méthode de limitation des naissances après en avoir pris connaissance est plus faible que le pourcentage de personnes qui expriment le désir de s'instruire sur ces méthodes. » Mauldin (1965) signale que, dans son étude sur les familles urbaines au Ghana, Caldwell a essayé de corriger ce genre d'erreur d'interprétation des réponses en posant deux questions préalables qui permettent de se faire une idée de ce que sera le comportement ultérieur de la personne interrogée. L'étude des réponses obtenues par Caldwell montre tout l'intérêt que présentent ces questions pour l'établissement de projections.

	Pourcentage de réponses affirmatives	
	Chez les hommes	Chez les femmes
Si un médecin vous apprenait comment faire pour éviter d'avoir un enfant, suivriez-vous son conseil ?	72	63
Si la méthode enseignée était compliquée, l'utiliserez-vous ?	37	26

TABLEAU 2. Pourcentage des familles ne souhaitant plus d'enfants, selon le nombre d'enfants déjà nés

Pays	Pourcentage selon le nombre d'enfants déjà nés					Pourcentage des familles ne souhaitant plus d'enfants	
	0	1	2	3	4		5
Ceylan	2	8	29	57	69	88	44
Inde	2	7	25	43	74	88	44
Pakistan	4	5	25	42	67	74	46
République de Chine	0	1	24	54	76	88	46
Thaïlande	12	30	48	71	85	96	72
Turquie	19	34	58	68	67	76	58
Philippines	3	24	42	56	68	85	50
République de Corée	1	8	28	65	81	94	50
Tunisie	1	9	26	44	68	87	49
Brésil	21	53	85	95	93	93	69
Colombie	15	45	55	67	79	93	61
Costa Rica	24	45	60	67	78	86	59
Mexique	16	30	48	64	76	86	66
Panama	11	35	51	70	86	94	57
États-Unis	8	20	57	62	81	74	49

Source. Bernard Berelson, « KAP studies on fertility », dans Berelson *et al.*, *op. cit.*, p. 662.

ce taux est bas ou assez bas (il est, par exemple, inférieur à 10 % dans les régions rurales de l'Inde, au Pakistan et en Thaïlande ; il se situe entre 15 % et 25 % en République de Chine, dans la République de Corée et en Tunisie, et il est de 25 % en Turquie) ; dans les pays développés, il est moyennement élevé ou élevé (plus de 65 % au Japon, 80 % aux États-Unis). On s'aperçoit, en analysant les enquêtes descriptives que, plus les pratiques anticonceptionnelles sont répandues dans un pays, plus les époux ont tendance à les utiliser peu de temps après le mariage. Ainsi, dans les pays développés, les couples commencent à utiliser des méthodes contraceptives pour retarder la première naissance et pour échelonner les suivantes, tandis que, dans les pays en voie de développement, ils ne pratiquent la contraception, lorsqu'ils le font, qu'après la troisième ou quatrième naissance.

L'avortement peut-il être une méthode de prévention des naissances ? Ne disposant d'aucune statistique médicalement valable sur le taux des avortements provoqués, sauf en ce qui concerne certains pays d'Europe orientale (Klinger, 1966) et le Japon (Muramatsu, 1967), où la tolérance juridique est plus grande, les spécialistes de la régulation des naissances emploient des techniques modifiées d'enquêtes sur le terrain pour rassembler des données à ce sujet. L'une des premières enquêtes épidémiologiques systématiques a été effectuée par Armijo et Montreal (1963) au Chili : elle a porté sur des échantillons aléatoires de ménages, qui groupaient au total 3 800 femmes âgées de vingt à cinquante ans, résidant dans les villes de Santiago, Concepcion et Antofagasta. Le quart environ des femmes interrogées ont admis avoir subi au moins un avortement provoqué et près de

25 % d'entre elles s'étaient déjà fait avorter trois ou quatre fois. Quatre-vingt-cinq pour cent des avortements étaient le fait de femmes mariées.

Les résultats d'enquêtes similaires effectuées dans d'autres pays d'Amérique latine sont venus confirmer ceux de l'enquête chilienne. A Buenos Aires, on a noté que 25 % des grossesses des femmes de trente-cinq à quarante-neuf ans s'étaient terminées par des avortements provoqués (Gomez Ferrarotti et Garcia Varela, 1964). A Rio de Janeiro, 10 % d'un échantillon de femmes de vingt à vingt-cinq ans avaient déjà subi un avortement provoqué (Hutchinson, 1964).

Les études du type CAP effectuées dans la République de Corée, où l'avortement provoqué est également illicite, comportaient des questions à ce sujet. Kim (1966) remarque que le pourcentage de femmes ayant subi un ou plusieurs avortements provoqués est passé de 10,7 % en 1965 à 13,5 % en 1966, tandis que la proportion des personnes employant des méthodes contraceptives est passée de 22,4 % à 27,2 % pendant ces deux mêmes années. On a surtout recours à l'avortement pour empêcher les naissances à partir de la quatrième (72,1 %). Le taux des avortements provoqués dans les zones urbaines de Corée s'élevait à 26,6 %, c'est-à-dire un taux comparable à celui des zones urbaines du Chili et de Buenos Aires.

Ces études montrent donc que les ressortissants des pays où l'avortement est à la fois réprouvé par la religion et interdit par la loi auraient de nombreuses raisons de pratiquer la limitation des naissances ; il est donc surprenant que ce désir se traduise si rarement par une action préventive, c'est-à-dire par l'emploi de la contraception. Apparemment, le désir d'effacer une erreur après la conception est beaucoup plus fort que le désir de prévenir cette conception.

## Études explicatives concernant la régulation des naissances

Les études visant à spécifier les conditions nécessaires pour instaurer une régulation efficace des naissances sont plus ambitieuses que les études descriptives dont il vient d'être question. Plus complexes que les études descriptives, elles sont moins fréquentes dans les pays en voie de développement ; il est par conséquent plus difficile de procéder à des comparaisons par pays.

Les variables qui influent sur la fécondité humaine sont nombreuses et agissent les unes sur les autres de manière complexe. Parce que la recherche contemporaine sur la planification de la famille, tout comme la recherche orientée, répond aux questions que se posent des administrateurs soucieux d'action plutôt qu'à celles des théoriciens des sciences sociales, les études explicatives présentent une utilité immédiate pour les responsables des programmes nationaux de régulation des naissances. Elles ont ainsi indiqué les pays en mesure, par leur niveau de développement économique et social, de tirer parti d'un programme national de régulation des naissances et, à l'intérieur de ces pays, les familles qui adopteraient le plus facilement les méthodes de contraception et auxquelles il conviendrait de s'adresser. Plus

précisément encore, les résultats des études explicatives ont aidé les rédacteurs des programmes à choisir les méthodes d'éducation et le genre d'instruction les plus propres à faire adopter la régulation des naissances par des personnes qui n'y avaient pas recours. Certaines de ces études peuvent nous servir à montrer quelle est la nature de ce type de recherche orientée sur la fécondité.

### *Études explicatives sur la fécondité*

*Comportement à l'égard de la limitation des naissances au niveau macrocosmique.* Au niveau macrocosmique des pays, Freedman (1963), se fondant sur les résultats de plusieurs études démographiques et anthropologiques dont il a fait la synthèse, a émis une série de propositions sur les conditions sociétales qui doivent être réalisées avant qu'il y ait une baisse probable de la fécondité. Il étudie des faits qui montrent que les taux de fécondité moyens ou élevés, enregistrés dans les sociétés en voie de développement, sont liés à des normes sociales particulières. Ces normes s'appliquent à divers aspects de la question : moment du mariage, moment où les rapports sexuels sont permis, nombre maximal et minimal d'enfants, possible ou souhaitable, possibilité d'adopter ou de refuser des moyens de limiter la dimension de la famille, comme l'infanticide, l'abstinence ou l'avortement. Dans chaque société, les normes culturelles correspondantes sont généralement conformes aux institutions sociales où elles prennent racine.

Stycos (1955) a illustré ce phénomène, pour Porto-Rico, dans un modèle de socialisation (fig. 1) qui met en lumière l'influence persistante, sur les individus des deux sexes, de structures institutionnelles orientées vers une fécondité élevée, influence qui s'exerce depuis la première enfance jusqu'aux premières années de la vie adulte et à la période de procréation. Certains changements seraient certainement nécessaires, tant dans les normes que dans les mécanismes culturels qui récompensent une fécondité élevée au début du mariage et font supporter ultérieurement une nombreuse progéniture, avant que la fécondité n'ait des chances de diminuer sensiblement.

Freedman soutient la thèse selon laquelle les régions sous-développées connaissent depuis longtemps divers procédés de limitation, y compris certaines formes de contraception, et que l'échec des efforts déployés jusqu'ici pour en développer l'usage est dû aux pressions normatives qui s'exerçaient en faveur d'une fécondité élevée. Deux explications très générales rendent compte de ces pressions :

« Que ce soit du point de vue individuel ou du point de vue social, une forte fécondité est à la fois une réponse à une mortalité élevée et variable et une conséquence de l'importance essentielle des liens de la famille et de la parentèle dans la vie du groupe.

» Dans la plupart des sociétés préindustrielles, il existe une large gamme d'activités qui supposent une interdépendance avec les membres de la famille et en particulier avec les enfants : la production, la consommation, les loisirs, l'assistance aux malades et aux personnes âgées et un grand

nombre d'autres aspects de la vie sociale qui, dans les sociétés modernes, relèvent d'institutions extrafamiliales. Nous dirons, pour simplifier considérablement, qu'on désire de nombreux enfants si ce sont les liens familiaux plutôt que d'autres institutions sociales qui permettent d'obtenir les valeurs prisées par le groupe. Si, dans une société où la mortalité est élevée et variable, les liens familiaux sont très importants, le nombre des naissances souhaitées et effectives sera particulièrement grand, de manière à assurer la survie jusqu'à l'âge adulte du minimum essentiel d'enfants. Les leçons dégagées de l'expérience favorisent le développement de croyances et de pratiques encourageant une fécondité suffisamment élevée pour réduire au minimum le risque grave qu'il n'y ait pas d'enfants survivants ou qu'il n'y en ait qu'un petit nombre. »

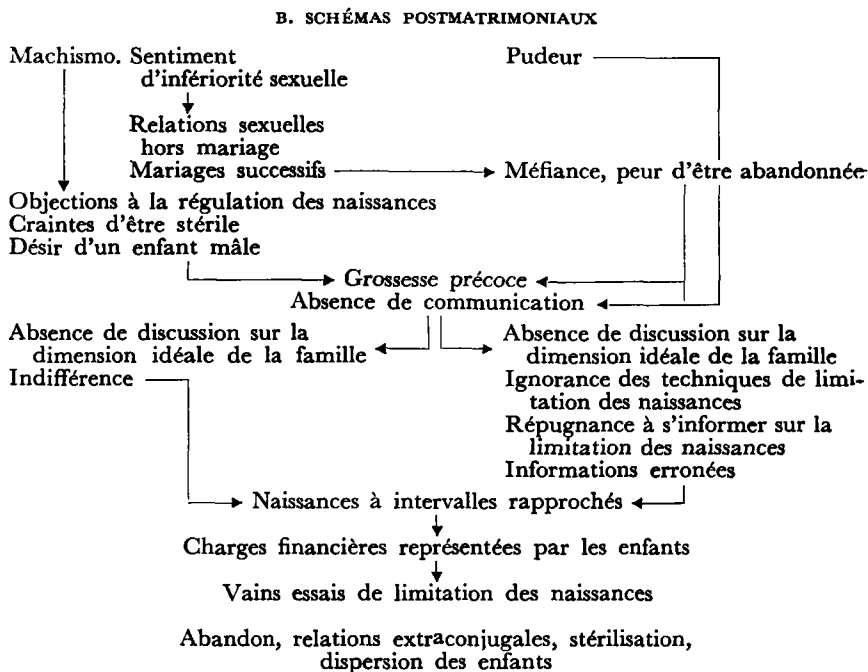
Freedman (1965) en déduit qu'il ne faut s'attendre à une baisse de la fécondité et à des mesures sociales effectives tendant à la limiter qu'après l'application de réformes institutionnelles ayant pour effet de réduire les pressions normatives qui s'exercent en faveur d'une fécondité élevée. On peut par conséquent prévoir une baisse de la fécondité dans les pays :

1. Où le taux de mortalité est bas depuis un certain temps.
2. Où il y a un certain développement social, qui fait que de nombreux individus se rattachent à des groupes et à des institutions extérieurs à la famille élargie et à la communauté locale, tant pour définir que pour atteindre les buts qu'ils assignent à leur existence.
3. Où il apparaît que de nombreux individus voulant une famille de dimension moyenne commencent eux-mêmes à essayer de limiter le nombre de leurs enfants.
4. Où il existe des organisations sociales efficaces dont les réseaux s'étendent au-delà des communautés locales et qui peuvent assurer la diffusion des idées et des services de planification de la famille et autres facteurs de modernisation.
5. Où il existe une organisation efficace assurant une information et des services en matière de planification de la famille.
6. Où les procédés contraceptifs modernes comme les dispositifs intra-utérins et les modes de contraception par voie buccale sont à la disposition du public.

Les conditions énoncées par Freedman forment une suite de propositions qui appellent des recherches historiques pour les pays où le taux de fécondité est peu élevé, et des recherches comparatives pour les pays où ce taux est variable. Quelles sont les combinaisons de conditions qui correspondent aux populations les plus favorables à la planification de la famille ? L'ordre de réalisation de ces combinaisons ou la rapidité avec laquelle le traditionalisme (situation où les conditions de Freedman ne sont pas réalisées) fait place aux idées modernes exercent-ils une influence sur les dispositions de la population à l'égard de la régulation des naissances ? Les conditions de Freedman ne sont-elles pas un exemple de proposition « nécessaire mais non suffisante » ? N'a-t-il pas défini plusieurs conditions qui sont nécessaires mais



Fig. 1. Schéma des causes et des conséquences d'une fécondité élevée.



dont aucune n'est suffisante en elle-même pour hâter l'adoption généralisée des techniques contraceptives ?

Back et Winsborough (1967) ont profité de l'enquête sur la politique démographique, menée par l'Organisation des Nations Unies auprès de 113 États membres, pour examiner les relations entre les caractéristiques démographiques de ces pays et la mesure dans laquelle ils s'intéressent à la démographie en tant que problème appelant des solutions sociales. Je considère leur étude comme une vérification partielle de la théorie de Freedman selon laquelle il existe un seuil à partir duquel les pays sont disposés à adopter des mesures de planification de la famille.

Les chercheurs ont pu répartir 43 pays ayant fait l'objet de l'enquête en 5 catégories, allant d'« intéressés » à « indifférents », en se fondant sur la présence ou l'absence de trois critères : *a*) conscience des perspectives démographiques ; *b*) réponse sérieuse à toutes les questions de l'enquête, permettant de supposer que les systèmes de rassemblement des données et d'établissement de rapports sont bien au point ; *c*) crainte de la surpopulation et intérêt manifesté pour des programmes éventuels de planification démographique.

Les pays intéressés <sup>1</sup> (qui satisfont très positivement aux trois critères ci-dessus) ont de bonnes raisons de se préoccuper de ce problème puisqu'ils ont généralement une population dense, pauvre mais très urbanisée. L'accroissement démographique est plus souvent modéré qu'excessif. Politiquement, ces pays ont des administrations bien organisées et disposent de réseaux d'information qui facilitent l'action sociale. Ce sont des pays ethniquement et religieusement homogènes, où les catholiques ne représentent qu'un faible pourcentage de la population. Sur le plan de l'éducation et de la santé, les classes supérieures sont favorisées, mais, en raison de l'insuffisance des services existants, il n'est même pas question de commencer à agir auprès de la grande majorité des masses.

Quelle est l'attitude de ces pays ? Ce sont, en général, ceux qui interviennent le plus activement dans les discussions relatives à la planification de la famille. Leurs représentants à l'Organisation des Nations Unies ont voté très souvent en faveur de la limitation de la population au cours des douze scrutins portant sur les questions à poser dans le cadre de l'enquête des Nations Unies, et en faveur des recommandations tendant à faire appel au Conseil économique et social des Nations Unies pour qu'une assistance technique en matière de planification de la famille soit fournie aux pays en voie de développement. En outre, neuf de ces pays sur dix avaient adopté en 1967, de vastes programmes de lutte contre l'accroissement démographique.

Les pays « favorables » <sup>2</sup>, plus préoccupés par les perspectives d'avenir et les réponses détaillées que soucieux de politique démographique, se carac-

1. Ces pays sont les suivants : la République de Chine, l'Inde, la Jamaïque, la Malaisie, le Pakistan, les Pays-Bas, la République arabe unie, la Suède et la Turquie.

2. Trois sont des pays riches qui encouragent l'immigration : l'Australie, les États-Unis d'Amérique et la Nouvelle-Zélande ; quatre sont situés en Europe orientale : il s'agit de la Biélorussie, de la Tchécoslovaquie, de l'URSS et de la Yougoslavie.

térisent par une densité de population moyenne, une économie équilibrée, un niveau élevé d'instruction et un faible taux d'accroissement démographique, mais ils sont favorables à une limitation des naissances.

Les pays du troisième groupe ont été qualifiés de « théoriciens » par les auteurs parce qu'ils s'intéressent beaucoup aux perspectives d'avenir et peu aux réponses détaillées et aux problèmes de surpopulation. Comme ceux du groupe précédent, ce sont des pays riches, à densité de population moyenne, dotés d'une bonne organisation administrative et caractérisés par un faible taux d'accroissement démographique. Il semble qu'ils aient effectué leur transition démographique<sup>1</sup>.

Les pays du quatrième groupe, appelés pays « consciencieux »<sup>2</sup> par les auteurs, sont soucieux d'établir des rapports complets mais s'intéressent peu aux perspectives d'avenir et aux questions démographiques. Parmi les pays qui ont répondu à l'enquête, ce sont ceux dont le niveau économique est le plus bas ; la structure professionnelle y est de type non urbain ; ils ne disposent pas de cadres suffisants pour assurer les services nécessaires et leur administration est mal organisée. Bien que la densité de la population y soit faible, le taux d'accroissement naturel y est important et ce sont eux qui ont les taux de fécondité les plus élevés. Il semble qu'ils commencent à éprouver de grandes difficultés en matière démographique et il est infiniment probable qu'ils auront à prendre des mesures pour les surmonter.

Les pays « indifférents »<sup>3</sup>, c'est-à-dire ceux qui ne satisfont pas aux trois critères, ne se distinguent pas par un grand nombre de caractéristiques démographiques communes. Ce sont eux qui comptent le plus de catholiques et ils ne connaissent pas de graves problèmes démographiques ; leur indifférence paraît due à des facteurs politiques, et à la proportion élevée de catholiques dans une élite qui influe sur l'attention accordée aux questions de population par les pouvoirs publics. A une exception près, ils ne semblent pas connaître de problèmes démographiques insurmontables. Alors que neuf pays « intéressés » sur dix avaient mis au point de grands programmes de planification de la famille en 1967, trois pays seulement de la dernière catégorie sur onze avaient pris des mesures analogues.

Les auteurs admettent qu'il est quelque peu hasardeux de se fonder sur la manière dont des fonctionnaires répondent à l'enquête de l'ONU pour déterminer l'importance accordée à la démographie dans l'ensemble d'un pays. Cependant les corrélats démographiques des indicateurs ainsi retenus et les mesures prises ultérieurement par les gouvernements pour limiter les naissances donnent des résultats qui cadrent parfaitement avec la théorie des auteurs sur les causes et les conséquences de cette importance, et avec la théorie de Freedman relative aux conditions préalables à l'adoption de

1. Sur ces six pays, cinq sont situés en Europe : la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie et le Royaume-Uni. Le sixième, le Soudan, est une exception.
2. Trois sont des pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique du Nord : la Jordanie, le Koweït et le Maroc ; trois sont situés en Amérique latine : la Bolivie, la Colombie et le Guatemala.
3. Les onze pays de cette catégorie sont situés en Europe et en Amérique du Nord (Autriche, Canada, Chypre, Danemark, France, Hongrie et Norvège), en Afrique (Cameroun, Ghana et Libye) ou en Amérique latine (Chili — ce pays constituant d'ailleurs une exception).

mesures de planification de la famille. Il serait utile d'approfondir les recherches en utilisant le cadre conceptuel de Back-Winsborough pour vérifier la théorie du seuil à partir duquel prend naissance une politique démographique nationale.

Pour conclure ces considérations sur les études explicatives au niveau macrocosmique, je voudrais dire un mot des travaux consacrés à ceux qui « définissent les problèmes », c'est-à-dire à l'élite influente. Au niveau de l'administration centrale, ce sont les membres de l'élite qui décident qu'il y aura un programme national de planification de la famille, comment il sera organisé et quelle priorité lui sera assignée. Au niveau local, l'élite exerce une influence sur l'accueil réservé au programme par le grand public. J. M. Stycos a été le premier à étudier cet aspect de la question dans ses travaux sur les opinions des dirigeants politiques et religieux de Turquie (1965) et sur le conservatisme de l'élite en matière de démographie dans les pays d'Amérique latine (1965).

Dans sa définition, mentionnée plus haut, du domaine nouveau que constituent les recherches sur la planification de la famille, Bogue fait une place à ce genre de travaux lorsqu'il parle des « recherches sur les forces qui entravent ou facilitent la diffusion et l'adoption de mesures de planification de la famille ». Ces recherches englobent l'étude des caractéristiques des porte-parole du pays, caractéristiques qui se situent dans une zone intermédiaire entre celles des pays eux-mêmes et les conditions sociétales associées à l'élaboration des politiques démographiques nationales, d'une part, et, dans l'ordre microcosmique, les caractéristiques des familles associées à l'adoption des pratiques de planification familiale, d'autre part.

David Radel (1967) vient de terminer la première partie d'une étude de ce genre en recherchant les facteurs qui amènent l'élite de la société à soutenir une politique démographique. Le modèle théorique de Radel précisant les corrélations entre les divers facteurs qui entrent en jeu à ce niveau est reproduit ci-dessous (fig. 2). Prenant comme variable dépendante à expliquer le soutien actif de la politique démographique par les élites de plusieurs pays, Radel énonce la théorie selon laquelle la prédisposition au soutien repose sur trois éléments : *a*) la conscience du problème posé par l'ampleur de l'accroissement démographique ; *b*) les attitudes favorables à la limitation des naissances et à la participation de l'État aux programmes de planification de la famille ; *c*) des préférences personnelles pour une famille de dimensions réduites. L'« information sur les questions de population » n'a pas en soi d'influence indépendante sur le soutien accordé à une politique de la population. Parmi les causes de cet ensemble de prédispositions favorables, la théorie de Radel montre que l'attitude de soutien est favorisée par les tendances axiologiques (sur lesquelles il est relativement difficile d'exercer une action) du « modernisme individuel » et de l'« orientation séculaire » tandis qu'elle est contrecarrée par le « nationalisme ». Radel prévoit aussi un rapport positif entre le niveau d'instruction de l'élite et le soutien qu'elle accorde à une politique démographique. La vérification complète de cette partie du modèle attend la seconde phase des recherches de Radel.

Les deux variables indiquées à la partie supérieure gauche du graphique sont les causes immédiates de la « conscience (qu'a l'élite) du problème social posé par l'ampleur de l'accroissement démographique » et se prêtent un peu plus à l'action de l'enseignement et des moyens d'information. La première variable est le nombre et l'importance des buts de la nation que l'élite estime menacés par une croissance démographique rapide. La seconde est constituée par le nombre des groupes de référence que l'élite perçoit comme définissant la croissance démographique en tant que problème. L'étude préliminaire de Radel a montré que ces dernières causes sont liées de manière significative au soutien que les élites accordent au programme d'action démographique.

Ces exemples d'études explicatives portant sur les caractéristiques liées à une action de la société visant à limiter la population montrent l'état de la question à ce niveau d'analyse macrocosmique.

Il convient de noter que toutes les études mentionnées portaient essentiellement sur les conditions qui précipitent le mouvement par lequel la société est amenée à s'attaquer à l'accroissement démographique. Cependant, dès qu'un pays formule une politique ou commence à prendre des mesures (sans les intégrer nécessairement à une politique bien définie), un autre ensemble de considérations contribue à engendrer la recherche démographique macrocosmique. La variable dépendante qu'il s'agit d'expliquer devient l'efficacité relative des stratégies appliquées par un pays en matière d'organisation. L'attention se porte sur la manière dont les pays répartissent leurs ressources financières et organisent des programmes viables pour fournir à la population des services de planification familiale et du matériel anti-conceptionnel, et notamment pour former un personnel nouveau. On recrute actuellement des spécialistes de l'organisation sociale, des théoriciens de l'administration publique et des chercheurs qui étudient l'information et la commercialisation, pour les associer à cette phase de la recherche orientée consacrée à la planification de la famille.

*Études explicatives sur la régulation des naissances au niveau de la famille.* A l'échelon microcosmique du couple marié face au problème de la régulation des naissances, on a entrepris des études visant à apporter des éclaircissements sur les trois questions suivantes :

1. Quels sont les facteurs qui déterminent le nombre d'enfants souhaités par un couple ?
2. Quels sont les facteurs qui déterminent le recours ou le non-recours aux méthodes de planification de la famille ?
3. Quels sont les facteurs qui déterminent la réussite ou l'échec de la planification de la famille ?

*Facteurs déterminant le souhait d'une famille peu nombreuse.* Les paramètres qui déterminent la dimension souhaitée de la famille et l'âge jugé idéal pour le mariage sont plus uniformes d'un pays à l'autre qu'au sein d'une même population, où ils varient alors selon la classe ou toute autre catégorie

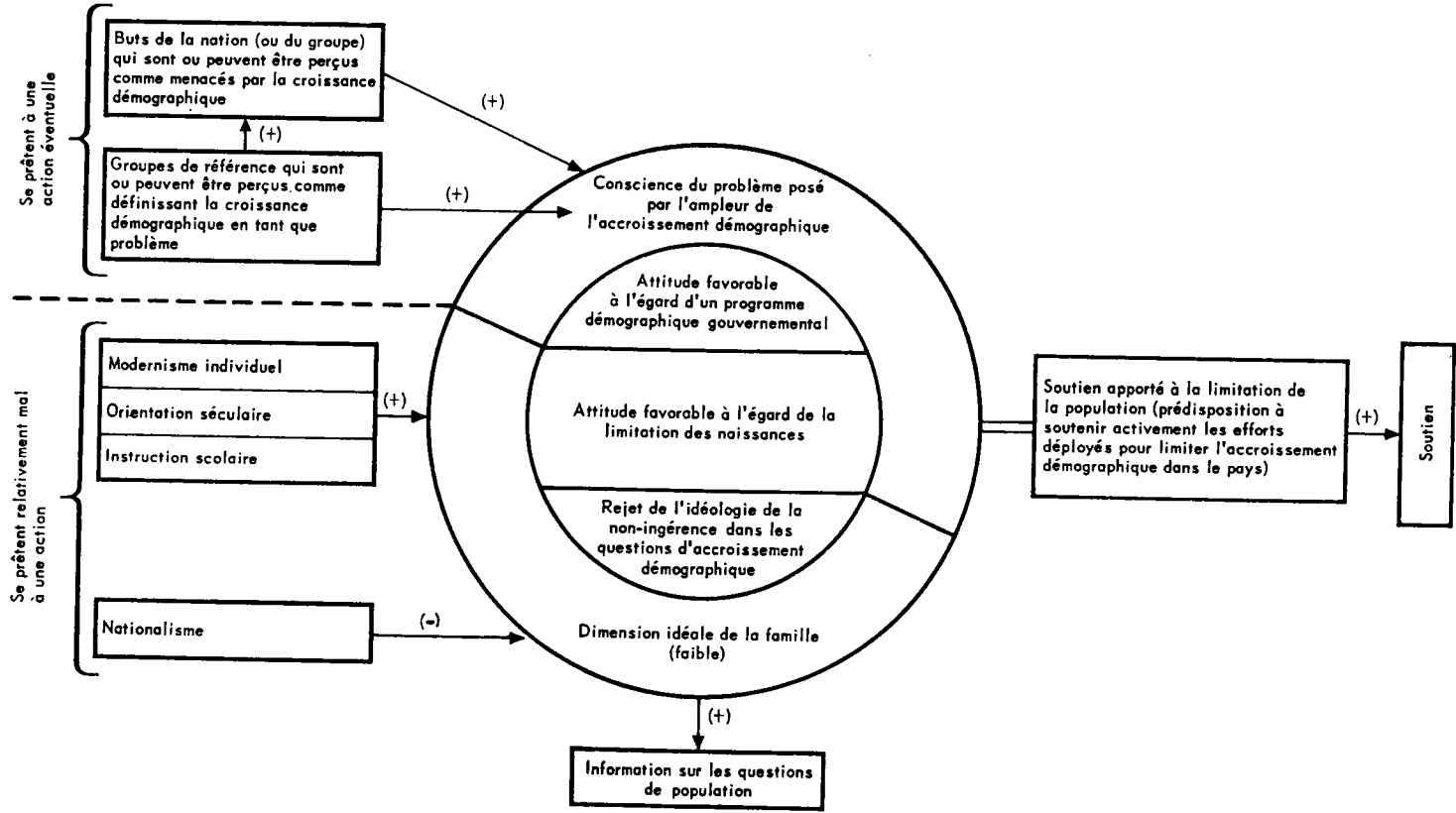


FIG. 2. Modèle théorique de relations entre les causes du soutien accordé par les membres de l'élite à la limitation de la population.

sociale. On le voit très nettement lorsqu'on essaie d'expliquer les différences enregistrées à l'intérieur d'un même pays quant au nombre d'enfants souhaités. Aux États-Unis et au Canada (Westoff *et al.*, 1961 ; Carisse, 1964), plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus on trouve une préférence marquée pour une famille peu nombreuse. Au contraire, il ressort d'études entreprises dans un certain nombre de pays — en Belgique (Julemont et Morsa, 1964), en France (Girard et Zucker, 1967) ainsi qu'au Pérou (Stycos, 1965) — que le nombre d'enfants souhaité augmente avec le rang social. Cette divergence tient peut-être au fait que les enfants sont considérés dans certains pays comme une charge financière et dans d'autres, au contraire, comme un symbole de prestige et d'opulence dont il convient de se réjouir. Pour expliquer les différences enregistrées à cet égard entre les familles belges et américaines, Dobbelaare (1967) avance une ingénieuse théorie, celle de la conformité au rang social. Les familles belges occupant un rang social élevé sont également le plus souvent, note-t-il, très fortement intégrées à l'Église catholique. Dans la mesure où l'on cherche à occuper une place éminente au sein de l'Église en se conformant en tous points à son idéologie, il semble que l'on doive également, pour ne pas déroger, respecter la norme de la famille nombreuse. Cette explication lui paraît rendre mieux compte des différences existant entre femmes catholiques que la théorie de la socialisation institutionnelle, formulée notamment par Westoff (1961), selon laquelle le nombre d'enfants que désirent les femmes catholiques est fonction de l'impression qu'a fait sur elles, pendant leurs années de formation, le système de valeurs défendu par l'Église catholique.

On a avancé et vérifié trois hypothèses principales pour expliquer les divergences quant au nombre d'enfants souhaités par les familles aux États-Unis :

1. Plus les activités familiales ont pour centre le foyer, plus le nombre d'enfants désiré est grand ;
2. Plus les fonctions que remplit la famille au profit de ses membres sont nombreuses, plus le nombre d'enfants souhaité est important ;
3. Plus le rôle principal de chef de famille est compatible avec la présence d'enfants, plus le nombre d'enfants que l'on souhaite avoir est élevé.

David Goldberg (1960) a vérifié l'exactitude des deux premières hypothèses pour cinq cents familles représentatives de la population familiale de Detroit (Michigan). Il a constaté une relation positive entre le nombre d'enfants souhaités et le temps libre passé à la maison, l'importance de la production domestique de biens, et enfin le nombre d'activités communes. Ces relations sont particulièrement significatives au début du mariage. Dans les familles ayant déjà trois enfants, la décision d'en avoir d'autres semble, par contre, plus directement liée à l'importance des revenus, au niveau d'instruction et d'intégration du couple à la vie sociale de la communauté. Autrement dit, le nombre d'enfants désiré est fonction, au début du mariage, de l'importance accordée à la notion de famille et, plus tard dans la vie du couple, des indicateurs de l'appartenance à une classe sociale.

Blood et Wolfe (1960), travaillant sur un échantillon représentatif de

731 familles de Detroit, ont vérifié l'exactitude de la troisième hypothèse. Ils ont mis en lumière que l'exercice par la mère d'un travail salarié et la mobilité professionnelle du mari étaient en relation négative avec le nombre d'enfants souhaité. Bien plus, ils ont constaté que les familles manifestant une certaine mobilité, que celle-ci soit ascensionnelle ou non, désiraient moins d'enfants que les familles caractérisées par la continuité de leur appartenance à la classe sociale d'où elles sont issues.

Westoff et ses collègues (1960), travaillant sur un échantillon national de 1 165 familles urbaines qui venaient d'avoir un second enfant, ont établi une relation négative entre la mobilité ascensionnelle et le nombre d'enfants souhaité. Ils ajoutent toutefois que l'abondance des exceptions est de nature à laisser penser qu'une mutation est actuellement en cours, à savoir que beaucoup de couples américains voient maintenant un symbole de réussite dans le nombre d'enfants qu'ils peuvent avoir, les enfants étant pour eux les résultats concrets de leur ascension plutôt qu'un handicap ou un obstacle à cette ascension.

Les récents travaux de Perrucci (1967) sur la mobilité professionnelle, d'une part, l'âge du mariage et le moment où naît le premier enfant, d'autre part, présentent de l'intérêt pour nous qui cherchons à expliquer les facteurs qui déterminent la constitution des familles. Perrucci a analysé les données recueillies sur un échantillon de 1 029 ingénieurs sortis de deux grandes universités de la côte du Pacifique. Il a établi l'existence d'une relation positive entre leur niveau d'instruction, d'une part, et, d'autre part, l'intervalle de temps séparant respectivement leur sortie de l'université de leur mariage et leur sortie de l'université de la naissance du premier enfant. De façon générale, la mobilité par rapport aux générations précédentes intervient avant le mariage et la conception du premier enfant, mais les origines sociales jouent un rôle en ce qui concerne l'arrivée du second enfant. La conclusion la plus intéressante de cette enquête est qu'il existe une relation positive entre la mobilité professionnelle (c'est-à-dire l'ascension dans la hiérarchie de la profession, par rapport à ses égaux, depuis la sortie de l'université) et l'intervalle entre la sortie de l'université et la naissance du premier enfant, ainsi qu'une relation inverse entre cette mobilité et la date de naissance du second enfant ; ce qui tendrait à confirmer dans une certaine mesure l'hypothèse selon laquelle la mobilité professionnelle aurait tendance à retarder la constitution de la famille chez les ingénieurs au début de leur carrière.

*Facteurs déterminant le recours aux méthodes de planification de la famille.* La plupart des premières études sur la planification de la famille effectuées dans les pays industrialisés montraient que la régulation des naissances était surtout répandue dans les milieux instruits, riches et nantis, urbanisés et cosmopolites. On supposait donc que la principale motivation poussant à adopter cette pratique était le désir de mieux vivre et de bénéficier des avantages de la modernisation. On peut toutefois se demander, compte tenu d'un certain nombre d'études récentes, si ces premières conclusions peuvent être géné-



ralisées. Il semblerait, d'après ces études, que ce soit précisément le contraire qui soit vrai dans les pays en voie de développement et que, dans une population mise au courant des méthodes de régulation des naissances, l'une des motivations les plus puissantes en faveur de l'adoption de ces méthodes soit le dénuement économique dû notamment à la pression démographique. Khan et Choldin (1965) ont étudié les caractéristiques des non-contracepteurs et des contracepteurs ayant recours aux méthodes traditionnelles (préservatifs et comprimés moussants) dans un groupe de villages situés dans l'un des secteurs les plus isolés et les moins évolués du Pakistan-Oriental. Ils ont constaté que les éléments les plus pauvres et les moins instruits de la population étaient tout aussi prêts à adopter la planification de la famille que des éléments plus instruits et plus riches et qu'en fait les paysans sans terre s'y montraient même plus disposés que les gros propriétaires terriens. Prachuabmosh (1967) est arrivé à des conclusions analogues en Thaïlande : dans ce pays, c'est chez les éléments les moins instruits de la population, qui n'ont jamais lu un journal ou écouté la radio, que le désir de ne plus avoir d'enfants se manifeste le plus tôt. Dans les régions rurales du Pakistan-Occidental, 61 % des maris dont les épouses utilisent un dispositif intra-utérin sont analphabètes. Dans la République de Chine et dans la République de Corée, la proportion d'analphabètes ayant adopté cette même méthode est presque égale à celle des alphabètes. Pour en revenir aux conditions énoncées par Freedman pour la baisse de la fécondité — à propos desquelles nous nous livrons à cette analyse des études explicatives qui ont été faites dans ce domaine — il semblerait donc que les souffrances dues à une forte natalité, à la surpopulation et aux privations constituent en elles-mêmes un motif assez puissant pour entraîner une modification des attitudes permettant l'adoption de méthodes de régulation des naissances.

On fait actuellement, dans de nombreux pays en voie de développement, des études sur les contracepteurs et les non-contracepteurs ; nulle part, toutefois, ces études n'ont été menées de façon plus systématique que dans les républiques de Chine et de Corée où les administrateurs des programmes nationaux de planification de la famille se sont inspirés de leurs résultats.

Il faut signaler à cet égard une innovation méthodologique : l'adaptation d'un programme d'ordinateur mis au point par Morgan et Sonquist en 1963, aux données fournies par l'étude sur la planification de la famille effectuée par Bang, Lee et Yang en 1963 à Koyang (République de Corée), afin d'identifier des groupes de femmes présentant des taux d'acceptation particulièrement élevés et des taux particulièrement bas. Les résultats obtenus sont exposés par John Ross (1966) dans un diagramme en forme d'arbre : à chaque ramification, le groupe ayant le taux le plus élevé est porté, par convention, sur le rameau supérieur (voir la figure 3). La lecture de la branche supérieure ascendante donne donc des pourcentages d'adoption en progression constante. A la cinquième ramification on parvient à isoler un groupe présentant un taux d'adoption de 97 %.

Vingt-deux variables ont été mises à l'essai au moyen de ce programme spécial sur ordinateur en vue de déterminer leur valeur en tant que facteur

de prévision ; la plus importante de ces variables apparaît à la première ramification. On répartit les femmes interrogées selon l'intervalle écoulé depuis la naissance de leur dernier enfant ; 9 % seulement des femmes pour lesquelles cet intervalle dépasse trente mois acceptent la contraception contre 57 % de celles pour lesquelles cet intervalle est plus court. Le second facteur de différenciation, par ordre d'importance, est la réponse à la question posée lors d'une enquête sur « le désir d'avoir recours à la contraception ». Le troisième est la réponse à la question « Êtes-vous satisfaite du nombre de fils que vous avez » ; dans le groupe de femmes répondant par l'affirmative, le taux d'adoption passe à 78 %, cependant qu'il tombe à zéro pour le groupe de femmes ayant répondu négativement. Ainsi, au cours des ramifications successives du groupe ayant adopté la planification des naissances, les trois questions les plus importantes permettent d'isoler sur un rameau un groupe ayant un taux d'adoption nul et, à l'autre extrémité, un groupe où la proportion d'adoptions est presque de quatre cinquièmes. L'âge de la mère (plus ou moins de quarante ans) et le nombre d'enfants en vie (quatre ou plus) constituent deux facteurs supplémentaires de différenciation de grande valeur pour l'établissement de prévisions.

Cette méthode permet de déterminer rapidement le groupe de familles dans lequel les programmes de planification de la famille ont le plus de chances de susciter une réaction positive. En consultant les registres locaux de l'état civil et en y relevant les noms des couples de moins de quarante ans qui ont récemment eu un quatrième enfant et qui ont déjà au moins un fils, le spécialiste de la planification de la famille peut atteindre rapidement un groupe de familles ayant besoin d'une aide immédiate et vraisemblablement disposées à l'accepter.

Les recherches effectuées par Hill, Stycos et Back à Porto-Rico (1959) visaient à déterminer les caractéristiques propres au couple qui incitent celui-ci à se prononcer en faveur de la régulation des naissances. Ils sont parvenus à établir une différenciation au niveau de l'organisation familiale entre les couples qui n'utiliseraient jamais ces méthodes et les utilisateurs éventuels.

1. Sur le plan axiologique, Hill et ses collègues ont établi que la contraception avait le plus de chances d'être utilisée par : *a*) les couples qui planifient leur vie de façon générale ; *b*) les couples qui nourrissent les plus hautes aspirations pour leurs enfants ; *c*) les couples qui préfèrent les familles peu nombreuses ; *d*) les couples qui considèrent une famille nombreuse comme une source de problèmes très tôt après le mariage.

2. Sur le plan de l'organisation du couple, les chercheurs ont trouvé que la planification de la famille avait les plus grandes chances d'être adoptée par : *a*) les couples où les décisions sont prises à égalité par les deux époux ; *b*) les couples où les problèmes familiaux sont abondamment discutés entre mari et femme ; *c*) les couples où mari et femme se connaissent suffisamment bien pour pouvoir prédire avec exactitude leurs désirs mutuels.

3. Bref, toutes les valeurs qui militent en faveur d'un essai de limitation de la dimension de la famille et tout type d'organisation familiale qui



facilite la recherche de solutions aux problèmes mènent à l'adoption de méthodes anticonceptionnelles.

*Facteurs déterminant l'efficacité de la planification de la famille.* Il est beaucoup plus complexe de déterminer à quelles caractéristiques familiales correspond la réussite de la planification que d'expliquer de quoi dépend le nombre d'enfants souhaité et le recours éventuel à la contraception. L'efficacité de la planification de la famille peut se comparer à la réussite générale d'une famille en tant que telle. Whelpton, Kiser et leurs collègues (1950) ont été les premiers à examiner ce problème dans une étude bien connue consacrée aux facteurs sociaux et psychologiques influant sur la fécondité à Indianapolis. Ils ont découvert notamment qu'il y avait un rapport entre l'harmonie du couple et la réussite de la planification de la famille. Hill, Stycos et Back (1959) ont examiné de plus près les variables de l'organisation familiale et mis en lumière les caractéristiques qui font de la famille une organisation apte à réagir efficacement face à un problème. Ils ont mis leur hypothèse à l'épreuve en cherchant le rapport entre, d'une part, le degré de communication et l'accord entre époux, l'harmonie du couple et la structure de l'autorité au sein du couple et, d'autre part, la réussite de la régulation des naissances (exprimée en pourcentage de grossesses non souhaitées par mois d'exposition aux risques de conception pendant la pratique des méthodes anticonceptionnelles). Ils ont établi l'existence de relations très nettes entre l'efficacité de la contraception et ces indices de l'efficacité de l'organisation familiale. Par la suite, Misra (1967) a répété cette expérience de Porto-Rico sur une population de couples noirs à faible revenu habitant un quartier de Chicago où la natalité est très forte. Il a ainsi pu confirmer l'exactitude de plusieurs hypothèses, mais il estime que les facteurs considérés jouent vraisemblablement avec plus de force lorsque la famille compte déjà plus de quatre enfants. Andrée Michel (1967), après avoir étudié un échantillon aléatoire de couples parisiens et bordelais, a confirmé que les principales conclusions obtenues quant à l'organisation du couple à Porto-Rico étaient valables pour la France et affirmé en outre que les facteurs de communication et d'accord entre époux qui se prêtent à une action éducative sont beaucoup plus étroitement liés à la réussite de la régulation des naissances que des facteurs socio-économiques non modifiables comme la situation professionnelle du mari, le niveau d'instruction et le revenu familial. Les nombreux facteurs sur lesquels ont porté l'étude portoricaine et ses répliques en France et à Chicago sont récapitulés dans la figure 4.

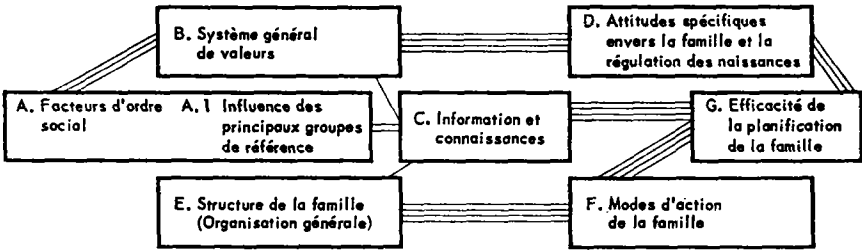
## Études expérimentales d'évaluation

Les études expérimentales d'évaluation n'ont pas le même objet que les études descriptives et les études explicatives ; elles visent à mesurer l'effet des campagnes d'éducation et d'information sur les motivations et attitudes, le niveau d'information et le comportement procréateur des familles. Sous

leur forme la plus simple, les enquêtes du type CAP se font généralement avant le lancement d'un programme de planification de la famille, pour montrer quelle est la situation de départ ; on les répète ensuite pour mesurer les modifications qui ont pu se produire dans l'intervalle. Pour les campagnes lancées dans les républiques de Corée et de Chine, on a tiré grand profit de l'enquête permanente en tant qu'instrument d'évaluation complétant les données enregistrées quotidiennement et les statistiques de l'état civil. En employant des méthodes pédagogiques et cliniques différentes selon les zones géographiques, il est possible de savoir quel est l'effet relatif de l'envoi de brochures par la poste, de visites à domicile ou de réunions de groupe sur les attitudes à l'égard de la régulation des naissances et sur l'adoption des méthodes de contraception. Il est également possible de rechercher, d'après le niveau d'instruction, le sexe, la parité, la durée du mariage et l'importance des revenus, quels sont les secteurs de la population qui sont les plus réceptifs aux campagnes de persuasion.

La phase de vérification expérimentale des hypothèses ayant servi de base aux projets à long terme entrepris à Porto-Rico (Hill *et al.*, 1959) et à la Jamaïque (Stycos et Back, 1964) a nécessité l'élaboration du plan d'opérations le plus complexe qui ait été mis au point à ce jour par les spécialistes des recherches sur la planification de la famille. A Porto-Rico, on a constitué, pour chaque groupe traité, un groupe témoin ne recevant aucun traitement. On a appliqué deux méthodes de traitement, séparément ou en combinaison : action sur le système de valeurs et information, enseignement visant à améliorer la communication entre conjoints. On a évalué, avant l'expérience, puis trois mois après l'achèvement des programmes, les attitudes à l'égard des familles peu nombreuses et de la planification de la famille, ainsi que le degré d'adoption des méthodes contraceptives et la régularité de leur emploi chez les groupes traités et les groupes témoins. Un an plus tard, on a effectué une troisième enquête pour connaître le nombre de grossesses non désirées dans les différents groupes (témoins et traités). Faute de place, il est impossible d'indiquer ici le détail des résultats de cette entreprise, mais on peut dire que, d'une manière générale, elle a confirmé les hypothèses qui se dégageaient de l'enquête par interrogatoires menée auparavant dans toute l'île, à savoir qu'une modification du système de valeurs et de l'information entraînerait l'adoption des méthodes de régulation des naissances et qu'un changement de l'organisation familiale, notamment l'amélioration de la communication entre conjoints, augmenterait l'efficacité de l'emploi de ces méthodes. Certaines découvertes surprenantes ont été faites en ce qui concerne les moyens de présentation utilisés. On ne s'attendait pas, en effet, à constater que la distribution d'une série de brochures peu coûteuses contribuait plus encore que les réunions de groupes à hâter l'adoption d'une méthode de planification de la famille. Les réunions de groupes ont surtout révélé leur utilité lorsqu'il s'agissait de convaincre les intéressés de la nécessité d'appliquer régulièrement la méthode, cette condition étant indispensable au succès de la limitation des naissances.

Fig. 4. Schéma indiquant les interrelations supposées entre certaines variables de la fécondité



**A. Facteurs d'ordre social**

- Résidence
- Profession
- Éducation
- Religion
- Situation économique
- Union conjugale
- Age au mariage

**A. 1. Influence des principaux groupes de référence**

- Voisins
- Compagnons de travail
- Compagnons d'étude
- Membres de la même paroisse
- Compagnons d'infortune
- Couples mariés
- Cohorte des couples

**B. Système général des valeurs**

- Fatalisme-dynamisme
- Traditionalisme-modernisme
- Aspirations pour soi et pour ses enfants
- Tendance générale à la planification

**C. Information et connaissances**

- Étendue des connaissances sur les méthodes anticonceptionnelles
- Moment de l'acquisition de ces connaissances

**D. Attitudes spécifiques envers la famille et la régulation des naissances**

- Importance des enfants
- Dimension de la famille (aujourd'hui et autrefois)
- Indice récapitulatif des préférences en ce qui concerne la dimension de la famille
- Intérêt à espacer les naissances
- Attitudes envers les méthodes anticonceptionnelles
- Importance du problème posé par le nombre d'enfants

**E. Structure de la famille (Organisation générale de la famille)**

- Famille étendue, famille restreinte
- Structure de l'autorité
- Répartition des rôles
- Structure affective
- Organisation familiale
- Degré de mobilité de l'épouse
- Degré de domination de l'époux
- Interdictions imposées par l'époux

**F. Modes d'action de la famille**

- Échanges de vues entre les époux sur les problèmes d'ordre général
- Échanges de vues en ce qui concerne la dimension idéale de la famille et la régulation des naissances
- Empathie conjugale
- Effet inhibiteur des sentiments de modestie et de respect
- Accord des époux
- Bonheur conjugal
- Satisfaction sexuelle
- Mesure dans laquelle la famille est prête à pratiquer la régulation des naissances

**G. Efficacité de la planification de la famille**

- Emploi éventuel de méthodes anticonceptionnelles
- Durée et régularité de cet emploi
- Degré de succès (pourcentage de grossesses non souhaitées par mois d'exposition aux risques de conception)

Voici comment le professeur Donald Bogue, de l'Université de Chicago, qui s'est activement occupé d'élaborer des méthodes permettant d'évaluer l'effet des campagnes d'information et de persuasion sur l'adoption de la planification de la famille, a résumé, en 1966, les résultats de programmes qui ont été exécutés par la suite dans plusieurs pays :

« Au début, quand on essayait de développer la planification de la famille, on supposait généralement que le sexe était une question tabou et que tous les renseignements relevant de ce domaine, notamment ceux qui concernaient les procédés anticonceptionnels, ne se répandraient pas immédiatement grâce à de simples conversations entre amis, parents et voisins... Les travaux de recherche et l'expérience acquise dans l'exécution de divers programmes ont montré que ces deux hypothèses étaient fausses... On s'est aperçu que les grandes campagnes d'information déclenchaient des discussions entre particuliers sur les problèmes de la contraception, dans des proportions absolument phénoménales. A Taïwan, c'est uniquement par ce moyen de diffusion que les habitants des campagnes ont appris qu'un programme de régulation des naissances était exécuté à T'ai-tchong et de très nombreuses femmes se sont présentées aux centres uniquement parce qu'elles avaient entendu parler de leur existence. Dans les quartiers pauvres de Chicago, on a constaté qu'après la distribution de brochures sur la planification de la famille, 91 % des habitants qui en avaient reçu une avaient parlé de ces problèmes dans le mois qui avait suivi avec des personnes autres que leur conjoint. Le nombre moyen de personnes avec qui ils s'étaient entretenus était de quatre... A Taïwan, comme on peut s'en remettre à la diffusion officielle des nouvelles pour faire connaître le dispositif intra-utérin et trouver des femmes qui en acceptent l'insertion, il n'est plus nécessaire, pour trouver des candidates, de recourir à de fréquentes entrevues individuelles. Il est maintenant possible d'espacer quelque peu ces dernières.

» On a découvert qu'en se bornant à donner des renseignements exacts sur la planification de la famille aux membres intéressés d'une communauté où l'on espère entreprendre un programme d'action, il est possible de susciter un grand nombre d'animateurs qui formeront l'opinion et deviendront des instructeurs locaux en la matière. A Comilla (Pakistan-Oriental), on a instruit certaines femmes du village et on les a chargées d'apprendre à leur tour aux autres femmes à utiliser les comprimés moussants et d'en assurer la distribution ; cette expérience a été couronnée de succès. Une entreprise analogue a donné des résultats similaires dans les régions rurales de l'Alabama. En Inde, on a obtenu un succès notable simplement en envoyant directement aux intéressées une brochure sur les méthodes de régulation des naissances.

» En résumé, il est possible d'amener à la planification de la famille des personnes peu éduquées soit en ayant recours à des instructeurs locaux spécialement formés à cette fin, soit en passant par des services officiels qui jouissent d'une autorité certaine. Pour agir au plus vite, il semble souhaitable d'employer les deux méthodes de manière simultanée et coordonnée. »

## Quelques orientations nouvelles de la recherche sur la planification de la famille

La recherche orientée a ceci de caractéristique que chaque succès obtenu entraîne de nouvelles études. C'est le cas en particulier dans le domaine nouveau de la recherche sur la planification de la famille. La place nous manquant ici pour donner des détails sur toutes les orientations nouvelles qui se dessinent, nous ne signalerons que les principales.

Au niveau de la société, toute une série de recherches d'un type entièrement nouveau découlent de l'apparition d'une nouvelle variable dépendante, à savoir l'efficacité avec laquelle les pays mobilisent leurs ressources pour exécuter de vastes campagnes de planification de la famille. On entreprend actuellement de comparer l'efficacité relative des différents moyens utilisés pour l'élaboration de programmes valables. Par exemple, des spécialistes de l'étude des marchés comparent, en ce qui concerne la distribution des produits contraceptifs et l'établissement de centres de consultation, les systèmes qui reposent essentiellement sur l'initiative privée avec ceux qui sont fondés sur l'action exclusive des services publics et aussi avec ceux qui ont un caractère pluraliste. Dans un autre ordre d'idées, on applique, pour étudier dans plusieurs pays l'adoption des services et techniques de planification de la famille, les méthodes mises au point pour décrire et expliquer la diffusion des innovations. Les résultats de ces études servent ensuite à déterminer comment utiliser les moyens de grande information pour inciter de larges couches de la population à adopter les nouveaux procédés contraceptifs (par voie buccale ou par dispositif intra-utérin).

De nombreux spécialistes de disciplines autres que la planification de la famille ont été invités à participer aux nouvelles études qui se révèlent nécessaires depuis que l'on met davantage l'accent sur l'efficacité des stratégies nationales visant à réduire l'accroissement démographique : c'est ainsi que l'on fait appel aux spécialistes des sciences politiques et de l'administration publique, aux économistes spécialisés dans la commercialisation et la consommation, et aux spécialistes de l'anthropologie culturelle ou de l'information.

Au niveau microcosmique, on peut apercevoir toute une autre série d'orientations nouvelles. L'une est l'étude des familles « difficiles à convaincre », qui ne répondent pas aux appels lancés dans les campagnes de régulation des naissances. Une autre consiste à étudier les « abandons », c'est-à-dire les cas où les intéressés adoptent une méthode mais cessent rapidement de l'utiliser.

L'étude des familles « difficiles à convaincre » constitue une forme de recherche opérationnelle puisqu'il s'agit non seulement de décrire les caractéristiques particulières des couples qui ne participent pas à la campagne, mais aussi de découvrir les éléments mêmes de cette campagne qui la rendent inacceptable à leurs yeux. On observe les rapports entre ces familles et les agents de la planification de la famille pendant des périodes et à des



stades donnés. Ensuite, les administrateurs de la planification de la famille utilisent les renseignements obtenus pour modifier les services offerts et voir si les indifférents se laissent peu à peu convaincre.

L'étude des « abandons » est importante quel que soit le programme, mais elle est particulièrement nécessaire si l'on veut abaisser le nombre des cas où les patientes, craintives et incertaines, demandent ensuite qu'on leur ôte le dispositif intra-utérin qu'elles ont d'abord accepté. Dans quelques pays, les femmes qui renoncent à ce dispositif sont suffisamment nombreuses pour que l'on s'interroge sur la préférence accordée par le corps médical à cette méthode. D'après les études comparatives sur l'utilisation prolongée du dispositif intra-utérin, des contraceptifs par voie buccale et des méthodes conventionnelles, il semble qu'il faille, dans tous les cas, procéder pendant longtemps à des campagnes de rappel. Il semble également que l'on puisse se tourner utilement vers les psychologues spécialistes de la théorie de l'acquisition des connaissances puisque leurs méthodes et leurs principes sont applicables à l'étude des causes de déception des nouveaux utilisateurs.

Une troisième catégorie de recherche à l'échelon de la famille commence à se dessiner, celle de l'étude du facteur temps. Quand on a essayé de déterminer les rapports entre les caractéristiques des familles et leur succès dans l'application des pratiques anticonceptionnelles, on s'est aperçu à maintes reprises que le facteur temps jouait un rôle. Il semble que l'adoption des méthodes de planification familiale et leur utilisation efficace soient en rapport étroit avec le moment où les intéressés sont mis au courant des méthodes anticonceptionnelles, avec celui où se cristallisent leurs idées sur la dimension idéale de la famille, avec l'âge au mariage et avec le moment de la naissance du premier enfant. D'autre part, l'intervalle entre le mariage et la naissance du premier enfant dépend de l'âge au mariage, qui semble lui-même avoir un lien avec l'espacement ultérieur des naissances, le moment de la naissance du dernier enfant et la dimension finale de la famille. Enfin, il y a également un lien entre l'âge au mariage et le moment de la naissance du premier enfant d'une part, et, d'autre part, la réussite professionnelle, l'acquisition de richesses et le niveau des revenus.

De nouvelles recherches fondées sur l'étude des cohortes de personnes mariées la même année visent à déterminer à la fois les causes des différences d'âge au mariage et les répercussions que peut avoir, durant toute la vie, le moment où ont lieu le mariage et les naissances des enfants. A partir de certaines hypothèses, il est maintenant possible de simuler sur des ordinateurs la progression des cohortes conjugales d'une population pendant la durée d'une vie humaine, ce qui montre les effets que peut avoir sur la constitution de la famille une variation dans la chronologie des divers événements intéressant l'état civil. Quelques chercheurs se proposent de comparer les conséquences qu'aurait un retardement de l'âge au mariage dans les pays où ce sont les parents qui sont chargés d'arranger les mariages, avec les conséquences qu'aurait une telle mesure dans les pays où les couples fixent eux-mêmes la date de leur mariage.

La quatrième et dernière catégorie de recherches nouvelles qu'il convient

de signaler est l'étude des conséquences sociales et psychologiques de l'emploi des différentes méthodes de planification de la famille. Alors que l'on s'intéressait surtout auparavant à rendre compte de l'adoption de ces méthodes et du succès de leur application, on s'attache maintenant à l'étude des conséquences de cette adoption pour les utilisateurs ; ce déplacement d'accent amène les chercheurs à se poser un certain nombre de questions difficiles :

1. Quelle conséquence peut avoir, sur le plan moral, la possibilité pour les personnes non mariées de recourir aux pratiques anticonceptionnelles ?
2. Quelles conséquences a, sur les rapports conjugaux, le fait de séparer le plaisir sexuel de la fonction de reproduction ?
3. Sur le plan de la satisfaction sexuelle, de l'entente conjugale et de l'adaptation de l'individu, quelles sont les conséquences de l'adoption de la planification de la famille, en général, et de certaines méthodes anticonceptionnelles, en particulier ?

Dans leur hâte de résoudre le problème démographique mondial, ceux qui préconisent la planification de la famille ont pris parti sans beaucoup se documenter. Peut-être éprouveront-ils quelque surprise quand les résultats des études des conséquences sociales et psychologiques seront connus. Les conséquences psychologiques de nombreux avortements provoqués dans les sociétés où cette pratique a été autorisée par la loi sont-elles aussi traumatisantes qu'on l'a supposé ? Les époux s'entendent-ils mieux et ont-ils davantage de satisfaction sexuelle s'ils utilisent les contraceptifs par voie buccale qu'à la suite de la stérilisation chirurgicale de l'un des conjoints ? Du point de vue de l'intégration de la famille et de la valeur attachée aux enfants, quelle différence constate-t-on entre les personnes qui utilisent cette méthode et celles qui n'en ont employé aucune ou qui ont eu recours aux procédés contraceptifs traditionnels ? Déjà quelques études ont été publiées en la matière. Il faudrait toutefois, pour pouvoir répondre avec précision à ces questions, utiliser les méthodes propres à la recherche expérimentale, ce qui a rarement été le cas pour ces études. A mon avis, le nombre des recherches sur ce point ira croissant au cours des dix années à venir.

## Résumé

Quelle est la portée de cet examen des recherches orientées sur la fécondité humaine ? J'ai commencé par préciser les diverses méthodes employées dans les différentes disciplines concourant à ce que l'on appelle aujourd'hui la recherche sur la planification de la famille. J'ai émis l'idée qu'actuellement ce type de recherche relève en quelque sorte davantage des spécialistes de la sociologie de la famille et de la psychologie sociale que des démographes et des économistes, bien que ces derniers aient grandement contribué à sensibiliser les organismes nationaux et internationaux, en leur montrant combien il importe de s'attaquer d'urgence aux problèmes sociaux liés à la rapidité de l'accroissement démographique. L'unité qui se prête le mieux à

l'étude est devenue le couple dans sa période de procréation plutôt que les vastes agrégats nationaux utilisés par le démographe et l'économiste. C'est à l'intérieur de la famille que sont prises les décisions de procréation ou de non-procréation d'où découle le problème démographique. Le nouveau domaine à explorer tend à se circonscrire aux rapports entre le couple et son environnement social immédiat, mais ce sont les interactions entre conjoints qui en constituent le centre. En examinant ensuite la nature du domaine d'étude et les méthodes employées, j'ai fait une distinction entre trois genres de recherches sur la planification familiale : les enquêtes descriptives du type CAP, les études explicatives et les recherches expérimentales d'évaluation.

Les résultats des enquêtes descriptives que j'ai cités sont encourageants pour les partisans de l'action sociale car ils montrent que partout dans le monde on préfère avoir relativement peu d'enfants, que l'adoption de méthodes de planification de la famille est largement approuvée et que l'on voudrait mieux connaître ces méthodes. Ces mêmes études montrent néanmoins que les familles des pays en voie de développement ont très peu de renseignements sur les procédés modernes de contraception, et encore moins d'expérience pratique en la matière.

En exposant les résultats des recherches explicatives, j'ai précisé qu'il fallait faire une distinction entre les conditions nécessaires au niveau macrocosmique pour précipiter l'action sociale, c'est-à-dire l'adoption de politiques et de programmes nationaux visant notamment à modifier les institutions clés et la mentalité de « ceux qui voient les problèmes », c'est-à-dire de l'élite du pays, d'une part, et la modification du système de valeurs et de décisions des couples en âge de procréer, d'autre part. A ce dernier niveau, c'est-à-dire au niveau de la famille, les auteurs d'études explicatives ont noté que la régulation effective de la fécondité exige à la fois un système de valeurs favorable à la planification, la connaissance et l'acceptation des méthodes anticonceptionnelles suffisamment tôt dans la vie conjugale pour qu'elles soient utiles et un type d'union conjugale fondé sur la franchise des échanges entre conjoints et sur un partage bien défini de l'autorité et des responsabilités pour faciliter la prise des décisions dans les domaines de la sexualité et de la procréation.

Les recherches expérimentales entreprises, tant dans le cadre d'études pilotes que dans celui de vastes programmes de planification de la famille, tendent à confirmer que l'éducation et l'information des masses peuvent accélérer l'adoption de nouvelles méthodes de régulation des naissances par les secteurs de la population qui ont déjà des raisons de pratiquer la contraception et, en particulier, par les couples qui ont une parité élevée ou qui ont recours à l'avortement. Cependant, ces programmes n'ont encore donné que des résultats modestes, car les couples de faible parité hésitent à utiliser régulièrement les procédés anticonceptionnels assez tôt dans leur mariage pour éviter d'avoir plus d'enfants qu'ils n'en veulent.

En conclusion, j'ai précisé les orientations nouvelles qui commencent à se dessiner, du fait que la nature du problème démographique a changé

depuis que les recherches sur la planification de la famille ont commencé, et du fait que ces premières recherches ont permis de mieux voir le problème. Désormais, au niveau macrocosmique, l'étude des conditions qui incitent les pays à reconnaître l'importance du problème de l'accroissement démographique et à prendre des mesures pour le résoudre cède peu à peu la place à celle des multiples aspects de l'efficacité relative des diverses stratégies adoptées pour lutter contre cet accroissement.

Au niveau de la famille, quatre nouveaux domaines de recherche apparaissent : a) la recherche opérationnelle sur les non-contracepteurs, les résultats obtenus servant à modifier les programmes de persuasion et les services offerts, de manière à convaincre les « récalcitrants » ; b) la recherche opérationnelle sur les « abandons » pour découvrir dans quel contexte ils se produisent ; c) l'étude du facteur temps (c'est-à-dire de l'âge au mariage, du moment où les intéressés sont mis au courant de la régulation des naissances, et du moment de la cristallisation des idées sur la dimension idéale de la famille) et de ses conséquences pour le succès de la planification de la famille ; d) l'étude des conséquences sociales et psychologiques de la planification de la famille.

[Traduit de l'anglais]

#### LISTE DES OUVRAGES CITÉS

- ARMIGO, R.; MONREA, T. 1965. « The problem of induced abortion in Chile ». *Proceedings of the 1965 Milbank Memorial Fund Conference, The Milbank Memorial Fund Quarterly*, vol. XLIII, n° 4, p. 263-280.
- BACK, K. W.; WINSBOROUGH, H. H. 1967. « Population policy : Opinions and actions of governments ». *Proceedings of the American Association of Public Opinion Research*.
- BANG, Sook; MAN Gap Lee et Jae Mo Yang. 1963. « A survey of fertility and attitudes toward family planning in rural Korea ». *Tonsei Medical Journal*, n° 4, p. 77-102.
- BERELSON, Bernard B. 1966. « KAP studies on fertility ». *Family planning and population programs*, University of Chicago Press, p. 655-669.
- BLOOD, Robert O.; WOLFE, Donald. 1960. *Husbands and wives*. Glencoe (Ill.), Free Press.
- BOGUE, Donald J. 1966. « Family planning research : An outline of the field ». *Family planning and population programs*, publié sous la direction de Bernard Berelson et al. Chicago, University of Chicago Press.
- . 1966. « Recent developments in family planning ». *Proceedings of the Pacific Science Congress*, Tokyo.
- CARISSE, Colette. 1964. *Planification des naissances en milieu canadien-français*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- COALE, A. M.; HOOVER, E. M. 1958. *Population growth and economic development in low income countries*. Princeton University Press.
- DAVIS, Judith B. 1965. « Demographic science and the redirection of population policy ». *Public health and population policy*, p. 41-70, publié sous la direction de M. Sheps et J. Ridley. University of Pittsburgh Press.
- DOBBELAERE, Karel. 1967. « Ideal number of children in marriage in Belgium and the USA ». *Journal of marriage and the family*, vol. 29, mai, p. 360-367.
- FREEDMAN, Ronald. 1965. « The transition from high to low fertility : A challenge to demographers ». *Population index*, vol. 31, n° 4.
- . 1963. « Norms for family size in underdeveloped areas ». *Proceedings of the Royal Society B.*, vol. 159, p. 220-245.

- FREEDMAN, Ronald. 1961-1962. « The sociology of human fertility ». *Current sociology*, X-XI, n° 2.
- GIRARD, Alain; ZUCKER, Elisabeth. 1967. « Une enquête auprès du public sur la structure familiale et la prévention des naissances ». *Population*, vol. 22, n° 3, p. 401-454.
- GOLDBERG, David. 1960. « Some recent developments in American fertility research ». *Demographic and economic change in developed countries*. Princeton University Press.
- GOMEZ-FERRAROTTI, Nydia; GARCIA VARELA, Carmen. 1964. « Investigaciones sobre incidencia del aborto criminal ». Manuscrit inédit.
- HAUSER, Phillip. 1967. Compte rendu d'articles publiés par Berelson *et al.* sous le titre *Family planning and population programs*. *Demography*.
- HILL, Reuben; STYCOS, J. M.; BACK, K. W. 1959. *The family and population control*. University of North Carolina Press.
- HUTCHINSON, B. H. 1964. « Induced abortion in Brazilian married women ». *America latina*, vol. 7, n° 4.
- JULEMONT, Gh.; MORZA, J. 1964. « Le nombre d'enfants désirés : Un essai », *Population et famille*, vol. 4, décembre, p. 19-30.
- KHAN, A. M.; CHALDIN, Harvey. 1965. « New family planners in rural East Pakistan ». *Demography*, vol. 2, p. 1-8.
- KIM, Taek II (directeur de la publication). 1966. *The findings of the National Survey on Family Planning, 1966*, p. 182-192. Séoul, Ministère de la santé publique et des affaires sociales.
- KLINGER, Andreas. 1966. « Abortion programs ». *Family planning and population programs*, publié sous la direction de Berelson *et al.* University of Chicago Press.
- MAULDIN, Parker. 1965. « Applications of survey techniques to fertility studies ». *Public health and population change*, p. 93-119, publié sous la direction de M. C. Sheps et Jeanne C. Ridley. University of Pittsburgh Press.
- MICHEL, Andrée. 1967. « Interaction and family planning in French urban families ». *Demography*.
- MISRA, B. D. 1967. « Correlates of males' attitudes toward family planning ». *Sociological contributions to family planning research*, p. 161-272, publié sous la direction de Donald Bogue. Chicago, Community and Family Study Center.
- MORGAN, James N.; SONQUIST, John A. « Some results from a non-symmetrical branching process that looks for interaction effects ». *1963 Proceedings of the Social Statistics Section of the American Statistical Association*, 11, p. 40-53.
- MURAMATSU, Minoru (directeur de la publication). 1967. *Japan's experience in family planning : Past and present*, p. 67-79. Tokyo, Fédération japonaise pour la planification de la famille, S. A.
- PERRUCCI, Carolyn C. 1967. « Social origins, mobility patterns and fertility ». *Working paper*, n° 6. Institute for the Study of Social Change, Purdue University.
- PRACHUABMOSH, Visid. 1967. « Factors affecting desire or lack of desire for additional progeny in Thailand ». *Sociological contributions to family planning research*, p. 364-409, publié sous la direction de Donald J. Bogue. Chicago, Community and Family Study Center.
- RADEL, David. 1967. « The perception of population problems and acceptable solutions : A study of incipient elites from Asia and the Middle East ». University of Minnesota, M. A. Thesis (thèse de M. A.).
- ROSS, John. 1966. « Predicting the adoption of family planning ». *Studies in family planning*, n° 9, p. 8-12.
- STYCOS, J. M. 1965. « Opinions of Latin American intellectuals on population problems and birth control ». *The Annals*, vol. 360, p. 11-23.
- . 1965. « Social class and preferred family size in Peru ». *American journal of sociology*, vol. LXX, n° 6.
- . 1965. « The potential role of Turkish village opinion leaders in a program of family planning ». *Public opinion quarterly*, 29, p. 120-130.

- . 1955. *The family and fertility in Puerto Rico*. New York, Columbia University Press.
- ; BACK K. W. 1964. *The control of human fertility in Jamaica*. Cornell University Press.
- WESTOFF, Charles *et al.* 1961. *Family growth in metropolitan America*. Princeton University Press.
- WHELPTON, P. K.; KISER, Clyde. 1950. *Social and psychological factors affecting fertility*, vol. 2. New York, Milbank Memorial Fund.

## ANNEXE

## CENTRES DE RECHERCHES SUR LA PLANIFICATION DE LA FAMILLE

Pays	Nom et lieu	Directeur ou personne compétente
Algérie	Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale, Alger	Larbi Debzi
Australie	Department of Demography, Australian National University, Canberra	John C. Caldwell
Belgique	Centre d'étude de la population et la famille, ministère de la santé publique et de la famille, Bruxelles	Co-directeurs : Pierre de Bie et Jean Morsa
Brésil	Centre de recherches et de formation en matière de démographie, Université de São Paulo Fondation d'études politiques et sociologiques, São Paulo	Elsa Berquo
Canada	Institut de démographie, Université de Montréal Department of Sociology, University of Western Ontario, London (Ontario)	Jacques Henripin John Kantner
Chili	Centro Latino Americano de Demografia, Santiago Institut d'épidémiologie, École de santé publique, Université du Chili Centro Latin-Americano de Población y Familia, Santiago	Carmen Miró Tegualda Monreal Roger Veekemans
République de Chine	Taiwan Population Studies Center, Maternal and Child Health Institute, Taiwan Provincial Health Department	Dr T. C. Hsu
Colombie	Division des études démographiques, Association nationale des écoles de médecine, Bogotá Instituto Colombiano de Desarrollo Social, Bogotá	Hernan Mendoza Hoyos Gustavo Perez
République de Corée	Center for Population Studies, Seoul National University	Hae Young Lee

<i>Pays</i>	<i>Nom et lieu</i>	<i>Directeur ou personne compétente</i>
République de Corée ( <i>suite</i> )	Department of Preventive Medicine, Yonsei University, Séoul	Jae Mo Yang
	The Institute of Population Problems, Séoul	Si Min Pyun, prés.
	The School of Public Health, Seoul National University	Hyock Kwon
Costa Rica	Association démographique costaricienne, San José	Alberto Gonzalez
	American International Association for Economic and Social Development, San José	H. Schuyler Bradt, Jr.
	The Interamerican Program on Community Information, San José	
El Salvador	Association démographique salvadorienne, San Salvador	Mario Raúl Calderon
Espagne	Faculté des sciences politiques et économiques, Université de Barcelone	Salustiano del Campo
États-Unis d'Amérique	<i>Californie</i>	Kingsley Davis
	International Population and Urban Research, Institute of International Studies, University of California, Berkeley	
	School of Public Health, University of California, Berkeley	William Griffiths
	<i>Caroline du Nord</i>	
	Carolina Population Center, University of North Carolina, Chapel Hill	Moye Freymann
	Population Studies Program, Duke University, Durham	H. H. Winsborough
	<i>Illinois</i>	
	Community and Family Study Center, University of Chicago	Donald J. Bogue
	Population Research and Training Center, University of Chicago	Philip Hauser
	<i>Indiana</i>	
Social Science Training and Research Laboratory, University of Notre Dame	William T. Liu	
<i>Louisiane</i>		
Population and Family Studies Unit, Tulane University School of Medicine, New Orleans	Joseph Beasley	
<i>Maryland</i>		
Division of Population Dynamics, School of Hygiene and Public	Paul A. Harper	

<i>Pays</i>	<i>Nom et lieu</i>	<i>Directeur ou personne compétente</i>
États-Unis d'Amérique ( <i>suite</i> )	Health, Johns Hopkins University, Baltimore	
	<i>Massachusetts</i> Center for Population Studies, School of Public Health, Harvard University, Cambridge	Roger Revelle
	<i>Michigan</i> Center for Population Planning, The University of Michigan, Ann Arbor	Leslie Corsa
	The Population Studies Center, The University of Michigan, Ann Arbor	Ronald Freedman
	<i>Minnesota</i> Minnesota Family Study Center, University of Minnesota, Minneapolis	Reuben Hill
	<i>New Jersey</i> Office of Population Research, Princeton University	Ansley J. Coale
	<i>New York</i> Demographic Division, The Population Council, 245 Park Avenue, New York 10022	Parker Mauldin
	Division for Program Development and Evaluation, International Institute for the Study of Human Reproduction, Columbia University, New York	Samuel Wishik
	International Population Program, Cornell University, Ithaca	J. Mayone Stycos
	Research Division, Planned Parenthood - World Population, 515 Madison Avenue, New York 10022	Charles R. Dean
	<i>Pennsylvania</i> Department of Economics, University of Pittsburgh	Mark Perlman
	School of Public Health, University of Pittsburgh	John C. Cutler
	Population Studies Center University of Pennsylvania, Philadelphia	Vincent Whitney
	<i>Texas</i> Population Research Center, The University of Texas, Austin	Harley Browning
	<i>Washington D. C.</i> Demographic Studies, Center for Population Research, Georgetown University	Thomas K. Burch



<i>Pays</i>	<i>Nom et lieu</i>	<i>Directeur ou personne compétente</i>
États-Unis d'Amérique ( <i>suite</i> )	Wisconsin Center for Demography and Ecology, University of Wisconsin, Madison	Norman Ryder
Finlande	Institut de recherches démographiques, Helsinki	P. Piepponen
France	Institut national d'études démographiques, Paris	Jean Bourgeois-Pichat
Grèce	Office de recherches démographiques et de formation, Université d'Athènes	V. G. Valaoras
Guatemala	Centre de recherches démographiques, Université de San Carlos, Guatemala	Jorge Arias
Hong-kong	Centre de recherches et d'études sociales, Université chinoise de Hong-Kong	Dr Robert D. Mitchell
Hongrie	Groupe de recherches et d'études démographiques, Bureau central de statistiques de Hongrie, Budapest	Gyorgy Acsadi
Inde	Demographic Training and Research Centre, Chembur (Bombay)	S. Agarwala
	Central Family Planning Institute, New Delhi	B. L. Raina
	Family Planning Communication Research Program, Department of Statistics, University of Kerala Trivandrum	A. George
	Family Planning Research Unit, Indian Statistical Institute, Calcutta	P. Mahalanobis
	The Gokhale Institute of Politics and Economics, Poona	Kamudini Dandekar
	Institute of Economic Growth, University of Delhi	P. N. Dhar
	Institute of Rural Health and Family Planning, Gandhigram (Madras)	K. V. Raganathan
	Family Planning Training and Research Center, Bombay	Sasa Israel
	All India Institute of Hygiene and Public Health, Calcutta	Mukhta Sen
	Planning Research and Action Institute Lucknow	B. S. Sehgal
Iran	Département des études démographiques, Institut d'études et de	Jamchid Behnam

<i>Pays</i>	<i>Nom et lieu</i>	<i>Directeur ou personne compétente</i>
Iran ( <i>suite</i> )	recherches sociales, Université de Téhéran	
	École de santé publique, Université de Téhéran	Chamaseddin Mofidi
Jamaïque	Census Research Program, University of the West Indies, Kingston	George Roberts
Japon	Conseil de la recherche sur les problèmes démographiques, Mainichi Papers, Tokyo	
	Institut d'études démographiques, Ministère des affaires sociales, Tokyo	Minoru Tachi
Mexique	Instituto Mexicano de Estudios Sociales, México (D. F.)	Luis Leñero Otero
	Centre d'études économiques et démographiques, Colegio de México (D. F.)	Raoul Benitez Zentano
Nigeria	Centre for Population Studies, University of Ibadan, Ibadan	Chukuka Okonjo
Pakistan	East Pakistan Evaluation and Research Centre Dacca (East Pakistan)	Begum Akhtar Iqbal
	National Research Institute of Family Planning, Karachi	Butal Turabi
	Pakistan Academy for Rural Development, Comilla	Aktar Hameed Khan
	Social Sciences Research Centre, University of Punjab, Lahore	Muhammad Khalid, Hayat Khan
Pays-Bas	Institut de sociologie, Université d'État d'Utrecht, Utrecht	S. J. Groenman
Pérou	Centre de la population et du développement, Lima	José Donayre
Philippines	The Population Institute, University of the Philippines, Manille	Mercedes Concepción
Porto-Rico	Centre de recherches sur les sciences sociales, Université de Porto-Rico	Nieves Falcon
République arabe unie	Social Research Center, Université américaine du Caire	Laila El Hamamsy
	Institut de santé publique, Faculté de médecine, Université du Caire	Rasheed Barakat
Royaume-Uni	Population Investigation Committee, London School of Economics, Université de Londres	David V. Glass
Suède	Institut de démographie, Université de Göteborg	Hannes Hyrenius

<i>Pays</i>	<i>Nom et lieu</i>	<i>Directeur ou personne compétente</i>
Suisse	Centre universitaire de recherches sur la reproduction humaine, Université de Genève	Jacques Meylan
Tchécoslovaquie	Commission d'État pour la population, Bureau national de statistique, Prague	V. Srb
Thaïlande	National Research Council of Thailand, Bangkok	J. Y. Peng, conseiller médical
	Demographic Research and Training Center, Chulalongkhorn University, Bangkok	Visid Prachuabmosch
	Center for Population and Social Research, University of Medical Sciences, Bangkok	Charas Yamarat
Turquie	Institut Hace Tepe d'études démographiques, Ankara	Dr Nusret H. Fisek
URSS	Division de la famille et de démographie, Institut de philosophie, Académie des sciences, Moscou	G. S. Slesarev
Yougoslavie	Centre de recherches démographiques, Institut des sciences sociales, Belgrade	Dušan Breznik

---

*Reuben Hill est professeur de sociologie à l'Université du Minnesota et directeur du Minnesota Family Study Center. Il a exercé les fonctions de consultant pour le Population Programme de la Fondation Ford en Afrique du Nord et en Amérique centrale. Rédacteur en chef de Marriage and the family et membre du comité de direction des périodiques américains American journal of sociology, Family process et Transaction, Reuben Hill est l'auteur de nombreux articles, dont l'un a paru dans cette Revue (voir vol. XIV, n° 3, 1962), et de plusieurs livres, notamment The sociology of marriage and family behaviour, 1945-1956 (1958) et The Family : A dynamic interpretation (1951); il a également écrit, en collaboration avec Evelyn M. Duvall, When you marry (1945, 1953, 1962) et Being married (1960).*

# La recherche gérontologique : situation actuelle et perspectives

Paul Paillat

Si, à notre époque, la diminution de la natalité entraîne inévitablement un vieillissement du corps social, c'est-à-dire un accroissement de la proportion des personnes âgées dans la population (que l'on choisisse le seuil de soixante ou de soixante-cinq ans), les progrès de la médecine ont permis, eux, d'augmenter le nombre de ces personnes et ont ouvert les portes de la vieillesse à des effectifs croissants d'adultes<sup>1</sup>. Qu'on nous permette de rappeler que la population âgée de plus de soixante-cinq ans représente de 8 à 12 % du total dans les pays industrialisés, contre 3 à 5 % dans le tiers monde. Précisons, en outre, que c'est là une caractéristique de notre siècle : mis à part le cas de la France, il a fallu attendre l'entre-deux-guerres pour que le vieillissement prenne les proportions que nous lui connaissons et ce n'est qu'à une époque relativement récente que le diagnostic exact a été établi<sup>2</sup>. Il n'est donc pas étonnant que ce soit d'abord le nombre même des personnes âgées qui ait attiré l'attention des responsables de l'action sociale, organisée ou indépendante : la conséquence masquait la cause. Quelques illusions, encore entretenues par un réflexe compréhensible d'autodéfense, sur la longévité accrue de l'espèce humaine retardent le moment où le grand public prendra conscience des données exactes du problème que recouvrent — il faut bien l'avouer — de larges pans d'ombre.

Parallèlement à cette évolution démographique et médicale, les pays où elle se produisait s'engageaient de plus en plus nettement dans la voie de l'industrialisation, de la concentration urbaine, avec tous les bouleversements des structures familiales et des relations interpersonnelles

1. Exemple : sur 100 000 Français âgés de plus de 50 ans, 82 559 atteignaient 65 ans et 71 800 70 ans en 1964, contre seulement 61 728 et 47 100 respectivement en 1900. En outre, une proportion bien plus grande d'individus atteignent leur 50<sup>e</sup> anniversaire, de sorte que les effectifs plus âgés croissent sensiblement, quoique moins que les effectifs jeunes.

2. *Le vieillissement des populations et ses conséquences économiques et sociales*. New York, Nations Unies, 1956. (Études démographiques, 26.)

Voir aussi, dans la *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XV (1963), n<sup>o</sup> 3, « Le troisième âge », notamment l'introduction, par Clark Tibbitts.

qu'entraînent de tels processus. Le vieillard voit sa place, déjà menacée par sa moindre rareté, encore rétrécie du fait qu'il n'est plus chargé de transmettre la tradition, elle-même battue en brèche par l'accélération du progrès technique et aussi du fait que son autorité sur les plus jeunes a disparu ou ne subsiste qu'au prix d'artifices qui ressemblent à des combats d'arrière-garde.

Dans une société qui accorde tant de prix à la beauté physique, à la vigueur de la jeunesse, au travail bien rémunéré et, en définitive, à l'argent, le vieillard se sent souvent rejeté. Qu'il ait ou non raison, nombreuses sont, en tout cas, les études qui soulignent qu'au sein de sociétés prospères, ou tendues vers une plus grande prospérité, subsistent de larges sections de pauvres, au premier rang desquelles se situent les vieilles générations. Non seulement le montant des ressources personnelles est trop souvent modeste ou dérisoire pendant la dernière partie de la vie, mais encore l'équipement collectif et les services destinés à aider la population âgée ne sont généralement pas adaptés aux besoins exprimés et sont même parfois tragiquement insuffisants.

Encore faut-il connaître ces besoins sous leur double aspect quantitatif et qualitatif et savoir apprécier si telle ou telle initiative va bien dans le sens souhaitable, car les bonnes intentions ne tiennent pas lieu de tout. On comprend alors que des chercheurs appartenant aux diverses disciplines des sciences humaines se soient peu à peu spécialisés et aient fini par se reconnaître sous le nouveau vocable de « gérontologues »<sup>1</sup>. Leur place est maintenant attestée par une Association internationale de gérontologie (AIG), créée en 1950, qui est reconnue par l'Unesco et qui a tenu son 7<sup>e</sup> congrès triennal à Vienne (Autriche) en 1966.

Parce que cette nouvelle discipline qu'est la gérontologie porte sur un domaine dans lequel une large action sociale s'impose et parce que les chercheurs y sont plus qu'ailleurs en contact avec des praticiens, il n'est pas surprenant qu'elle se prête à la recherche orientée ou concertée, à mi-chemin entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Cette tendance est renforcée, en premier lieu, par le caractère interdisciplinaire des travaux entrepris et, en second lieu, par les objectifs assignés à ces travaux.

## Caractère interdisciplinaire de la recherche gérontologique

La gérontologie s'intéresse à la fois à une situation et à un processus, aux individus qui vieillissent comme aux groupes auxquels ils appartiennent. Elle requiert dès lors le concours : de médecins, physiologues et biologistes, pour l'étude de la sénescence physique ; de psychologues et de psychiatres, pour mesurer la transformation de l'état mental, intellectuel et affectif avec l'âge ; de sociologues, pour apprécier les rapports avec la société et ses dif-

1. Dans ce texte, le terme « gérontologue » s'applique aux chercheurs de toutes disciplines, à l'exclusion de ceux qui étudient les aspects médicaux et biologiques du vieillissement. Rappelons ici que les médecins traitants sont des « gériatres ».

férents segments et pour évaluer la place que la société réserve aux vieillards (sans omettre l'étude de la vie dans les institutions qui leur sont destinées) ; de démographes, pour mesurer l'ampleur quantitative du phénomène et les répercussions du vieillissement de la structure de la population, comme pour en dresser les perspectives ; de spécialistes des services sociaux, en contact avec les cas concrets, pour dresser les inventaires nécessaires et pour formuler les questions à poser aux chercheurs, ainsi que pour traduire leurs avis dans l'action.

A cette liste, qui n'est nullement limitative, il convient d'ajouter, par exemple, des économistes, pour les analyses globales ou sectorielles, des spécialistes des questions professionnelles (y compris des représentants compétents des syndicats et des employeurs), des actuaires, des financiers, etc.

A un éventail aussi ouvert correspond une gamme étendue de techniques. Mis à part les aspects médicaux, nous retrouvons les méthodes habituelles de la psychologie et de la sociologie : enquêtes portant sur des quotas ou sur des échantillons représentatifs, enquêtes auprès de petits groupes ou monographies. Pour les unes comme pour les autres, il s'agit le plus souvent d'enquêtes transversales, mais les avocats de l'enquête longitudinale se font de plus en plus pressants, en rappelant l'aspect dynamique du vieillissement, qui est à la fois un état individuel et collectif et un processus insidieux ou rapide, mais irréversible. Plus que des obstacles de principe, ce sont des considérations matérielles qui se sont opposées au développement des enquêtes longitudinales ; celles-ci, qui demanderaient d'ailleurs un effort méthodologique, ont contre elles d'être longues, alors qu'on réclame de toute part le diagnostic des spécialistes pour adopter des mesures en faveur des personnes âgées.

A côté des enquêtes qui peuvent s'étendre à l'ensemble de la population ou se limiter à certains secteurs (ménages ordinaires ou institutions ; personnes actives ou inactives ; citadins ou ruraux, etc.), trouvent place des études statistiques à partir de recensements ou d'opérations analogues, ainsi que l'analyse de documents divers (par exemple, dossiers de la Sécurité sociale). Depuis quelques années se manifeste une tendance en faveur d'enquêtes comparatives au plan international. Même en limitant le champ à des sociétés de niveau économique et technique voisin, on perçoit les difficultés supplémentaires de méthode et d'analyse que soulèvent ces travaux, dont M. H. Friis, directeur de l'Institut de recherche sociale du Danemark, est l'un des champions ; cependant, cette voie ne peut être laissée de côté à l'heure où se constituent de vastes entités politico-économiques comme l'Europe des Six, avec l'harmonisation des charges sociales, la liberté d'installation et la multiplication des échanges d'hommes et de services que ces entités impliquent. Il n'est pas utopique d'imaginer demain des migrations de retraités vers des cieux cléments, puisqu'il y en a déjà des exemples. Dans cette confrontation, ce qui paraît encore plus important, c'est l'esprit d'émulation qu'elle peut susciter et dont les personnes âgées seront, en fin de compte, les bénéficiaires.

## Champ des recherches effectuées ou en cours

A parcourir les actes des congrès de l'AIG, on est frappé par l'éparpillement des sujets, au point d'en ressentir une impression de pointillisme et de craindre l'inefficacité. Le 7<sup>e</sup> congrès n'a-t-il pas enregistré plus de 1 000 communications ? Même si l'on classe à part les textes de caractère médical ou biologique, les autres n'en représentent pas moins un volume impressionnant.

Pour lutter contre cette anarchie, inévitable tant que n'existe pas un mécanisme de coordination et d'orientation, l'association organise, parallèlement à ses congrès, des séminaires qui réunissent un nombre restreint de participants autour de thèmes déterminés : la qualité des communications, les échanges de connaissances, les confrontations d'idées y gagnent incontestablement, à tel point que les enseignements dégagés, les nouvelles voies explorées, les erreurs commises et reconnues font progresser la recherche, même sur le plan national. Des colloques du même type sont organisés, à l'échelon régional, par les divers comités de l'AIG, par les Nations Unies (on peut citer, à titre d'exemple, le remarquable Colloque de Saltsjöbaden, en Suède, tenu en septembre 1966), ou par d'autres organisations, comme le Conseil de l'Europe, l'OCDE<sup>1</sup> ou la Commission économique européenne.

Pour dégager les grands axes de la recherche au cours de ces dernières années, nous nous reporterons aux programmes des 5<sup>e</sup> (San Francisco), 6<sup>e</sup> (Copenhague) et 7<sup>e</sup> (Vienne) congrès de l'AIG et nous classerons les thèmes — qui peuvent être désignés par des appellations variées — sous les rubriques suivantes :

*Psychologie.* Personnalité et adaptation ; fonctionnement de l'intellect ; attitudes en face de la mort et volonté de vivre ; mesure de l'état psychologique et prédiction de son évolution ; prophylaxie, traitement et rééducation des malades mentaux âgés et des inadaptés âgés ; rapports entre les variables sociales, psychologiques et physiologiques au cours du vieillissement.

*Psychologie expérimentale.* Analyse du temps de réaction ; mémoire ; apprentissage et solution de problèmes, réaction aux tests ; perception et détection de signaux ; facteurs en cause dans la modification de l'intellect ; mesure de la détérioration ; changement de la personnalité et de l'attitude ; psychophysiologie.

*Sociologie.* Rôle de la famille et rapports familiaux des personnes âgées ; famille et mode de vie ; conditions de vie des personnes âgées ; modifications des relations familiales des personnes âgées dans diverses cultures au cours des cinquante dernières années ; impact de la dynamique sociale ; âge, travail et changement social ; problèmes sociaux liés au logement des personnes âgées ; les personnes âgées dans la vie de la communauté : contrastes entre citadins et ruraux ; aspects psychologiques et sociaux de la vie en institution.

*Démographie.* Vieillesse démographique (population active, population

1. *L'emploi des travailleurs âgés : Séminaire régional, Heidelberg*, Paris, OCDE, 1965.

totale, etc.) ; caractéristiques des personnes âgées de soixante-cinq ans et plus ; mortalité et longévité.

*Économie.* Niveau de vie ; budgets de consommation des personnes âgées ; problèmes économiques et sociaux des retraités ; extension des programmes visant à assurer des ressources aux personnes âgées ; structure du travail en rapport avec l'âge et la retraite ; possibilités d'emploi et de recyclage des travailleurs de plus de cinquante ans ; jugement sur les politiques en matière de retraite.

*Médecine sociale.* Caractéristiques des personnes âgées (santé, morbidité) ; santé et retraite ; médecine sociale.

*Sciences sociales appliquées.* Conseils, études de cas et services sociaux ; aspects sociaux de la médecine ; extension des services sociaux en faveur des personnes âgées ; appréciation des besoins en matière de soins à domicile ; logement et services sociaux directement liés au logement ; activités intéressant les personnes âgées : associations, préparation à la retraite, clubs ; loisirs ; foyers pour personnes âgées — ce qu'implique le recours aux institutions ; récréation, rééducation, organisation ; traitement en institution ; organisation en communauté ; appréciation des besoins en institution ; rôle des services de l'État, des collectivités locales et des organisations bénévoles en vue de l'extension des mesures en faveur des personnes âgées ; coordination des services sociaux ; essai de thérapie sociale.

*Divers.* Formation du personnel de divers niveaux ; enseignement de la gérontologie sociale.

*Méthodologie.* Méthodologie de la recherche sociale en gérontologie appliquée ; utilisation des résultats de la recherche dans la mise au point de la politique sociale.

A considérer certains sujets, on s'aperçoit vite qu'ils ne peuvent être traités que par une équipe multidisciplinaire, leur rattachement à tel ou tel thème ne masquant pas la variété des problèmes posés et des voies d'approche que l'on peut suivre pour les aborder. Certaines préoccupations communes à de nombreux chercheurs n'ont pas leur place dans ce classement : par exemple, la réinsertion du temps libre dans notre système de valeurs, ou l'analyse critique des diverses manières d'étudier le vieillissement.

Il est, en tout cas, significatif de voir figurer dans ces programmes le problème de la liaison entre la recherche et l'application de ses résultats. Cette préoccupation n'apparaît pas aussi nettement dans les réunions scientifiques consacrées à d'autres disciplines. C'est la marque même de l'urgence : les sociétés sont désemparées devant ce cadeau du progrès qu'est l'apparition massive d'un nouvel âge, celui de la retraite.

## Origine et orientation des recherches

Étant donné la jeunesse de la gérontologie, il va de soi que, jusqu'à une époque récente, la plupart des études étaient entreprises sur l'initiative d'un



chercheur ou d'un groupe de chercheurs, travaillant isolément et souvent sans se préoccuper des applications possibles. Il restera d'ailleurs toujours utile de compter sur de telles initiatives, qui offrent une parade au risque de conformisme que peut faire courir la recherche concertée. Il serait déplorable, en outre, de pénaliser les esprits indépendants, alors que tant d'inconnu reste à défricher. C'est en s'inspirant des résultats de ces travaux que la recherche gérontologique orientée a pu définir son champ d'action et ses priorités.

Pour des raisons pratiques évidentes, les réalisations ont précédé l'étude : c'est en vérifiant l'efficacité de ces mesures et en cherchant à en extrapoler les enseignements que la recherche appliquée, souvent menée par les services sociaux eux-mêmes, a apporté de l'eau au moulin de la recherche orientée.

De plus en plus, l'impulsion vient des pouvoirs publics, à l'échelon national ou local. Quand ils existent, ce sont les ministères des affaires sociales, de la santé, du travail, du logement, qui sont demandeurs : certains ont créé, en leur sein, des services spécialement chargés des problèmes de la vieillesse et leur ont parfois donné une certaine autonomie (par exemple, le Special Staff on Aging, auprès du Ministère fédéral de la santé, de l'éducation et du bien-être, aux États-Unis). Concurrément, les organismes de sécurité sociale portent un vif intérêt au vieillissement : rapport entre personnes âgées actives et inactives, développement des retraites et allocations de vieillesse, modalités de l'aide sociale (équipement et services). Il ne faut pas oublier que ces organismes sont saisis de revendications visant à améliorer le sort des retraités et que, trop souvent encore, les réactions des autorités qui les contrôlent (pouvoirs publics) sont guidées par la conjoncture politique plutôt que par une saine analyse économique et sociale.

Parmi les autres maîtres d'œuvre, on doit signaler les fondations spécialisées (comme il en existe au Royaume-Uni et depuis peu en France) ; elles assurent la liaison entre les demandeurs qui procurent une partie des ressources et les chercheurs qui ainsi n'agissent plus en enfants perdus. Sur ce plan, la National Corporation for the Care of Old People<sup>1</sup> a pris une initiative qui devrait servir d'exemple : elle édite et met périodiquement à jour un recueil de tous les travaux en cours (*Old age : a register of social research*), qui contient des renseignements essentiels concernant chacun de ces travaux : maître d'œuvre, directeur de la recherche, grandes lignes et méthode suivie, date du début et de la fin de la recherche. Cet inventaire permanent, muni de tables, permet de localiser rapidement le spécialiste de tel ou tel aspect de la gérontologie. Peut-être est-ce le fait d'un excès de modestie, mais aucun autre pays ne dispose d'une publication analogue. Pourtant certaines sociétés nationales de gérontologie ont le dynamisme et les ressources qui leur permettraient de tenir ce rôle puisqu'elles arrivent à animer des travaux, surtout d'ordre médical.

Aux États-Unis, des universités comme celle de Michigan, à Ann Arbor,

1. Adresse : Nuffield Lodge, Regent's Park, Londres N. W. 1.

ont créé des unités spécialisés de recherche, mais la nécessité d'une coordination ou, en tout cas, d'un échange d'informations est vite apparue : divers comités y pourvoient avec l'appui du Special Staff on Aging, dont le siège est à Washington. Cet effort s'est manifesté d'une façon éclatante avec l'organisation de la Conférence de la Maison Blanche sur le vieillissement, qui a couronné toute une série de réunions tenues à l'échelon des États, avec le concours des pouvoirs publics<sup>1</sup>.

## Utilisation du résultat des recherches

Comme dans toute autre science, la recherche doit alimenter la recherche ; c'est le gage même du progrès, qui peut être obtenu par l'approfondissement des connaissances, par leur élargissement (nouveaux domaines, nouvelles voies d'approche) ou par la remise en cause de ce qui est parfois trop vite tenu pour acquis. Pour assurer les échanges indispensables d'informations, les gérontologues disposent de plusieurs moyens :

1. Les congrès, colloques et autres séminaires qui peuvent soit grouper uniquement des gérontologues, soit être organisés avec la participation de spécialistes d'autres disciplines.
2. Les bulletins des comités régionaux de l'AIG ; c'est ainsi que le Comité européen de recherche sociale publie un bulletin sans périodicité fixe (rédacteur : M. S. Bergman, Tel Aviv, P. O. Box 11243), qui a adopté, en partie, pour les études, la présentation schématique du recueil anglais dont il a été question ci-dessus et qui comprend, en outre, une section consacrée aux publications.
3. Les revues des sociétés de gérontologie et les revues indépendantes<sup>2</sup>. Ces revues accordent cependant une place réduite à la gérontologie sociale, qui n'apparaît que timidement, entre les articles de médecins, de biologistes et de psychométriciens.
4. La publication des travaux réalisés (soit sous forme d'ouvrages distincts, soit sous forme de rapports à diffusion restreinte, soit sous forme d'articles de périodiques). Le besoin d'une bibliographie systématique et annotée se fait de plus en plus sentir, car il ne faudrait pas conclure de l'énumération ci-dessus que la situation donne toute satisfaction à ceux qui ne disposent pas d'un solide service de documentation<sup>3</sup>.

Étant donné le domaine étudié et le caractère des demandeurs, il y a lieu de s'interroger sur l'utilisation pratique des travaux. Cette utilisation dépend de plusieurs conditions :

1. Cette conférence, tenue en janvier 1961, a réuni 2 800 délégués. Rapport : *The nation and its older people: Report of the White House Conference on Aging*, Washington, U. S. Department of Health, Education and Welfare, 1961.
2. Par exemple : *Journal of gerontology*, Baltimore (Maryland) ; *Geriatrics*, Minneapolis (Minnesota), Lancet Publications ; *Revue française de gérontologie*, 10, rue des Pyramides, Paris-1<sup>er</sup>.
3. A noter cependant : Nathan Shock, *A classified bibliography of gerontology and geriatrics*, Stanford, Stanford University Press, 1951. (Suppl. 1957 et 1963.)

1. Les relations entre demandeurs et chercheurs (commandes de travaux, appui financier et administratif, rapports personnels).
2. L'existence d'une structure d'accueil (commission, bureau d'études, service des méthodes), faute de quoi les résultats risquent fort de dormir dans quelque tiroir.
3. Le respect d'un programme et d'un échéancier. Ce sont là deux traits fondamentaux de la recherche orientée ; ce sont aussi des sources majeures de difficultés car les préoccupations des utilisateurs et des chercheurs sont rarement les mêmes, les tournures d'esprit différent, les méthodes aussi — sans parler du sens du temps.
4. Un état d'esprit favorable. La coopération entre chercheurs et pouvoirs publics peut commencer par l'élaboration en commun d'un programme mais elle doit surmonter trois obstacles. Le premier, c'est la formulation de la requête des utilisateurs : « Plus une question a une grande importance sociale, moins on peut y répondre grâce à des expériences rigoureusement conçues. Il convient alors de la fractionner et de concentrer l'attention sur des points plus précis », note Shock, que cite E. S. Cohen dans sa communication au 7<sup>e</sup> Congrès international de gérontologie<sup>1</sup>. Le chercheur peut d'ailleurs aider à cette formulation s'il ne tient pas l'administrateur pour quelqu'un « de simpliste qui demande des résultats correspondant à des idées toutes faites et qui se méfie de la recherche sans entrave »<sup>2</sup>.

Le deuxième obstacle, c'est le peu de goût que manifestent parfois les services d'action pour les programmes.

Le troisième, c'est la méfiance de ces services à l'égard du chercheur qui, selon eux, « n'a pas l'esprit pratique, n'a pas de sens politique, est trop abstrait et trop théoricien »<sup>3</sup>.

Comme les chercheurs craignent une tutelle abusive ou une utilisation intempestive de leurs idées, on comprend qu'il reste un long chemin à parcourir avant que la traduction dans l'action devienne un processus banal. Nous n'en sommes qu'aux débuts. Assez paradoxalement, les réactions de l'opinion publique contre les abus de la « technocratie » pourraient conduire les pouvoirs publics à s'assurer davantage le concours des spécialistes avant de s'engager dans telle ou telle voie<sup>4</sup>.

1. « The greater the social significance of a question the less apt it is to be answerable in terms of tightly designed experiments. However many of these broad important questions can be broken in a series of more sharply focused questions which can be studied. » ELIAS S. COHEN, « Cultural and organizational factors affecting the use of research findings in setting social policy for the aging in the United States », *Proceedings 7th International Congress of Gerontology*, Vienne, Verlag der Wiener Medizinischen Akademie, 1966, t. 6, p. 363-366.
2. « tends to oversimplify... wants to produce results that support preconceived notions and is unwilling to assume the consequences of unfettered research ». E. S. COHEN, *loc. cit.*
3. « Impractical, doesn't understand the political implications of social change and tends to be obscure, abstruse and theoretical. » E. S. COHEN, *loc. cit.*
4. Théoriquement, le vocable, « technocratie », qui connaît une singulière faveur en France, désigne l'octroi d'un pouvoir à des techniciens, qui en abuseraient aux dépens des procédés démocratiques de consultation et de décision. Mais qu'entend-on par « techniciens » ? Ce sont parfois les intéressés qui se parent de ce titre. Comme le note A. Sauvy, est « technocrate » le « technicien » dont on ne partage pas les vues !

Plusieurs éléments favorables permettent, en France, de franchir les trois obstacles ci-dessus.

Tout d'abord, les pouvoirs publics disposent depuis longtemps d'un personnel apte à formuler les demandes adressées aux chercheurs, soit dans les institutions de recherche relevant du secteur public, soit au sein même du Commissariat général du plan. L'existence de ce dernier élimine le second obstacle et atténue le troisième : malgré les limites de ses attributions, le commissariat a beaucoup contribué à renforcer un état d'esprit favorable à la confrontation entre fonctionnaires d'autorité et chercheurs, ainsi qu'à implanter la notion même de programme.

Pour être plus précis, nous pouvons indiquer ici qu'une des commissions du plan — la Commission de l'équipement sanitaire et social (compétente pour l'action en faveur des personnes âgées) — a créé un groupe de travail sur les statistiques et les méthodes. Ce groupe, qui a participé à l'élaboration du V<sup>e</sup> Plan, fonctionne librement en tant qu'unité de réflexion en commun : en dehors d'un petit noyau permanent, il peut faire appel aux lumières de tel ou tel expert pour l'examen d'un point particulier. Le groupe s'est attaché à dresser le bilan de l'action exercée en faveur des éléments les plus faibles de la population, notamment des personnes âgées. A cette fin, qui nous intéresse ici, il bénéficie du concours des services publics et des organisations privées pour dénombrer la population concernée, pour répertorier l'équipement et les services selon les diverses modalités d'intervention (institutions, aide et soins à domicile, etc.), ainsi que pour dresser la liste des études achevées ou en cours qui portent sur les points considérés. Dans une étape ultérieure, le groupe abordera une question importante : l'évaluation de l'efficacité de l'action menée, aspect par aspect. Pour l'instant, c'est un effort de documentation et de clarification qui est entrepris. Ce travail doit aider à fixer des priorités dans les recherches à entreprendre avec l'appui des pouvoirs publics.

La recherche orientée relève aussi de la délégation à la recherche scientifique et technique, organisme chargé par le premier ministre de lui proposer une répartition des crédits en fonction d'un programme élaboré section par section en liaison, naturellement, avec le Commissariat du plan, de façon à assurer le respect des objectifs du plan en cours d'exécution ou à l'étude.

Pour répondre à l'urgence des besoins, le gouvernement avait créé une Commission d'étude des problèmes de la vieillesse qui, sous la présidence de M. P. Laroque, conseiller d'État, lui a soumis les éléments d'une politique dans ce domaine. Les travaux de cette commission en 1960-1961 préfigurent le développement de la recherche orientée en matière de gérontologie, d'autant plus que la commission a dû constater et regretter l'insuffisance de l'information utilisable.

## Conclusion

Les perspectives de la recherche orientée en matière de gérontologie nous paraissent prometteuses pour une raison pragmatique : il est, en effet, à craindre que le montant des ressources à allouer suive mal l'accroissement du nombre des bénéficiaires de l'action de la collectivité, compte tenu des retards à rattraper. Il s'agira donc d'administrer la pénurie ou, si l'on préfère, de tirer le meilleur parti possible des moyens disponibles — ce qui implique, à nos yeux, la nécessité inéluctable d'une recherche concertée<sup>1</sup>. Ne serait-il pas fâcheux que, mus par de nobles intentions mais mal informés, nous en venions à gaspiller la modique part que les sociétés modernes consacrent à leurs anciens ?

1. C'est pour combler cette lacune que, sous l'impulsion de M. Laroque et du professeur Bourlière et avec l'aide des pouvoirs publics et des organismes de sécurité sociale, vient d'être créée la Fondation nationale de gérontologie, qui ambitionne de jouer le rôle de maître d'œuvre et de coordonnatrice de la recherche.

---

*Paul Paillat est chef du Département de démographie et d'économie sociale à l'Institut national d'études démographiques de Paris et vice-président du Comité européen de recherche sociale (Association internationale de gérontologie).*

*Il est l'auteur de Sociologie de la vieillesse (1963), ainsi que de nombreux articles et communications consacrés à la gérontologie.*

# Études sociologiques sur la santé mentale et les troubles mentaux

† Arnold M. Rose

Nous nous proposons de traiter ici de la sous-discipline connue sous le nom de « sociologie psychiatrique », cette expression tendant à remplacer celle de « psychiatrie sociale » pour désigner l'étude des aspects sociaux des troubles mentaux et de la santé mentale. Depuis quelques dizaines d'années, en effet, les psychiatres ont élaboré diverses méthodes thérapeutiques qui font appel aux rapports sociaux et qu'ils ont décidé de grouper sous le nom de « psychiatrie sociale ». Plutôt que d'engager avec eux une polémique sur le point de savoir qui a droit, par priorité, à cette désignation, les sociologues — et, plus récemment, les psychologues — intéressés ont préféré en donner une nouvelle à leur discipline, qui est ainsi devenue la « sociologie psychiatrique ».

Les spécialistes de la sociologie psychiatrique ont deux objectifs distincts qui, ensemble, délimitent leur champ d'action : d'une part, apprendre à connaître la « maladie mentale » et la « santé mentale » en tant que phénomènes sociaux (par leur nature, leurs causes et leur thérapie) ; d'autre part, étudier le comportement associé marginalement aux maladies mentales et à la santé mentale, de même qu'un spécialiste de la sociologie médicale étudie le comportement associé marginalement à la maladie physique et à la santé physique. Les travaux de cette seconde catégorie trouvent un accueil de plus en plus favorable auprès des médecins et des spécialistes des sciences sociales, le sociologue ne faisant que compléter le psychiatre dans son rôle scientifique ; en revanche, les travaux qui appartiennent à la première catégorie resteront sujets à controverse, du fait que le sociologue se substitue alors au psychiatre dans ce même rôle et que le thérapeute a besoin d'un genre de formation non médicale entièrement nouveau. Certains psychiatres, comme Harry Stack Sullivan, laissaient autrefois entendre que la formation médicale classique ne présentait guère de rapports avec leur spécialité ; mais c'est aux psychiatres et aux sociologues d'aujourd'hui qu'était réservée la tâche de dire les choses franchement et explicitement. Parmi les auteurs qui refusent d'admettre que les troubles mentaux fonctionnels puissent avoir une cause organique et qui prétendent

les expliquer uniquement par des données sociologiques et psychologiques, figurent le psychiatre Thomas Szasz<sup>1</sup>, l'anthropologue Ernest Becker<sup>2</sup> et le sociologue Thomas Scheff<sup>3</sup>. Leurs théories diffèrent quelque peu entre elles mais l'idée générale dont elles s'inspirent est que, sous le nom de malades mentaux, on désigne en fait des individus dont la pensée et le comportement sont déterminés par des « significations » et des valeurs nettement différentes de celles qui ont cours dans le milieu social où se situe leur existence physique.

Parmi les anciens spécialistes de la sociologie psychiatrique, il y en avait qui acceptaient l'explication sociologique des maladies mentales spécifiques et qui rattachaient en partie l'étiologie de ces affections à des phénomènes sociaux, sans cependant aller jusqu'à dire que la psychothérapie, telle qu'elle se pratiquait alors, ne pouvait être d'aucun secours dans leur traitement. L'hypothèse de H. Warren Dunham, par exemple, selon laquelle l'isolement social serait une des principales causes de schizophrénie, a suscité beaucoup de recherches et a même fait l'objet de débats objectifs entre certains psychiatres. Des auteurs plus récents, comme Szasz, Becker et Scheff, estiment que la formation médicale oriente mal le psychiatre et que la formation psychiatrique devrait reposer sur l'anthropo-sociologie. Il n'y a évidemment pas beaucoup de psychiatres qui soient disposés à examiner sérieusement cette proposition, surtout depuis la découverte, ces dernières années, des tranquillisants et autres « médicaments miracles » qui ont permis de rétablir, même chez des malades chroniques, l'équilibre mental et le contact avec la réalité. Ces résultats donnent à penser qu'il y a, à l'origine des psychoses fonctionnelles, une cause organique et qu'il faut avoir reçu une formation médicale pour administrer les médicaments et appliquer d'autres thérapeutiques (celle des électro-chocs par exemple), à titre de complément à la psychothérapie (comme la psychothérapie en profondeur, par voie d'entretiens entre le malade et son médecin) et aux diverses thérapeutiques sociales (psychothérapie de groupe, par exemple).

Quelques spécialistes contemporains de la sociologie psychiatrique, comme Arnold M. Rose<sup>4</sup>, ont abordé ce problème sous un troisième angle, d'une manière qui ne satisfait ni les psychiatres attachés à l'explication organique des maladies mentales, ni les sociologues de l'école « symboliste ». Ils font valoir qu'une situation sociale « inhabituelle » (un événement traumatisant, par exemple) dérègle profondément et pendant longtemps les fonctions de l'organisme (insomnie persistante, tension nerveuse continue, etc.) et que cette modification physiologique, en perturbant l'équilibre chimique qui conditionne le fonctionnement du système nerveux, pro-

1. Thomas SZASZ, *The myth of mental illness: Foundations of a theory of personal conduct*, New York, Hoeber-Harper, 1961.
2. Ernest BECKER, *The revolution in psychiatry: The new understanding of man*, New York, Free Press, 1964.
3. Thomas J. SCHEFF, *Being mentally ill: A sociological theory*, Chicago, Aldine Publishing Co., 1966.
4. Arnold M. ROSE, « A social psychological theory of neurosis », *Transactions of the Fourth World Congress of Sociology, Milan-Stresa, 1959*, p. 250-252, Louvain, International Sociological Association, 1961.

voque des anomalies de comportement. Selon cette théorie, une thérapeutique efficace exige une action double : il faut, d'une part, rétablir l'équilibre chimique du corps, par des substances chimiques ou d'autres moyens organiques, d'autre part, dégager le malade mental de la situation sociale qui a dérangé le fonctionnement de son organisme, ou l'aider à voir cette situation sous un jour tel qu'elle n'ait plus d'effets traumatisants ou perturbateurs sur ses fonctions physiques et mentales. Les partisans de cette méthode font valoir que, si les médicaments miracles rétablissent chez le malade le « contact » avec la réalité au point de permettre à l'intéressé de sortir de l'hôpital psychiatrique, ils ne lui apportent presque jamais une guérison définitive ; en général, si l'on n'applique pas en même temps une thérapie sociale ou psychologique énergique, le psychiatre voit revenir son malade dans l'année qui suit sa guérison apparente par ces médicaments. Cette « approche intermédiaire » exige non seulement que le psychiatre ait reçu une formation axée sur les sciences sociales plutôt que sur la biologie, mais aussi que le malade soit suivi et traité par un médecin, à qui il appartiendra de déterminer l'étendue de la détérioration et des déviations fonctionnelles et d'administrer les médicaments miracles nécessaires au rétablissement de l'équilibre chimique de l'organisme. L'expérience semble d'ailleurs montrer que les effets obtenus au moyen d'électro-chocs s'obtiennent aussi rapidement — et plus facilement — par l'administration orale de certaines substances. Mais ces médicaments ont souvent des effets secondaires fâcheux, contre lesquels il faut être en garde, pour y parer au besoin.

Il se peut fort bien que certains troubles actuellement considérés comme fonctionnels — schizophrénie, psychose maniaque dépressive, mélancolie d'involution, etc., — apparaissent un jour comme partiellement organiques. Il se peut aussi, inversement, que certains troubles mentaux actuellement considérés comme organiques — psychose toxique, parésie générale, débilité mentale, etc., — se révèlent un jour imputables, en partie, à des causes sociales ou psychiques. A vrai dire, on a déjà fait quelques découvertes de ce genre. Il paraît donc souhaitable de maintenir une liaison entre les sociologues et les biologistes qui étudient l'étiologie des troubles mentaux. Il est certain, en tout cas, qu'une thérapeutique efficace exige des connaissances et fait appel à des techniques qui relèvent des deux disciplines.

Passons maintenant aux aspects de la sociologie psychiatrique qui ne mettent pas en question l'origine organique ou psychologique actuellement attribuée aux troubles mentaux. Ils sont nombreux et, pour illustrer chacun d'eux, nous aurons recours à une seule étude, au lieu de passer en revue tous les travaux déjà faits. Les débuts de la sociologie psychiatrique remontent à 1915<sup>1</sup> et la recherche expérimentale dans ce domaine était déjà bien lancée entre 1920 et 1930, de sorte que cette sous-discipline de la sociologie est aujourd'hui une des plus solidement établies. Elle a, en outre, eu sa part

1. Thomas D. ELIOT, in Arnold M. Rose (dir. pub.), *Mental health and mental disorder : A sociological approach*, ch. I, New York, W. W. Norton Company, 1955.



des généreuses subventions que le National Institute of Mental Health distribue depuis les environs de 1950, permettant ainsi aux recherches de prendre un essor considérable.

Les premières recherches systématiques de sociologie psychiatrique étaient ce que nous appelons aujourd'hui des études épidémiologiques, mais on les considérait comme faisant partie des études « écologiques » menées dans les années 20 à l'Université de Chicago par Robert E. Park, Ernest W. Burgess et leurs élèves. L'ouvrage classique à cet égard — qui conserve d'ailleurs toute sa valeur — a été publié plus tard par R. E. L. Paris et H. Warren Dunham sous le titre *Mental disorders in urban areas*<sup>1</sup>. Ces chercheurs ont relevé tous les cas de maladies mentales inscrits sur les registres des hôpitaux psychiatriques de Chicago au cours d'une certaine période et les ont reportés par pointage sur un plan de la ville, en employant un signe distinct pour chaque catégorie de diagnostic. Ils ont ainsi découvert : a) que les cas de schizophrénie étaient particulièrement nombreux dans les quartiers pauvres de la ville, surtout parmi les migrants récemment venus de régions rurales et parmi les enfants d'immigrants ; b) que les cas de psychose maniaque dépressive étaient concentrés dans certains quartiers habités par les classes moyennes (en particulier dans les milieux caractérisés par une grande mobilité sociale, par exemple celui des Juifs adultes de la seconde génération) ; c) que les cas de parésie générale et de psychose alcoolique se rencontraient surtout dans les quartiers où il y avait beaucoup de sans-logis et de Noirs de classe inférieure. Ces données étaient, bien entendu, fondées sur les taux de prévalence. Le tableau général de la morbidité mentale aurait-il été le même si l'on avait utilisé les taux d'incidence ? Cela reste discutable, malgré les nombreuses études analogues faites dans d'autres villes<sup>2</sup>.

La plus remarquable des ouvrages récents qui traitent de la relation entre la classe sociale et l'incidence de la schizophrénie est celui de A. Bollingsheed et F. C. Redlich, « Social class and mental illness »<sup>3</sup>. Si les auteurs ont constaté une incidence particulièrement forte de la schizophrénie dans les classes sociales inférieures, la relation entre la prévalence de cette maladie et la classe sociale est encore beaucoup plus nette — ce qui montre que les schizophrènes des classes inférieures reçoivent moins de soins que les autres et que, même lorsqu'ils sont soignés, leurs chances de « guérison » sont moindres. Les auteurs pensent que les possibilités de communication entre les psychiatres et leurs malades des classes sociales inférieures sont limitées par le manque d'instruction de ces derniers. Il faut aussi tenir compte de ce que le coût des traitements psychiatriques les met souvent hors de la portée des gens qui n'ont que de faibles ressources. Mais le fait le plus grave est peut-être qu'il n'y a rien, dans le mode de vie de certaines personnes pauvres, qui puisse concourir à leur « guérison » (retour aux normes cultu-

1. Chicago, University of Chicago Press, 1939.

2. On trouvera un aperçu des travaux d'épidémiologie sociale antérieurs à 1955 dans : Arnold M. ROSE et Holger R. STUB : « Summary of studies on the incidence of mental disorders », in Rose (dir. publ.), *Mental health and mental disorder*, ch. 5, *op. cit.*

3. New York, Wiley, 1958.

relles courantes aux États-Unis). Ce sont des sujets atypiques, qui vivent en étrangers dans leur milieu ; ils ont grandi ainsi, et seules une resocialisation et une rééducation radicales pourraient permettre leur réintégration sociale.

Lors d'enquêtes menées dans le monde entier et portant sur de petites sociétés représentatives de cultures diverses et encore au stade de la pré-alphabétisation, certains socio-anthropologues ont noté des manifestations de maladies mentales<sup>1</sup>. De ces observations, dues au hasard des circonstances, on retire les impressions suivantes : a) l'incidence et la prévalence des maladies mentales sont plus faibles dans les petites sociétés « simples » et fortement intégrées que dans notre société de masse, hétérogène et urbanisée ; b) les manifestations ou expressions des affections mentales sont souvent très différentes d'une société à l'autre ; c) dans une communauté fortement intégrée, la personnalité du sujet atypique tend à être en quelque sorte « absorbée » dans la famille élargie ; nous voulons dire que les effets perturbateurs qu'elle pourrait avoir sur l'ensemble de la société se trouvent amortis par la famille et les voisins, qui s'accommodent des bizarreries du sujet atypique et le « protègent » contre les conséquences tragiques que pourrait avoir son incapacité à vivre en société.

Certaines études ultérieures — dont nous mentionnerons quelques-unes — montrent que la première conclusion est fautive. Elle est fautive, en partie, à cause des deux autres, à savoir que : a) il serait difficile, dans certaines sociétés, de déceler les troubles mentaux ; b) le malade mental risquerait moins, dans une petite société, d'être séparé de son milieu social par sa singularité, ou de porter préjudice à la collectivité (ou à lui-même). L'étude la plus poussée qu'un sociologue ait jamais consacrée aux maladies mentales dans une société hautement intégrée est celle de Joseph W. Eaton, qui a travaillé avec le psychiatre Robert Weil<sup>2</sup>. La société que ces deux auteurs ont étudiée est celle des Hutterites, groupement religieux fondamentaliste que l'on trouve dans la partie ouest du Canada central et dont les membres, soumis à des règles de conduite très strictes, évitent tout contact avec leurs voisins à l'esprit plus moderne. Comme il est rare que les Hutterites laissent placer leurs atypiques dans des institutions ouvertes à tous les Canadiens, les enquêteurs ont dû, pour formuler un diagnostic sur l'état mental du groupe en question, recourir à de brefs entretiens en tête à tête. Ils ont constaté qu'au total l'incidence des affections mentales parmi les Hutterites était à peu près la même que dans les autres sociétés canadiennes ou américaines, mais que la répartition de ces maladies entre les catégories diagnostiques habituelles était très différente. Ils ont également constaté que les autres membres de la société avaient, à l'égard de l'atypique mental, un comportement protecteur et tolérant.

1. Marvin Opler a réuni la plupart de ces observations dans l'ouvrage dont il a dirigé la publication : *Culture and mental health, cross-cultural studies*, New York, Macmillan, 1959. Voir également : OPLER : *Culture psychiatry and human values*, Springfield (Ill.), Charles Thomas, 1956.

2. Joseph W. EATON, en collaboration avec Robert J. WEIL, *Culture and mental disorders : A comparative study of the Hutterites and other populations*, Glencoe (Ill.), The Free Press, 1955.

Une autre étude sociologique, celle de Herbert Goldhamer et d'Andrew Marshall <sup>1</sup>, a contribué à détruire l'idée courante qu'il n'y a pas de maladies mentales dans les sociétés simples, fortement intégrées. Ces auteurs ont pu recueillir des données sur la prévalence des maladies mentales dans l'État du Massachusetts depuis 1840, époque où la société était probablement beaucoup plus simple et beaucoup plus homogène qu'aujourd'hui. Les statistiques montrent que, compte tenu de la longévité croissante (il fallait prendre ce facteur en considération, étant donné que le taux de morbidité mentale a toujours été plus élevé chez les vieillards que parmi les jeunes ou les gens d'âge moyen), les taux des maladies mentales n'ont guère varié au cours des cent années qui se sont écoulées entre 1840 et 1940. Il ne ressort pas de cette étude que l'industrialisation du Massachusetts, son urbanisation, les tensions de la vie qu'on y mène aujourd'hui aient accru, à un siècle de distance, la fréquence des maladies mentales. Certains lecteurs ont cru, à tort, pouvoir déduire de l'étude en cause que la société du Massachusetts ignorait encore en 1840 les tensions et le *stress*. En fait, à cette époque, le Massachusetts en était au premier stade de sa révolution industrielle, et les longues heures de travail, la médiocrité des salaires et le manque de sécurité sociale mettaient à rude épreuve les nerfs de sa population.

Le même genre d'erreur se retrouve dans l'idée que la plupart des gens se font des sociétés « primitives » fortement intégrées : la vie dans ces sociétés n'est pas exempte de soucis, et elle impose aux individus des tensions égales en force — bien que leur nature diffère — à celles que l'individu moyen subit dans les grandes villes modernes. Peut-être l'anomie est-elle plus marquée dans les villes (exception faite de la famille nucléaire) ; en revanche, la vie moderne offre plus de sécurité économique, une plus grande liberté de choix et davantage de loisirs. On ne dispose pas de mesures de l'anomie au temps de la révolution industrielle ou à des époques antérieures, mais il est probable que l'aliénation de l'individu par rapport aux groupes et aux institutions de la société à laquelle il appartenait a connu son maximum au début de la révolution industrielle, alors que l'ordre social traditionnel des campagnes agricoles s'effondrait et que la nouvelle structure institutionnelle de la civilisation urbaine n'était pas encore assez développée pour absorber l'afflux de population. A mesure que la culture urbaine s'est diversifiée et structurée, au cours des cent dernières années ou plus, de nouvelles formes de participation des masses et de sécurité personnelle sont apparues. Il existe, à l'endroit de la société de masse caractéristique du monde contemporain <sup>2</sup>, des réactions très nettes, que paraissent ignorer ceux qui se plaignent des tensions et du *stress* de la vie moderne. Il est regrettable que l'on continue d'écrire, aux applaudissements du public mais au mépris des innovations institutionnelles et des recherches approfondies qui portent directement sur la question, que notre société urbaine est génératrice de

1. *Psychosis and civilization*, Glencoe (Ill.), The Free Press, 1953.

2. Arnold M. ROSE, « Reactions to the mass society », *The sociological quarterly*, n° 8 (octobre 1962), p. 316-330.

maladies mentales<sup>1</sup>. Sans doute ne saurait-on conclure de l'évolution récente de la situation et des résultats des dernières recherches que la société moderne ne produit pas d'individus dont l'aliénation risque de faire des atypiques ou des malades mentaux ; tout en considérant les maladies mentales comme beaucoup plus complexes et plus diverses que ne le suggèrent ceux qui prétendent trouver la cause essentielle de ces maladies dans la civilisation moderne, dans ses tensions et ses aliénations, on peut reconnaître que les sujets les plus sensibles aux tensions et aux *stresses* inhérents à toute structure sociale sont aussi — toutes choses égales d'ailleurs — les plus exposés aux maladies mentales. Mais rien n'autorise à penser que les *stresses* et les tensions soient plus éprouvants dans notre société que dans une autre et rien ne prouve que les cas de maladie mentale y soient plus fréquents.

Tout cela est vrai, mais il reste bien difficile de savoir ce qu'est la maladie mentale et qui en est atteint. Les psychiatres sont loin d'être toujours d'accord quand il s'agit de décider si tel ou tel sujet doit être considéré comme un malade mental ou, à supposer que tel soit le cas, quel est le diagnostic et le pronostic à faire. On reconnaît de plus en plus que la maladie mentale est affaire de degré, non de nature. Le sociologue Leo Srole, travaillant avec une équipe de psychiatres, a dirigé les enquêteurs chargés de recueillir des renseignements sur les symptômes, autres signes ou antécédents de troubles du comportement dans un échantillon représentatif de la population de Manhattan (New York) ; ces renseignements ont ensuite été évalués séparément par chacun des psychiatres, dont les conclusions ont été confrontées ; on a mesuré, au moyen de divers recoupements, la gravité des perturbations mentales constatées chez les individus dits « normaux » et, d'après les critères les plus rigoureux, on est arrivé à ce résultat que 80% environ des habitants de Manhattan pouvaient être classés comme psychologiquement perturbés d'une manière ou d'une autre<sup>2</sup>.

L'étude des « relations de rôle » dans les hôpitaux psychiatriques, considérés comme des entités sociales, a beaucoup apporté à la sociologie psychiatrique. Les premières études de ce genre datent des années trente<sup>3</sup>, mais l'ouvrage qui a eu le plus d'influence sur les psychiatres et les administrateurs des hôpitaux est celui d'Alfred H. Stanton et Morris S. Schwartz, publié en 1954<sup>4</sup>. Bien que le nom du sociologue ne vienne qu'au second rang, il semble, d'après le contenu de l'ouvrage, que son apport ait été

1. Ce ne sont pas seulement des journalistes irréflechis qui vont répétant ce cliché : on le trouve aussi sous la plume d'intellectuels aussi influents qu'Erich Fromm. Voir : *Escape from freedom*, New York, Farrar and Rinehart, 1941 ; *Man for himself*, New York, Rinehart, 1947 ; *The sane society*.
2. Leo SROLE et al. : *Mental health in the metropolis : The Midtown Manhattan study*, New York, McGraw-Hill, 1962.
3. Howard ROWLAND, « Interaction processes in the State Mental Hospital », *Psychiatry*, I (août 1938), p. 323-337. Voir également une étude de la même époque, mais restée inédite jusqu'en 1960 : H. WARREN DUNHAM ; S. KIRSON WEINBERG, *The culture of the State Mental Hospital*, Detroit, Wayne State University Press, 1960.
4. *The mental hospital : A study of institutional participation in psychiatric illness and treatment*, New York, Basic Books, 1954.

capital. Il s'agit d'une étude sur les relations complexes qui s'établissent entre thérapeutes, médecins, infirmières, auxiliaires, surveillants des services spéciaux et malades. La principale conclusion qui en ressort est que, lorsque les services d'un établissement psychiatrique fonctionnent sans heurt, le comportement des malades est relativement calme, en tout cas moins psychotique, tandis que, s'il y a mésentente entre les membres du personnel — souvent à cause d'un manque de netteté dans l'organisation officielle ou officieuse — on observe chez les malades davantage de troubles caractérisés, notamment des cas d'incontinence. Des enquêtes menées dans des institutions plus vastes (prisons, sociétés commerciales, unités militaires, etc.) conduisent à des conclusions analogues, bien que les troubles du comportement ne revêtent évidemment pas la même forme dans tous les milieux. Erving Goffman a étudié les ressemblances étonnantes que l'on constate entre les diverses « institutions globales » — prisons, hôpitaux psychiatriques, unités militaires, couvents — où se déroule entièrement l'existence quotidienne de certaines catégories d'individus presque complètement privés d'initiative, les décisions importantes qui les concernent étant prises par quelqu'un d'autre <sup>1</sup>.

L'examen des rapports entre les malades mentaux et le monde extérieur ne s'est pas borné à l'attitude du personnel hospitalier envers eux. Un groupe de sociologues du National Institute of Mental Health <sup>2</sup> a étudié comment les malades mentaux sont considérés par les membres de leur famille. Ceux-ci reconnaissent-ils volontiers que le comportement de leur parent n'est pas normal? Modifient-ils leur propre comportement en conséquence? Comment s'y prennent-ils pour faire examiner et soigner le malade? Comment résolvent-ils les difficultés qui résultent pour eux, tant sur le plan financier qu'en matière de prestige social, du fait qu'un de leurs proches suive un traitement psychiatrique? Que disent-ils à leurs amis et connaissances au sujet du malade? Ces recherches ont débouché sur deux nouveaux sujets d'étude : a) l'inventaire complet des « chemins qui mènent à l'hôpital psychiatrique », autrement dit des diverses manières d'entrer dans un hôpital, public ou privé; b) ce qu'il advient du malade après sa sortie de l'hôpital, ses rapports avec sa famille et la collectivité, et les incidences de son nouveau comportement. Howard Freeman et Ozzie G. Simmons <sup>3</sup> se sont livrés à une vaste étude de ces questions, sans parvenir à découvrir ce qui assure le complet rétablissement du malade, une fois qu'il est sorti de l'hôpital. On a souvent constaté que des thérapies qui, à l'hôpital psychiatrique, semblaient autoriser les plus grands espoirs et qui avaient conduit à libérer rapidement le malade, perdaient tout effet bénéfique dans la phase post-hospitalière <sup>4</sup>.

1. Erving GOFFMAN, *Asylums: Essays on the social situation of mental patients and other inmates*, Garden City (N.Y.), Anchor Books, 1961.

2. *Journal of social issues*, vol. II (1955), n° 4.

3. *The mental patient comes home*, New York, John Wiley and Sons, 1963.

4. Voir, par exemple : George W. FAIRWEATHER, *Social psychology in treating mental illness: An experimental approach*, New York, John Wiley and Sons, 1964.

Une autre étude de Pasamanick, Scarpitti et Dinitz<sup>1</sup> a fait apparaître qu'il est possible de soigner efficacement à domicile des malades atteints de schizophrénie aiguë au moyen de médicaments administrés par des infirmières des services de santé publique. Suivant un plan d'expérience dirigée, les auteurs de cette étude ont constaté que les trois quarts des malades que l'on aurait normalement placés dans des hôpitaux psychiatriques pouvaient fort bien être soignés à domicile.

Les psychiatres reconnaissent aujourd'hui la valeur d'une sorte de thérapie que l'on pourrait appeler « sociale » et qui consiste à restructurer et modifier délibérément les relations sociales du malade. Parmi les techniques de cet ordre figurent depuis longtemps la thérapie de groupe, le sociodrame, certains genres d'ergothérapie et de thérapie des loisirs. Plus récemment, les spécialistes de sociologie psychiatrique ont proposé d'autres méthodes, dont certaines ont été adoptées dans divers hôpitaux ou services. Nous citerons, par exemple, la méthode de Fairweather, qui consiste à laisser le malade décider lui-même de la date à laquelle il peut assumer de nouveau certaines responsabilités précises, le séjour du malade en voie de guérison dans un centre de postcure qui ménage la transition entre l'hôpital et le domicile familial, l'emploi plus efficace des centres d'hygiène mentale pour prévenir et soigner les maladies mentales. Certains spécialistes de la sociologie psychiatrique étudient actuellement, à l'aide de méthodes normalisées d'évaluation, le degré d'efficacité de ces techniques ou d'autres thérapies.

Nous allons examiner maintenant deux catégories voisines d'études de sociologie psychiatrique. Les études de la première catégorie visent à déterminer quelle est l'attitude du grand public à l'égard des maladies mentales, de leur nature, de leurs causes, des perspectives de guérison, de leurs séquelles, etc. ; celles de la seconde catégorie concernent les résultats des efforts déployés par les services de santé publique pour corriger ou améliorer cette attitude. En un sens, l'attitude du public envers les maladies mentales constitue l'un des éléments du milieu dans lequel cette maladie se développe ; car une affection de ce genre n'est pas seulement un grave dérangement du corps, de l'esprit et du comportement ; ce qui en fait une maladie mentale, c'est que le public considère ce dérangement comme tel. En outre, pour avoir des chances de faire aboutir un programme de prévention ou de guérison, il faut, entre autres conditions, que le public comprenne ce programme et l'approuve. Un malade qui sort d'un hôpital psychiatrique ne redeviendra « normal » que si le milieu où il vit est prêt à le tenir pour « guéri ». Un certain nombre d'études portant sur des échantillons d'adultes et de jeunes ont été faites en vue de déterminer ce que le public pense des maladies mentales et de la santé mentale<sup>2</sup>.

1. Benjamin PASAMANICK ; Frank SCARPITTI ; SIMON DINITZ, *Schizophrenics in the community*, Appleton-Century-Crofts, 1967.

2. Arnold M. ROSE, « Attitudes of youth toward mental health problems », *Sociology and social research*, vol. 41, mai-juin 1957, p. 343-348. Arnold M. ROSE, « Mental health attitudes of youth as influenced by a comic strip », *Journalism quarterly*, vol. 35, été 1958, p. 333-342.

L'une d'entre elles, celle qu'a présentée Jum C. Nunally, de l'Université de l'Illinois<sup>1</sup>, retiendra plus particulièrement notre attention.

Les échantillons utilisés pour cette étude de l'opinion publique ont été pris au sein de trois collectivités des États-Unis. On a soumis toute une série de questions possibles à un groupe d'experts comprenant 50 psychiatres et 50 spécialistes de psychologie clinique, et retenu celles pour lesquelles ces experts sont tombés d'accord sur la réponse à donner. On leur avait demandé non seulement ce qu'ils répondraient personnellement aux questions posées — leurs réponses devant ultérieurement servir de normes d'exactitude — mais aussi ce qu'à leur avis le public devait penser et dire dans ses réponses. Les sujets sur lesquels portaient les questions ont été répartis en catégories, et l'on s'est servi de ces catégories pour classer, après analyse, le contenu d'un gros échantillon de ce que les organes de grande information publiaient ou diffusaient à l'époque dans les trois collectivités considérées. Cela a permis de faire une triple comparaison entre l'opinion publique, l'opinion des experts et les « messages » ou « images » présentés au public par les organes d'information. L'opinion des experts étant prise pour norme, on s'est aperçu que le grand public avait, sur les maladies mentales, des idées beaucoup plus justes que les organes d'information, lesquels, à l'époque, faussaient complètement la réalité. On peut se demander comment, dans ces conditions, le public pouvait être si bien informé. Ce ne pouvait être par tradition orale (les personnes âgées transmettant aux jeunes leurs connaissances et leurs idées) ; car les jeunes adultes avaient des opinions beaucoup plus justes que leurs aînés. Sans doute fallait-il chercher l'explication de ce phénomène dans les quelques notions inculquées à l'école ou puisées à d'autres sources sérieuses, et dans un choix judicieux entre les éléments d'information et les données d'expérience résultant de contacts avec des malades mentaux. Par son étude, Nunally a contribué à convaincre les directeurs des organes d'information des États-Unis qu'ils devraient améliorer la qualité et l'exactitude des émissions ou articles traitant des maladies mentales.

De multiples efforts ont été entrepris en vue d'éduquer certains secteurs du public pour les amener à une vision plus exacte de la maladie mentale et de son traitement et à une attitude plus tolérante. Des sociologues ont parfois participé aux programmes de santé publique et à leur

Howard E. FREEMAN ; Gene G. KASSEBAUM, « Relationship of education and knowledge to opinions about mental illness », *Mental hygiene*, vol. 44, janvier 1960, p. 43-47. Gerald GURIN ; Joseph VEROFF ; Sheila FIELD, *Americans view their mental health*, New York, Basic Books, 1960. Jum C. NUNALLY, *Popular conceptions of mental health*, New York, Holt Rinehart and Winston, 1961. Glen V. RAMSEY ; Melita SEIPP, « Attitudes and opinions concerning mental illness », *Psychiatric quarterly*, vol. 22, juillet 1948, p. 428-444. Elmo ROPER *et al.*, *People's attitudes concerning mental health*, New York, publication privée, 1950. Shirley STAR, « The public's ideas about mental illness », communication inédite faite à la réunion annuelle de la National Association for Mental Health, Indianapolis, 1955. Julian L. WOODWARD, « Changing ideas on mental illness and its treatment », *American sociological review*, vol. 16, août 1951, p. 443-454. Arnold M. ROSE, « Attitudes of youth toward mental illness : A comparative study », texte inédit, 1967.

1. *Popular conceptions of mental illness : Their development and change*, New York, Holt Rinehart and Winston, 1961.

évaluation systématique. Une expérience particulièrement spectaculaire a été tentée il y a quelques années par John et Elaine Cumming<sup>1</sup>. John Cumming est un psychiatre qui a dirigé, dans une ville de l'ouest du Canada, un vaste programme d'éducation sanitaire concernant la santé mentale. Sa femme, qui est sociologue, a participé à l'exécution de ce programme, mais était surtout chargée de l'évaluation. Les travaux devaient durer un an et faire appel à des techniques très variées d'éducation des adultes. A mesure que l'année avançait, il devenait de plus en plus manifeste, non seulement que le public ne retenait pas grand-chose de l'enseignement qui lui était donné, mais aussi que la collectivité résistait de plus en plus activement aux efforts d'information sur les maladies mentales. Avant même que l'année fût écoulée, l'équipe avait été pratiquement invitée à quitter la ville. Elaine Cumming explique cet échec par la crainte et l'inquiétude que la population éprouvait pour sa propre stabilité mentale — d'où son désir naturel de n'avoir rien à faire avec les maladies de ce genre.

Il y a certes des personnes qui se détournent de leur chemin pour éviter de rencontrer des malades mentaux ou d'avoir à en parler ; mais il y en a aussi qui éprouvent à leur égard une curiosité particulière et beaucoup de gens ont de la sympathie pour ces malades, même lorsqu'ils ont à leur sujet des idées fausses. Si, d'une manière générale, l'éducation des adultes aux États-Unis n'a remporté qu'un succès discutable, rien (à part l'étude des Cumming) ne prouve que tout ce que l'on peut faire pour éclairer le public sur les maladies mentales soit nécessairement voué à l'échec.

Nous voudrions signaler aussi une autre tentative du même ordre, mais de moindre ampleur et visant un autre secteur du public<sup>2</sup>. Il s'agit simplement cette fois d'un des épisodes d'une bande dessinée paraissant régulièrement dans toute une chaîne de journaux. L'histoire est la suivante : un jeune homme d'aspect sympathique donne des signes de délire paranoïaque, se détache de son emploi et de ses amis et manque de tuer sa femme, mais un psychiatre le guérit par des électrochocs et il retrouve sa place normale dans la collectivité. Cette bande dessinée est l'œuvre d'un psychiatre, qui y consacre ses moments perdus ; elle consiste en une série d'épisodes illustrant toutes sortes de problèmes médicaux, la continuité du récit étant assurée par la présence du médecin et de l'infirmière qui soignent les différents cas. L'épisode du paranoïaque s'est étendu sur trois mois environ ; avant et après sa parution, on a étudié un échantillon de jeunes gens de quinze ans, dans une grande ville américaine dont le journal du matin publiait la bande dessinée dont il s'agit. L'instrument d'enquête était un questionnaire, d'un contenu très varié, sur les maladies mentales, leurs causes, les moyens de les guérir, les rapports entre les affections mentales

1. *Closed ranks: An experiment in mental health education*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1957. Les travaux d'évaluation des programmes de santé mentale sont passés en revue dans : NATIONAL ADVISORY MENTAL HEALTH COUNCIL, *Evaluation in mental health*, Washington (D. C.), National Institute of Mental Health, U. S. Department of Health, Education and Welfare, 1955.
2. Arnold M. Rose, « Mental health attitudes of youth as influenced by a comic strip », *Journalism quarterly*, vol. 35, été 1958, p. 333-342.



et les autres maladies, et l'intérêt éprouvé pour la bande dessinée par les personnes interrogées. Deux conclusions générales se sont dégagées de l'enquête : a) les « messages » introduits dans la bande dessinée aux fins précises d'information avaient, dans une faible mesure mais indiscutablement, enrichi les connaissances et amélioré les attitudes de ceux qui avaient suivi régulièrement cette publication ; b) le nombre de lecteurs, loin de diminuer, avait plutôt augmenté au cours de la période où cet épisode avait remplacé l'exposé romancé d'autres problèmes médicaux. Cette bande dessinée, intitulée « Le docteur Rex Morgan », a continué d'avoir du succès dans la presse quotidienne et, à deux ou trois reprises depuis cet épisode, qui remonte à 1955, l'auteur a pris pour sujets des cas de troubles mentaux. Il semble évident que certaines techniques d'éducation sont plus efficaces que d'autres et qu'une technique donnée n'a pas la même influence sur tous les secteurs de la population.

L'apport des recherches sociologiques à la psychiatrie s'est également révélé utile en ce qui concerne les réactions psychotiques, névrotiques ou psychopathologiques en cas de *stress* extrême. Les psychiatres n'ont pas encore une grande expérience du *stress*, de sorte que les sociologues qui appliquent leurs techniques systématiques à l'étude de ce phénomène apportent souvent du nouveau. Les sociologues ont étudié le comportement d'individus soumis à des bombardements intenses, pendant la guerre, frappés par des désastres naturels ou victimes de malheurs personnels. A titre d'exemple nous citerons une étude menée dans une division combattante pendant la deuxième guerre mondiale <sup>1</sup>. Pour obtenir des renseignements, on avait établi un questionnaire auquel les soldats interrogés ont, dans la plupart des cas, répondu eux-mêmes ; toutefois, un enquêteur a aidé ceux qui étaient incapables de le faire, soit qu'ils fussent analphabètes, soit que leur agitation mentale les empêchât d'écrire. Le questionnaire visait à mesurer le bien-fondé de toute une série d'hypothèses concernant tant le comportement dans les moments de *stress* que les moyens de mesurer les déviations de ce comportement. Les questionnaires ont été remplis — en privé, anonymement et sans risque de représailles de la part des autorités militaires — par des soldats récemment retirés de leur unité combattante à cause de leur comportement névrotique sous le feu de l'ennemi, par des soldats qui avaient déserté au cours d'un combat, et par un échantillon représentatif de soldats des mêmes unités qui n'avaient ni déserté ni été déplacés en raison de réactions névrotiques irrépressibles. Voici quelques-unes des principales conclusions de cette étude : a) les soldats névrotiques ne

1. Le directeur de l'étude était Arnold M. Rose, qui appartenait alors au service de recherche de l'Information and Education Division de l'armée américaine. Les résultats obtenus ont été exposés dans les articles suivants : « The social psychology of desertion from combat », *American sociological review*, vol. 16, octobre 1951, p. 614-629 ; « Factors in mental breakdown in combat », in Arnold M. Rose, *Mental health and mental disorder*, New York, W. W. Norton, 1955, p. 291-313 ; « Conscious reactions associated with neuropsychiatric breakdown in combat », *Psychiatry*, vol. 19, février 1956, p. 87-95 ; « Neuropsychiatric breakdown in the Garrison Army and in combat », *American sociological review*, vol. 21, août 1956, p. 480-488 ; « Official vs administrative criteria for classification of combat breakdown cases », *Administrative science quarterly*, vol. 3, septembre 1958, p. 185-194.

se distinguaient pas des soldats « normaux » par un comportement névrotique antérieur, ni par des symptômes antérieurs de névrose, sans doute parce que la sélection normalement effectuée par les autorités militaires avait suffi à écarter les névropathes caractérisés avant que les soldats ne fussent envoyés au front ; *b*) les comportements névrotiques au combat étaient beaucoup plus fréquents parmi les soldats qui étaient envoyés au front pour la première fois comme renforts individuels que parmi ceux qui avaient essuyé le feu de l'ennemi pour la première fois au sein de leur propre unité ; *c*) le taux de névrose était beaucoup plus élevé chez les soldats dont la première expérience du combat avait été rude — parce que la bataille faisait rage et mettait leur vie en danger — que parmi ceux qui, la première fois, n'avaient participé qu'à un combat relativement peu violent ; ces derniers paraissaient avoir appris à s'adapter au *stress*, alors que les premiers n'avaient pas eu l'occasion de le faire et semblaient partiellement traumatisés dès le départ ; *d*) en général, les psychiatres qui faisaient le tri des névropathes à écarter des unités combattantes renvoyaient définitivement à l'arrière ceux qui avaient un rôle de commandement, tandis que les simples soldats devaient remonter au front après une courte période de repos et d'entraînement — même si leur comportement avait été plus profondément perturbé.

Nous pourrions poursuivre cet inventaire des différents genres de recherches qui relèvent de la sociologie psychiatrique ; mais les exemples que nous en avons déjà donnés suffiront sans doute à montrer l'ampleur des problèmes abordés et la variété des méthodes employées. Nous voudrions maintenant examiner l'organisation de cette « sous-discipline ». Si l'on observe actuellement une multiplication rapide des recherches — sinon toujours une amélioration de leur qualité ou une extension de leur portée — c'est que : *a*) le public s'intéresse de plus en plus aux troubles mentaux en général ; *b*) il s'est créé, au cours des années cinquante, des organismes qui disposent de fonds considérables pour ce genre de recherches — notamment le National Institute of Mental Health (NIMH) du gouvernement des États-Unis et les œuvres spéciales de la Fondation Ford et d'autres institutions philanthropiques ; *c*) les psychiatres s'intéressent de plus en plus à l'apport des sociologues et se montrent de plus en plus disposés à coopérer avec eux. Si les spécialistes de la sociologie psychiatrique continuent à faire connaître les résultats de leurs recherches et à publier leurs articles surtout dans les revues générales de sociologie et de psychiatrie, il faut toutefois signaler l'apparition de l'*International journal of social psychiatry*, publié en Angleterre depuis 1955. Le rédacteur en chef de ce périodique, Joshua Bierer, a organisé à Londres en 1965 un Congrès mondial de psychiatrie sociale, et sans doute y en aura-t-il d'autres. En 1967, le NIMH a entrepris la publication du *Mental health digest*, qui rend compte brièvement des ouvrages parus, des recherches en cours et des nouvelles découvertes concernant la santé mentale et les maladies mentales.

Aux États-Unis, les spécialistes de la sociologie psychiatrique sont, pour la plupart, affiliés à la Society for the Study of Social Problems, qui tient

un congrès annuel et publie un périodique (*Social problems*). Elle est dotée depuis 1952 d'un comité permanent de recherche sur la sociologie psychiatrique qui patronne un programme annuel de publications de cet ordre. Les membres de ce comité sans caractère officiel appartiennent également pour la plupart à l'American Sociological Association, qui, certaines années, patronne des programmes de recherches dont les résultats sont publiés sous les auspices de l'une de ses deux grandes sections, celle de psychologie sociale ou celle de sociologie médicale. Au III<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie, qui s'est tenu à Amsterdam en 1956, certains sociologues ont décidé de constituer officieusement un groupe permanent, qui serait chargé de publier de temps à autre un bulletin d'information mutuelle sur diverses recherches de sociologie psychiatrique en cours dans le monde et de patronner une série de communications à présenter aux congrès de sociologie (qui se tenaient alors tous les trois ans). Au IV<sup>e</sup> Congrès mondial de sociologie (Stresa, 1959), ce groupe est devenu le Comité permanent de recherches de l'Association internationale de sociologie ; en 1963, il a assumé en outre le patronage de recherches internationales. Les deux premières études concernaient : a) la prévalence des troubles mentaux dans les différentes catégories socio-démographiques ; b) l'attitude des jeunes envers les maladies mentales. Pour la première, on a eu recours à des formules officielles (parfois adoptées par les autorités d'un pays participant, à la demande expresse d'un membre du comité de l' AIS). Pour la seconde, on a interrogé des élèves des écoles à l'aide de questionnaires. Dans l'un et l'autre cas, les travaux n'ont progressé que lentement ; en 1966, toutefois, quatre pays coopéraient à la première étude et neuf à la seconde.

Certaines influences retardent malheureusement les progrès de la sociologie psychiatrique : a) en dehors des États-Unis, il n'y a pas assez de sociologues qui s'intéressent aux problèmes de sociologie psychiatrique (ou alors il ne s'agit pour eux que d'un domaine marginal) ; b) les rares fois où des psychiatres ou des psychologues abordent les problèmes de sociologie psychiatrique, ils négligent les recherches antérieures des sociologues ; c) sur le plan théorique, il y a également, entre psychiatres, psychologues et sociologues, des divergences qui rendent difficile une collaboration féconde ; en général, le sociologue définit d'une manière beaucoup plus large l'influence de la société et son rôle dans le comportement humain et il est moins disposé à chercher des solutions pratiques immédiates aux problèmes du psychiatre.

[Traduit de l'anglais]

# Esquisse d'une sociologie de la jeunesse

Leopold Rosenmayr

## La notion de jeunesse

Il peut être utile à nos fins présentes de préciser quels groupes d'âge nous entendons désigner ici par le mot « jeunesse » : c'est, en gros, la population âgée de 13 à 24 ans, mais encore faut-il faire une distinction entre les « adolescents » d'une part, les « jeunes gens » ou jeunes adultes de l'autre. Du point de vue sociologique, il y a intérêt à subdiviser la catégorie « jeunesse » ; mais cela peut se faire de différentes manières. La période de l'adolescence et tous les changements physiologiques qui la marquent prennent fin pratiquement vers l'âge de 18 ans et même bien avant pour certains groupes sociaux et ethniques et dans certaines régions.

En règle générale, l'individu met un certain temps à réagir complètement à ces changements physiologiques et à adopter en conséquence les nouvelles attitudes et les nouvelles formes de comportement que nous qualifions d' « adolescentes ».

L'âge de la puberté physiologique et biologique — phénomène déjà complexe en lui-même<sup>1</sup> — a beaucoup baissé depuis soixante-quinze ans, et la variance de certains paramètres de la puberté a sans doute augmenté. La maturation biologique au sein d'une population relativement homogène est probablement moins uniforme qu'il y a cinquante ans.

Les rendez-vous amoureux ainsi que les activités et relations sexuelles antérieures au mariage commencent plus tôt<sup>2</sup>.

La législation de nombreux pays attache une importance particulière à l'âge de 18 ans. C'est là tout à la fois la conséquence et la cause de certaines

1. Cf. J. M. TANNER, *Growth at adolescence*, Oxford, 1955 ; A. SCHWENK, « Fragen zur Entwicklungsakzeleration in städtischen und ländlichen Siedlungen », in : F. WURST (ed.), *Das Landkind heute und morgen*, Vienne, 1963 ; Th. HELLRUGGE, « Über die Situation der heutigen Schuljugend in der Pubertät », *Österreichische Ärztezeitung*, vol. 19 (1964), p. 1234-1248.

2. H. SCHELSKY, *Soziologie der Sexualität*, p. 36-39, Hambourg, 1955. Voir également : H. KREUTZ, « Jugend : Gruppenbildung und Objektwahl », p. 180-260, dissertation multigraphiée, Vienne, 1964.

démarcations sociales. Dans le groupe d'âge compris entre 13 et 18 ans, la taille et les manifestations extérieures de la maturation biologique sont très variées et les distinctions entre sous-groupes sont sociologiquement importantes du fait qu'elles sont liées aux systèmes scolaires<sup>1</sup>. Les groupes d'âge compris entre 18 et 24 ans sont moins visiblement différents. Dans une étude récente, nous avons proposé plusieurs critères de répartition systématique des jeunes gens en différents groupes selon leur situation matrimoniale, professionnelle et juridique, mettant ainsi l'accent sur le contenu socio-économique de la définition de l'âge. F. Neidhardt a retenu ces catégories comme base d'un système de classement<sup>2</sup>. Mais si l'on considère qu'aux États-Unis, dès l'âge de 18 ans, une jeune fille sur quatre est mariée et que, dans ce même pays, les femmes se marient pour la première fois à l'âge médian de 20 ans (les hommes à 23 ans)<sup>3</sup>, il apparaît que la population dont l'âge est compris entre 18 et 24 ou 25 ans est sociologiquement hétérogène. Encore ne considérons-nous ici que la répartition entre « célibataires » et « gens mariés » de tous ceux que nous avons inclus dans la catégorie des « jeunes gens ».

Nous avons déjà dit qu'il faut considérer la jeunesse comme un processus et la jeune génération comme un segment de la population. Le groupe d'âge compris entre 15 et 24 ans représente de 12 à 21 % de la population totale, ce pourcentage étant nettement plus fort, en général, dans les pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie que dans les pays industrialisés.

TABLEAU 1. Importance numérique relative des groupes d'âge 15-19, 20-24 et 15-24 (en pourcentage de la population globale de chacun des pays en cause)

Pays	Année	Groupe 15-19 ans	Groupe 20-24 ans	Groupe 15-24 ans
France	1961	6,81	6,12	12,93
Angleterre et Pays de Galles	1961	6,95	6,34	13,29
États-Unis	1960	7,37	6,02	13,39
Italie	1960	7,30	8,14	15,44
République fédérale d'Allemagne	1960	7,31	8,64	15,95
Égypte	1960	8,29	6,91	15,20
Pakistan	1961	8,24	7,64	16,88
Venezuela	1961	9,44	8,21	17,65
Cambodge	1959	9,80	8,15	17,95
Mexique	1960	10,12	8,44	18,56
Japon	1960	9,92	8,88	18,80
Tanganyika	1957	10,29	9,24	19,53
Pérou	1955	10,69	9,01	19,70

Source. *Annuaire démographique des Nations Unies*, 1962, New York.

1. Cf. L. ROSENMAJR ; H. KREUTZ, « Eltern und Gleichaltrige als Faktoren sozialen Einflusses bei Jugendlichen und jungen Erwachsenen », multicopié, 1966. Cette étude doit paraître dans : G. WURZBACHER (ed.), *Familie und sozialisation*, Stuttgart, 1968.
2. F. NEIDHARDT, *Die junge generation*, p. 16, Opladen, 1967.
3. A. W. GREEN, *Sociology: An analysis of life in modern society*, p. 403, New York, 1960. Voir également : W. BECKERT ; W. SALEWSKI, *Die Frühehen als Wagnis und Aufgabe*, Neuwied und Berlin, 1963.

## La condition sociale des jeunes : quelques tendances générales

Certaines séries de tendances sociologiques générales déterminent, ou du moins influencent à divers égards la condition sociale et économique de la jeune génération ; mais nous devons nous contenter de les mentionner, sans en étudier l'interdépendance ni les relations de cause à effet. En outre, certaines données, liées à des facteurs particulièrement contraires à ces tendances, s'opposent aux généralisations de ce genre. Le taux de mortalité parmi les adolescents — c'est-à-dire dans les groupes d'âge compris entre 15 et 19 ans — accuse un déclin rapide <sup>1</sup> ; les accidents sont aujourd'hui la principale cause de mortalité dans les groupes en question.

Dans notre société industrielle, les mariages sont plus nombreux qu'il y a cinquante ans <sup>2</sup>. Le pourcentage de naissances illégitimes a diminué <sup>3</sup>, et il est plus fréquent que les femmes soient enceintes au moment de leur mariage <sup>4</sup>. L'âge du mariage pose un problème assez complexe. Les données qu'on possède montrent que cet âge s'abaisse depuis les années 1860 <sup>5</sup>. Mais il est clair que ce fléchissement concerne essentiellement les classes moyennes <sup>6</sup>.

Les changements qui sont intervenus dans l'enseignement varient beaucoup selon les pays et les régions ; mais on a manifestement tendance à prolonger la scolarité là où le système scolaire est déjà bien établi, et à organiser un enseignement méthodique là où il n'en existe pas encore.

Les changements ont été particulièrement radicaux en ce qui concerne l'enseignement féminin <sup>7</sup>. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, on constate par exemple qu'en Autriche, en 1919, il y avait seulement 6 % d'étudiantes contre 40 % environ aujourd'hui. La législation concernant la jeunesse des deux sexes s'est développée, de même que les mesures de sécurité sociale, l'activité syndicale, etc. Ces exemples suffisent à mettre en évidence des tendances générales qu'il ne faut pas perdre de vue quand on étudie certains problèmes qui concernent plus particulièrement la sociologie de la jeunesse.

## Les variables socio-culturelles de l'adolescence

Il y a quelque quarante ans, à Vienne, Siegfried Bernfeld a soutenu qu'il convient d'étudier la jeunesse comme un phénomène biologique, psycholo-

1. H. CZERMAK ; H. HANSLUWKA, *Gesundheitsprobleme der Jugend. Eine medizinalstatistische Studie über Morbidität und Mortalität im Kindes — und Jugendalter in Österreich*, Vienne, Österreichisches Institut für Jugendkunde, 1963 ; G. MACKENROTH, *Bevölkerungslehre*, Berlin ; Göttingen ; Heidelberg, 1953, p. 83.
2. G. MACKENROTH, *Bevölkerungslehre*, op. cit., p. 85-88.
3. G. MACKENROTH, *Bevölkerungslehre*, op. cit., p. 51-54.
4. *Jahrbuch der Stadt Wien*, 1962, p. 40, Vienne.
5. *Jahrbuch der Stadt Wien*, 1884 (et années suivantes), Vienne ; voir également : H. KREUTZ, *Jugend...*, op. cit., p. 261-265.
6. H. KREUTZ, *Jugend...*, op. cit., p. 267 et 268.
7. *Elternhaus und Schule*, p. 5, Centre de recherches de sciences sociales, Université de Vienne. (Étude inédite.)

gique et, en dernière analyse, sociologique<sup>1</sup> ; à la lumière de ses arguments, on peut dire aujourd'hui que les réactions psychologiques de l'individu aux changements biologiques sont plus marquées au moment de sa puberté qu'à tout autre stade de son existence. Cette réaction à de nouvelles réalités biologiques s'accompagne de sentiments d'insécurité qui, à leur tour, rendent l'adolescent particulièrement sensible à l'attrait de valeurs et d'objectifs nouveaux. Il ne se satisfait plus du système de valeurs et de la vision du monde qu'ont généralement les enfants. Grâce à une « réorganisation » psychologique, l'adolescent s'ouvre aux influences de la société, et c'est aussi à cette époque de sa vie que l'influence de ses parents dans certains domaines d'interaction familiale commence à décroître.

C'est en partie à cause de la relative malléabilité des adolescents que les mouvements politiques leur portent souvent un intérêt particulier. Les dirigeants de ces formations savent que les convictions s'acquièrent pendant l'adolescence, et qu'il leur faut attirer les jeunes dans leur camp s'ils veulent que leurs mouvements se perpétuent. On peut aller jusqu'à dire que l'influence socio-culturelle exercée sur l'individu est à son maximum pendant l'adolescence. L'enfant et le vieillard sont peut-être plus tributaires de la société sur le plan physique et médical ; mais du point de vue sociologique, ce sont les jeunes en général et les adolescents en particulier qui constituent les groupes les plus dépendants. Les jeunes gens ne sont pas seulement relativement sensibles à l'attrait de certaines valeurs<sup>2</sup> ; pour dominer et apaiser leur inquiétude<sup>3</sup>, il leur faut également un idéal auquel ils puissent dans une certaine mesure s'identifier et se vouer. Ils ont besoin de force, et ils sont enclins à la tirer des images, des symboles, des modèles ou des idoles vers lesquels ils se tournent — ou vers lesquels on les oriente.

Dans la plupart des sociétés industrielles, les adolescents ne peuvent guère satisfaire ni exprimer leur désir d'avoir une vie sexuelle complète, de détenir une certaine puissance sociale, de pouvoir formuler des critiques, etc. A cause de leur âge, à cause du caractère incomplet de leur éducation, de leur maturité sociale et leur indépendance économique, ils ne peuvent obtenir une complète et authentique satisfaction, si bien qu'ils tendent à trouver équilibre et sécurité en s'identifiant à un idéal. Le professeur Menchinskaya<sup>4</sup>, de l'Académie des sciences pédagogiques de Moscou, a illustré ce fait d'après des études sur l'identification de la jeunesse soviétique aux héros nationaux, et E. Erikson a formulé des observations analogues à la conférence de la Maison-Blanche sur l'enfance et la jeunesse (1951)<sup>5</sup>.

Mais, comme toute autre identification à un idéal, celle-ci risque de

1. L. ROSENMAYR, *Geschichte der Jugendforschung in Österreich 1914-1931*, p. 26 et suiv., Vienne, 1962.
2. W. PTASZYNSKA, *Zycie psychiczne dorastajacej mlodzi*, Varsovie, Nasza Ksiegarnia, 1962.
3. V. PRIHODA, *Ontogenese lidske psychiky, Cast treti*, Prague, Statni pedagogicke nakladatelstvi, 1959.
4. UNESCO. *Réunion d'experts, 4-8 juin 1962. La psychologie de l'adolescent et l'inadaptation sociale*, p. 18-19 (ED/199).
5. Cf. la traduction en allemand de sa communication : E. ERIKSON, *Wachstum und Krisen der gesunden Persönlichkeit*, p. 57, Stuttgart, 1953.

devenir excessive et d'aboutir au culte des « idoles ». Dans les sociétés où la production de biens de consommation n'est pas soumise à une direction étatique, ceux qui ont la haute main sur le marché peuvent exploiter cette sur-identification des adolescents à leurs idoles<sup>1</sup>. C'est le cas notamment à l'égard des disques. En 1960, il s'est vendu 60 millions de disques du seul Elvis Presley<sup>2</sup>. Dans les sociétés socialistes, la sur-identification risque de conduire à la stagnation idéologique et à l'exploitation de l'idolâtrie des adolescents à des fins politiques.

Aujourd'hui, on ne peut pas étudier l'adolescence — ni la jeunesse en général — sans connaître les transformations socio-culturelles qu'elles ont subies ; l'étude de la jeunesse diffère donc nécessairement en fonction de certaines séries de variables. La jeunesse n'est pas la même dans tous les systèmes politiques ou sociaux, à tous les niveaux de développement économique, ni dans toutes les couches de la société. En fait, c'est la variété des formes sociales que revêt ce phénomène humain qui rend si difficile l'étude internationale des problèmes de la jeune génération. Il nous faudra, quand nous examinerons les grands problèmes économiques et sociaux de la jeunesse actuelle, faire une distinction entre ces variantes.

En outre, admettre et accepter la malléabilité sociale de la jeunesse, c'est reconnaître l'éducabilité particulière de ce groupe social. A quoi nous ajouterons que si le diagnostic varie, le remède doit varier également : il est indispensable de connaître d'abord les conditions et les causes d'une transformation, si l'on veut pouvoir orienter de manière consciente et réfléchie l'influence de l'éducation.

Examinons maintenant comment varient les conditions sociales dans lesquelles vivent les jeunes. Il semble très important de se tourner tout d'abord vers la famille, dont le pédagogue russe A. S. Makarenko a dit qu'elle est « le principal cadre qui entoure les premiers pas de l'homme dans la société »<sup>3</sup>.

Avant d'aborder cette analyse, nous voudrions rappeler certaines constatations d'ordre général sur l'attitude de l'adolescent à l'égard de l'autorité.

Dans son étude, P. Willmott a illustré de façon précise ce que l'on savait déjà depuis longtemps de manière vague, à savoir qu'au cours de leur adolescence, les garçons, pour la plupart, abandonnent la société de leur enfance, dont les membres sont d'âge divers, pour s'intégrer au groupe constitué de jeunes de leur âge, et qu'ensuite à mesure qu'ils mûrissent — notamment, quand ils commencent à s'intéresser activement aux filles et au mariage — ils reviennent, comme adultes, à la société dont les membres sont de tous âges<sup>4</sup>.

Les raisons de ce retrait sont évidemment complexes, mais on en peut dégager quelques-unes. Dans toute société, le passage de l'enfance à l'âge

1. C. TEINDAS ; Y. THIREAU, *La jeunesse dans la famille et société moderne*, tome I. *Enquête*, Paris, 1961.

2. H. LAMPRECHT, *Teenager und Manager*, p. 85, Brême, 1960.

3. Cf. traduction en allemand, « Ein Buch für Eltern », *Werke*, vol. 4 (1958), p. 264.

4. Peter WILLMOTT, *Adolescent boys of East London*, p. 172, Londres, 1966.



adulte implique un changement radical de rôle social ; au cours de son adolescence, l'enfant doit se préparer à modifier son comportement à l'égard d'autrui et à devenir une personne d'un autre genre <sup>1</sup>. Il doit apprendre à être plus indépendant, à se tirer d'affaire lui-même ; il doit acquérir assurance et autorité. L'autorité, en particulier, pose un problème crucial lors de ce changement de rôle. Les enfants se soumettent à l'autorité des adultes ; dans l'ensemble, ils font, et s'attendent à faire, ce que leur disent leurs parents et d'autres adultes. Ces rapports de subordination doivent ensuite faire place à d'autres, dans lesquels l'adolescent peut exercer lui-même une certaine autorité. Non seulement il veut, à mesure qu'il grandit, affirmer son indépendance, mais il est essentiel qu'il le fasse, se préparant ainsi à son nouveau rôle d'adulte.

Les changements physiques dont s'accompagne la puberté, et la rapidité de la croissance avivent le désir d'indépendance : l'adolescent se sent physiquement « gauche » et « emprunté », et devient timide <sup>2</sup>. Conscient de ces changements physiques et sociaux, il se pose davantage la grande question du rôle qu'il est appelé à jouer comme adulte : « Qui suis-je ? » et « Quel genre d'adulte vais-je devenir ? » <sup>3</sup>. Dans les sociétés relativement simples, où les rôles d'adultes sont nettement définis et déterminés à l'avance et où les possibilités de choix sont restreintes, il est rare que ces questions se posent avec acuité. Le problème est plus grave dans des sociétés industrielles complexes, comme la nôtre, où les choix possibles sont, en théorie au moins, presque illimités <sup>4</sup>. Il se complique au moment où la sexualité s'éveille ; les questions qu'un garçon se pose sur sa vie d'adulte se mêlent à des inquiétudes quant à sa puissance et sa « normalité » sexuelles.

Quand les jeunes gens sont aux prises avec ce problème de leur « identité », qu'ils examinent et se réévaluent pour tâcher de savoir « qui ils sont », quoi de plus naturel pour eux que de se dégager pour un temps de la société des adultes ? En fait, nous l'avons vu, il ne s'agit pas simplement d'un retrait : plus qu'à toute autre période de leur existence, ils s'associent à des camarades de leur âge dans la compagnie desquels ils cherchent un soutien moral. Comme ils subissent tous la même évolution, ils pensent pouvoir se comprendre et sympathiser. En raison de la familiarité des rapports et de l'égalité qui y préside, les groupes d'adolescents du même âge constituent un cadre qui permet à leurs membres d'affirmer et de mettre à l'épreuve, ensemble, leur indépendance nouvelle. Autrement dit, ces groupes fournissent un cadre social dans lequel les garçons peuvent s'aider mutuellement à traverser la crise de l'adolescence <sup>5</sup>.

1. Dans son ouvrage intitulé *Human development and education* (p. 111-158), R. J. HAVINGHURST définit dix tâches essentielles qui confrontent l'adolescent au cours de son évolution.

2. Cf. par exemple : W. D. WALL, *The adolescent child*, p. 5 ; D. MILLER, « Adolescence ».

3. ERIKSON, en particulier, a appelé l'attention sur cette « crise d'identité » qui marque l'adolescence. Cf. par exemple son livre *Childhood and society*, p. 261-262.

4. Dans son livre *From generation to generation*, S. N. EISENSTADT soutient que la formation de groupes d'adolescents du même âge est plus fréquente dans les sociétés relativement « ouvertes » que dans les autres (voir, en particulier, p. 52, 53 et 270).

5. J. B. MAYS décrit cette fonction des groupes d'adolescents dans un ouvrage intitulé *The young pretenders*, p. 46 et 47.

## Les relations familiales des adolescents

Des recherches internationales comparatives consacrées à cette question se dégagent les conclusions suivantes :

1. Indépendamment de concepts idéologiques antérieurs, on a établi empiriquement l'importance objective de l'influence sociale exercée par la famille sur les enfants et les adolescents. Ses effets varient cependant selon la classe sociale, selon le caractère urbain ou rural du milieu et selon des variables politiques, religieuses et culturelles qui interviennent dans le cadre de la famille, modifiant la nature et la portée de son influence.

2. D'une manière générale, c'est un fait universel que, dans une société donnée, les liens familiaux et l'autorité que les familles exercent sur les jeunes sont particulièrement forts dans les régions rurales écartées, surtout dans les régions agricoles. La famille et la petite communauté s'épaulent mutuellement, et, bien qu'on ait trop tendance à associer automatiquement la grande ville, la grosse agglomération industrielle, au relâchement des liens familiaux, c'est un fait que la vie urbaine soumet les nouveaux arrivants (en particulier) à de fortes tensions. La ville a sur la famille un effet dissolvant, et cela est particulièrement vrai en Amérique latine et en Afrique. En Inde, toutefois, la vie familiale tend à se modifier, même dans les petites communautés <sup>1</sup>.

3. Les fonctions de la famille varient sensiblement selon la stratification sociale. Dans une étude faite en Autriche <sup>2</sup>, j'ai montré que la famille appartenant à la classe ouvrière (que les parents soient des ouvriers qualifiés ou non) exerce certaines fonctions de base à l'égard de l'adolescent : elle lui offre une sécurité affective et un soutien économique (bien que, dans la moitié environ des cas, l'apprenti qui gagne déjà de l'argent participe régulièrement aux frais du ménage et aux dépenses courantes) ; la famille exerce son autorité ; les parents punissent, conseillent, et traitent dans leurs conversations quotidiennes de sujets très variés <sup>3</sup> où il est souvent question, en particulier, du travail de l'adolescent et de son futur métier. Mais, en milieu ouvrier, il est rare que la famille exerce les deux fonctions possibles ci-après :

a) Influence éducative cohérente, notamment instruction religieuse et politique et stimulation culturelle. On ne trouve pas, dans les familles ouvrières, les stimulations, encouragements et conseils méthodiques, répondant à des plans à long terme, qu'on pourrait appeler « soins

1. A. D. ROSS, *The Hindu family in its urban settings*, p. 137, Toronto, 1961.

2. L. ROSENMARYR, *Familienbeziehungen und Freizeitgewohnheiten jugendlicher Arbeiter: Eine Untersuchung von 800 Lehrlingen in Wien und Niederösterreich*, Vienne, 1963. Voir, notamment, les recherches faites à la demande de l'Institut autrichien de la jeunesse : *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft: Eine Untersuchung an Lehrlingen und Mittelschülern in Österreich durchgeführt von der Sozialwissenschaftlichen Forschungstelle der Universität Wien in Auftrage des Österreichischen Instituts für Jugendkunde*. Band I : *Soziale Gegebenheiten, Ausbildungswege und kulturelles Verhalten*. Band II : *Lebenziele in der Pubertät*. Band III : *Konsum Besitzstücke und Spargewohnheiten*, Vienne, 1962-1963. (Multigraphié.)

3. Ch. D'HOOGH ; J. MAYER (sous la direction de P. Feldheim), *Jeunesse belge*, p. 84, Université libre de Bruxelles, 1964. J. DUQUESNE, *Les 16-24 ans*, p. 89-90, Paris. (Enquête menée en 1961.)



supérieurs ». Des raisons économiques expliquent — mais en partie seulement — ces différences d'aspirations <sup>1</sup>.

- b) Influence sur le comportement des adolescents — et notamment des garçons — pendant leurs loisirs.

Les familles des classes moyennes remplissent bien mieux ces deux fonctions, et nous reviendrons sur ce fait quand nous étudierons les possibilités d'éducation offertes aux jeunes. Dans les familles de la classe ouvrière, on constate non seulement que les garçons préfèrent de beaucoup passer leurs loisirs avec des filles ou avec des groupes de garçons de leur âge — plutôt qu'en compagnie de leurs parents — mais aussi qu'entre 15 et 17 ans leur détachement à l'égard de ces derniers augmente rapidement, que l'on considère l'emploi qu'ils font de leurs loisirs ou leur désir de les passer avec des camarades.

4. Si les loisirs que l'adolescent passe avec ses parents sont limités et si les parents, à mesure que les enfants grandissent, ont moins d'autorité sur eux et mettent moins d'empressement à les guider, quel peut être le fondement de la solidarité familiale ? Sur ce point, nos conclusions sont les suivantes. Bien que les parents soient fort peu associés aux loisirs des enfants et bien que leur influence éducative semble se borner à des fonctions élémentaires — assurer le bien-être matériel, inculquer certains principes de conduite — les liens affectifs persistent beaucoup plus que ne l'indique le comportement extérieur. Bien que les garçons recherchent surtout la compagnie de camarades, garçons ou filles, leurs réponses à une bonne demi-douzaine de questions révélatrices de « liens profonds » montrent que c'est avec leurs parents que leurs rapports affectifs sont les plus intimes. Les adolescents ont l'impression que leurs parents sont « plus proches d'eux que n'importe qui », qu'ils les « comprennent mieux », qu'eux, les jeunes, ont « confiance » en leurs parents, et peuvent « compter sur eux » s'ils « ont des ennuis » <sup>2</sup>. On s'est trop souvent livré à des généralisations hâtives sur le prétendu « détachement » des enfants au moment de l'adolescence, négligeant la force persistante des liens profonds. La matrice de corrélation entre 18 variables interdépendantes, et l'analyse factorielle <sup>3</sup> de cette matrice montrent qu'en dépit des différences entre les relations avec le père et les relations avec la mère, les unes et les autres sont étroitement connexes ; les deux seuls facteurs importants que fasse ressortir l'analyse factorielle sont les affinités et les oppositions parentales. Les réponses aux questions du type « phrases à compléter » ou « formules à classer » confirment les conclusions tirées de la matrice de corrélation et de l'analyse factorielle. Ce sont les rapports affectifs avec ses parents qui dominent les relations profondes de l'adolescent de 15 à 17 ans et, à cet égard, la mère l'emporte sur le père. A ces résultats de recherches sur les affinités parentales (affinités dans les deux sens : celles que l'adolescent se sent avec ses parents, et inversement), s'ajoutent certaines constatations d'où

1. L. ROSENMAYR, « Soziale Schichtung, Bildungsweg und Bildungsziel im Jugendalter », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozial-psychologie* 1961, Sonderheft 5, p. 268-283.

2. L. ROSENMAYR, *Familienbeziehungen...*, op. cit., p. 117-134.

3. L. ROSENMAYR, *Familienbeziehungen...*, op. cit. (voir l'annexe, p. 360-379).

il ressort que l'adolescent a en sa mère une confiance totale, qui semble un reste de sa première enfance.

Nos résultats nous paraissent donc compléter et prolonger les conclusions de René Spitz <sup>1</sup> et de Mélanie Klein <sup>2</sup> sur l'intimité entre la mère et l'enfant, et tendent à confirmer les théories d'Erik H. Erikson <sup>3</sup> sur le rôle de la confiance comme base de l'identité personnelle et sur la façon dont la mère contribue, au cours de la petite enfance, à créer cette confiance, qui repose sur ses rapports biologiques et ses relations psychologiques profondes avec l'enfant.

5. La mère apparaît aux adolescents comme le pivot de la famille ; ce fait, bien qu'il se vérifie plus constamment dans les couches sociales inférieures que dans les classes supérieures, est corroboré par des données recueillies dans différentes parties du monde <sup>4</sup>. Il est intéressant de noter que ce matricentrisme ressort aussi bien des recherches sur la famille indienne <sup>5</sup>, dont les membres sont très liés, que des études faites en Europe <sup>6</sup> et en Afrique du Nord.

En Amérique latine, comme il arrive fréquemment que, dans les couches inférieures de la société, l'homme abandonne femme et enfants, cette tendance de la famille à s'organiser autour de la mère s'accroît et prend une forme très particulière <sup>7</sup>.

6. Un phénomène ne reçoit pas l'attention qu'il semble mériter : c'est l'absence, chez les jeunes, de toute attitude de révolte généralisée contre leurs parents. Une intéressante étude menée en Yougoslavie n'a révélé aucune protestation générale contre les parents, même chez les jeunes travailleurs qui, issus de familles paysannes, rejettent catégoriquement, à maints égards, les modes et conditions de vie de leurs parents <sup>8</sup>.

De nombreux travaux <sup>9</sup> soulignent cette « absence de révolte », qui peut sembler étonnante, surtout pour les nombreux Européens qui ont connu ou étudié les mouvements de jeunesse du premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle. Nous reviendrons brièvement sur ce point quand nous traiterons des organisations de jeunesse.

1. R. SPITZ, « Genèse des premières relations objectales », *Revue française de psychanalyse*, Paris, 1954, 2<sup>e</sup> éd. (La première année de la vie de l'enfant.)
2. M. KLEIN, *Envy and gratitude*, Londres; New York, 1957.
3. E. H. ERIKSON, Wachstum und Krisen der gesunden Persönlichkeit, p. 51, Stuttgart, 1953. (L'original anglais figure dans le supplément n° 2 aux *Transactions of the Fourth Conference on Infancy and Childhood*, Josiah Macy, Jr. Foundation, New York, 1950.)
4. J. DUQUESNE, *Les 16-24 ans, op. cit.*, p. 85.
5. A. D. ROSS, *The Hindu family in its urban settings, op. cit.*, p. 137.
6. Cf. la bibliographie qui figure dans : L. ROSENMAJR, *Familienbeziehungen...*, *op. cit.*, p. 394-402. En ce qui concerne les études antérieures, voir : K. LEICHTER ; P. LAZARZFELD, « Erhebungen bei Jugendlichen über Autorität und Familie », in : M. HORKHEIMER (ed.), *Studien über Autorität und Familie*, p. 379 et suiv., Paris, 1936.
7. O. LEWIS, *The children of Sanchez, autobiography of a Mexican Family*, p. 26, New York, 1961. Voir également C. M. DE JESUS, « Tagebuch der Armut » : *Aufzeichnungen einer brasilianischen Negerin*, 3<sup>e</sup> éd., Hambourg, 1962.
8. Il s'agit des recherches qu'a faites Pavle Novosel, de l'Université de Zagreb.
9. Voir, pour plus de détails : H. SCHELSKY, *Die skeptische Generation*, Düsseldorf, 1957, p. 157 et 158.

## Camarades et rendez-vous

Pour consolider l'identité de son moi et le sentiment de son indépendance, l'adolescent doit s'orienter vers un nouveau rôle social, lui-même fondé en grande partie sur l'attitude qu'adoptent à son égard des personnes autres que ses parents<sup>1</sup>. La pression qui le pousse à se faire des amis et à les choisir en dehors de la zone d'influence directe de ses parents ne le conduit à participer que dans une assez faible mesure à l'activité d'associations de jeunesse à but éducatif et à structure relativement rigide. En gros, parmi les adolescents d'Europe occidentale, il y en a moins de deux sur cinq qui font partie d'organisations de jeunesse à caractère politique, humanitaire ou religieux. Ainsi, derrière la fonction sociale rudimentaire que la famille, nous l'avons vu, continue d'exercer, malgré l'absence de « soins supérieurs » s'ouvre un vaste domaine, dont les caractères sont déterminés en grande partie par le cinéma et les revues cinématographiques — lesquels ne proposent guère aux adolescents, comme but d'action, de hautes valeurs culturelles et éducatives. Le cadre social constitué par les relations entre camarades ne contient guère de valeur éducative. Ces relations débouchent bien plutôt sur « des manifestations de gaieté bruyante », comme le disait récemment Charlotte Buhler, que sur de hautes aspirations ou des objectifs lointains.

Entre autres résultats intéressants, les recherches menées aux États-Unis montrent, selon James Coleman<sup>2</sup> que, dans ce pays, les parents, même s'ils se déclarent hostiles à certaines tendances du comportement des jeunes, apportent un soutien affectif à leurs enfants adolescents lorsque ceux-ci, dans le milieu culturel que constitue l'enseignement secondaire, aspirent à devenir de brillants athlètes ou des jeunes filles à succès. Les parents légitiment ainsi, inconsciemment, la prédominance du régime des camarades, et cela parce que ce régime reflète un aspect important de la société américaine dans son ensemble : la rivalité entre individus désireux d'atteindre certains objectifs tangibles et d'obtenir l'approbation manifeste de la société.

Coleman souligne deux constatations : il existe aux États-Unis un conflit important, non pas tant entre les parents et les camarades qu'entre l'échelle de valeurs de l'école et celle des camarades<sup>3</sup>. Coleman note que, lorsqu'on demande aux garçons s'ils préféreraient être un athlète célèbre dans tous les États-Unis ou un grand savant atomiste, ils optent en grande majorité pour la première hypothèse. En tant qu'institution destinée à inculquer des connaissances et des valeurs l'école se heurte à la résistance des camarades. Ceux-ci rejettent de leur société et tournent en ridicule l'élève qui, acceptant l'échelle de valeurs des professeurs, se montre soucieux d'apprendre et de réussir. Pour illustrer sa thèse, Coleman va jusqu'à se référer à l'exemple de la prison, où s'opposent deux échelles de valeurs (celle de l'administration et celle des détenus).

1. Dans son livre *From generation to generation*, p. 132, Glencoe, 1956, N. S. EISENSTADT a souligné la nécessité pour les adolescents d'un « engagement du moi » (*ego-involvement*).

2. J. S. COLEMAN, *The adolescent society*, p. 34, Glencoe, 1961.

3. J. COLEMAN, *Adolescents and the schools*, New York, Londres, 1965.

Quelles sont ses conclusions? Le conflit entre l'école et les camarades oppose une majorité d'adolescents non intellectuels à orientation groupale et une minorité de jeunes intellectuels à orientation non groupale, que la société des camarades tient à l'écart. Ce que voudrait Coleman, c'est manifestement susciter l'apparition d'intellectuels à orientation groupale; c'est pourquoi il estime que le système scolaire, au lieu de contrarier les structures de la société des camarades, devrait tirer des « bandes » un parti éducatif. D'après lui deux changements s'imposent : il faudrait que le sens des valeurs scientifiques et artistiques pénètre le réseau des relations entre camarades, et il devrait y avoir à côté des épreuves de basketball ou de baseball, des concours musicaux entre écoles, des compétitions scientifiques et des « jeux » politiques. Les appréciations et classements fondés sur les succès collectifs devraient d'autre part éviter les rivalités excessives entre individus.

Cette thèse intéressante présente pourtant une faiblesse que D. Matza a découverte : c'est que, pour maintes raisons, les sports ont, aux yeux de l'adolescent, un attrait qu'ils sont seuls à posséder. Cette critique n'infirme cependant pas entièrement l'idée de Coleman. Il serait intéressant d'examiner certaines conséquences de la socialisation de type groupal, que préconisent, chacun à sa manière, divers grands théoriciens soviétiques. D'après eux, la pression des camarades peut aider à créer dans la classe une saine émulation. On se réfère constamment au groupe pour susciter les sentiments de succès et d'échec. Cette méthode est souvent associée à celle de l'examen critique auquel procèdent publiquement les camarades; mais celle-ci n'apparaît pas comme le corollaire indispensable de la première.

D'une manière plus générale, il faut se demander à quoi aboutit cette étroite camaraderie caractéristique de l'enfance et de l'adolescence, et quels effets elle exerce sur la structuration de la personnalité, sur ses motivations caractéristiques et sur ses formes dominantes d'agressivité.

Bronfenbrenner <sup>2</sup> et d'autres spécialistes ont émis l'idée que l'adolescent qui s'associe de bonne heure et de façon étroite avec des camarades tend à devenir un adulte conformiste. Si les parents exercent de bonne heure leur domination et si leur autorité est plus forte, l'enfant s'identifiera à eux plus longtemps, sera moins conformiste et plus ouvert aux innovations, à condition que la pression des parents n'ait pas stabilisé à l'excès le système de valeurs de l'enfant. Il serait intéressant et peut-être important, du point de vue politique, d'étudier ces aspects de la sociologie de la jeunesse.

Venons-en maintenant à un phénomène particulier, celui des relations hétéro-sexuelles des adolescents. Ceux-ci commencent de plus en plus tôt en Europe à avoir des rendez-vous; mais cette évolution n'est peut-être pas aussi rapide, ni les rendez-vous aussi publics que le prédisaient, il y a dix ans,

1. David MATZA, « Position and behavior patterns of youth », in: R. E. L. Paris (ed.), *Handbook of modern sociology*, Chicago, 1964.
2. E. C. DEVEREUX ; U. BRONFENBRENNER ; G. J. SUCI, « Le comportement des parents aux États-Unis d'Amérique et dans la République fédérale d'Allemagne », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XIV, 1962, p. 523-543.

les Européens revenant des États-Unis. En outre, les rivalités de prestige auxquelles les rendez-vous donnent lieu aux États-Unis, et qu'ont décrites Willard Waller<sup>1</sup>, Margaret Mead et d'autres auteurs, demeurent peu fréquentes en Europe. Ce qui se propage, par contre, c'est l'habitude d'avoir un « flirt attiré » ; ce type de relations socio-érotiques entre adolescents et entre jeunes en général pourrait se définir comme des « fiançailles temporaires ». Alors que les fiançailles étaient à l'origine des relations sociales publiquement reconnues, acceptées par les parents, dont l'aspect érotique était limité et qui impliquaient, de la part des intéressés, une ferme intention de se marier, ces nouvelles relations sont à la fois plus et moins que cela : plus, en ce sens qu'elles n'excluent pas en principe les rapports sexuels, et moins, en ce sens qu'elles ne sont nullement liées à la reconnaissance publique de solides projets matrimoniaux. Bien entendu, le contenu de ces relations varie beaucoup selon les normes esthétiques et morales du couple et son niveau d'éducation ; mais la manière dont régularité et durée se combinent, dans ce genre de fréquentation, avec une liberté fondamentale et une interchangeabilité à long terme est caractéristique de la camaraderie telle qu'elle se pratique dans notre société. Ira L. Reiss a expliqué de manière très plausible pourquoi ces flirts avec un partenaire attiré sont devenus une institution sociale : « Notre société envisage le comportement sexuel d'un œil plus favorable lorsqu'il se situe dans le contexte de stabilité et d'affection qui entoure ce genre de fréquentation <sup>2</sup>. »

Ce système présente aussi cette singularité que les garçons qui fréquentent les filles de cette manière font plus souvent partie d'un groupe inorganisé d'adolescents et sortent plus souvent avec leurs amis. Ces deux types de rapports sociaux — fréquentation des garçons du même âge et fréquentation des filles — ne s'excluent pas, mais tendent au contraire à se cumuler. Ce fait est sans doute encore plus frappant à la ville qu'à la campagne. Les garçons qui sortent régulièrement avec une jeune fille font plus souvent partie de groupes de camarades que ceux qui n'ont aucun contact, ou guère, avec les filles. Ils ont également, pendant leurs loisirs, un comportement différent de celui du reste du groupe <sup>3</sup>.

Michael Schofield a montré dans une étude <sup>4</sup> que, parmi les moins de 20 ans, les garçons qui ont une expérience sexuelle sont plus nombreux que les filles. Dans son échantillon, 11 % des garçons les plus jeunes (15 à 17 ans) et 30 % des plus âgés (17 à 19 ans) ont eu des rapports sexuels préconjugaux. En ce qui concerne les filles, les pourcentages correspondants sont 6 % pour les plus jeunes et 16 % pour les plus âgées. Grâce à un calcul de fréquences cumulées, il a estimé qu'à 18 ans, 34 % des garçons et 17 % des filles ont une expérience sexuelle.

D'après ces constatations, peu d'adolescents ont des rapports sexuels

1. W. WALLER, The rating and dating complex, in: L. WILSON ; L. KOLB (ed.), *Sociological Analysis*, p. 611 et suiv., New York, 1949.

2. I. L. REISS, « Sexual codes in teen-age culture », in: J. Bernard, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science, Teen-age culture*, n° spécial, Philadelphie, 1961.

3. L. ROSENMAYR, *Familienbeziehungen...*, op. cit., p. 180-204.

4. Michael SCHOFIELD, *The sexual behaviour of young people*, p. 247 et suiv., Londres, 1965.

avant 14 ans mais, à 16 ans, 14 % des garçons et 5 % des filles en ont eus.

Les premiers rapports ont généralement lieu avec un partenaire expérimenté, d'ordinaire plus âgé, et, pour les filles, généralement adulte. Ils se pratiquent généralement avec un ami et souvent au domicile du novice ou de son partenaire. Cette première expérience est rarement préméditée ou prévue et, dans la majorité des cas, les intéressés disent n'en avoir tiré aucun plaisir.

Bien que les garçons sexuellement expérimentés soient plus nombreux que les filles, si l'on considère à la fois le nombre de sujets en cause et la fréquence des rapports, « l'exutoire sexuel » semble avoir autant d'importance pour les deux sexes. Les filles sont moins nombreuses à avoir des rapports ; mais, après leur première expérience, elles en ont plus souvent. Les garçons changent plus volontiers de partenaires ; les filles préfèrent des relations plus durables. Elles sont plus longues à accepter une première expérience, mais elles ont ensuite une activité sexuelle plus grande.

L'attitude de certains adolescents reste conforme à cette double norme selon laquelle, traditionnellement, les rapports sexuels préconjugaux sont interdits aux femmes, mais pas aux hommes. A part ces attitudes, on constate une autre différence entre les filles et les garçons. Les premières aspirent à l'amour romantique, les seconds aux relations sexuelles. La fille cherche la sécurité, le garçon, l'aventure. L'établissement de rapports sexuels préconjugaux est facilité lorsque l'un des deux intéressés modifie son attitude et se rapproche ainsi des aspirations de l'autre. La fille acceptera plus facilement d'avoir des rapports sexuels si le garçon lui donne l'impression d'être amoureux d'elle, ou s'il la convainc que ses rapports sont le prolongement de sentiments amoureux.

Le tableau ci-dessous résume certaines des plus intéressantes constatations de Schofield.

TABLEAU 2. Pourcentage de garçons et de filles ayant eu une activité sexuelle au moins une fois (par groupes d'âge)

Genre d'activité	15-17 ans		17-19 ans	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Rendez-vous	78	91	93	96
Baisers	78	91	92	96
Stimulation des seins par-dessus les vêtements	49	60	74	79
Stimulation des seins sous les vêtements	36	38	63	61
Rapports sexuels	11	38	30	16
	(N = 478)	(N = 475)	(N = 456)	(N = 464)

Source. M. SCHOFIELD, *The sexual behaviour of young people*, op. cit., p. 29.



## Les mouvements et organisations de jeunesse et les maisons de jeunes

Les études sociologiques et les documents pédagogiques disponibles concluent à un intérêt plutôt limité des jeunes gens pour les organisations de jeunesse<sup>1</sup> en Europe au moins.

Le fléchissement, dans certains domaines, de l'intérêt porté aux organisations de jeunesse ressort non seulement de la diminution de leurs effectifs mais surtout du nouvel état d'esprit des participants et de la transformation en organisations de jeunesse de ce qui était en Europe, entre 1900 et 1930, des mouvements de jeunesse. Les études de cette époque<sup>2</sup> montrent que c'est moins le nombre élevé de leurs membres que leur état d'esprit et l'intensité de leur participation (présence fréquente et adhésion affective à l'organisation) qui donnait aux organisations de naguère le caractère de mouvements.

Les mouvements de jeunesse avaient tous en Europe un contenu idéologique ; ils s'inspiraient des enseignements des partis d'opposition de droite et de gauche ou de certaines idées de réforme religieuse. Le déclin de l'opposition des jeunes à leurs parents et certaine tendance à « se détourner des idéologies » — dans de nombreux domaines, l'influence des idées et « principes » politiques abstraits diminue — font qu'en Europe occidentale, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, certains mouvements de jeunesse ont indéniablement perdu beaucoup de leur attrait.

Dagmar Cahova a étudié comment la participation sociale des jeunes par l'intermédiaire des organisations de jeunesse a évolué dans les pays socialistes<sup>3</sup>.

Des observations se poursuivent actuellement, et certains résultats de recherches donnent à penser que les petits groupes d'adolescents, qu'il s'agisse de clubs ou de simples « bandes » sans rapport avec les organisations de jeunesse, prennent une importance croissante. On pourrait soutenir que ce fait répond à certaines tendances fondamentales de la société industrielle, qui a besoin de sous-systèmes sociaux semi-privés, présentant une étroite cohésion interne, pour compenser les frustrations éprouvées par l'individu au sein des grandes institutions et organisations qui le manipulent sans guère lui donner l'occasion de réagir personnellement d'une manière ou d'une autre. Le fait que l'intérêt se porte sur de petits groupes

1. UNESCO, *Tendances nouvelles des organisations de jeunesse, étude comparative*, 1960, p. 26 et suiv. (*Études et documents d'éducation*, n° 35). Voir également le rapport de l'INSTITUT DE L'UNESCO POUR LA JEUNESSE, *Stellung und Rolle der Jugendorganisation in der modernen Gesellschaft*, n° 12, Gauting-Munich, 1963 ; ainsi que l'ouvrage publié par le Bureau de recherches du Ministère japonais de l'éducation sous le titre *Youth education in a changing society*, p. 27, tabl. 20, Japon, 1961.

2. Voir par exemple H. SIEKRS, *Jugendpflege*, Berlin-Leipzig, 1913 ; L. FICK, *Die deutsche Jugendbewegung*, Iéna, 1939.

3. Dagmar CAHOVA, « Kavymezení kista mládeže v sociální strukture společnosti », *Prehled*, Prague, 1966, n° 1. On trouvera un aperçu des travaux de Cahova dans le résumé de : *The social structure of socialist society*, Prague, Institut de marxisme léninisme de l'Université de Prague, 1966.

est donc d'une importance capitale pour les organisations de jeunesse.

En outre, les maisons de jeunes donnent certains espoirs pour l'avenir ; ce sont essentiellement des institutions locales, théoriquement ouvertes à tous les jeunes gens, et dont l'attrait devrait être plus large que celui des organisations qui attendent de leurs membres une participation régulière <sup>1</sup>.

De nombreuses études montrent la nécessité d'intensifier et d'élargir toutes les « activités de jeunesse », qu'elles relèvent d'organisations ou qu'elles aient pour cadre des maisons de jeunes. La famille et l'école sont l'une et l'autre très soucieuses d'éduquer, de diriger, d'enseigner. La vie familiale, scolaire et, surtout, professionnelle fait constamment peser sur l'adolescent des exigences particulières auxquelles il ne peut, au moins temporairement, que se plier. C'est pourquoi les jeunes ont besoin de liberté d'action dans certains domaines : occasions de détente, sports, activités culturelles de caractère créateur, initiatives communautaires ou éducatives, manifestation individuelle de talents ou capacités, tout cela répondant à des buts ou principes proposés mais non imposés par le groupe, le centre ou l'organisation.

Divers signes donnent à penser que, dans certains pays d'Amérique latine et d'Afrique — en particulier ceux qui réagissent fortement contre l'ancienne administration coloniale ou qui sont le théâtre de violents conflits politiques — la recherche de l'indépendance et de l'autodétermination aboutit à la constitution d'un système de valeurs d'opposition qui unit les mouvements de jeunesse <sup>2</sup>. C'est pourquoi, dans ces pays, les mouvements de jeunesse et leurs animateurs sont parfois conduits à assumer de nombreuses fonctions : enseigner en attendant qu'on ouvre des écoles, lancer une action communautaire et sociale en attendant que l'administration s'en charge, orienter et stimuler les processus de maturation politique en attendant que la population ait pleinement appris à connaître les lois et à pratiquer la démocratie. Il semble que, dans les sociétés d'Afrique et d'Asie qui accèdent aujourd'hui à la vie internationale, ce soient là des tâches qui conviennent aux organisations de jeunesse et à leurs dirigeants <sup>3</sup>.

Il convient de répondre, sur la base de nos connaissances actuelles, à deux questions : 1. Quels sont les principaux genres d'activités de jeunesse organisées ? 2. Quel en est le rôle ?

L'expression « activités de jeunesse » embrasse, au sens où je l'entends, différents genres d'institutions ou de services, que je classerai comme suit : a) les organisations de jeunesse (organismes régionaux ou centralisés de caractère politique, religieux ou spécialisé : sport, alpinisme, etc.) ; b) les maisons de jeunes (institutions locales théoriquement ouvertes à tous les

1. Voir, par exemple, L. TRICHAUD, « Les maisons de jeunes et de la culture en France », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIV (1962), n° 2, p. 92 et suiv.
2. UNESCO, *Tendances nouvelles...*, *op. cit.*, p. 25. Voir également : C. DIKOUË, « Activités de la jeunesse en Afrique occidentale et équatoriale », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIII (1961), n° 4, p. 213 et suiv. ; P. HEINTZ, *Soziologie der Entwicklungsländer*, Cologne, 1962 ; N. S. EISENSTADT, *From generation to generation*, *op. cit.* p. 177.
3. A. DICKSON, « Training of youth leaders for work in fundamental education », *Adult education*, 1958, p. 46 et suiv.

jeunes gens et leur laissant plus de liberté que les organisations qui attendent d'eux une adhésion formelle, une participation régulière, un travail d'information méthodique et l'acceptation de certaines valeurs <sup>1</sup>; c) les services destinés à la jeunesse (activités éducatives et sociales, organisées régionalement ou centralisées, et visant à aider sur le plan social ou culturel des groupes de jeunes particulièrement défavorisés ou exposés à certains dangers; ces services, de caractère officiel, sont gérés par des adultes qui ont au moins une certaine expérience, sinon une formation spécialisée, en matière, par exemple, d'action sociale, de médecine, etc.).

Il se produit forcément certains chevauchements entre ces organismes, et il est parfois même indispensable de coordonner leurs activités pour en assurer le succès.

Pour ce qui est de la deuxième question, relative au rôle des activités de jeunesse organisées, j'aimerais souligner : a) la nécessité de « combler le vide » laissé par les autres institutions sociales qui s'occupent de l'éducation et de la maturation de la jeunesse ; b) la part capitale qu'elles peuvent prendre à la création et à l'organisation effectives d'un refuge temporel et social. E. Erikson et Margaret Mead parlent à ce propos de la nécessité d'un « moratorium », d'une « période qui ne compte pas vraiment et pendant laquelle les jeunes pourraient connaître les plus hautes aspirations et les plus profonds désespoirs sans que cela ait pour eux, sur le plan économique et social ou sur celui de la psychologie personnelle, de conséquences irréparables » <sup>2</sup>.

## Les jeunes et la politique

On ne fait pas encore suffisamment de recherches sur la participation des jeunes à la politique. De nombreuses études se limitent, notamment en Europe centrale, à des enquêtes sur la mesure dans laquelle les adolescents participent à divers genres d'activité politique. On ne sait pas grand-chose sur la force relative des diverses influences ni sur la stabilité des attitudes politiques. Il sera nécessaire d'élaborer des principes théoriques pour interpréter les données relatives à la participation et expliquer (si possible) le comportement politique — actuel et futur — des adolescents à différents niveaux de prospérité et de puissance <sup>3</sup>.

Ce qui est vrai des adultes l'est aussi de la majorité des adolescents : on constate que la vie politique suscite peu d'intérêt parmi eux, et qu'ils ne la connaissent guère. L'activité politique n'est le fait que de très petites minorités, et le désir de s'informer est également restreint <sup>4</sup>. L'intérêt porté

1. Cf. par exemple L. TRICHAUD, « Les maisons de jeunes et de la culture en France », *Revue internationale de l'éducation des adultes et de la jeunesse*, vol. XIV (1962), n° 2, p. 92 et suiv.
2. M. MEAD, *The young adult : Values and ideals of american youth*, p. 46, New York, 1961.
3. Cf. à ce propos : S. HOLLINGER, « Politische Einstellungen von Jugendlichen und die Wirkungen von Erziehungseinrichtungen », in : Leopold Rosenmayr et Sigur Höllinger (ed.), *Wozu soziologie*, Vienne, 1968.
4. On trouvera un résumé des recherches faites en Allemagne dans : W. JAIDE, *Die jungen Staatsbürger*, Munich, 1965 ; *Junge Menschen, 1964, Tabellarischer Bericht zur Untersuchung : Die Generation der Unbefangenen*, p. 188 et suiv., Bielefeld, EMNID, 1966.

à la politique et la connaissance qu'on en a sont proportionnels au degré d'instruction. Il arrive souvent que l'adolescent adopte une attitude personnelle à l'égard des problèmes politiques, mais cela devient plus rare à mesure que l'âge augmente <sup>1</sup>. Il semble que les préférences entre les divers partis s'établissent dès l'enfance <sup>2</sup>. La famille a une influence très importante. On a constaté que, dans la plupart des cas, parents et adolescents sont à peu près d'accord sur les questions politiques <sup>3</sup>. La famille semble cependant avoir une influence essentiellement normative. Ce sont les parents qui décident en grande partie des sources auxquelles les adolescents puisent leur information ; toutefois, pour la socialisation de l'enfant, la famille s'appuie sur diverses organisations <sup>4</sup>. L'instruction civique reçoit dans les écoles une grande attention. On a fait des enquêtes sur ce que les enfants savent des organisations nationales et des faits historiques <sup>5</sup>, mais l'influence de l'école en tant qu'organisation a été négligée — à de rares exceptions près <sup>6</sup> — et réclame une étude beaucoup plus poussée.

### Les activités de jeunesse organisées et le rôle des organisations internationales

Le manque de documentation, d'échanges d'idées et de personnel, d'études statistiques et sociologiques sur les types, les niveaux et le rôle des activités de jeunesse organisées se fait gravement sentir en ce qui concerne l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Il est également difficile aux éducateurs et animateurs de toutes les parties du monde de se renseigner sur l'influence qu'exercent, dans les pays socialistes, les activités de jeunesse en général et les organisations de jeunesse en particulier.

Il y aurait lieu d'entreprendre des recherches comparatives sur les organisations des pays socialistes — qui offrent à la jeunesse de vastes possibilités éducatives — et les organisations de jeunesse des pays d'Europe occidentale, d'Amérique et d'ailleurs. Toute une série de questions se posent à ce sujet. Quel est, par exemple, l'effet des grandes organisations de jeunesse sur les sous-groupes et les « engroupes » qui attirent la plupart des adolescents ? Comment ces organisations canalisent-elles, comment utilisent-elles de façon constructive les aspirations de la jeunesse à l'indépendance ? ?

1. A. ADELSON ; R. P. O'NEIL, « Growth of political ideas in adolescence », *Journal of personality and social psychology*, 4, 1966, p. 297 et suiv.

2. F. I. GREENSTEIN, *Children and politics*, p. 25 et suiv., p. 73, New Haven et Londres, 1965.

3. Données inédites du Centre de recherches de sciences sociales de l'Université de Vienne.

4. Leopold ROSENMAJR ; Henrik KREUTZ, « Eltern und Geichaltrige als Faktoren sozialen Einflusses », in : G. Wurzbacher (ed.), *Familie und Sozialisation*, Stuttgart, 1967.

5. Les résultats de ces enquêtes sont résumés dans : L. V. FRIEDEBERG ; F. HUBNER, *Das Geschichtsbild der Jugend*, Munich, 1966.

6. Voir, par exemple : R. TAUSCH, « Soziale Interaktion Lehrer-Schüler und Sozialklima in Schilen — Erziehungsfaktoren für Diktatur und Demokratie », *Politische Erziehung als psychologisches Problem*, Francfort, 1966.

7. Voir l'exposé de M. R. ZAZZO, *La psychologie de l'adolescent*, rapport Unesco, op. cit., p. 8.

Pour traiter de la jeunesse comme sujet de recherche orientée par l'action (*field induced research*), il est nécessaire de bien connaître l'influence que les différents types d'organisation de jeunesse exercent d'abord sur les jeunes et plus tard, par voie de conséquence, sur les structures sociales. Il est tout à fait possible que l'existence, ou l'absence, d'organisations qui s'adressent aux enfants et aux adolescents et qui groupent, dans une société donnée, la majorité des jeunes, ait des conséquences importantes sur la formation des attitudes et des structures sociales.

Il serait peut-être intéressant également de procéder à des échanges d'informations sur un sujet connexe, à savoir les différents types de soutien que les gouvernements accordent aux activités de jeunesse, y compris le mode de répartition des subventions allouées aux organisations de jeunesse. Celles-ci entretiennent avec les gouvernements des relations très variables, et je voudrais mentionner ici les problèmes qui se posent à cet égard en Italie. Après une période de dirigisme étatique, le gouvernement italien, à la fin de la deuxième guerre mondiale, répugnait à s'immiscer de quelque manière dans ce que l'on considérait alors comme un secteur strictement privé. C'est seulement à une époque récente qu'il a assumé un rôle plus important dans le développement des activités de jeunesse<sup>1</sup>.

Dans d'autres pays, ces organisations sont considérées comme appelées à assumer de plus en plus certaines des fonctions de l'État et à s'intégrer à la catégorie des organes publics de gouvernement autonome. La participation de l'État aux activités de jeunesse et notamment aux organisations de jeunesse pourrait très bien faire l'objet de débats fructueux.

Il pourrait être intéressant aussi, dans bien des cas, de savoir si le manque d'enthousiasme pour les organisations de jeunesse — actuellement constaté et étudié dans quelques pays d'Europe occidentale — s'observe également dans certains pays de l'Est — et, si oui, dans quelles conditions sociales. Les spécialistes des sciences sociales ont commencé, ces dix dernières années, à mettre au jour et à étudier les ressemblances et les concordances à l'égard de problèmes sociaux comme ceux que posent la rapidité de l'industrialisation et de l'urbanisation, le travail des femmes, l'automatisation, l'utilisation des loisirs, etc., entre pays ayant des systèmes politiques et économiques différents. Il est possible qu'à l'égard des activités de jeunesse ces pays aient aussi des problèmes communs.

## Les adolescents en tant que consommateurs

Dans de nombreux pays industrialisés, le monde des affaires et de la publicité sait bien que la clientèle des moins de vingt ans constitue un marché à part. L'opinion générale est que les jeunes disposent aujourd'hui d'importantes sommes d'argent et les consacrent essentiellement à leurs « distractions ». Mais on n'a guère fait de recherches jusqu'à présent sur le

1. Voir : *Tendances de l'éducation extrascolaire des jeunes dans certains États membres*, document JUVCO/10, 1964.

pouvoir d'achat effectif des adolescents et sur les raisons de la grande différence qui existe entre la structure de leurs achats et celle des dépenses des gens plus âgés.

En premier lieu, il ne faut pas perdre de vue que les adolescents ne constituent presque jamais des unités de consommation indépendantes avant leur mariage. Cela n'est pas vrai seulement des jeunes qui sont encore en cours d'études ou qui travaillent dans l'affaire familiale, exploitation agricole par exemple. Tant qu'ils habitent chez leurs parents, les adolescents qui tirent déjà un revenu de leur travail n'achètent presque jamais eux-mêmes les biens nécessaires à leur subsistance ; ils remettent plutôt à leur famille, comme participation à ce type de dépenses, une partie de leur revenu, surtout lorsque ce revenu augmente <sup>1</sup>.

Certaines données relatives à ce groupe de jeunes, comparées à d'autres éléments, ont conduit à affirmer que la clientèle des moins de vingt ans se recrute essentiellement dans la classe ouvrière <sup>2</sup>. D'autre part, les jeunes qui ne font pas encore de travail productif en dehors du cadre familial reçoivent généralement de l'argent de poche, de sorte qu'ils ont aussi un certain pouvoir d'achat ; on peut donc considérer que du point de vue économique, la plupart des adolescents constituent, tant qu'ils habitent chez leurs parents, des sous-unités semi-indépendantes du ménage familial.

Une étude récente a montré qu'en Autriche l'importance des sommes d'argent que les parents d'un adolescent mettent ou laissent à la disposition de celui-ci dépend non seulement de la situation financière de la famille, mais aussi des intentions éducatives des parents, c'est-à-dire de l'indépendance plus ou moins grande qu'ils entendent accorder à leurs enfants. Ces intentions se traduisent par des arrangements financiers de nature variée et très complexe entre les membres de la famille. C'est ainsi que nous avons trouvé, parmi les apprentis de même âge et recevant la même rémunération (le quart environ du salaire d'un adulte), un groupe très indépendant dont les membres sont autorisés à garder tout ce qu'ils gagnent, mais doivent payer eux-mêmes leurs vêtements, leur repas de midi, etc. ; à l'opposé, les sujets les moins autonomes remettent tout leur salaire à leurs parents, et en reçoivent un peu d'argent de poche, dont ils ont la libre disposition <sup>3</sup>.

Cette semi-indépendance économique des adolescents explique aussi, en grande partie, le fait que la structure de leur budget diffère tellement de celle du budget des adultes. Comme les adolescents n'achètent presque jamais eux-mêmes les produits de base nécessaires à leur entretien, ils peuvent consacrer la majeure partie de leurs revenus à des dépenses en rapport avec leurs propres activités et centres d'intérêt : dans le cas des filles, les achats de vêtements et de produits de beauté représentent une part importante du budget ; pour les garçons, les achats de bicyclettes ou de motocyclettes et les

1. Cf. : *The Crowther report: Report of the Central Advisory Council for Education, Fifteen to Eighteen*, 2, p. 28, Londres, 1960.
2. M. ABRAMS, *The teenage consumer*, p. 13, Londres, 1959.
3. Cf. : *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft, op. cit.*, vol. III : *Konsum...*, p. A. 62. Voir également : Ch. D'HOOGH ; J. MAYER (sous la direction de P. Feldheim), *Jeunesse belge, op. cit.*, p. 45.

dépenses liées aux activités sportives tiennent une grande place. Les adolescents achètent beaucoup plus d'électrophones, postes de radio, etc., que les adultes ; ils dépensent beaucoup plus aussi en cinéma et rafraîchissements<sup>1</sup>. On a même estimé qu'en Grande-Bretagne, les disques se vendent pour près de la moitié à des personnes de moins de 24 ans<sup>2</sup>.

Bien entendu, les habitudes de consommation varient aussi en fonction de l'âge et de la situation socio-économique. C'est ainsi que les données recueillies en Autriche font apparaître des différences considérables entre les élèves de l'enseignement secondaire et les jeunes travailleurs. La consommation quotidienne de boissons alcoolisées et de cigarettes est plus élevée dans ce dernier groupe (la proportion de non-fumeurs y est également moindre). Cinquante pour cent des apprentis âgés de 15 ans, mais 37 % seulement des élèves de l'enseignement secondaire qui ont le même âge, boivent de la bière, du vin ou de l'alcool. Parmi les garçons de 17 ans, 77 % des apprentis et 57 % des jeunes gens en cours d'études consomment des boissons alcoolisées<sup>3</sup>.

Le tableau 3 résume les résultats des recherches effectuées en Autriche quant aux cigarettes.

TABLEAU 3<sup>a</sup>

	Apprentis		Jeunes gens en cours d'études	
	15 ans	17 ans	15 ans	17 ans
	%	%	%	%
Fumeurs réguliers consommant :				
Plus de 10 cigarettes par jour	3	15	1	7
4 à 10 cigarettes par jour	10	21	7	14
Moins de 4 cigarettes par jour	0	2	5	1
Fumeurs occasionnels	42	26	40	30
Non-fumeurs	45	36	47	48
	100	100	100	100
	(183)	(204)	(234)	(281)

a. Ces données concernent la ville de Vienne.

L'aspect le plus remarquable de ces données est la stabilité du taux de non-fumeurs parmi les lycéens et assimilés, tandis qu'au contraire l'affaiblissement de la tutelle exercée par les parents conduit les jeunes travailleurs à adopter à certains égards (rendez-vous, prestige, virilité) des comportements d'adultes. Ils emmènent une jeune fille au café ou au bal plus souvent que ne le font les lycéens ; toutefois, la proportion de ceux qui ont un « flirt attiré »

1. Les détails relatifs au budget des adolescents proviennent essentiellement des études citées dans la note précédente, et de l'ouvrage de M. ABRAMS, *The teenage consumer*, op. cit. On dispose en outre, au sujet des possessions des adolescents de plusieurs autres pays, de renseignements qui confirment l'importance des articles de dépense mentionnés ci-dessus ; voir par exemple : R. MUNSTER, *Geld in Nietenhosen, Jugendliche als Verbraucher*, p. 53 et suiv., Stuttgart, 1964.

2. M. ABRAMS, *The teenage consumer*, op. cit.

3. *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. III, *Konsum...*, p. A. 72-A. 85.

est la même (environ 40 % des jeunes de 15 et 17 ans) dans les deux catégories<sup>1</sup>.

Ce travail de recherche a révélé un autre détail intéressant : à mesure qu'il prend l'habitude de sortir régulièrement avec une jeune fille, le garçon dépense moins d'argent en friandises tandis que ses achats de cigarettes augmentent<sup>2</sup>.

### Les loisirs des jeunes travailleurs : temps libre et distractions

Nous avons calculé le temps libre dont disposent, les jours ouvrables, nos 800 sujets de Vienne et de Basse-Autriche<sup>3</sup>, en soustrayant des vingt-quatre heures quotidiennes la durée du travail (y compris l'heure du déjeuner), celle des déplacements, celle des préparatifs matinaux et les heures de sommeil la médiane des résultats obtenus est de 3 heures 40 minutes (en ville, 4 heures 26 minutes). Mais les loisirs proprement dits sont encore plus courts, car il faut également déduire des 24 heures le temps consacré au repas du soir, aux soins personnels, aux travaux ménagers et aux devoirs demandés par l'école professionnelle. En moyenne, le temps effectivement libre, du lundi au vendredi, se situe entre 2 heures et demie et 3 heures par jour. Bien entendu, les adolescents ont beaucoup plus de loisirs en fin de semaine, et il faut tenir compte aussi des quatre semaines de vacances annuelles, réglementaires pour tous les jeunes Autrichiens. L'image qui se dégage de ce calcul n'est ni celle de jeunes gens écrasés de travail, ni celle d'une « société des loisirs ». L'adolescent a certainement plus de temps libre que les adultes et les gens mariés, qui ont, en plus de leur travail, des obligations familiales.

En ce qui concerne les lieux où se passent les soirées, les salles de cinéma viennent en tête, puisque les trois quarts des sujets vont au cinéma au moins une fois par semaine, et 40 % d'entre eux plus souvent. La fréquentation des salles de projection augmente avec le degré d'urbanisation de la communauté, l'aisance financière de la famille et le détachement à l'égard des pratiques religieuses. La fréquentation assidue des salles de cinéma présente également des liens spécifiques avec l'âge. Il ressort d'autres recherches<sup>4</sup> qu'en général, les adolescents vont au cinéma trois ou quatre fois plus souvent que les adultes, mais que, dès l'âge de 18 ans, leur taux de fréquentation commence à diminuer. Ainsi, la fréquentation assidue des cinémas que l'on observe chez les apprentis se limite à leur groupe d'âge, et peut-être aussi au milieu socio-culturel dont ils sont issus.

1. L. ROSENMAJR, « Sozialbeziehungen und Milieu als Faktoren in der Pubertät männlicher Jugendlichen », *Österreichische Arztezeitung*, vol. 91, n° 7, 1964.
2. *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. III : Konsum..., op. cit., p. A. 82.
3. L. ROSENMAJR, *Familienbeziehungen...*, op. cit., p. 268 et suiv.
4. Voir, par exemple : E. FELDMANN et W. HAGEMANN (ed.), *Der Film als Beeinflussungsmittel*, p. 50, Emsdetten, 1955. *Grossstadtjugend und Kino, Untersuchung des Arbeitsgemeinschaft « Jugend und Film » beim Landesjugendreferat Wien über den Kinobesuch der Kinder und Jugendlichen im Jahre 1953*, Vienne, 1959. M. ABRAMS, *The teenage consumer*, op. cit., p. 14.



Il semble que les revues cinématographiques populaires (que lisent 62 % des apprentis) aient une forte influence sur le choix des films. Inversement, les films qu'on a vus déterminent souvent le choix des livres ou revues qu'on lit. Les apprentis préfèrent les films « d'action » — films de guerre ou d'aventures, films policiers, etc. L'envie qu'ils ont de voir ces films explique peut-être en partie qu'ils transgressent presque tous, au moins de temps en temps, les dispositions légales qui limitent aux adultes le public admis à la projection de certains films <sup>1</sup>.

Une fois sortis du cinéma, les apprentis vont généralement prendre une consommation, surtout lorsqu'ils ont une « petite amie » et des moyens financiers suffisants. Les salles de danse tiennent aussi une place importante : 25 % des sujets vont régulièrement danser. Il est intéressant de noter que ces divers genres de sorties sont beaucoup plus fréquents, pour les garçons, dans les villes d'importance moyenne que dans les grandes villes.

Les sports occupent, parmi les intérêts et les activités des adolescents, un rang comparable à celui du cinéma ; mais les jeunes ne sont plus de simples « consommateurs ». Nos résultats infirment complètement la thèse selon laquelle le sport serait aujourd'hui un spectacle. Il est vrai que 84 % des jeunes travailleurs assistent à des rencontres sportives, et notamment aux épreuves de football et aux courses de motos ; mais 90 % d'entre eux pratiquent eux-mêmes au moins un sport (ici encore, c'est le football qui vient en tête). Il semble que les adolescents ne s'intéressent guère aux sports autres que le football, la natation, le cyclisme et le ski, ou qu'ils aient peu d'occasions de les pratiquer. Ils négligent tout ce qui relève de l'athlétisme en plein air, ce qui contribue à donner une certaine monotonie à ce genre d'activité sportive.

On prétend parfois que les adolescents dont la famille possède un récepteur de télévision sont trop absorbés par les émissions, qu'ils restent assis pendant des heures devant l'écran, sans choisir entre les programmes, et négligent ainsi les autres passe-temps. D'après une étude de Gerhard Maletzke <sup>2</sup>, c'est chez les adolescents de 15 à 20 ans que ce comportement est le plus rare. La proportion d'adolescents qui regardent chaque jour la plupart des émissions de télévision est de 4 %, alors que 49 % des familles correspondantes possèdent un récepteur. Ainsi, plus que les adolescents, ce sont les enfants et les adultes qui abusent de la télévision <sup>3</sup>.

On prétend parfois aussi que l'apparition de nouveaux moyens de communication de masse n'a pas modifié sensiblement l'utilisation des loisirs. Il ressort du tableau 4 <sup>4</sup> que les moyens d'information se concurrencent, que l'élément nouveau (télévision) jouit dans cette rivalité d'un avantage détermi-

1. L'une de mes collaboratrices, Eva Köckeis, a récemment étudié ce problème en grand détail : E. KÖCKEIS, « Kinobesuch und Filmwahl österreichischer Lehrlinge und Mittelschüler », *Sehen und Hören*, vol. 24/6 (1966), p. 3 et suiv.
2. Gerhard MALETZKE, *Fernsehen im Leben der Jugend*, p. 140, Hambourg, 1959.
3. Les recherches de la Fondation Nuffield montrent que, dès l'âge de 13 à 14 ans, les adolescents sont assez détachés de la télévision, contrairement aux enfants de 10 à 11 ans, qui la regardent encore beaucoup.
4. Gerhard MALETZKE, *Fernsehen...*, *op. cit.*, p. 105.

nant et, ce qui est encore plus important, qu'il tend à envahir les loisirs non encore consacrés à une activité déterminée.

TABLEAU 4

Activités	Sujets âgés de 15 à 20 ans (N = 306) <sup>a</sup>	
	Spectateurs occasionnels de la télévision	Spectateurs réguliers de la télévision
	%	%
Devoirs scolaires	44	42
Lectures	37	30
Participation à des activités sportives	25	34
Télévision	2	54
Activités de plein air	29	14
Cinéma	18	20
Promenades	19	13
Amis et amies	13	15
Clubs	13	10
Travaux domestiques	12	11
Radio	16	6

Source. Gerhard MALETZE, *Fernseher...*, op. cit., p. 105.

a. Chaque personne interrogée pouvait fournir autant de réponses qu'elle voulait.

Ces données, obtenues à partir d'un petit échantillon, étayent l'hypothèse que les moyens audio-visuels sont « envahissants ». Ils tendent à remplir et annexer le temps libre ; de plus, comme l'ont montré Lazarsfeld et Merton<sup>1</sup>, ils ne sont pas, en eux-mêmes, générateurs d'activité.

### La participation des adolescents à la « culture symbolique »

Les spécialistes des problèmes culturels ont récemment défini les symboles, les idées et « les artefacts qui sont liés à ces idées et qui en sont issus » comme « l'essence de la culture »<sup>2</sup>.

Les symboles se présentent sous diverses formes correspondant aux différents modes de communication : langage, écriture, son et forme plastique. On entend par culture symbolique le contenu notionnel et affectif de la communication — répondant à des fins d'information, d'expression artistique, de distraction et d'éducation — qui se produit aux différents échelons du savoir et de l'art.

Traitant de la sociologie de la jeunesse, nous nous attacherons aux processus de transmission de la culture symbolique au sein d'une société. C'est d'après ce concept que nous définissons la socialisation comme l'effet qu'a sur l'individu la culture transmise par la société et qui se présente comme le

1. Paul F. LAZARSFELD et Robert K. MERTON, « Mass Communication, Popular Taste and Organized Social Action », in : B. Rosenberg et D. M. White (ed.), *Mass culture*, Glencoe, 1959, p. 464.

2. Cf. : C. KLUCKHOHN, *Culture and behaviour*, p. 73, Glencoe, 1962.

jeu à long terme des influences que font subir à l'individu les divers milieux et structures sociales auxquels il appartient. Les valeurs, les normes et les symboles culturels sont le contenu de la socialisation, et ce contenu se transmet par l'intermédiaire des agents de socialisation<sup>1</sup>.

Nous voudrions décrire brièvement ici différents modes de socialisation qui correspondent à différents types de transmission et de réception de la « culture symbolique » ; nous utilisons pour cela une étude sur les « activités culturelles » des jeunes Autrichiens<sup>2</sup>. Nous avons défini comme « activités culturelles » la participation (essentiellement réceptive) de nos jeunes sujets aux symboles culturels. Cette étude repose sur l'analyse quantitative et qualitative de divers genres d'activités de cet ordre. Notre enquête a porté sur certains facteurs liés à chaque genre d'activités : lecture, cinéma, musique, théâtre, etc. Nous avons également étudié les relations entre les différentes activités. Nous avons notamment tenté de déterminer le « niveau culturel » des sujets en fonction des ensembles de symboles — qualitativement différents et représentés par diverses œuvres littéraires, théâtrales, musicales et artistiques — pour lesquels ils manifestent une préférence soit par leurs attitudes, soit par une participation concrète aux activités correspondantes.

Notre recherche a consisté à comparer les garçons qui commencent à travailler à 15 ans et ceux qui poursuivent leurs études secondaires jusqu'au bout. Nous avons donc prélevé, au hasard, parmi les garçons adolescents, des échantillons composés de : a) 800 apprentis ; b) 897 élèves de l'enseignement secondaire<sup>3</sup> du même âge (15 et 17 ans). Les échantillons avaient la même base géographique : la ville de Vienne et la province de Basse-Autriche. Un diplôme (*Matura*), exigé de ceux qui veulent s'inscrire dans les universités autrichiennes, marque la fin de l'enseignement secondaire, et la limite supérieure des possibilités d'emploi et de formation offertes aux jeunes Autrichiens de 14 à 18 ans. Inversement, l'apprentissage se situe presque au bas de l'échelle<sup>4</sup>. Les apprentis constituent, parmi les garçons de 14 à 18 ans, le groupe le plus nombreux. Ils travaillent quatre jours par semaine dans un atelier ou une usine, et reçoivent une formation en cours d'emploi pendant trois ans environ ; ils complètent cette formation en suivant, un jour par semaine, des cours dans une école professionnelle (« Berufsschule »)<sup>5</sup>.

Comme les recherches faites dans d'autres pays le laissaient prévoir, les apprentis diffèrent des élèves de l'enseignement secondaire par l'éducation et l'origine sociale. En fait, les lycéens (ou assimilés) issus des milieux

1. Cf. : W. BREZINKA, « Die Pädagogik und die erzieherische Wirklichkeit », in : H. ROHR (ed.), *Erziehungswissenschaft und Erziehungswirklichkeit*, p. 192-220, voir notamment les p. 193-194, Francfort, 1964.

2. L. ROSENMAYR ; E. KOCKEIS ; H. KREUTZ, *Kulturelle Interessen von Jugendlichen*, Vienne, Munich, 1966.

3. Par « enseignement secondaire », nous entendons désigner ici les *höhere Schule* autrichiennes (groupes d'âge compris entre 11 et 18 ans à l'époque où nous avons fait nos recherches).

4. Exception faite des garçons qui ne reçoivent aucune formation systématique après l'âge de 14 ans ; mais, en milieu urbain, ils sont aujourd'hui très rares.

5. Notre échantillon était constitué d'apprentis mécaniciens et menuisiers, ces catégories d'apprentis occupant, sous le rapport de l'intelligence et du prestige professionnel, une position moyenne par rapport aux autres, et travaillant aussi bien en usine que dans de petits ateliers.

ouvriers sont si peu nombreux (7 % seulement de l'effectif) qu'il nous a fallu adopter, des trois classes sociales utilisées pour nos principales analyses, une définition qui n'est pas strictement conforme à l'usage anglo-américain. Le tableau 5 donne les résultats d'un classement selon la profession des parents.

TABLEAU 5

Origine sociale des sujets	Apprentis	Élèves de l'enseignement secondaire
	%	%
Classes inférieures (travailleurs manuels, vendeurs et petits employés de bureau)	85	19
Classes moyennes (propriétaires de petites affaires, cadres moyens et professions semi-libérales)	15	39
Classes supérieures (propriétaires de grosses affaires, cadres supérieurs et professions libérales)	—	42
	100 (681) <sup>a</sup>	100 (488/347) <sup>b</sup>

a. L'écart entre ces totaux et les chiffres indiqués ci-dessus est dû à certaines carences des réponses et au fait que les fils d'exploitants agricoles compris dans notre échantillon ne figurent pas dans ce modèle de stratification sociale.

b. Comme l'effectif total de l'enseignement secondaire est bien plus faible en Basse-Autriche qu'à Vienne, nous avons dû utiliser des fractions d'échantillon différente. D'où la nécessité de donner deux chiffres (par exemple : N = 488/347), correspondant au nombre de cas à partir desquels les pourcentages globaux ont été calculés.

Notre aire géographique d'échantillonnage permet de faire des comparaisons régionales d'après l'importance de la communauté à laquelle appartiennent les sujets (ville de Vienne, villes de plus de 20 000 habitants, petites villes et villages), et de classer les sujets d'après le plus ou moins grand degré d'urbanisation des diverses communautés.

Nous avons recueilli nos données en 1959, 1960 et 1961, au moyen de questionnaires écrits que les garçons ont remplis dans leur salle de classe, sous la surveillance directe de nos chercheurs et en l'absence des professeurs. Les paragraphes ci-dessous traitent d'un domaine particulier d'activités culturelles : la lecture de livres.

### *Les livres qu'on lit : genre et qualité*

L'analyse des lectures répondant aux goûts des divers groupes d'âge a donné des résultats particulièrement intéressants en ce qui concerne le développement des adolescents. Nos constatations concordent avec le schéma général établi par les psychologues à la suite de Charlotte Bühler<sup>1</sup>. Au début de la puberté, l'adolescent s'intéresse surtout aux héros d'aventures, et de préférence à ceux qui sont éloignés, dans le temps et dans l'espace, du milieu où il vit. La deuxième phase de la puberté, cependant, se caractérise par un retour au réalisme et par un intérêt particulier pour tout ce qui concerne le monde des adultes.

1. Ch. BÜHLER, *Das Seelenleben des Jugendlichen*, 5<sup>e</sup> éd., Iéna, 1929.

Nous avons cependant constaté que les élèves de l'enseignement secondaire passent de la première à la seconde phase beaucoup plus tôt que les apprentis. C'est ainsi que, parmi les adolescents de 15 ans, 30 % des apprentis ont lu en tout dernier lieu un récit d'aventures contre 23 % seulement des lycéens. Chez ceux de 17 ans, les taux correspondants s'abaissent à 24 % pour les apprentis et à 7 % pour les lycéens. Cela nous a conduits à introduire la notion d' « âge littéraire », cet âge correspondant au stade atteint par l'enfant ou l'adolescent dans l'évolution de ses goûts en matière de lectures.

Il semble que les résultats obtenus au sujet des lectures convenant à chaque groupe d'âge confirment que les élèves de l'enseignement secondaire se développent plus rapidement que les apprentis (tableau 6).

TABLEAU 6. Pourcentage des sujets ayant lu récemment un livre de caractère nettement adulte

Age des sujets	Apprentis	Élèves de l'enseignement secondaire
Quinze ans	29 (N = 269)	38 (N = 224/131)
Dix-sept ans	38 (N = 335)	53 (N = 223/127)

Cela ne signifie nullement que les adolescents qui poursuivent leurs études mûrissent généralement plus vite que ceux qui commencent à travailler dès leur jeune âge. Nous avons pu constater qu'à d'autres égards, l'apprenti a un comportement nettement plus « adulte » que le lycéen (c'est le cas, par exemple, en ce qui concerne l'emploi de l'argent, l'art d'éluder l'autorité directe des parents, les sorties du soir, la consommation de cigarettes et de boissons alcoolisées). Il est possible que les adolescents qui font des études secondaires complètes acquièrent plus vite une certaine indépendance critique (« autonomie intellectuelle ») ; en revanche, les adolescents de la classe ouvrière semblent faire plus vite preuve d'indépendance à l'égard des problèmes pratiques de la vie quotidienne.

Notre variable « niveau littéraire du dernier ouvrage lu », considérée comme indicateur de ce que nous avons appelé « le niveau culturel », a mis très clairement en évidence l'une des conséquences d'une scolarité poussée. Il nous semble que le niveau culturel est distinct de l' « âge littéraire », bien que ces deux facteurs ne soient pas indépendants. Parmi les élèves, la proportion de ceux qui lisent des ouvrages d'un niveau littéraire médiocre passe de 17 à 9 % entre 15 et 17 ans, tandis que le pourcentage de ceux qui lisent des ouvrages d'un niveau élevé passe de 23 à 35 %. Chez les apprentis, toutefois, on ne constate aucune évolution de ce genre : le niveau de leurs lectures reste stationnaire.

L'amélioration de la qualité littéraire des ouvrages que lisent les lycéens dépend essentiellement de l'influence qu'exerce l'école ; néanmoins, cette influence dépend seulement en partie de l'enseignement reçu. Les camarades jouent un rôle important dans le choix des lectures personnelles,

à cause notamment des échanges et emprunts des livres entre élèves d'une même classe. Le fait que les lycéens appartiennent en majorité à des familles d'un niveau culturel assez élevé a donc probablement — pour reprendre l'expression de Lazarsfeld — un important « effet de groupe » sur les choix littéraires de leurs camarades issus de familles moins cultivées<sup>1</sup>. La participation à d'autres genres de communication — théâtre, concerts, expositions artistiques, etc. — ainsi que les types de journaux et de périodiques qu'on lit, semble dépendre beaucoup plus directement des habitudes familiales, et, par conséquent, de l'origine sociale.

Nous avons pu comparer largement nos résultats avec des données relatives aux lectures des adolescents vers 1920 ; ces rapprochements suggèrent que, parallèlement à l'accélération bien connue de la maturation physique, il s'est également produit depuis une quarantaine d'années une accélération de l'« âge littéraire » ; autrement dit, les lecteurs de certains genres de livres sont aujourd'hui un peu moins âgés que leurs homologues d'il y a trente ou quarante ans.

### La socialisation des adolescents : « privilégiés » et « déshérités »

Plusieurs de nos études montrent que les apprentis ont tendance à se détacher de leurs parents quant à l'emploi des loisirs, et à abréger leur adolescence pour parvenir plus vite à la condition d'adulte : les apprentis qui consomment des boissons alcoolisées, qui fument, qui mettent de l'argent de côté pour des achats de caractère concret sont relativement plus nombreux que les lycéens<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les aspirations professionnelles, les lycéens sont proportionnellement plus nombreux que les apprentis à établir un lien entre le travail et le succès. Les seconds attachent plus d'importance à la rémunération et à la sécurité d'emploi<sup>3</sup>. En outre, les lycéens conçoivent le succès comme quelque chose de « spécial » et de « difficile », tandis que pour les apprentis c'est seulement l'accomplissement des tâches concrètes que comporte leur emploi<sup>4</sup>.

Les lycéens montrent plus d'assurance dans le choix de leurs passe-temps. Ils se « sentent à l'aise » dans des systèmes de symboles culturels qui s'étendent aux domaines de la littérature et de l'art et, de ce fait, ils sont moins souvent portés à participer, par ennui, aux activités de camarades de rencontre<sup>5</sup>.

Les lycéens ont avec leurs parents plus d'échanges et d'activités communes que n'en ont les apprentis ; en revanche, ces derniers sortent plus

1. Cf. : K. IKEDA, « Extra-classroom factors and formal instruction in art and music: A case study, *The school review*, vol. 72/3 (1964), p. 319-351.

2. Cf. : *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. III : *Konsum...*, p. C. 11 et suiv.

3. *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. II : *Lebensziele...*, p. L. 71.

4. *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. II, p. L. 74.

5. *Jugend in Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., vol. II, p. L. 29-L. 33.

souvent. Deux apprentis sur cinq passent de quatre à sept soirées par semaine hors de chez eux ; chez les étudiants, la proportion n'est que d'un sixième <sup>1</sup>.

Si l'on compare les « compagnons de loisirs » qu'apprentis et lycées fréquentent le plus, il apparaît que, pour les uns comme pour les autres, plus de la moitié de ces compagnons sont des amis et des groupes d'amis de même sexe ; pour le reste — un peu moins de la moitié — il s'agit des parents et des « petites amies » ; chez les lycéens, les parents prédominent dans le rapport de 3 à 1 ; pour les apprentis, le rapport est inversé.

Les camarades de classe jouent un rôle capital dans les amitiés des élèves de l'enseignement secondaire ; les parents connaissent ces camarades de classe, ou ont du moins plus d'occasions de faire leur connaissance que n'en ont les parents des apprentis ; ceux-ci n'ont guère de moyen de se renseigner sur les personnes que fréquentent leurs fils au lieu de leur travail. En fait, les possibilités de coopération entre la famille et les organisations et institutions qui s'occupent des apprentis sont très limitées, et les obstacles parfois insurmontables.

Quand on demande aux adolescents avec qui ils préféreraient, idéalement, passer leurs loisirs, 50 % environ des sujets de l'une et l'autre catégorie répondent : un ami, ou un groupe d'amis du même sexe. Cette préférence correspond à la répartition effective des compagnons de loisirs les plus fréquentés ; il y a donc une certaine concordance entre le désir et la réalité. Toutefois, les autres adolescents (50 %) préféreraient passer leurs loisirs avec des jeunes filles plutôt qu'en compagnie de leurs parents. En ce qui concerne les amitiés féminines, l'écart entre le désir et la réalité est plus marqué chez les lycéens que chez les apprentis. La raison en est que la proportion d'adolescents qui rencontrent des jeunes filles de temps en temps (sans que cela engage à rien) est relativement plus élevé parmi les apprentis que parmi les lycéens <sup>2</sup>. (Pour ce qui est des liaisons régulières, les deux catégories sont à égalité.) En outre, les apprentis sont moins surveillés par leurs parents : ils ont souvent leurs clés à eux ; ils n'ont pas à craindre d'être interrogés sur la façon dont ils ont passé la soirée, et ils sont relativement libres de consacrer leur argent aux dépenses qui leur plaisent. Ils peuvent, de ce fait, inviter des jeunes filles au café, au bal, etc., plus souvent que ne peuvent le faire les lycéens <sup>3</sup>. Les résultats d'études comparatives sur l'emploi des deux derniers dimanches concordent avec ces données. En moyenne, 50 % des lycéens interrogés — mais 20 % des apprentis seulement — avaient passé les deux derniers dimanches seuls — c'est-à-dire, selon notre classification des activités de loisirs, chez eux <sup>4</sup> — ou en compagnie de leur famille, alors que le chiffre correspondant, parmi les apprentis, n'était que de 20 %.

1. L. ROSENMAYR ; E. KOCKEIS ; H. KREUTZ, *Kulturelle Interessen von Jugendlichen*, op. cit., p. XLVII.
2. H. KREUTZ, *Jugend...*, op. cit., vol. II, p. 180.
3. L. ROSENMAYR, *Sozialbeziehungen und Milieu als Faktoren in der Pubertät...*, op. cit. Voir aussi : L. ROSENMAYR, *Familienbeziehungen...*, op. cit., p. 107-116.
4. L. ROSENMAYR, *Familienbeziehungen...*, op. cit., p. 309. Il existe également, sur ce point, des données, recueillies par le Centre de recherches en sciences sociales, qui sont encore inédites.

Avant d'en terminer, il convient de signaler brièvement certaines différences en ce qui concerne le choix des idoles. Les acteurs de cinéma, les chanteurs et les athlètes jouent un grand rôle dans la vie des apprentis, dont ils constituent le principal groupe d'idole ; ils occupent moins de place dans la vie des lycéens, plus attirés vers les personnes qui ont une activité politique religieuse, sociale ou scientifique ; or ce groupe est totalement étranger aux préoccupations des apprentis <sup>1</sup>.

En résumé, on peut dire que les élèves de l'enseignement secondaire bénéficient d'une puberté privilégiée, assistée, en ce sens que les méthodes supérieures de socialisation appliquées par leurs parents (qui les surveillent davantage, leur consacrent plus de temps, ont des attitudes différentes à l'égard de leur instruction et de leur développement symbolico-culturel et s'intéressent peut-être davantage à eux, etc.) facilitent l'intériorisation de l'autorité parentale <sup>2</sup> ou, selon le cas, sa transposition dans le domaine des images directrices. L'intensité et la durée des efforts de socialisation laissent leur marque sur l'individu <sup>3</sup>.

Lorsque la puberté est privilégiée, l'adolescent est guidé, encouragé à résoudre les problèmes d'une manière spécifique. Il est poussé vers des passe-temps répondant à des buts culturels supérieurs. On pourrait également définir ce processus comme le développement d'une aptitude culturelle à choisir.

Les adolescents déshérités des pays en voie de développement grandissent dans un contexte caractérisé par un effort incessant pour survivre, la crainte du chômage, la faiblesse des salaires, le manque de main-d'œuvre qualifiée, la pénurie de denrées alimentaires, la difficulté de s'isoler, l'emploi des enfants comme main-d'œuvre et de nombreux genres d'évasion (alcoolisme, toxicomanie, etc.). Oscar Lewis <sup>4</sup> a fort bien défini le trait dominant de ce système : la force des liens avec le présent <sup>5</sup> et l'impossibilité de différer les satisfactions.

Nous pensons que certains traits caractéristiques de cette attitude — celle de gens (pourrait-on dire) prisonniers des urgences — subsistent dans les sociétés hautement industrialisées où l'enseignement est bien organisé <sup>6</sup>. De nombreuses études ont montré que, dans les couches sociales inférieures, ces familles que Jean Floud <sup>7</sup> a si bien appelées « familles éduco-gènes » sont

1. Des documents inédits du Centre de recherches en sciences sociales de l'Université de Vienne contiennent des renseignements détaillés à ce sujet.

2. Cf. les études théoriques de D. CLAESSENS : *Familie und Wertsystem*, Berlin, 1962.

3. Voir également : Arnost BLAHA, *Sociologie detstvi*, III, Brno, 1946 ; Frantisek Kahuda, « Problémy sociologického veku mladeze », *Problémy vyzkumu osobnosti vysokoskolského studentstva*, Olomouc, Pedagogická fakulta, 1965.

4. O. LEWIS, *The children of Sanchez*, op. cit.

5. Cf. : D. CAPLOVITZ, « The problems of blue-collar consumers », in : A. B. Shostak ; W. Gomburg (ed.), *Blue-collar world : Studies of the American worker*, p. 112, Englewood Cliffs (N. J.), 1964.

6. Cf. : *Die unterentwickelten hochindustrialisierten Gesellschaften, Bergedorfer Gesprächskreis zu Fragen der freien industriellen Gesellschaft*, Protokoll Nr. 21, Hambourg, Bergedorf, 1966.

7. J. FLOUD, « Rôle de la classe sociale dans l'accomplissement des études », in : A. H. Halsey (rapporteur général), *Aptitude intellectuelle et éducation, Rapport sur la Conférence organisée par le Bureau du personnel scientifique et technique en collaboration avec le Ministère suédois de l'éducation nationale, à Kungälv, Suède, du 11 au 16 juin 1961*, p. 102.



extrêmement rares. Il désigne ainsi les familles qui donnent à leurs enfants des « soins supérieurs », recourant pour cela à de multiples stimulations éducatives et culturelles qui se combinent entre elles. Les familles qui mesurent la valeur de l'éducation et se tiennent constamment au courant des possibilités d'éducation et des institutions qui les offrent s'efforcent de tirer pendant longtemps un meilleur parti des moyens d'éducation et de culture.

## La société de masse et la santé physique et mentale des jeunes

Il convient enfin d'examiner certaines habitudes courantes dans notre société de masse et leur influence sur le développement des jeunes. J'entends par société de masse, non pas l'immense foule accumulée dans les grands centres urbains, mais les sociétés qui, en raison d'une économie au moins partiellement industrialisée, se caractérisent par une production de masse, tant en ce qui concerne les biens de consommation qu'à l'égard des communications culturelles, de l'information, etc.

Quelles sont donc les conditions particulières dans lesquelles la société de masse fait vivre les adolescents et les jeunes en général ? Elle leur offre une gamme étendue d'articles fabriqués en série ; plus elle se développe, plus les possibilités de choix se multiplient, et plus on a recours aux grands moyens de persuasion pour stimuler la consommation. On peut donc dire que la société de masse impose aux jeunes des options et intensifie par des changements constants, des modes, etc., l'attrait de ce qu'elle leur propose.

La société de masse tend naturellement à stimuler l'exploitation rapide des objets et des biens (peut-être aussi de la personne humaine), et le désir d'une satisfaction immédiate.

Mais, à côté de ces pressions qui s'exercent dans le sens d'un accomplissement immédiat, on constate des tendances à l'ajournement et le désaccord de ces deux éléments est un des grands conflits de notre époque. La société industrielle moderne tend, chacun le sait, à retarder le moment où l'individu accède à la vie professionnelle active ; plus l'industrialisation, la technologie et l'appareil administratif correspondant se développeront, et plus l'accomplissement des tâches productives propres à la société industrielle exigera une éducation longue et complexe.

Si l'on essaie de voir comment ce conflit pourrait se résoudre, on aboutit à quelques notions que je crois fondamentales pour les activités de jeunesse. Il me semble que cette société qui exerce sur ses membres des pressions contraires — les poussant à l'accomplissement immédiat en même temps qu'elle leur demande de différer leurs satisfactions <sup>1</sup> — requiert de leur part beaucoup de maturité et de force de caractère <sup>2</sup>.

Nous voudrions signaler ici certains éléments que l'on peut considérer

1. En raison de la longueur des études et de la préparation nécessaires à l'accomplissement de tâches professionnelles complexes qui demandent plus de connaissances techniques, de capacités administratives, de psychologie, de polyvalence, etc.
2. J. J. Rousseau a souligné la nécessité pédagogique de différer la maturité et l'accomplissement. (*Émile*, II<sup>e</sup> partie, livre iv.)

comme des indicateurs de cette inquiétude, cause et conséquence à la fois de ce désir d'accomplissement rapide dont nous venons de parler. Les auteurs de nombreuses études sur le manque de concentration des enfants et des adolescents ont essayé, avec plus ou moins de succès, de rattacher les résultats obtenus à des phénomènes caractéristiques de la civilisation de masse. La difficulté tient pour une part au fait que ces études présentent des aspects psychologiques, psychiatriques et sociologiques, qui sont rarement étudiés ensemble. Il conviendrait de dégager des comportements et des attitudes d'une population donnée des syndromes permettant de diagnostiquer les liens entre divers symptômes du désir d'« accomplissement rapide ». Sans entrer dans les détails, j'aimerais résumer ci-dessous certains de nos résultats.

Il existe des données assez abondantes sur la perception, par les maîtres, de la « nervosité » des écoliers. Sur une population de 3 500 élèves des écoles primaires de Berlin-Ouest<sup>1</sup>, les maîtres ont classé la moitié des garçons et un tiers des filles comme nerveux et souffrant de déséquilibre affectif. Mais le quart seulement des enfants de 10 à 14 ans a été rangé dans cette catégorie. Comme cette étude n'a pas fourni de données qui tiennent compte des variables mentionnées ci-dessus, et qui permettraient de formuler des principes théoriques pour l'élaboration de modèles du genre que nous proposons, et comme les déclarations des maîtres ne font l'objet d'aucun contrôle en fonction des différentes caractéristiques des maîtres eux-mêmes, il ne faut pas s'exagérer la portée de ces données. Il convient en outre de mentionner ici certains résultats des recherches que nous avons faites en Autriche sans chercher particulièrement à analyser les problèmes de santé des jeunes ; cela montrera dans quelle direction pourrait s'orienter une enquête sur ces mêmes problèmes.

Nous avons étudié les cas d'insomnie dans des échantillons composés de plus de 2 000 apprentis et élèves de l'enseignement secondaire âgés de 14 à 18 ans ; les variations en fonction de l'âge, de la région et de nombreuses autres variables sont faibles. Simplement, comme le nombre de cas d'insomnie est sensiblement supérieur à la moyenne chez les adolescents qui couchent dans la chambre de leurs parents, on peut sans grand risque d'erreur en conclure qu'il y a là une cause de perturbations (physiques et psychologiques). (Vingt-six pour cent des jeunes travailleurs partagent la chambre de leurs parents ; à Vienne, la proportion est même de 34 %.) Bien que la proportion d'adolescents qui se plaignent d'insomnies fréquentes et régulières ne dépasse pas 5 % pour les lycéens et 7 % pour les apprentis, la moitié seulement des sujets ont déclaré n'en avoir jamais eues.

Nous avons posé au sujet des douleurs éprouvées une question qui a donné des résultats plus intéressants. Examinons d'abord (tableau 7) la répartition générale des principaux types de douleurs ressenties par les adolescents des deux groupes.

1. E. WOLF, *Lebensumstände grossstädtischer Schuljugend in heutiger Zeit*, p. 12 et 15, Berlin, 1960.

TABLEAU 7

	Apprentis		Élèves de l'enseignement secondaire	
	15 ans	17 ans	15 ans	17 ans
	%	%	%	%
Maux de tête	14	13	14	15
Maux d'estomac	5	3	3	3
Maux de cœur	4	3	2	3
Douleurs oculaires	3	4	3	5
Autres douleurs	6	9	4	3
Aucune douleur	68	68	74	71
	100	100	100	100
	(313)	(396)	(273/157)	(213/187)

Les neuf dixièmes des lycéens qui souffraient de douleurs les éprouvaient pendant les heures de classe ; tandis que sur six apprentis qui en avaient eues, un seulement les avait ressenties pendant les heures de travail. Cela conduit à se poser plusieurs questions sur la tension nerveuse des élèves de l'enseignement secondaire, tension qui s'explique peut-être notamment par les angoisses qu'ils éprouvent et par le peu d'occasions qu'ils ont de se détendre grâce à des activités motrices. Nous avons trouvé des corrélations positives entre les douleurs ressenties et l'ennui éprouvé pendant les heures de loisir.

Le syndrome que nous avons constaté établissait entre certaines variables des liens d'où nous pouvons déduire ceci : les jeunes gens qui s'intéressent peu aux activités culturelles — lecture d'œuvres littéraires ou de livres de vulgarisation scientifique, théâtre, peinture, musique, rédaction, visite de musées, par exemple — soit parce qu'ils sont peu intelligents, soit parce que leurs parents n'ont pas su leur faire apprécier les valeurs culturelles, s'ennuient beaucoup plus que les autres. L'ennui, nous l'avons vu, est lié à une plus grande fréquence des sensations de douleur physique d'une part, et d'autre part à un recours accru aux sensations fortes propres à le chasser — par exemple aux sensations procurées par les films médiocres, notamment les films d'action brutale dont nous avons parlé ci-dessus. La fréquentation excessive du cinéma va souvent de pair avec des activités qui font vivre l'adolescent dans le « monde du cinéma »<sup>1</sup>, avec ses vedettes, ses plaisirs imaginaires et surfaits.

L'imagerie stéréotypée des héros et des vedettes de cinéma joue un rôle important dans la vie affective de ceux qui sont incapables de certaines « activités supérieures », et les héros de cinéma deviennent facilement pour l'adolescent des « références » auxquelles il s'identifie. La corrélation entre le faible niveau des activités culturelles et l'abus de films médiocres, ainsi que le lien entre ces éléments et une identification accrue aux vedettes de cinéma (identification qui a été mesurée au moyen de formules à compléter

1. Cf. : L. ROSENMAYR ; E. KOCKEIS, H. KREUTZ, *Kulturelle Interessen...*, loc. cit., p. 171-191.

et par d'autres techniques) m'ont fait concevoir une identification d'un genre particulier qui se situerait bien au delà des objectifs et des valeurs à la portée de l'adolescent. On pourrait la définir comme une identification sans activités propres à élever le niveau personnel. Elle a ceci de particulier qu'elle ne développe aucune aspiration créatrice chez l'adolescent mais qu'elle satisfait son besoin d'idéalisation.

[Traduit de l'anglais]

---

*Le professeur Leopold Rosenmayr est directeur du Département de sociologie et du Centre de recherches en sciences sociales, de l'Université de Vienne. Avec la collaboration d'Eva Köckeis, il a dirigé la publication du volume intitulé Sociology in Austria-History, present activities and projects (1966). Il est l'auteur des Geschichte der Jugendforschung in Österreich, 1914-31 (1962), Familienbeziehungen und Freizeitgewohnheiten jugendlicher Arbeiter (1963), Kulturelle Interessen von Jugendlichen (co-auteur : Eva Köckeis et Henrik Kreutz, 1966). En collaboration avec Sigurd Höllinger, il a rédigé Wozu Soziologie? Über Aufgaben und Möglichkeiten der Soziologie (1968). Il a également publié de nombreux articles, dont deux dans cette Revue — voir vol. XIV (1962), n° 1. « La femme autrichienne, son rôle et l'image qu'on s'en fait »; vol. XV (1963), n° 3, « Essai d'une théorie sociologique de la vieillesse et de la famille ».*

*Les sciences sociales  
dans le monde*

## *Dossiers ouverts*

# L'histoire et les sciences sociales aux États-Unis : à la recherche d'un équilibre<sup>1</sup>

Edward N. Saveth

Récemment encore, le thème de l'équilibre entre l'histoire et les sciences sociales eût été abordé principalement sous l'angle de la philosophie et de la théorie. Je ne veux pas laisser entendre par là qu'il existe un divorce entre l'histoire et la théorie, pas plus que je ne cherche à nier que les thèses philosophiques de certains spécialistes, comme Karl Popper, comportent des éléments propres à expliquer certains faits historiques, à partir des sciences sociales [1]<sup>2</sup>. A l'heure actuelle, cependant, on peut analyser les liens qui existent entre l'histoire et les sciences sociales en se fondant sur un volume assez important d'ouvrages historiques marqués par les concepts des sciences sociales.

J'examinerai ici quelques-uns seulement de ces écrits, notamment ceux qui traitent de la structure de groupe et du comportement politique collectif.

Aborder l'histoire par le biais des sciences sociales, qu'est-ce que cela veut dire ? On peut définir une telle approche comme une extension du processus de conceptualisation traditionnel chez l'historien. Elle n'est donc pas sans rapport avec trois siècles d'historiographie américaine pendant lesquels les historiens, tout en organisant les données historiques, ont emprunté à la théologie, à la philosophie et aux sciences de la nature de quoi donner un sens à leurs récits.

Un problème essentiellement philosophique, qui a été étudié à maintes reprises, demeure en suspens mais ne peut être totalement négligé ; c'est celui de la différence de nature entre l'histoire et les sciences sociales. L'importance accordée à ce thème nous a conduits à envisager trop souvent cette question comme un rapport entre des ensembles de connaissances : l'histoire, d'une part, et les sciences sociales, d'autre part, ou bien l'histoire et telle ou telle discipline des sciences sociales. Il eût sans doute été profitable d'axer cette recherche philosophique sur le concept plutôt

1. Le volume XVII (1965), n° 4 de la *Revue internationale des sciences sociales* était consacré au thème « Histoire et sciences sociales ». Cette étude — communication à l'American Historical Association (29 décembre 1966) — vient compléter le débat.

2. Les chiffres entre crochets renvoient aux notes en fin d'article.

que sur la discipline ; le concept est, en effet, l'unité fondamentale qui forme la base effective de l'intégration de l'histoire et des sciences sociales, et de l'intégration des différentes disciplines des sciences sociales [2].

Certains historiens du XIX<sup>e</sup> siècle ont instinctivement utilisé les concepts des sciences sociales pour organiser leurs données, avant même que ces sciences ne se développent [3]. L'apparition de la *New history*, vers 1910, et l'expansion parallèle des sciences sociales ont contribué à mieux faire connaître aux historiens les concepts élaborés par les sociologues. Charles A. Beard a fait une analyse des classes, incomplète mais remarquable si l'on songe qu'elle date de 1913 : il a considéré les classes d'après la quantité et le genre de biens que les gens possèdent, en employant un instrument d'analyse qu'il a été, je crois, le premier à utiliser [4] : la biographie économique [5]. Turner a souligné l'importance des « domaines connexes » pour les travaux de l'historien. Cependant, en s'appuyant davantage sur les faits historiques que sur les nombreux ouvrages de sciences sociales écrits à ce propos, Turner a expliqué à Merle Curti comment il convient d'étudier le problème de l'autorité et les relations entre le chef et le groupe [6].

L'apport de Turner et Beard a consisté, pour une bonne part, à utiliser des concepts de sciences sociales qui leur paraissaient mieux convenir que les notions de « classe » ou de « frontière » pour expliquer le comportement [7]. A la même époque, David Donald, Oscar Handlin et Richard Hofstadter ont utilisé les ouvrages de sciences sociales, devenus de plus en plus nombreux et complexes. Cela apparaît clairement dans la description donnée par Handlin du comportement type d'un groupe d'immigrants [8] ; de même, Donald a fait appel à la notion de déplacement des élites et à la théorie du groupe témoin pour expliquer le comportement du groupe dirigeant abolitionniste [9], et Hofstadter a appliqué au parti progressiste la théorie de l'attitude politique fonction de la position sociale (*status politics*) [10]. D'aucuns ont attaqué les méthodes de ces historiens en faisant valoir que les concepts ne peuvent pas expliquer tous les éléments du comportement collectif [11]. Dans cette controverse, personne n'a tenu compte du fait que les comportements collectifs sont divers, les variables à prendre en considération multiples, et les données trop nombreuses pour qu'une théorie du comportement collectif les englobe toutes [12].

L'explication de ce comportement collectif pose au moins deux problèmes essentiels : l'identification de la structure de groupe et l'influence de cette structure sur les idées et les comportements. A propos des difficultés qu'il y a à établir l'identité des groupes de la période coloniale américaine, Bernard Bailyn écrit : « des groupes se forment, se dissolvent et se reforment ; des dirigeants surgissent ici puis là ; tel problème fait apparaître des lignes de partage sans rapport apparent avec les groupements qui ont précédé ou suivi : [13]. Arthur Link, Richard Hofstadter et George Mowry se sont préoccupés de définir la composition du groupe progressiste ; Robert Wiebe, quant à lui, a des difficultés pour identifier non seulement les progressistes mais même le groupe des hommes d'affaires [14]. Selon J. R. Hollingsworth, « la tâche la plus importante pour l'historien

du mouvement populiste est d'établir qui étaient les populistes et quel genre de personnes ils étaient » [15].

Même si l'on parvenait à définir une structure de groupe, il serait difficile d'apporter la preuve d'un lien entre cette structure et le comportement. Pour établir l'existence d'une relation déterminante, il faut démontrer que d'autres sujets ayant les mêmes caractéristiques groupales se sont comportés de la même manière, et que des personnes de caractéristiques groupales dissemblables ont eu un comportement différent. Enfin, en admettant que l'on puisse démontrer qu'il y a un rapport entre la structure de groupe et le comportement, comment expliquer la diffusion d'un mode de comportement dans l'ensemble de la société ? [16]

Dans une étude sur les patriciens américains, j'ai rencontré des difficultés du même ordre pour définir le groupe des patriciens et pour saisir les rapports entre groupe et comportement. Cette étude s'inscrit dans le cadre des conceptions de Weber, pour qui la classe se fonde sur la condition économique et la situation sociale, ces dernières s'exprimant toutes deux dans la recherche du pouvoir politique. Dans ce contexte, les sciences sociales ont fourni, avec la désignation par W. L. Warner d'une classe tout à fait au sommet de l'échelle (*upper-upper class*), des indications approximatives sur la structure du groupe des patriciens [17]. Les données historiques confirment et en même temps modifient cette construction, qui n'est pas devenue une typologie proprement dite.

La structure de groupe, assortie des réserves que je viens d'indiquer, est reliée au comportement au moyen de concepts appropriés de science sociale, dont deux — la théorie du groupe témoin [18] et la notion d'attitude politique fonction de la position sociale (*status politics*) — avaient déjà été employés. Un autre concept, celui de la référence aux ancêtres [14], n'a pas, à ma connaissance, été appliqué à l'histoire des États-Unis. Les efforts pour définir des types — réels ou idéaux — de patriciens ont échoué en raison des multiples variantes liées à la diversité des carrières auxquelles ont accès les personnes issues du même milieu.

Plus vaines encore ont été mes tentatives en vue d'établir une idéologie propre aux patriciens dans l'espoir qu'elle pourrait servir de caractéristique déterminante de ce groupe. Je n'ai guère réussi non plus à le circonscrire d'après les activités de ses membres. Cette recherche du « contenu », qui a permis à Wiebe d'identifier les progressistes comme constituant un groupe, a été moins fructueuse dans le cas des patriciens à cause de leurs comportements très variés en politique et par rapport aux autres formes du pouvoir.

Pour cette recherche sur la structure des groupes et le comportement collectif, j'ai cherché un concept qui soit plus fécond que tous ceux que j'ai déjà mentionnés, et je me suis attaché à la famille et à la culture familiale. Bailyn avait souligné l'importance de la famille en tant que cellule et unité « primitive » de l'histoire [20], et Joseph Schumpeter avait écrit de la famille qu'elle est « le véritable individu de la théorie des classes » [21].

L'exploitation de ce concept a été décevante. Tout d'abord, les sources



de l'histoire familiale — notamment les documents familiaux — ne sont pas organisées. D'autre part, sauf dans quelques cas particuliers évidents (archives de la famille Adams, par exemple), les généalogies et documents familiaux révèlent davantage les petits détails de l'existence familiale que l'appartenance à un groupe, les motivations politiques et le fonctionnement interne des « relations » politiques de la famille [22]. Troisièmement, les études sociologiques théoriques sur la famille abondent, mais elles n'ont pas encore fourni de critère qui permette de déduire les caractéristiques groupales à partir de la structure familiale. Quatrièmement, les histoires familiales dont nous disposons n'ont guère d'utilité pour l'analyse, et les historiens contemporains ne sont pas pressés d'affronter les difficultés que présente l'histoire familiale [23]. Enfin, il n'est pas toujours facile de caractériser le « style familial », et encore moins d'élucider ses rapports avec le groupe et la classe.

L'étude de la famille considérée comme cellule de base pour expliquer la structure et le comportement n'a pas donné tous les résultats espérés. J'ai pu discerner, dans le comportement politique engendré par la culture familiale, des constantes semblables à celles qu'ont signalées Herbert H. Hyman, David McClelland et Robert E. Lane dans leurs études sur la socialisation politique en tant que phénomène contemporain [24]. Toutefois, les comportements sont suffisamment variés pour confirmer l'observation de D. M. Potter, selon laquelle un microcosme peut constituer un univers au même titre qu'un macrocosme et englober des relations internes tout aussi difficiles à décrire [25].

Mes recherches sur l'histoire familiale ne sont pas suffisamment avancées pour que je me hasarde à avancer une conclusion définitive au sujet de la puissance relative des forces centripètes et centrifuges dans la culture familiale. Le comportement collectif dépend pourtant très sensiblement de l'équilibre qui se fait entre ces forces. S'il s'avérait que l'individu constitue la seule cellule viable, l'importance des concepts relatifs au comportement individuel en serait accrue. Quant à savoir dans quelle mesure ils peuvent servir à déterminer le comportement collectif, c'est un autre problème. John Neale nous a mis en garde contre la tentation d'interpréter le comportement collectif comme la « somme arithmétique de volontés individuelles » [26].

De mon côté, cherchant à faire la part de l'histoire et des sciences sociales en considérant la valeur explicative des concepts clés et ses limites, mes travaux m'ont amené à conclure plutôt dans le sens de l'unicité des faits historiques qu'en faveur d'uniformités explicables par les sciences sociales. Peut-être un spécialiste pourra-t-il un jour faire plus précisément la part de l'une et des autres en utilisant des techniques quantitatives, suivant ainsi le conseil qu'a donné G. Kitson Clark à ceux qui tentent de généraliser à propos de groupes ou de classes : « Ne devinez pas, a dit Clark, essayez de compter, et si ce n'est pas possible, reconnaissez que vous faites une estimation » — ce qui suppose que les données soient quantifiables. Cependant, à mesure que mon étude progressait, le cadre conceptuel perdait de

son importance en tant que déterminant de la structure de groupe et du comportement collectif pour devenir un ensemble assez lâche de repères pour une histoire de plus en plus narrative [27]. La connaissance du « patriciat » se communique moins par l'analyse que par la narration et la description — techniques traditionnelles de l'historien.

D'autres historiens ont fait une plus grande place aux sciences sociales. Au début des années 1930, réagissant contre la confusion que McMaster avait introduite dans l'histoire sociale, Schlesinger père demandait que cette histoire sociale révèle « les modes de comportement de la société » et « le fonctionnement des processus » [28]. En 1960, l'un des plus ingénieux spécialistes américains a soutenu — à tort, me semble-t-il — qu'il faut réduire l'histoire sociale à la sociologie et que la structure sociale et, notamment, la mobilité constituent les thèmes dominants [29]. Cushing Strout, en défendant David Riesman contre la remarquable critique de Carl N. Degler, a expliqué que Riesman traitait de « types idéaux » [30]. Compte tenu de l'expérience que j'ai acquise dans l'application pratique de ce concept des types idéaux, je lui attribue une valeur analytique moindre encore que celle que lui accorde G. Kolko [31].

Néanmoins, les concepts des sciences sociales ont parfois été utilisés en histoire. D. M. Potter a expliqué la culture nationale à partir de la culture de groupe [32] et, plus récemment, Richard Merritt a appliqué à l'étude du même problème l'analyse quantitative et la technique des échantillons statistiques [33]. Sigmund Diamond a su tirer parti, dans deux articles, du concept de structure sociale [34] et S. Thernstrom a bien exploité le concept de mobilité [35].

Il est difficile de formuler des critères catégoriques de bonne ou de mauvaise application des sciences sociales à l'histoire. Il est essentiel que l'historien parvienne à trouver un juste équilibre entre les concepts et les faits. Dans cet équilibre, les faits constituent l'élément le plus important, car c'est grâce aux données de fait que le concept émerge du vaste domaine mal délimité par la théorie et acquiert la précision qui en fait un instrument utile pour l'historien [36].

L'explication donnée par Thernstrom de la classe à partir de l'activité professionnelle et de la propriété constitue un exemple de cet emploi efficace, fondé sur l'utilisation des données disponibles [37]. Notons cependant que, si Thernstrom avait mis au premier plan non pas les travailleurs, qui ne parlaient guère, mais les patriciens de l'époque, chez qui l'expression verbale tenait une grande place, il aurait été obligé de modifier sa conception de la classe [38].

Thomas C. Cochran, en étudiant les entrepreneurs du secteur des chemins de fer en tant que groupe et en analysant leur comportement, a tenté de définir des « normes de pensées et d'attitudes ». Cochran a noté — judicieusement, il me semble — que le concept de « rôle » ne permet guère d'atteindre cet objectif, et il a réclamé, pour décrire les rapports entre la pensée et l'action, des « hypothèses sociales plus approfondies que celles qui existent actuellement » [39]. Cela se passait en 1953, et, depuis, on a

avancé sur le comportement humain des hypothèses essentiellement fondées sur des facteurs non idéologiques et non rationnels.

C'est ainsi que Richard Hofstadter a expliqué récemment que l'emploi du concept d'une relation entre l'attitude politique et la position sociale (*status politics*) constitue un progrès par rapport à ce qu'il a appelé le « rationalisme excessif qui a marqué les travaux » d'historiens et de politologues plus anciens [40]. Néanmoins, la position de Hofstadter reste trop « idéologique » pour Samuel P. Hays, qui lui a reproché d'aborder d'une manière trop rationnelle l'étude du comportement politique [41]. Il se peut que Hofstadter et Hays fassent tous deux une place excessive aux grandes idées et ne tiennent pas assez compte des opinions banales qui influent sur le comportement des masses. En outre, même si les idées ne correspondent pas au comportement, les motifs pour lesquels elles s'expriment posent encore un problème que les spécialistes du comportement politique collectif ne sauraient négliger.

Dans ce contexte, l'évaluation, par M. Martin B. Duberman, du rôle des idées générales dans le comportement des abolitionnistes [42] est réconfortante, surtout pour ceux d'entre nous qui enseignent l'histoire des idées. Elle paraît indiquer aussi que le rôle des idées dans le comportement est plus important chez certains groupes que chez d'autres, ou à certaines périodes de l'histoire. C'est ainsi que Bernard Bailyn a étudié les idées antérieures à la révolution américaine selon leur structure interne, leurs liens avec la société et leur influence sur des événements qui ont eu une portée supérieure à l'expression originelle des idées en cause [43]. Ses thèses ne sont pas sans poser — il en est d'ailleurs conscient — des problèmes de rapports entre données et concepts : ces problèmes qui tiennent notamment à la nécessité d'expliquer les réactions individuelles et collectives aux idées dans le contexte de la structure sociale [44].

Si l'on veut expliquer le comportement à l'aide de concepts non quantitatifs, il faut faire appel à la psychologie individuelle et sociale. Or la documentation dont disposent les historiens aborde rarement ces domaines. Malgré les grands espoirs suscités par « The next assignment » [45], de William L. Langer, et par l'introduction de Bruce Mazlish à *Psychoanalysis and history* [46], les formulations conceptuelles fondées sur la psychologie individuelle et collective achoppent trop souvent en raison de l'insuffisance des données. Les mentions que fait Hofstadter d'hypothèses — qui ne me semblent ni démontrées ni démontrables — relatives aux complexes agression-frustration dans la société américaine pendant les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, et d'entités — ni définies ni définissables — telles que « l'économie psychique » de la nation n'arrangent rien [47]. L'emploi fait par Merritt de l'analyse symbolique et de la quantification ouvre au moins la perspective d'une interprétation de la « psyché » sociale plus exacte que les impressions subjectives de l'historien [48]. En ce qui concerne le comportement individuel, les concepts psychanalytiques sont plus utiles pour des analyses littéraires que pour expliquer le comportement des personnalités politiques. Il me semble que les tentatives faites dans

ce sens étaient plus intéressantes il y a dix ans qu'aujourd'hui [49].

Si nous ne sommes pas plus avancés dans l'emploi des concepts non quantitatifs des sciences sociales, c'est aussi parce que nous manquons d'un appareil organisé pour traiter les problèmes qu'ils posent et qu'il n'existe pas de véritable dialogue entre l'historien et le sociologue. Peu de spécialistes de l'histoire des États-Unis publient des articles dans *History and theory*, qui est plus orientée vers la philosophie que vers les sciences sociales. Ceux qui écrivent dans *Comparative studies in society and history* sont encore moins nombreux [50]. Les comptes rendus, publiés dans l'*American historical review* et le *Journal of American history*, d'ouvrages consacrés à l'histoire américaine et écrits par des spécialistes des sciences sociales paraissent tous conçus sur le même modèle : ils reconnaissent que le livre analysé présente quelques aperçus intéressants, mais ajoutent que l'application du concept a été poussée trop loin et que l'auteur utilise des sources secondaires [51].

Ces critiques ne sont pas sans fondement. Il est certain que peu de sociologues s'intéressent à l'histoire. Quelques-uns se préoccupent des facteurs d'évolution, et leurs travaux en témoignent [52] ; d'autres rendent un hommage de pure forme à l'histoire, mais n'en tiennent pas compte dans leurs ouvrages [53] ; d'autres, enfin, y sont indifférents ou opposés [54] et se réjouissent de ce que les sciences sociales se libèrent de l'histoire, comme autrefois Wilhelm Dilthey se félicitait de ce que l'histoire s'était affranchie de la théologie.

Les historiens ont commencé, assez récemment, à utiliser des concepts quantitatifs, mettant ainsi au premier plan des méthodes que l'on considère traditionnellement comme propres aux sciences sociales : le problème l'emporte sur le récit et, pour le résoudre, on fait appel à la fois aux données de fait et aux théories. La balance penche aujourd'hui nettement du côté des sciences sociales. Fritz Redlich estime que la « nouvelle » histoire économique se distingue de l'ancienne en ce qu'elle met l'accent sur « les problèmes purement " économiques " de l'histoire économique », et notamment sur ceux qui peuvent s'exprimer sous une forme mathématique et statistique [55].

Cela n'est pas entièrement nouveau. Des historiens, notamment Henry Adams, avaient déjà reconnu l'importance des statistiques ; mais il est incontestable qu'elles occupent maintenant une très grande place et que les techniques ont progressé dans ce domaine au-delà de tout ce qu'Adams avait imaginé [56].

La polémique autour de la thèse de Cochran relative à l'influence de la guerre civile sur l'industrialisation montre que l'emploi de séries statistiques et de données quantitatives complète ce que nous savons, mais ne rend pas les conclusions moins contestables [57]. Comme d'autres données historiques, les statistiques se prêtent à diverses interprétations [58]. En outre, surtout pour les périodes les plus reculées de notre histoire, elles sont loin d'être précises [59]. Enfin, selon Conrad et Meyer, « les déductions statistiques ont pour cadre un univers probabiliste ou " stochastique ", dans

lequel ni les processus historiques et sociaux ni les relations scientifiques ne sont déterminés de manière précise » [60].

On a aussi fait appel à la quantification pour tenter d'expliquer le comportement politique des groupes. Il n'y a pas lieu de contester l'importance des efforts déployés par l'Inter-University Consortium for Political Research pour recueillir des données, non plus que les techniques employées pour stocker et récupérer ces dernières, ou leur exploitation mécanique. Ce qui paraît plus douteux, c'est le contexte : il existe à cet égard, entre « la nouvelle histoire économique » et « la nouvelle histoire politique », une différence qui n'est peut-être pas sans rapport avec le fait que la première date d'une dizaine d'années, tandis que la seconde n'a que deux ou trois ans d'existence. Elle tient à ce que la nouvelle histoire politique laisse presque entièrement de côté la théorie, alors que, selon William Fogel, celle-ci fait partie intégrante du travail de quantification des spécialistes de l'histoire économique. Ce n'est pas que ces derniers soient d'accord entre eux sur les aspects théoriques de leurs travaux. Mais les discussions d'ordre théorique permettent de mieux cerner les problèmes et mettent en lumière de nouveaux éléments d'information, tout en amenant l'historien à prendre conscience du danger qui consiste, comme l'a dit Douglas C. North, à substituer les techniques économétriques et les ordinateurs à « la théorie et à l'imagination » [61].

Samuel P. Hays, l'auteur qui a le plus écrit sur les travaux du Consortium, s'est seulement référé en passant aux théories de l'histoire et du comportement. On ne peut qu'approuver bon nombre de ses thèses. A son avis, il faut étudier la structure des groupes politiques, analyser les tendances plutôt que les épisodes du comportement des électeurs, rapprocher ce comportement de la démographie, des caractéristiques de la population et de « ce que font les gens : leur activité professionnelle, leurs revenus, ce qu'ils consomment, leur lieu de résidence... » [62]. Mais, une fois établies ces corrélations entre la démographie et les habitudes de vote — en admettant que cela puisse se faire aussi bien que Hays le pense — que peut-on en conclure pour l'élaboration d'une théorie des habitudes de vote et des attitudes politiques en général ? A ce stade, l'empirisme de Hays ne s'articule pas à la théorie — ni à la théorie de l'histoire, qui ferait progresser ses efforts actuels en les rattachant au passé, ni à celle des sciences sociales, notamment à la théorie du comportement, selon laquelle « la vie politique [est] un système de comportement qui se manifeste dans un milieu social et en réaction à ce milieu » [63]. Il est vrai que ni la théorie historique du comportement collectif ni la théorie des sciences sociales ne sont aussi développées qu'on le souhaiterait. L'importante contribution de Hays pourrait être encore plus significative si elle était intimement liée à la théorie — quelles que soient les insuffisances de celle-ci.

Ce manque de lien avec la théorie est particulièrement évident lorsque Hays tente d'étudier les rapports entre l'idéologie et le comportement politique ce qui le conduit surtout à attaquer les thèses de Hofstadter et l'importance accordée à l'idéologie dans le « cadre libéral » de l'analyse sociale [64].

Hays semble ignorer les incidences conceptuelles de l'idéologie qui ont été étudiées depuis quelques années par les politicologues [65] notamment la relation entre la notion d'élite et « les systèmes de croyance des masses » [66]. La théorie politique n'a peut-être pas résolu ce problème, mais elle lui a conféré une dimension que ni Hays ni aucun autre historien ne peuvent désormais négliger.

Je n'entends pas par là minimiser en quoi que ce soit l'importance du programme actuel du Consortium. Mais ses travaux devraient s'inscrire dans un contexte théorique qui permettrait de définir les éléments à mesurer, la valeur et les limites de la mesure, et de connaître tant soit peu le domaine que la machine n'atteint pas encore. Il serait très utile de compléter les réflexions de William O. Aydelotte sur la quantification, en se référant particulièrement aux travaux du Consortium [67].

Un autre membre très actif du Consortium, Lee Benson, a tenté récemment, sur le plan théorique, une démarche plutôt malheureuse. Benson a rapproché les travaux du Consortium des idées de Henry Buckle qui avait soutenu en 1857 qu'il appartient à l'historien de formuler « des lois générales du comportement humain ». Le Consortium n'est pas près d'atteindre ce but, et il est très prématuré de se hasarder dans des spéculations aussi ambitieuses [68].

Les projets de formation et de recyclage des historiens témoignent de l'importance prise par la quantification dans l'histoire politique et économique. Le Consortium a prévu des stages d'été sur l'analyse politique quantitative et sur l'analyse politique mathématique. Dans son bulletin (*Newsletter*), l'American Council on Learned Societies mentionne un certain nombre d'études menées actuellement au moyen d'ordinateurs par des historiens dont on peut penser qu'ils éveilleront l'intérêt de leurs étudiants pour les problèmes quantitatifs [69]. Quant aux autres historiens, Edmund A. Bowles de la Société IBM estime qu'un cours d'une ou deux semaines d'initiation au traitement de l'information leur permettrait « de communiquer efficacement avec des programmeurs professionnels » [70].

L'importance accordée à la quantification pose le problème d'un deuxième équilibre : quand on aborde l'histoire des États-Unis par le biais des sciences sociales, on s'attache peut-être trop aux concepts quantitatifs, et pas assez aux autres. Il est difficile de prévoir quelles conséquences la quantification et le traitement automatique des données auront sur la pratique et la théorie de l'historiographie. A l'heure actuelle, toutefois, les données utilement quantifiables sont relativement peu nombreuses, et la formation devrait être organisée en conséquence.

Ma conception de l'enseignement des sciences sociales à l'intention des historiens correspond à ce qu'on a pu lire dans cet article. Il faudrait, je crois, laisser de côté la discipline et s'attacher au concept, notamment au concept non quantitatif, qui constitue encore le principal élément explicatif de l'histoire. Il conviendrait, dans cette formation, de faire une large place aux données de fait qui nourrissent le concept, sans pour autant négliger la théorie [71]. Je reconnais que si j'accorde une telle primauté aux données,

c'est en raison de ce que m'a appris l'étude du patriciat américain. D'autres ont sans doute une conception différente à cet égard et, pour certains, l'idée d'un équilibre entre l'histoire et les sciences sociales n'a pas de rapport avec le fait d'être spécialiste de l'une ou des autres. Laisser la question en suspens, ce n'est pas dire que l'équilibre doit être fixé selon des considérations subjectives ou relativistes. C'est plutôt admettre que cet équilibre doit dépendre de la situation historique et que la façon dont, dans une situation donnée, l'historien perçoit cette dépendance donne la mesure de son discernement.

[Traduit de l'anglais]

#### NOTES

1. Karl R. POPPER, *The poverty of historicism*, Boston, 1957, p. 27-28.
2. Un ouvrage récent, publié sous la direction de M. Paul BUCK et intitulé *Social sciences at Harvard 1866-1920* (Cambridge, 1966), souligne à quel point ces divisions entre disciplines sont vagues et hasardeuses, indépendamment de leur utilité sur le plan administratif. Mais elles font tellement partie de notre vie quotidienne d'enseignants et de chercheurs, elles marquent tellement notre personnalité, que l'examen des relations entre l'histoire et les sciences sociales s'est trop souvent déroulé dans le cadre tracé par les différentes disciplines.  
En ce qui concerne le rôle du concept et ses relations avec l'élaboration de la théorie, voir : Talcott PARSONS, *The structure of social action*, New York, 1937, p. 39; Morton B. KING Jr., « Some comments on concepts », *Social forces*, vol. XXXVI, octobre 1955, p. 1-4; Arnold BRECHT, *Political theory*, Princeton, 1959, p. 59.
3. Edward N. SAVETH (ed.), « The conceptualization of American history », *American history and the social sciences*, New York, 1964, p. 10-11. On trouvera dans le même ouvrage (p. 18), une tentative toute provisoire d'analyse et de classification de ces concepts.
4. D. W. BROGAN, « The quarrel over Charles Austin Beard and the American Constitution », *Economic history review*, vol. XVIII, août 1965, p. 203.
5. John NEALE, « The biographical approach to history », *History*, vol. XXXVI, octobre 1951, p. 193-203. Neale ne mentionne pas l'idée de Beard relative aux biographies économiques, mais rien de ce qu'il dit n'indique que Beard ait eu un prédécesseur dans ce domaine.
6. W. R. JACOBS, J. W. CAUGHEY, et Joe B. FRANTZ, *Turner, Bolton and Webb*, Seattle, 1965, p. 22.
7. Voir, par exemple : Allan G. BOGUE, « Social theory and the pioneer », *Agricultural history*, vol. XXXIV, janvier 1960, p. 21-34.
8. Oscar HANDLIN, *The uprooted*, Boston, 1951.
9. David DONALD, « Toward a reconsideration of the abolitionists », dans *Lincoln reconsidered*, New York, 1956.
10. Richard HOFSTADTER, *The age of reform*, New York, 1960.
11. John J. APPEL, « American Negro and immigrant experience : similarities and differences », *American quarterly*, vol. XVIII, printemps 1966, p. 95-103; Rudolph J. VECOLI, « Contadini in Chicago : A critique of *The uprooted* », *Journal of American history*, décembre 1965. Cette critique laisse de côté l'emploi par Handlin du « type idéal » à des fins littéraires — emploi analogue à celui qu'en fait Parkman. Voir : David LEVIN, *History as romantic art*, Stanford, 1959, p. 50.  
R. A. SKOTHIEM, « A note on historical method », *Journal of Southern history*, vol. XXV (1959), p. 356-365; Richard B. SHERMAN, « The Status Revolution and Massachusetts Progressive Leadership », *Political science quarterly*,

- vol. LXXVIII, mars 1963, p. 59-65; N. M. WILENSKY, *Conservatives in the progressive Era*, Gainesville, 1965.
12. G. C. HOMANS, *The human group*, New York, 1950, p. XII; M. R. STEIN, *The eclipse of community*, Princeton, 1960, p. 333-334.
  13. Bernard BAILY, « The Beekmans of New York : trade, politics and families », *William and Mary quarterly*, vol. XIV, octobre 1957, p. 601.
  14. Robert WIEBE, *Businessmen and reform : a study of the Progressive Movement*, Cambridge, 1962, p. VIII + 206-211.
  15. J. R. HOLLINGSWORTH, « Populism : the problem of rhetoric and reality », *Agricultural history*, vol. XXXIX, avril 1965, p. 81-85.
  16. *Mississippi Valley historical review*, vol. XLVIII, mars 1962, p. 715-716.
  17. W. L. WARNER, *et al.*, *Social class in America*, Chicago, 1949, p. 16-17; *The social life of a modern community*, New Haven, 1941, p. 123-125 et 352-353.
  18. Harold A. NELSON, « A tentative foundation for reference group theory », *Sociology and social research*, vol. XLIV, avril 1961, p. 280.
  19. Herbert H. HYMAN, « Reflections on reference groups », *Public opinion quarterly*, vol. XXIV, automne 1960, p. 392.
  20. BAILY, « The Beekmans... », *op. cit.*, p. 598-608.
  21. Joseph SCHUMPETER, « Social classes in an ethnically homogeneous environment », *Imperialism and social classes*, New York, 1951, p. 158.
  22. David H. FISCHER, *The revolution of American Conservatism*, New York, 1965, p. 221. Il me semble que Fischer surestime les possibilités de la généalogie en tant qu'élément explicatif du rôle politique de la famille.
  23. Richard S. DUNN signale, au début de son étude sur les Winthrop, qu'il ne vise pas à établir « une histoire familiale ou une biographie de groupe complètes » — ce qui lui permet de laisser de côté une bonne partie des difficiles concepts liés à l'histoire familiale. *Puritans and Yankees*, Princeton, 1962, p. VII.
  24. Herbert H. HYMAN, *Political socialization*, Glencoe, 1959, p. 92-93.  
David McCLELLAND, *The achieving society*, Princeton, 1961, p. 373-376;  
Robert E. LANE, *Political ideology*, New York, 1962.
  25. « Explicit data and implicit assumptions in historical study », dans : Louis GOTTSCHALK (ed.), *Generalization in the writing of history*, Chicago, 1963, p. 191.
  26. NEALE, « Biographical approach », *op. cit.*, p. 195.
  27. J. H. HEXTER, *Reappraisals in history*, Evanston, 1961, p. 14-25.
  28. « An editor's second thoughts », dans : W. E. LINGELBACH (ed.), *Approaches to American social history*, New York, 1937, p. 84.
  29. Roland BERTHOFF, « The American social order : a conservative hypothesis », *American historical review*, vol. LXV, avril 1960, p. 495-514. On trouvera dans *The open society and its enemies*, de Karl POPPER (Princeton, 1950), chap. 14, une contestation de la réduction, par Berthoff, de l'histoire à la sociologie.
  30. Carl N. DEGLER, « The sociologist as historian, Riesman's *The lonely crowd* », *American quarterly*, vol. XV, hiver 1963; Cushing STROUT, « A note on Degler, Riesman and Tocqueville », *American quarterly*, vol. XVI, printemps 1964, p. 100.
  31. Gabriel KOLKO, « Max Weber on America » : theory and evidence », *History and theory*, vol. I, 1961, p. 243-260. Je tire également cette conclusion de l'étude du « type idéal » qui figure dans Frederic C. LANE et Jelle C. RIEMERSMA (ed.), *Enterprise and secular change*, Homewood, Illinois, 1953, p. 431-463, et dans DON MARTINDALE, « Sociological theory and the ideal type », in L. GROSS (ed.), *Symposium on sociological theory*, New York, 1959, p. 57-88.
  32. David M. POTTER, *People of plenty*, Chicago, 1954.
  33. Richard L. MERRITT, « The emergence of American nationalism : a quantitative approach », *American quarterly*, vol. XVII, 2<sup>e</sup> partie, été 1965, p. 319-335.
  34. Sigmund DIAMOND, « From organization to society : Virginia in the seventeenth century », *The American journal of sociology*, vol. LXIII, mars 1958, p. 457-475;



- « An experiment in 'Feudalism' : French Canada in the 17th Century », *William and Mary quarterly*, vol. XVIII, janvier 1961, p. 3-34.
35. Stephan THERNSTROM, *Poverty and progress social mobility in a Nineteenth Century City*, Cambridge, 1964.
  36. En ce qui concerne la difficulté de définir un concept à partir de la théorie seulement, voir : Donald W. OLMSTEAD, *Social groups, roles and leadership : an introduction to the concepts*, East Lansing, Michigan, 1961, p. 46; Charles M. BONJEAN, « Community leadership : a case study of conceptual refinement », *American journal of sociology*, vol. LXV, mai 1963, p. 672-681.
  37. THERNSTROM, *Poverty and progress, ...*, *op. cit.*, p. 84.
  38. Voir, par exemple : le concept de classe chez Charles Francis Adams. Aida Di Pace DONALD et David DONALD (ed.), *Diary of Charles Francis Adams*, Cambridge, 1964, Introduction et p. xv-xxxiv. Le mariage de Charles Francis avec Abigail Brooks constitue un exemple d'alliance entre un membre de la couche supérieure de la classe favorisée et un membre de la couche inférieure de cette même classe, qui est propre à combler d'aise un professeur de sociologie adepte de Warner.
  39. Thomas C. COCHRAN, *Railroad leaders, 1845-1890*, Cambridge, 1953, p. 13-15. Paul GOODMAN (« Ethics and enterprise : the values of the Boston elite, 1800-1860 », *American quarterly*, vol. XVIII, automne 1966, p. 451) remet à plus tard l'étude du problème de l'intégration des « idéaux et des comportements » dans le monde des affaires.
  40. Richard HOFSTADTER, « Fundamentalism and status politics on the right », *Columbia University forum*, vol. VIII, automne 1965, p. 24.
  41. Samuel P. HAYS, « The politics of reform in municipal government in the progressive Era », *Pacific Northwest quarterly*, vol. LV, octobre 1964, p. 158.
  42. Martin B. DUBERMAN, « The Abolitionists and psychology », *Journal of Negro history*, vol. XLVIII, juillet 1962, p. 183-191.
  43. L'utilisation des idées par Bailyn doit s'interpréter à la lumière de l'historiographie des idées aux États-Unis. Voir notamment : John HIGHAM, « Intellectual history and its neighbors », *Journal of the history of ideas*, juin 1954; Rush WELTER, « The history of ideas in America : an essay in redefinition », *Mississippi Valley historical review*, mars 1965; Norman BIRNBAUM, « The sociological study of ideology », *Current sociology*, vol. IX (1960).
  44. Gordon S. WOOD, « Rhetoric and reality in the American revolution », *The William and Mary quarterly*, vol. XXIII, janvier 1966, p. 24.
  45. William L. LANGER, « The next assignment », *American historical review*, vol. LXIII, janvier 1958, p. 283-304.
  46. Bruce MAZLISH, *Psychoanalysis and history*, Englewood Cliffs, 1963, p. 1-19.
  47. Richard HOFSTADTER, *The paranoid style in American politics and other essays*, New York, 1965, p. 161.
  48. Richard L. MERRITT, *Symbols of the American community*, New Haven, 1966.
  49. Paul GOODMAN, « David Donald's *Charles Sumner* reconsidered », *New England quarterly*, vol. XXXVII, septembre 1964, p. 384; Norman KIELL, *Psychological studies of famous Americans ; The civil war era*, New York, 1964.
  50. Comme exemple d'efforts pour présenter des thèmes américains dans une perspective comparative, on peut citer : Stanley M. ELKINS, *Slavery*, Chicago, 1959; et Seymour M. LIPSET, *Social mobility in industrial society*, Berkeley, 1959.
  51. Cette affirmation est fondée sur un examen des comptes rendus de livres publiés depuis six ans par l'*American historical review* et le *Journal of American history*. J'ignore si ces revues commenteront l'ouvrage de Kai T. ERICKSON (*Wayward Puritans : a study in the sociology of deviance*), mais je crois pouvoir dire que la teneur de ces comptes rendus est prévisible. Voir *American historical review*, vol. LXV, juillet 1960, p. 900 et 921-922; vol. LXVIII, juillet 1963, p. 1077; vol. LXX, octobre 1964, p. 181; *Journal of American history*, vol. LI, 1964, p. 140 et 329.

52. Robert A. DAHL, *Who governs?*, New Haven, 1961.
53. Peter L. BERGER, *Invitation to sociology*, New York, 1963, p. 168.
54. Peter ODEGARD, « A new look at Leviathan », dans : Lynn WHITE, Jr. (ed.), *Frontiers of knowledge in the study of man*, New York, 1954, p. 94; Hannah ARENDT, « Understanding and politics » *Partisan review*, vol. XX, juillet-août 1953, p. 377-392.
55. Fritz REDLICH, « New and traditional approaches to economic history and their interdependence », *The journal of economic history*, vol. XXV, décembre 1965, p. 480-495.
56. Edward N. SAVETH (ed.), *Henry Adams*, New York, 1963, p. 54, 66 et 165-171; *American history and the social sciences*, vol. 12.
57. Harry N. SCHEIBER, « Economic change in the civil war era : an analysis of recent studies », *Civil war history*, vol. XI, décembre 1965, p. 396-411.
58. Henry J. YOUNG a montré que la méthode statistique ne suffit pas à rendre compte de l'évolution de l'opinion (*Mississippi Valley historical review*, vol. XLIX, juin 1962, p. 115-116).
59. Au sujet du peu de crédit qu'il faut accorder aux premières statistiques, voir : Thomas C. COCHRAN, *Mississippi Valley historical review*, vol. XLVIII, juin 1961, p. 116.
60. A. H. CONRAD et John R. MEYER, *The economics of slavery*, Chicago, 1964, p. 32. Bernard et Lotte BAILY décrivent ainsi les avantages et les faiblesses de la quantification et du traitement automatique des données : « Il nous est apparu que l'exploitation mécanique des données offre de grandes possibilités pour l'investigation historique, mais aussi qu'elle soulève de nombreux problèmes inattendus, extrêmement longs à résoudre et dont la solution n'est pas toujours entièrement satisfaisante. » (*Massachusetts shipping*, Cambridge, 1959, p. 135-141).
61. Douglas C. NORTH, « The state of economic history », *American economic review*, vol. LV, mai 1965, p. 90; William FOGEL, « The reunification of economic history with economic theory », *ibid.*, p. 96. On trouvera un exemple de controverse à propos de la théorie dans : Douglass C. NORTH et Stuart BRUCHEY, *Explorations in entrepreneurial history*, vol. I, hiver 1965, deuxième série, p. 145-163.
62. Samuel P. HAYS, « The social analysis of American political history : 1880-1920 », *Political science quarterly*, vol. LXXX, septembre 1965, p. 373-394; « Archival sources for American political history », *The American archivist*, vol. XXVIII, janvier 1965, p. 18.
63. J. C. CHARLESWORTH (ed.), *The limits of behavioralism*, Philadelphie, octobre 1962, p. 17-18, 23-24 et 43.
64. « Social analysis of political history », *op. cit.*, p. 375; The politics of reform », *op. cit.*, p. 158.
65. David MINAR, « Ideology and political behavior », *Midwest journal of political science*, vol. V, novembre 1961, p. 317-331; Philip CONVERSE, « The nature of belief systems in mass publics », dans : David APTER (ed.), *Ideology and discontent*, Glencoe, 1964, 206-261; Robert E. LANE, *Political ideology*, *op. cit.*
66. Samuel H. BARNES, « Ideology and the organization of conflict : on the relationship between political thought and behavior », *The journal of politics*, vol. XXVIII, août 1966, p. 515, 521-522 et 529.
67. William O. AYDELOTTE, « Quantification in history », *American historical review*, vol. LXXI, avril 1966.
68. Lee BENSON, « Quantification, scientific history, and scholarly innovation », *American Historical Association newsletter*, juin 1966, p. 11-13. Richard P. McCORMICK a signalé l'intérêt qu'apporte Benson aux « hypothèses virtuellement vérifiables » qu'il ne prétend pas vérifier (*Mississippi Valley historical review*, vol. XLVIII, décembre 1961, p. 512).
69. *ACLS newsletter*, juin 1966, p. 10-16.
70. Lettre adressée le 6 octobre 1966 à l'auteur par M. Edmund A. Bowles,

Manager Professional Activities, International Business Machines Corporation.

71. Le problème que l'emploi des concepts pose à l'historien consiste moins à assimiler le développement théorique d'un concept particulier qu'à déterminer quel aspect de la théorie est intéressant pour la recherche en cours. Mon opinion est proche de celle du professeur Dahl : « Il est peu probable que nous produisons — du moins pas avant très longtemps — un ensemble cohérent qui mérite d'être appelé "théorie du pouvoir". Nous produirons sans doute plutôt différentes théories d'une portée limitée, dont chacune fera intervenir une définition du pouvoir qui sera utile pour une recherche ou une théorie particulières, mais qui présentera d'importantes différences avec les définitions données dans d'autres études. » (« The concept of power », *Behavioral science*, vol. III, juillet 1957, p. 202; voir aussi la note 36 ci-dessus.)

## *Centres de recherche et d'enseignement et organisations professionnelles<sup>1</sup>*

*Toutes informations susceptibles d'être incorporées à cette rubrique seront les bienvenues. Prière de soumettre des textes de 1 500 mots au maximum, en deux exemplaires dactylographiés à double interligne. Les langues employées peuvent être l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français, l'italien ou le russe. Il est recommandé de mettre l'accent sur les recherches en cours, ainsi que sur les projets envisagés dans un proche avenir.*

### Nouvelles institutions et changements de nom et d'adresse

#### Nouvelles institutions

##### *États-Unis d'Amérique*

Center for the Study of the Causes of War and Conditions for Peace, Utah State University, Logan, Utah.

Institute of International Crime and Delinquency Studies, Department of Sociology and Anthropology, College of Liberal Arts, Northeastern University, Boston, Massachusetts 02115.

Lemberg Center for the Study of Violence, Brandeis University, Waltham, Massachusetts 02154.

#### Changements de nom et d'adresse

##### *Institutions internationales*

European Institute of Business Administration/Institut européen d'administration des affaires (INSEAD), boulevard de Constance, 77 Fontainebleau (France).

1. Pour l'index général de cette rubrique, voir vol. XVI (1964), n° 1, p. 129.

*Ancienne adresse:* 3, rue du Père-Jacques, Fontainebleau-Avon, Seine-et-Marne (France).

International Confederation for Disarmament and Peace (ICDP), 6 Endsleigh Street, Londres W. C.1 (Royaume-Uni).

*Ancienne adresse:* 3 Hendon Avenue, Londres, N. 3 (Royaume-Uni).

*République fédérale d'Allemagne*

Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik e.v., Adenauerallee 133, 53 Bonn.

*Ancienne adresse:* Koblenzer Strasse 133, 53 Bonn.

Sozialpsychologische Forschungsstelle für Entwicklungsplanung an der Universität des Saarlandes Stadtwald, 66 Saarbrücken 15.

*Ancien nom:* Forschungsstelle für Entwicklungshilfe - Erziehungshilfe.

*Allemagne orientale*

Institut für Zeitgeschichte, Otto Grotewohlstrasse 5, 108 Berlin.

*Ancienne adresse:* Hessische Str. 12, 104 Berlin.

*États-Unis d'Amérique*

American Society for Information Science c/o The Galton Institute, 8717 West Third Street, Los Angeles, California 90048.

*Ancien nom:* American Documentation Institute (ADI).

*Italie*

Centro Studi Terzo Mondo, via G. B. Morgagni 39, 20129 Milan.

*Ancienne adresse:* via Omboni 3, Milan.

Istituto per gli Studi sullo Sviluppo Economico e il Progresso Tecnico, via Nomentana 92, Rome.

*Ancienne adresse:* via del Caucaso, 49, Rome.

*Suède*

Socialhögskolan i Lund (Graduate School of Social Work and Public Administration), S. Södergatan 25, Fack 80, Lund 1.

*Ancienne adresse:* Kiliansgatan 12, Lund.

*Zambie*

National Institute of Public Administration, P. O. Box 1990, Lusaka.

*Ancien nom:* Staff Training College and Law School.

## Organismes internationaux

### Association pour le développement de la science politique européenne

61, rue des Belles-Feuilles, 75 Paris-16<sup>e</sup> (France)

L'Association pour le développement de la science politique européenne (ADESPE), créée en mai 1964, était conçue initialement à l'échelle de la France ; mais les adhésions qu'elle a enregistrées et, surtout, la nature des problèmes qui l'intéressent ont fait que progressivement elle a étendu ses activités hors du cadre national et que, actuellement, elle groupe une dizaine de pays.

La création de l'ADESPE a marqué en quelque sorte le début de l'internationalisation, en Europe, de la science politique, qui est la discipline dont l'existence a été le plus longtemps controversée et dont la définition est la plus difficile à préciser. La création d'organismes européens et, plus encore, celle des communautés européennes ont donné une nouvelle dimension à la science politique ; sans faire

disparaître en quoi que ce soit l'intérêt des études et des recherches portant sur les phénomènes politiques qui se déroulent à l'échelon national ou international, elle met, sous les yeux des observateurs et des savants, des organismes où le pouvoir de décision est partagé et organisé d'une manière originale et où les phénomènes d'intégration sociale se manifestent selon des processus qui sont nouveaux par leur rythme et leur déroulement.

#### OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

L'ADESPE part de deux postulats qui mériteraient sans doute de larges développements, mais qui peuvent être présentés sommairement. D'une part, la science politique européenne présente un intérêt, une dimension, une originalité tels qu'elle doit être étudiée à part — non pas pour négliger les résultats d'ensemble de la science politique, mais pour mieux les appliquer à un domaine nouveau. D'autre part, le caractère interdisciplinaire de la science politique commande de faire appel, pour cette tâche, non seulement aux politicologues, mais aux spécialistes de toutes les disciplines qui s'intéressent aux questions européennes et dont les spécialités combinées forment la science politique : juristes, économistes, sociologues, historiens, géographes, psychologues, etc.

Les objectifs de l'ADESPE sont les suivants :

1. Développer l'enseignement relatif aux questions européennes et, plus particulièrement, à la science politique européenne dans tous les établissements universitaires intéressés, notamment les facultés de droit et des lettres et les instituts d'études politiques, soit dans le cadre normal de l'enseignement, soit, le cas échéant, dans les centres interdisciplinaires d'enseignement européen.
2. Faciliter la documentation sur les questions européennes, notamment dans les établissements d'enseignement supérieur et les centres d'études européennes.
3. Mettre à la disposition des membres de l'association une documentation particulière concernant la science politique européenne.
4. Développer les recherches en science politique européenne, d'une part en tant que complément de l'enseignement, c'est-à-dire au niveau de la licence, du 3<sup>e</sup> cycle et du doctorat, et, d'autre part, grâce à l'organisation de groupes de recherche interdisciplinaires et/ou inter-universités — et même, le moment venu, de groupes internationaux (spécialement dans le cadre de l'Europe des Six).

Les moyens d'action de l'ADESPE sont notamment les suivants :

- Elle met à la disposition des différentes institutions d'enseignement et de formation, publiques et privées, une documentation concernant les problèmes européens et, plus particulièrement, l'activité des communautés européennes.
- Elle organise des colloques, séminaires ou stages sur les problèmes de la science politique européenne.
- Elle met des bourses de recherche ou d'études à la disposition de professeurs, de chercheurs ou d'étudiants.
- Elle assure l'établissement d'un inventaire permanent relatif à l'enseignement des questions européennes dans les différents établissements d'enseignement supérieur, publics et privés.

#### MEMBRES

L'association se compose de membres actifs et de membres bienfaiteurs. Pour y être admis, il faut être présenté par deux membres et agréé par le conseil d'administration. L'ADESPE compte actuellement des adhérents dans les six pays de la Communauté européenne, au Royaume-Uni, en Suisse et au Canada, et elle a le statut de membre associé auprès de l'Association internationale de science politique.

**STRUCTURE**

L'association est administrée par un conseil composé de six membres élus pour quatre ans par l'assemblée générale et choisis parmi les diverses catégories de membres dont se compose cette assemblée. Le renouvellement du conseil a lieu par moitié tous les deux ans.

Le conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général et d'un trésorier. Actuellement, le président de l'ADESPE est M. Daniel Pepy, conseiller d'État et professeur aux instituts d'études politiques de Paris et de Lyon.

**ACTIVITÉS**

Afin de promouvoir les recherches sur l'intégration européenne, l'ADESPE a organisé des colloques conjointement avec des universités, notamment à Lyon, en novembre 1966 (« La décision dans les communautés européennes »), et à Caen, en décembre 1966 (« La Grande-Bretagne et le Marché commun »). Une enquête postdoctorale sur les problèmes européens a été effectuée, en décembre 1965, dans sept villes universitaires françaises. Parmi les projets actuels de l'association, on peut relever les suivants : un colloque sur « La CEE et le Tiers Monde, dans la perspective du renouvellement de la Convention d'association entre l'Europe et l'Afrique » (Berlin, printemps 1968) ; un colloque sur « La décision concertée dans la Communauté européenne » (Grenoble, 1968) ; un colloque sur « L'opinion publique et la construction de l'Europe » (Strasbourg, 1968 ou 1969).

## Centre international d'études des relations entre groupes ethniques

4, rue de Chevreuse, Paris-6<sup>e</sup>

**BUTS**

Le Centre international d'études des relations entre groupes ethniques se consacre à des études interculturelles et interdisciplinaires portant sur les relations entre groupes ethniques différents, à l'échelle nationale et internationale, sur les problèmes liés à l'identité sociale et ethnique, ainsi que sur les moyens propres à transformer les attitudes conflictuelles en attitudes de coopération.

**HISTOIRE**

Le centre a commencé à fonctionner à Paris, au début de 1965, sous les auspices et avec l'appui financier de l'École pratique des hautes études (Sorbonne) et du Conseil international des sciences sociales. En 1965 et 1966, il a pu accroître quelque peu son personnel et intensifier son effort grâce à des subventions accordées par deux fondations américaines, Aquinas Fund et New World Foundations. Un premier projet d'études a été mis en train ; il porte sur la façon dont les étudiants africains perçoivent les problèmes qui se posent à eux, et il a pour objet de dresser un bilan de la vie universitaire dans plusieurs pays d'Afrique (Côte-d'Ivoire, Sénégal, Ouganda, Nigeria, Kenya, etc.), compte tenu de certains facteurs sociaux, économiques, politiques et psychologiques. L'enquête sera poursuivie dans un certain nombre de pays d'Europe et d'Amérique latine, en vue d'établir des comparaisons.

## ORGANISATION

Le centre est une division de l'École pratique des hautes études et du Conseil international des sciences sociales. Il est dirigé par le professeur Otto Klineberg, qu'assiste M<sup>me</sup> M. Zavalloni. Un comité exécutif comprenant des spécialistes de divers pays supervise ses activités. Le centre collabore en outre avec le Comité international pour la documentation des sciences sociales, l'Institute of Race Relations (Londres), les sections de psychologie sociale et de psychiatrie sociale du Laboratoire de psychologie de l'Université de Paris, ainsi qu'avec diverses autres universités, notamment des États-Unis.

## DOMAINES D'INTÉRÊT

En plus des travaux consacrés aux questions énumérées ci-dessus, le centre s'est donné comme objectif d'assurer la formation de chercheurs spécialisés dans les domaines relevant de sa compétence ; cette formation, conçue d'un point de vue méthodologique, fait une place importante à l'aspect interdisciplinaire des problèmes étudiés. Le centre s'attache également à évaluer les résultats des enquêtes en cours et à déterminer les problèmes qui n'ont pas été suffisamment explorés jusqu'ici.

## PUBLICATIONS

En dehors des publications qui concernent directement ses activités, le centre envisage de faire paraître régulièrement des états critiques des recherches effectuées sur les principaux aspects des relations entre groupes ou sur certaines situations locales. Sont notamment prévus au programme de publications : un article du professeur O. Klineberg sur les recherches qui s'imposent en matière d'échanges internationaux ; une autre étude du même auteur sur les problèmes de recherche que pose l'étude des stéréotypes nationaux ; un ouvrage de M<sup>me</sup> M. Zavalloni et du professeur O. Klineberg, intitulé *Identité sociale et ethnique* ; une monographie de M<sup>me</sup> Zavalloni sur les attitudes personnelles et sociales de la jeunesse à la Trinité ; une étude critique de la recherche sur les relations intergroupes dans la République fédérale d'Allemagne, par le professeur O. Klineberg et M. Urd Beck ; une étude critique de la recherche sur les relations entre les castes de l'Inde, par le professeur B. Kupuswamy, de l'India International Center.

## République de Chine

### Institut des relations internationales

N° 1795 Chung Cheng Road, Taïpei

L'Institut des relations internationales a été fondé en 1962, par Pu Tao-ming, qui y a exercé par la suite les fonctions de directeur et président du conseil d'administration. Le rôle de l'institut consiste à stimuler les recherches intensives sur les problèmes internationaux du monde moderne et à promouvoir la coopération des spécialistes qui s'intéressent à ces questions. Une attention particulière est accordée aux études concernant le communisme — système politique et activités communistes, relations



des régimes communistes avec leurs peuples, entre eux et avec le monde extérieur, et attitude de ces régimes à l'égard des forces de la science et de la technique. L'institut a pour but de fournir, sur demande, des données précises aux dirigeants politiques et de procurer au grand public, ainsi qu'à d'autres organisations de recherche, des informations systématiques et à jour sur les affaires communistes et internationales.

#### OBJECTIFS

Un personnel composé de plus d'une cinquantaine de spécialistes, dont chacun est particulièrement compétent dans certains domaines des affaires communistes ou internationales, placé sous la direction du professeur Wu Chen Tsai (qui est également président du conseil d'administration de l'institut) et de deux directeurs adjoints (qui sont aussi membres du conseil d'administration), le professeur Teng Kung-hsuan et le professeur Kuo Chien-hui, s'efforce d'atteindre les objectifs énoncés ci-dessus en procédant à des études et en entretenant des relations avec des organisations de recherche théorique, des savants et des spécialistes, de Taiwan et de l'étranger. L'institut exécute des recherches pour son propre compte et accepte également de se charger d'études pour le compte des secteurs public et privé, locaux aussi bien qu'étrangers.

#### STRUCTURE

L'institut possède un conseil d'administration qui désigne le directeur et les deux directeurs adjoints avec l'approbation du gouvernement central de la République de Chine. A son tour, le directeur nomme les membres du personnel de recherche, le chef de la section des publications, le bibliothécaire en chef, ainsi que les membres du personnel administratif et du bureau. L'institut comprend les sections suivantes : a) section des recherches sur les problèmes internationaux ; b) section des recherches sur le bloc de la Russie soviétique ; c) section des recherches sur les problèmes de la Chine communiste ; d) section des recherches sur les affaires économiques ; e) bibliothèques ; f) section des publications ; g) secrétariat.

#### RECHERCHE

La recherche est la préoccupation principale des membres de l'institut et le conseil d'administration veille de très près à ce que les travaux respectent des normes intellectuelles extrêmement rigoureuses. C'est aux quatre premières sections qu'il appartient de procéder aux recherches proprement dites. Lorsque les thèmes choisis se chevauchent ou lorsqu'ils intéressent plus d'une section, des dispositions sont prises pour qu'il y ait une collaboration étroite entre les différentes sections intéressées.

Les principales questions étudiées par la section a comprennent :

1. Les organisations internationales, y compris l'Organisation des Nations Unies, l'OTAN, l'OECE, l'OTASE, l'Organisation de l'unité africaine et le Commonwealth.
2. La politique régionale : États-Unis d'Amérique ; Japon et Corée ; Asie du Sud et du Sud-Est ; Moyen-Orient et Afrique ; Europe occidentale ; Amérique latine.
3. La situation intérieure dans les pays étrangers : analyse commentée des élections les plus importantes, des budgets nationaux et des événements de la vie intérieure des principales nations du globe qui ont une influence sur le plan international ou qui peuvent être considérés comme présentant de l'intérêt du point de vue international.

Les principales questions dont s'occupe la section b sont notamment l'organisation du parti communiste et du gouvernement communiste soviétique, la polémique idéologique, la culture, l'éducation et la science, les relations avec l'étranger. La

section *c* étudie des problèmes analogues concernant le communisme chinois, tandis que la section *d* s'intéresse aux relations économiques ainsi qu'à la situation à Taïwan.

#### CONFÉRENCES, TRIBUNES, CAUSERIES

Le règlement qui régit la structure de l'institut autorise le directeur à organiser des conférences, des tribunes sur des thèmes spéciaux, ainsi que des causeries publiques de caractère théorique en vue de promouvoir les activités de l'institut, d'encourager les activités de recherche et de publication et de renforcer les liens de l'institut avec les autres organisations de recherche et les spécialistes de Taïwan et de l'étranger. Chaque semaine ont lieu des débats consacrés aux recherches entreprises par l'institut au cours desquels les participants signalent les progrès accomplis et procèdent à des échanges de vues sur les problèmes étudiés et les résultats obtenus. L'une des principales activités de l'institut est la « tribune académique », qui permet à des fonctionnaires du gouvernement, à des diplomates chinois et étrangers, à des spécialistes étrangers réputés, ainsi qu'aux membres du personnel supérieur de l'institut de se rencontrer. Après une causerie ou la présentation d'un rapport, l'orateur et les membres de l'institut participent librement à des échanges d'idées et d'opinions ; ces discussions animées ont souvent été le point de départ de recherches ultérieures.

#### DOCUMENTATION

La bibliothèque de l'institut comprend des documents de référence originaux, ainsi que des périodiques et monographies spécialisés, en chinois, en japonais, en russe et dans d'autres langues ; le catalogue de la bibliothèque comprend plus de 30 000 titres.

Le conseil d'administration a reconnu dès le début que l'une des activités les plus utiles de l'institut serait de permettre des échanges de publications, d'informations et même de personnel avec des instituts de recherche étrangers du niveau le plus élevé. Des arrangements de travail ont déjà été conclus avec près de cinquante instituts, officiels et privés, et des négociations sont en cours en vue d'assurer une coopération plus poussée avec d'autres centres, pour l'étude des affaires internationales.

Le centre d'échange d'informations est chargé d'assurer l'application des arrangements conclus.

#### PUBLICATIONS

Les données rassemblées, les résultats des recherches menées à bien, l'analyse des problèmes courants et les Actes des conférences organisées par l'institut sont publiés dans son organe mensuel, intitulé *Issues and studies* (2 éditions : chinoise et anglaise), dans les *Affaires communistes chinoises : Bulletin mensuel* (en chinois), dans *Analysis of current Chinese communist problems* (en anglais), ainsi que dans d'autres brochures et séries de documents.

#### PERSPECTIVES D'AVENIR

Pendant le bref laps de temps qui s'est écoulé depuis sa fondation, l'Institut des relations internationales, bénéficiant des conseils, des observations et des critiques de spécialistes étrangers, a atteint dans une large mesure ses objectifs. Il se propose maintenant d'étendre ses activités afin de devenir un centre important de rassemblement de données et de documentation, ainsi qu'un lieu de rencontre où des hommes de science venus du monde entier pourront se livrer à des recherches, procéder à des échanges de vues et tenir des conférences.

## Inde

### Institute of Economic Growth

University Enclave, Delhi 7

L'Institut de développement économique (Institute of Economic Growth) a été fondé en mai 1958 par la Delhi School of Economics Society, après qu'il eut été décidé, en accord avec l'Université de Delhi, que la Delhi School of Economics se consacrerait désormais uniquement au rôle de faculté d'économie de l'université et que ses fonctions de centre de recherches économiques pour l'ensemble de l'Inde seraient dévolues à un organisme de recherche distinct.

L'institut se consacre à des recherches analytiques fondamentales dans le domaine du développement économique et, plus particulièrement, à la mise au point de catégories et concepts économiques destinés à l'analyse des données disponibles sur d'importants aspects de l'économie, en vue d'étudier les structures de divers secteurs, l'évolution de ces structures et les relations intersectorielles. Il s'intéresse également à l'étude du développement économique d'autres pays dont l'expérience pourrait profiter à l'Inde.

Le personnel de recherche de l'institut se compose de membres principaux, ayant rang de professeurs, de membres associés, ayant rang de lecteurs, de membres adjoints et d'un personnel auxiliaire d'analyses, d'assistants de recherche, d'enquêteurs sur le terrain, etc. L'administration générale de l'institut, ainsi que la coordination de ses activités (dans le domaine de la recherche et dans les autres domaines), sont assurées par le directeur.

Les activités de recherche sont réparties entre plusieurs sections qui s'occupent respectivement du développement économique, de la planification économique, du développement industriel, de la démographie rurale et urbaine, de l'économie du travail et de l'économie agricole.

Les travaux sont effectués par les membres de l'institut, généralement à titre individuel, mais toujours dans le cadre du programme de recherches planifié de l'établissement.

L'institut présente un nombre limité de candidats au grade de Ph.D. en économie de l'Université de Delhi. Il organise, en outre, deux fois par an un cours de perfectionnement de cinq mois sur la méthodologie de la recherche dans les sciences sociales. Ces cours groupent, sous les auspices de diverses organisations universitaires et gouvernementales, des économistes et des sociologues, ainsi que d'autres chercheurs, dont certains sont titulaires de bourses de l'institut. Des étudiants étrangers peuvent également les suivre, au titre du système de bourses réciproques du gouvernement indien.

L'institut se charge également de projets de recherches subventionnés par les ministères nationaux et par l'industrie privée. Il a servi de cadre à de nombreux stages d'études et conférences, de caractère national et international. Il publie le résultat de ces travaux sous forme de comptes rendus de recherches de monographies et de rapports. Les comptes rendus paraissent dans une série intitulée *Occasional papers*; les monographies constituent une autre série, intitulée *Studies in economic growth*; certains rapports ne paraissent que sous forme multigraphiée et font l'objet d'une diffusion restreinte aux organismes universitaires et aux départements gouvernementaux.

En janvier 1967, a été mise en place une nouvelle section consacrée à la recherche sociologique. Cette importante innovation a été rendue possible par la fusion, le 31 décembre 1966, de l'institut et du Centre de recherches de l'Unesco sur les

problèmes du développement économique et social en Asie méridionale (depuis 1951, ces deux institutions partageaient le même bâtiment). La nouvelle section de recherche, qui portera le nom de Centre de recherches sur le développement social et économique en Asie (ou, en abrégé, Centre de recherches asiatiques), s'emploiera à renforcer et à élargir l'intérêt porté par l'institut au développement social et économique des autres pays d'Asie. Le programme régional de l'institut bénéficiera d'une aide de l'Unesco, sous forme de subventions pour l'organisation de stages d'études, de travaux de recherche régionaux, etc. L'Unesco fournira également à l'institut, de temps à autre, les services d'experts, notamment d'un conseiller régional en matière de recherches de sciences sociales. Les pays dont la liste suit participent au programme régional de l'institut : Afghanistan, Birmanie, Cambodge, Ceylan, Chine, République de Corée, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, Singapour, Thaïlande et Viêt-nam.

Un comité consultatif régional tient chaque année une réunion pour conseiller le centre en ce qui concerne ses diverses activités de recherche ; ses membres actuels sont des ressortissants de Ceylan, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, d'Iran, du Japon, des Philippines et du Viêt-nam. Le comité a tenu sa première réunion en juillet 1967.

Le Centre de recherches asiatiques a entrepris un certain nombre de projets de recherches sur les habitudes alimentaires et le développement économique, l'évolution dans les régions rurales, l'urbanisation et la famille, les aspects sociaux et économiques du comportement paysan et les agents de modernisation (fonctionnaires, hommes d'affaires, praticiens médicaux et hommes politiques). La plupart de ces projets seront réalisés en Inde, mais quelques-uns d'entre eux au moins doivent être étendus à d'autres pays d'Asie.

La fusion de l'institut et du centre de recherches de l'Unesco a permis de mettre en commun les ressources bibliothéconomiques de ces deux organismes : maintenant le nouveau centre possède ainsi une collection d'environ 35 000 livres. En outre, la bibliothèque du centre est abonnée à un millier de périodiques ; elle se spécialise dans l'économie et la sociologie et possède une bonne collection d'ouvrages consacrés à de nombreux pays d'Asie. Les ressources de la bibliothèque et l'aide de l'Unesco sont mises à profit pour la publication d'une bibliographie annuelle des sciences sociales en Asie.

Les principaux membres de cet institut sont les suivants :

Professeur V. K. R. V. Rao, ministre des transports et de la marine marchande de l'Inde (président du conseil d'administration de l'Institute of Economics Growth Society).

Professeur P. N. Dhar (directeur de l'Institut de développement économique).  
D<sup>r</sup> T. N. Madan (membre principal, responsable du Centre de recherches asiatiques).

D<sup>r</sup> Ralph Pieris (Ceylan) (conseiller régional pour les recherches en matière des sciences sociales).

## Institute of Economic Research

Vidyagiri, Dharwar-4

### CENTRE DE RECHERCHES DÉMOGRAPHIQUES

En 1961, le gouvernement indien a créé, à l'Institut de recherches économiques de Dharwar, un Centre de recherches démographiques, qui compte parmi les six dont est maintenant dotée l'Inde et qui est destiné à desservir l'ensemble de

l'État de Mysore. Le centre s'est fixé comme tâche l'étude des caractéristiques démographiques des diverses régions de cet État, en relation avec les conditions sociales et économiques propres à chacune d'elles. Les attitudes et pratiques en matière de planification familiale vont être également étudiées, et l'on pense que ces deux projets fourniront des renseignements extrêmement précieux pour une bonne compréhension des problèmes considérés.

On trouvera ci-après la liste des travaux entrepris par le Centre de recherches démographiques de l'institut.

1. Enquête démographique sur la circonscription administrative et fiscale (*taluka*) de Dharwar. Au cours de sa première année d'existence, le centre a organisé une enquête démographique portant sur la ville de Dharwar et sur 20 villages du *taluka* du même nom. Le projet de rapport relatif à cette enquête est terminé.
2. Enquête sur la planification familiale dans le *taluka* de Dharwar. Cette enquête, qui portait également sur la ville de Dharwar et les 20 mêmes villages, visait à mettre en lumière les connaissances et les attitudes de la population en matière de planification familiale.
3. Enquête démographique générale sur le district de Shimoga. Cette enquête a porté au total sur 1 330 ménages répartis entre 12 villages choisis dans trois *talukas* du district de Shimoga.
4. Étude de la migration saisonnière à destination du district de Shimoga. Une migration saisonnière assez forte vers les zones montagneuses a lieu à la saison des grandes activités agricoles, particulièrement pendant la période des récoltes. On a donc jugé qu'il serait utile d'étudier les caractéristiques des migrants. Les investigations sur le terrain ont été effectuées au cours de la seconde partie de l'enquête générale sur le district de Shimoga, dans les 12 villages initialement choisis. Elles ont porté, au total, sur 170 personnes.
5. Étude historique des migrants dans le district de Shimoga. La population du district de Shimoga s'est accrue de 53 %, de 1951 à 1961, alors qu'elle avait diminué au cours des décennies précédentes. La migration a joué un très grand rôle dans cette évolution démographique. L'enquête démographique générale effectuée en 1963 a montré que 45 % des habitants des 12 villages choisis du district de Shimoga étaient des immigrants (qui ne venaient pas d'ailleurs nécessairement d'autres districts). L'enquête s'est étendue à tous les migrants qu'on a pu toucher dans ces villages, soit, au total, 2 930 personnes (1 102 ménages). Les données recueillies concernaient le nombre total des mouvements migratoires, la distance couverte et les activités exercées par les migrants, les raisons de leur migration, la durée de leur séjour, etc. Les investigations sur le terrain ont eu lieu de mai à la fin d'août 1964 et ont porté sur les 12 mêmes villages du district de Shimoga.
6. Enquête sur la planification familiale dans les milieux ruraux de Shimoga. Cette enquête, concernant toujours les 12 mêmes villages, a porté sur 310 hommes mariés.
7. Monographie sur le village de Kogilageri. Le centre a entrepris de composer une monographie sur ce village situé sur les hauteurs de la région de Dharwar et a établi le projet de rapport relatif à cette étude.

#### ENQUÊTE SUR L'ARTISANAT DANS LE SUD DE L'ÉTAT DE MYSORE

Le gouvernement de l'État de Mysore a confié à l'institut l'exécution d'une enquête sur l'artisanat, destinée principalement à fournir des renseignements sur la situation socio-économique des artisans travaillant dans 491 établissements du sud de l'État de Mysore. Le compte rendu de cette enquête a été publié.

ENQUÊTE SUR LES MENUISIERS ET FORGERONS RURAUX  
DU DISTRICT DE DHARWAR

La Commission nationale des cadres et des industries rurales a demandé à l'institut d'effectuer une enquête sur les menuisiers et forgerons ruraux. Cette enquête, qui s'est étendue à 603 personnes vivant dans 24 villages du district de Dharwar, visait principalement à évaluer la situation économique de ces artisans, en mettant particulièrement l'accent sur leur organisation, sur les fonds dont ils disposent, etc. Le rapport relatif à cette enquête est actuellement terminé.

DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET PANCHAYATI RAJ  
(RÉGIME DES PANCHAYAT)

*Coopération de la population aux programmes de développement.* Le gouvernement de l'État de Mysore a accordé une subvention pour l'exécution d'une étude sur « La coopération de la population aux programmes de développement ». Cette enquête, qui portait sur 41 villages de la circonscription administrative et fiscale (*tazluka*) de Dharwar, est maintenant achevée.

*Évolution du Panchayati Raj (régime des Panchayat) en Inde.* M. R. V. Jathar, membre associé de l'institut, a rédigé un ouvrage intitulé *Evolution of Panchayati Raj in India*, qui a été publié par l'institut.

*Stage d'études sur le Panchayati Raj.* Un stage d'études sur le Panchayati Raj a été organisé par l'institut, grâce à un don de 1 000 roupies du Lokamanya Tilak Purse Fund (section du Karnatak). Le centre a publié un recueil d'articles en canara sur divers aspects du Panchayati Raj. La parution de cet ouvrage, ainsi que de celui dont il a été fait mention ci-dessus, a été officiellement annoncée par M. S. K. Dey, ministre du développement et de la coopération communautaire, le 14 février 1964.

PLANIFICATION A L'ÉCHELON RÉGIONAL

Le gouvernement de l'État de Mysore a confié à l'institut la responsabilité d'une « Étude de la planification à l'échelon régional » portant sur 20 villages de la région de Dharwar. Cette étude est dès maintenant achevée.

ENQUÊTE SUR L'EMPLOI RURAL

Le Comité des programmes de recherches de la Commission gouvernementale de planification a approuvé un projet d'enquête sur « Les conditions d'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles dans le *taluka* de Shirhatti, de la région de Dharwar (État de Mysore) ». Six villages ont été choisis à cette fin et les données ont été rassemblées au cours d'une série de 12 enquêtes, d'un mois chacune. Le rapport relatif à cette enquête est en cours de rédaction.

AUTRES ACTIVITÉS

*Conférences, colloques, etc.* L'institut fait appel à d'éminents experts pour organiser des conférences, entretiens, colloques, etc., consacrés à des problèmes économiques, démographiques et sociaux d'actualité.

*Stage d'études.* Un stage d'études sur la situation démographique et la planification familiale dans l'État de Mysore a été organisé sous les auspices du Centre de recherches démographiques de l'Institut de recherches économiques (19 et 20 mars 1967). Seize communications au total ont été présentées lors de ce stage d'études, qui a réuni de nombreux participants formant un groupe largement représentatif.

Les travaux ont été inaugurés, le 19 mars 1967, par le lieutenant-colonel B. L. Raina, directeur de l'Institut central de planification familiale de New-Delhi. Dans son discours, celui-ci a souligné l'importance de la recherche pour la réussite du programme de planification familiale et mis en relief quatre points principaux : a) nécessité, pour ceux qui ont la charge d'élaborer la politique à suivre, ainsi que pour le public en général, de croire à ce programme ; b) nécessité de disposer d'un personnel qualifié, d'un matériel adéquat et de ressources financières suffisantes ; c) nécessité impérative d'une planification satisfaisante ; d) nécessité d'une organisation adéquate pour assurer la réussite de la mise en œuvre du programme.

Les communications retenues pour le stage d'études traitaient des sujets suivants : planification familiale ; migrations dans l'État de Mysore ; urbanisation dans l'État de Mysore ; fécondité dans l'État de Mysore ; projection de la population en âge de fréquenter l'école primaire dans l'État de Mysore ; rôle de la famille et développement économique.

Outre le fonctionnaire responsable de la planification familiale dans l'État de Mysore, le stage a groupé des fonctionnaires de district chargés de la planification familiale, des fonctionnaires sanitaires de district, des animateurs de l'éducation pour la planification familiale, des chargés de cours dans des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, des représentants du Programme de formation pour la planification familiale, du Centre gouvernemental de démonstration et d'expérimentation de Ramanagaram et du Bureau de recensement de Bangalore, ainsi que des chercheurs.

*Cycle de conférences (Hukerikar Memorial).* Le conseil d'administration du Janata Shikshana Samiti (organisation mère de l'institut) a institué en 1964 un cycle annuel de conférences dédiées à son fondateur, le regretté R. S. Hukerikar, qui est aussi le fondateur de l'institut. Il est prévu qu'un éminent sociologue sera invité chaque année à participer à ce cycle. En 1964, c'est le professeur N. V. Sovani, de l'Institut de politique et d'économie Gokhale (Poona), qui a fait trois conférences, les 27, 28 et 29 novembre, sur la Communauté économique européenne. Par la suite, le texte de ces conférences a été publié sous forme de livre.

Le deuxième orateur a été le lieutenant-colonel B. L. Raina, directeur de l'Institut central de planification familiale de New-Delhi, qui a parlé de « La famille à la croisée des chemins ».

*Revue de l'Institut de recherches économiques.* L'institut publie depuis janvier 1966 une revue semestrielle, dont les trois premiers numéros ont déjà paru.

*Publications de l'institut.* Publications déjà parues : *A survey of handicrafts in South Mysore*, par B. D. Kale ; *Evolution of Panchayati Raj in India*, par R. V. Jathar ; *Panchayati Rajya* (en canara), directeur de publication : B. D. Kale ; *The European Economic Community* (Hukerikar Memorial lecture series, 1964), par N. V. Sovani ; *The village society in transition* (recueil d'articles en canara), directeur de publication : B. D. Kale.

A paraître prochainement : *Public co-operation in developmental programmes ; Planning at the block level ; A survey of rural carpentry and blacksmithy in Dharwar District ; A study of Mysore State population* (recueil d'articles en canara) ; *Family at cross roads*, par le lieutenant-colonel B. L. Raina.

*Autres rapports du Centre de recherches démographiques de l'institut.* Rapports déjà parus : *Family planning enquiry in rural Shimoga ; A study of seasonal in-migrants in Shimoga District ; Family planning enquiry in Dharwar Taluka.*

Rapports en préparation : *A demographic survey in Dharwar Taluka ; A demographic survey in Shimoga District ; Historical study of migrants in Shimoga District ; A monograph on Kogilageri village.*

## Niger

### Centre nigérien de recherches en sciences humaines (IFAN)

B. P. 318, Niamey

Le Centre nigérien de recherches en sciences humaines est chargé, comme son nom l'indique, de coordonner et de favoriser les travaux de recherche fondamentale ou appliquée intéressant les sciences humaines, entrepris sur le territoire de la République du Niger.

Afin de remplir ce rôle et de mieux servir la recherche dans son ensemble, le centre serait reconnaissant aux chercheurs qui projettent de travailler au Niger de lui envoyer, avant leur arrivée dans ce pays, les renseignements suivants :

*Renseignements d'ordre personnel.* Nom, adresse ; emploi ; titres universitaires ; publications antérieures (le centre aimerait recevoir un exemplaire des travaux déjà effectués, joint au projet de recherches).

*Projet de recherches.* Titre du projet ; sujet ; description détaillée (inclure autant que possible des précisions sur la région où doivent être exécutés les travaux) ; préparation linguistique ; organisme de soutien (institut de recherche, fondation, université, etc.) ; projet de budget.

Les chercheurs travaillant au Niger devront s'engager à déposer à la bibliothèque du centre un rapport provisoire, à la fin de leur séjour, et envoyer au centre un exemplaire au moins des publications (article, livre, thèse, dissertation) résultant de leur travail sur le terrain, qu'ils auront fait paraître ultérieurement.

Le centre sera heureux d'accueillir les chercheurs étrangers et espère que leur séjour au Niger sera profitable pour tous les intéressés.

D'autre part, le centre recevra avec plaisir toutes demandes de renseignements sur la recherche au Niger et il est prêt, dans la mesure du possible, à apporter toute l'assistance nécessaire aux chercheurs.

## Royaume-Uni

### The British Institute of International and Comparative Law

1, Temple Gardens, Temple, Londres, E.C. 4

#### ORIGINE ET BUTS

Le British Institute of International and Comparative Law a été fondé en 1958, en vue de regrouper et d'élargir les travaux de la Society of Comparative Legislation and International Law (fondée en 1894) et de la Grotius Society (fondée en 1915). Il sert de centre international pour l'étude de l'application pratique, aux problèmes



actuels, du droit international public, du droit international privé et du droit comparé (une attention particulière étant accordée à la « Commonwealth law » et à la « Common law », ainsi qu'aux problèmes juridiques des communautés européennes).

#### ORGANISATION

L'institut fonctionne sous l'autorité d'un conseil d'administration, présidé par lord Denning (M.R.), et d'un comité consultatif comprenant des sections consacrées au droit international public, au droit international privé et au droit comparé, et présidées respectivement par lord Shawcross (Q.C.), M. Scarman (O.B.E.) et M. Cross. Le directeur de l'institut est le Dr K. R. Simmonds et les directeurs adjoints MM. H. H. Marshall (C.M.G., Q.C.) [Commonwealth law] et M. Dennis Thompson [European and Common Market law].

#### COMPOSITION

Peuvent être membres de l'institut toutes les personnes, entreprises et sociétés, sans distinction de nationalité. En juin 1966, l'institut comptait, dans le monde entier, 1 400 membres ordinaires et 32 abonnés collectifs.

#### PUBLICATIONS

L'institut publie un périodique largement diffusé, l'*International and comparative law quarterly*, dont la gamme d'articles, de commentaires, de notes, d'informations sur l'actualité juridique et de comptes rendus de livres récemment parus est très étendue. Le rédacteur en chef de cette publication est le directeur de l'institut ; il est assisté d'un rédacteur en chef adjoint, qui est le bibliothécaire.

L'institut publie également la série des « British institutes studies in international and comparative law » qui comprend les *British international law cases*, le *British digest of international law* et le *British practice in international law*. Il fait paraître tous les mois, à titre de service de documentation, un bulletin multicopié intitulé *U. K. and international programmes of lectures, conferences and courses*, qui présente une liste choisie d'activités intéressant principalement le droit international et le droit comparé, et, deux fois par mois, un *Bulletin of legal developments*.

#### CONFÉRENCES

L'institut organise des cours, réunions et conférences auxquels participent des personnalités qui font autorité pour les problèmes d'actualité en matière de droit international public et privé. Les textes des exposés présentés et des discours prononcés, ainsi que les comptes rendus de ces réunions, paraissent dans la revue *International and comparative law quarterly*, ou font l'objet de publications distinctes. La plupart des réunions ont lieu à Londres. L'institut patronne en outre, de concert avec d'autres groupes, des conférences analogues à l'étranger, comme celle qui s'est tenue à l'Université libre de Berlin, du 9 au 13 juin 1965, sous les auspices conjoints de l'Institut de droit international et de droit comparé de cette université et de la section berlinoise de la Deutsch-Englische Gesellschaft.

#### RECHERCHE

Les travaux de recherche sont effectués par le haut personnel de l'institut et par les spécialistes que celui-ci emploie à plein temps, avec l'assistance d'un personnel administratif et de secrétariat qui comprend huit personnes. Ils sont entrepris, soit par l'institut, à sa propre initiative, soit conjointement avec des universités ou des particuliers. Parmi les études envisagées, en cours ou déjà achevées, on peut citer :

« International law as interpreted by English Courts : Regional organizations outside Europe » (dont la première partie est consacrée aux organisations de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine); « Sovereign immunities »; « Problems of harmonization of laws as influenced by developments in the European Community and the Council of Europe »; et « Legal aspects of economic development » (étude effectuée pour le compte de l'Unesco).

L'une des principales activités du Département du Commonwealth qui font appel à la recherche est le Service consultatif juridique du Commonwealth, auquel les États membres du Commonwealth britannique ont fréquemment recours pour obtenir et échanger des renseignements sur un grand nombre de questions telles que l'actualité juridique dans le Commonwealth, l'interprétation des lois, etc., la jurisprudence, l'enseignement du droit, la préparation des lois et les codes, les réformes juridiques, etc.

L'institut entretient et développe des relations d'étroite coopération avec un grand nombre d'universités et d'institutions analogues, d'organismes professionnels et d'institutions gouvernementales du Royaume-Uni et du monde entier. Il collabore de diverses manières avec l'Unesco et l'OIT et fournit, comme il a été dit plus haut, son assistance sous différentes formes. Aux termes d'accords de coopération, il octroie des bourses en vue d'études à faire dans des pays comme la France et l'Allemagne. L'institut est toujours heureux d'accueillir les éminentes personnalités étrangères qui lui rendent visite et, dans les limites que lui imposent ses ressources, de voir constamment se développer le réseau de ses relations et de favoriser ainsi les communications entre les différents secteurs de la communauté juridique et les diverses sphères de l'activité juridique mondiale.

## Trinité-et-Tobago

### Institute of International Relations

University of the West Indies, St. Augustine

#### FONDATION

À la suite de négociations engagées à l'initiative du gouvernement de la Trinité-et-Tobago, un accord a été conclu entre ce gouvernement et le gouvernement suisse, le 7 janvier 1966, en vue de la création d'un Institut des relations internationales à la Trinité. Cet accord porte sur une période de trois ans et sera probablement prorogé pour trois autres années.

En vertu de cet accord, le gouvernement suisse s'est engagé à fournir trois professeurs suisses pour le personnel de l'institut, étant entendu que l'un d'eux doit en être le directeur. De plus, il a accepté d'apporter une contribution initiale à la constitution de la bibliothèque de l'institut et d'accorder un certain nombre de bourses, dont l'une doit permettre à son titulaire de travailler à l'Institut universitaire de hautes études internationales, à Genève. Le gouvernement de la Trinité-et-Tobago, pour sa part, prend à sa charge les frais de construction et d'équipement de l'institut, ainsi que les dépenses renouvelables; il doit également assurer le logement des trois professeurs suisses et la rémunération d'un maître de conférences, spécialiste des études concernant les Caraïbes, et fonder des bourses destinées à des étudiants de la Trinité-et-Tobago.

Un autre accord a été conclu entre l'Université of the West Indies et l'Institut universitaire de hautes études internationales, de Genève, auquel le gouvernement suisse a confié l'exécution de l'accord intergouvernemental. En vertu de ce deuxième accord, l'Institut des relations internationales est affilié à l'Université of the West Indies, de telle sorte que le personnel de l'institut est considéré comme faisant partie du personnel de l'université et que les diplômes sanctionnant l'année d'études organisée à l'institut sont décernés par l'université.

#### ACTIVITÉS

*Enseignement.* L'Institut des relations internationales a pour objectif principal de dispenser un enseignement universitaire supérieur sanctionné par un diplôme. Le programme englobe les matières suivantes : droit international et institutions internationales, politique internationale, économie internationale, politique de la région des Caraïbes, droit et pratiques diplomatiques et consulaires ; enfin, diplomatie du développement. Du point de vue de la méthode d'enseignement, l'accent est mis sur la synthèse entre les études théoriques et les travaux pratiques, car il s'agit de fournir aux gouvernements intéressés du personnel qualifié pour leurs ministères des affaires étrangères. Le cours s'adresse aux étudiants anglophones de la région des Caraïbes, ainsi qu'aux étudiants des pays continentaux voisins. L'institut admet des étudiants inscrits à titre privé, aussi bien que des étudiants présentés par le gouvernement de leur pays. En général, les candidats doivent être titulaires d'un grade universitaire. Pendant la première année de fonctionnement de l'institut (1966-1967), ce cours d'un an a été suivi par 16 étudiants ressortissants des pays suivants : Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Barbade et Guyane. On espère que l'année prochaine il sera possible de porter à 25 le nombre des étudiants et que d'autres gouvernements présenteront des candidats.

Outre le cours d'un an sanctionné par un diplôme, l'institut organise de temps à autre des cours intensifs et d'autres cours de brève durée. C'est ainsi qu'en janvier 1967, il a organisé, pendant une fin de semaine, en collaboration avec le Cipriani Labour College de Port of Spain, un stage d'études sur la politique internationale. D'avril à juin 1967, l'institut a également organisé un stage d'études sur la diplomatie qui était patronné par la Dotation Carnegie pour la paix internationale ; d'une durée de dix semaines, ce stage d'études était destiné aux fonctionnaires qui ne pouvaient se libérer pendant une plus longue période.

*Recherche.* Outre ses activités d'enseignements, l'Institut des relations internationales était destiné, dès l'origine, à être un centre de recherches et de documentation sur les relations internationales dans la région des Caraïbes.

La nécessité d'un programme de recherches dans ce domaine ressort du fait que les études consacrées jusqu'ici à cette région sont axées principalement sur l'anthropologie et la sociologie, tandis que les aspects politiques, économiques et juridiques des relations entre les différents territoires des Caraïbes ou entre ces territoires et le monde extérieur n'ont bénéficié que d'une attention relativement limitée. Pourtant, du fait de sa diversité, la région des Caraïbes est l'un des terrains d'études les plus passionnants du monde, du point de vue des relations internationales.

Bien que l'institut s'intéresse à la région des Caraïbes au sens large, il accorde la priorité à l'étude des secteurs ci-après, énumérés par ordre d'importance :

1. L'activité de l'institut porte avant tout sur les États antillais (Trinité-et-Tobago, Jamaïque, Barbade), sur la Guyane, sur les Antilles françaises et néerlandaises, la Guyane française et la Guyane néerlandaise, ainsi que sur les États associés des îles Leeward et Windward.
2. Une grande attention est accordée aux autres pays de la région des Caraïbes (République dominicaine, Haïti, Cuba, Porto-Rico).
3. L'institut s'intéresse également aux pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique

du Sud qui entourent la région des Caraïbes (Mexique, États d'Amérique centrale, Colombie, Venezuela).

En ce qui concerne le premier groupe de pays, les limites dans lesquelles il est possible de faire des recherches sont les suivantes :

1. Relations entre pays de la région des Caraïbes.

Relations bilatérales : parmi les pays antillais, avec la Guyane ; relations avec les pays ou territoires ayant un statut spécial (Porto Rico, Antilles françaises et néerlandaises), ou dont l'évolution a été très différente de celle des autres pays ou territoires de la région (Haïti, Cuba).

Efforts tendant à une coopération régionale et à une intégration économique :

*a)* d'un point de vue historique (la Commission des Caraïbes, la Fédération des Antilles) ; *b)* à l'heure actuelle (l'Organisation des Caraïbes, l'Union Guyane-Barbade-Antigua ; *c)* dans l'avenir (les chances de constitution d'une union économique des Caraïbes et d'une fédération entre les « sept petits territoires »).

2. Relations internationales des territoires antillais : *a)* relations bilatérales ; *b)* groupements économiques avec le Marché commun de l'Amérique centrale, l'Association latino-américaine de libre échange et le Marché commun européen ; *c)* relations avec des organisations politiques comme le Commonwealth, l'Organisation des États américains, l'Organisation des Nations Unies ; *d)* relations avec les pays d'origine des populations antillaises.

3. Études comparatives portant sur les problèmes politiques, juridiques et économiques qui se posent dans les pays antillais et qui sont indispensables aux recherches concernant leurs relations internationales.

#### ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS

Le personnel chargé de l'enseignement et de la recherche comprend les trois professeurs suisses, un maître de conférences spécialiste des études concernant les Caraïbes (mis à la disposition de l'institut par le gouvernement de la Trinité-et-Tobago), ainsi qu'un membre de la Faculté des sciences sociales de l'université, qui assure bénévolement le cours d'économie internationale.

Pour l'année universitaire 1967/68, le personnel enseignant comprend : M. Roy Preiswer, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève ; M. Christian Dominice, directeur des programmes de formation diplomatique à l'institut de Genève ; M. Yves Collart, directeur d'études à l'institut de Genève ; M. Krishna Bahadoorsingh ; M. Alister McIntyre, président de la Division des sciences sociales de la University of the West Indies, à St. Augustine ; M. James Millette, vice-doyen de la Faculté des sciences sociales de la University of West Indies ; M. Roland Wermuth, secrétaire à l'ambassade de Suisse à Caracas (Venezuela).

Pour la première année universitaire (1966/67), le personnel comprenait — outre M. Preiswer, M. Bahadoorsingh et M. McIntyre — le premier directeur, M. Ulrich Haefelin, qui enseignait le droit international, et M. Heinz Meier, dont les cours portaient sur les lois et pratiques diplomatiques et consulaires et la diplomatie du développement.

Pour la durée du stage d'études Carnegie sur la diplomatie (avril-juin 1967) l'Institut de formation et de recherche des Nations Unies (UNITAR) avait mis à la disposition de l'institut les services d'un expert en matière d'organisations internationales : M. Alastair M. Taylor, professeur à Queen's University, Kingstown, Ontario (Canada).

L'institut vient de terminer sa deuxième année d'enseignement. Son premier directeur, M. Haefelin, a cessé ses fonctions, et M. Preiswer assure la direction de l'institut depuis la fin du mois d'août 1967.

## Réunions

### Calendrier de réunions internationales<sup>1</sup>

---

1968	Tananarive (ou 1969)	Association internationale des sciences juridiques : Colloque sur l'enseignement juridique en Afrique <i>Professeur P. H. Lawson, secrétaire général, University of Houston, College of Law, Cullen Blvd., Houston, Texas 7704 (États-Unis d'Amérique)</i>
	Italie (ou 1969)	Union internationale des sociétés de la paix : XXXV <sup>e</sup> Congrès universel de la paix <i>Dr Theodore C. Pontzen, 12, rue Dohis, 92 Vincennes (France)</i>

---

Juillet		
1-5	Glasgow	Association internationale de sociologie, Comité de sociologie politique : Conference on Comparability in Voting Studies <i>Professeur Richard Rose, Department of Politics, McCance Building, Richmond Street, Glasgow, C. 1 (Royaume-Uni)</i>
1-5	Paris	Unesco : Colloque sur les inégalités du développement et la paix <i>M. M. Makagiansar, SHC, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)</i>
1-28	Cologne	Unesco : Stage d'études international sur l'utilisation des mathématiques dans les sciences sociales <i>SHC/SS, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)</i>
8-12	Dublin	International Bar Association : 12 <sup>e</sup> congrès <i>Eric A. Plunkett, Esq., Inc. Law Society of Ireland, Solicitors' Bldgs., Four Courts, Dublin 7 (Irlande)</i>

1. La rédaction de la *Revue* ne peut fournir aucun renseignement complémentaire sur ces réunions.

- 10-31 Rio de Janeiro Unesco : Cours de formation pour sociologues en Amérique latine  
*SHC/SS, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)*
- 14-19 Hanovre (Rép. féd. d'Allemagne) Union internationale humaniste et laïque : réunion internationale-conférence européenne. Thème : La protection des droits de l'homme  
*P. O. Box 114, Utrecht (Pays-Bas)*
- 15-27 Pavie (Italie) Mouvement italien Pugwash : II<sup>e</sup> Cours international d'été sur le désarmement et le contrôle des armements  
*Ghislieri College, Pavie (Italie)*
- 15/23 août La Haye Netherlands Universities Foundation for International Cooperation : VI<sup>e</sup> Cours international d'été sur l'industrialisation  
*NUFFIC, 27, Molenstraat, La Haye (Pays-Bas)*
- Antigua Consejo Superior Universitario Centroamericano : Stage d'études d'Amérique centrale pour les professeurs universitaires de sciences sociales  
*Universidad de Costa Rica, Ciudad Universitaria Rodrigo Facio, San José (Costa Rica)*

## Août

- 5-10 Kuala Lumpur International Association of Historians of Asia : Conférence internationale sur l'histoire de l'Asie  
*The Secretary, Organising Committee, Department of History University of Malaya, Kuala Lumpur (Malaisie)*
- 5-10 Drienerlo-Enschede (Pays-Bas) Comité pour la coopération internationale en sociologie rurale, Société européenne de sociologie rurale : 2<sup>e</sup> congrès mondial. Thème : Développement et structure sociale rurale  
*D<sup>r</sup> A. K. Constandes, Landbouwhogeschool, Herenstraat 25, Wageningen (Pays-Bas)*
- 11-17 Stuttgart et Munich XXXVIII<sup>e</sup> Congrès international des américanistes  
*Otto Zerries, Museum für Volkerkunde, Maximilianstrasse 42, Munich 22 (Rép. féd. d'Allemagne)*
- 12-17 Londres Fédération mondiale pour la santé mentale : 21<sup>e</sup> réunion annuelle et 7<sup>e</sup> congrès. Thème : L'éducation pour la santé mentale  
*M<sup>me</sup> Morgan, NAMH, 39 Queen Anne Street, W. 1. (Royaume-Uni)*
- 12-17 Helsinki Fédération internationale des centres sociaux et communautaires : conférence. Thème : L'homme dans la société moderne  
*Esko Koivu, Sturenkatu 11, Helsinki 51 (Finlande)*
- 14-17 Helsinki Association internationale des écoles de service social : 14<sup>e</sup> congrès international  
*D<sup>r</sup> K. A. Kendall, 345 East 46th Street, Room 615, New York, N. Y. 10017 (États-Unis d'Amérique)*

- 18-22 Amsterdam Association internationale de psychologie appliquée : 16<sup>e</sup> congrès international. Thème : Interaction de la pratique en psychologie  
*S. Wiergersma, Nederlands Instituut van Praktiserende Psychologen, c/o Holland Organizing Centre, 16 Lange Voorhout, La Haye (Pays-Bas)*
- 18-22 Rome Conférence internationale de sociologie religieuse : congrès international  
*Silvano Burgelassi, primo CIRIS, piazza della Pilotta 3, 00187 Rome (Italie)*
- 18-24 Helsinki Conseil international de l'action sociale : 14<sup>e</sup> conférence internationale  
*M<sup>lle</sup> Ruth M. Williams, 345 East 46th Street, New York, N. Y. 10017 (États-Unis d'Amérique)*
- 18-24 Nyborg (Danemark) Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté : congrès international  
*Danish Section of the League, Kobenagergade 694, Copenhagen K (Danemark)*
- 19-31 Amsterdam Europa Institut, Université d'Amsterdam, Netherlands Universities Foundation for International Cooperation : Cours international d'été sur les aspects juridiques de l'intégration européenne  
*NUFFIC, 27, Molenstraat, La Haye (Pays-Bas)*
- 25-30 Washington D. C. Union internationale de psychologie scientifique : congrès international  
*Wallace O. Fenn, secrétaire général, Department of Rochester School of Medicine, Rochester 20, N. Y. (États-Unis d'Amérique)*
- 25-31 Moscou Comité international des sciences historiques : 15<sup>e</sup> congrès international  
*270, boulevard Raspail, 75 Paris-14<sup>e</sup> (France)*
- 25-31 Buenos Aires International Law Association : 53<sup>e</sup> conférence  
*J. B. S. Edwards, 3 Paper Building, The Temple, Londres, E. C. 4 (Royaume-Uni)*
- 26/20 sept. Université d'Essex UK National Commission for Unesco : Stage d'études européen pour la formation au traitement des données utiles à la recherche en sciences sociales  
*Professeur Jean Blondel et Dr Ian Budge, Department of Government, School of Social Studies, University of Essex, Wivenhoe Park, Colchester, Essex (Royaume-Uni)*
- 28/4 sept. Zurich Association internationale de psychologie analytique : congrès  
*Dr jur. Rudolfg Michel, Gemeindefrass 27, 8032 Zurich (Suisse)*
- Yougoslavie(?) International Confederation for Disarmament and Peace : Stage d'études sur le Tiers Monde  
*6 Endsleigh Street, Londres, W. C. 1 (Royaume-Uni)*
- Agape (Italie) Mouvement international de la réconciliation : Youth Conference Thème : Les droits de l'homme  
*Hedi Vaccare, MIR, via Rasella 155, Rome (Italie)*
-

## Septembre

- 2-6 Dublin Institut international des sciences administratives : 14<sup>e</sup> congrès. Thème : L'adaptation de l'administration aux changements opérés dans la société  
*Institute of Public Administration, 57-61 Lansdowne Road, Dublin 4 (Irlande)*
- 2-7 Montréal Association internationale des sciences économiques : 3<sup>e</sup> congrès. Thème : L'avenir des relations économiques internationales  
*Professeur H. C. Eastman, Department of Political Economy, University of Toronto, Toronto 5 (Canada)*
- 2-21 Tunis Institut international d'études sociales : Stage d'études régional africain sur les problèmes de la main-d'œuvre dans le développement économique et social  
*154, rue de Lausanne, CH-1211 Genève 22 (Suisse)*
- 3-10 Tokyo et Kyoto Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques : 8<sup>e</sup> congrès international  
*Professeur Masao Oka, Science Council of Japan, Ueno Park, Tokyo (Japon)*
- 5-13 Lima Union interparlementaire : conférence  
*Carlos Carillo Smith, Senado Nacional, Congreso Nacional, Lima (Pérou)*
- 9-13 Bloomington (Indiana) Association internationale d'histoire économique : 4<sup>e</sup> congrès international  
*Professeur Frederic C. Lane, c/o Department of History, Johns Hopkins University, Baltimore, Md. 21218 (États-Unis d'Amérique)*
- 15/5 oct. Ann Arbor (Michigan) Inter-University Consortium for Political Research : Stage d'études international pour la comparaison de données quantitatives en sciences sociales  
*Professeur Warren Miller, Executive Director, P. O. Box 1248, Ann Arbor, Mich. 48106 (États-Unis d'Amérique)*
- 16-21 Vienne Conseil international pour la psychothérapie de groupe : 4<sup>e</sup> congrès international  
*Sekretariat, IV. Internationaler Kongress fur Gruppen-Psychotherapie, Stadiongasse 6-8, A-1010 Vienne 1 (Autriche)*
- 16-24 Beyrouth Unesco : Séminaire régional sur les investissements en faveur de l'éducation dans les États arabes  
*SHC/OEA, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)*
- 19-20 Londres The Institute of Race Relations : III<sup>e</sup> Conférence sur les relations raciales  
*Simon Abbott, Assistant Director, 36 Jermyn Street, Londres, S. W. 1 (Royaume-Uni)*
- 23-26 Prague Conseil international pour la psychothérapie de groupe : III<sup>e</sup> Congrès international de psychodrame  
*Société médicale tchécoslovaque, J. E. Purkyne, rue Sokolska 31, Prague 2 (Tchécoslovaquie)*



26-28	Prague	Conseil international pour la psychothérapie de groupe : I <sup>er</sup> Congrès international de sociométrie <i>Société médicale tchécoslovaque, J. E. Purkyně, rue Sokolska 31, Prague 2 (Tchécoslovaquie)</i>
	Lima	Hispano-Luso-American Institute of International Law : 7 <sup>e</sup> congrès <i>Limite nº 5, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne)</i>

---

## Octobre

2-6	Neuchâtel (Suisse)	Association internationale des sociologues de langue française : 7 <sup>e</sup> colloque. Thème : Sociologie des mutations <i>54, rue de Varenne, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)</i>
20-24	Nouvelle-Orléans	Public Personnel Association : Conférence internationale sur l'administration publique <i>Kenneth O. Warner, 1313 East 60th Street, Chicago, Ill. 60637 (États-Unis d'Amérique)</i>
20-25	Lima	VII <sup>e</sup> Congrès interaméricain sur la planification <i>Secretaria Ejecutiva del Instituto Peruano de Estudios del Desarrollo, casilla 6125, Lima (Pérou)</i>
21-25	Genève	Institut international d'études sociales : Symposium sur la négociation collective internationale <i>154, rue de Lausanne, CH-1211 Genève 22 (Suisse)</i>
27/1 nov.	Vienne-Mariazell	Institut für Leibeszziehung der Universität Wien. Institut für Soziologie der Universität Wien. Comité international de sociologie sportive : II <sup>e</sup> Séminaire international de sociologie sportive <i>Institut für Leibeszziehung der Universität Wien, Sensengasse 3, 1090 Vienne (Autriche)</i>
2 <sup>e</sup> quinzaine	Paris	Association pour le développement international : conférence européenne <i>M. de Merleir, Centre Rogier 14-101, Bruxelles 1 (Belgique)</i>

---

## Novembre

2-3	Spire (Rép. féd. d'Allemagne)	Mouvement catholique international pour la paix : congrès. Thème : Planification de la paix <i>C ter Maat, Celebesstraat 60, La Haye (Pays-Bas)</i>
15-18	Ann Arbor (Michigan)	University of Michigan : Réunion internationale sur les problèmes de la population dans le monde <i>Ann Arbor, Mich. 48104 (États-Unis d'Amérique)</i>

---

## Décembre

1 <sup>re</sup> quinzaine	Quito (?)	UNITAR/Unesco : Stage d'études régional de droit international <i>M. Oscar Schachter, Director of Research, UNITAR, 801, United Nations Plaza, New York, N. Y. 10017 (États-Unis d'Amérique)</i>
---------------------------	-----------	---

Conseil international des sciences sociales : Colloque international sur les méthodes de recherches interculturelles en psychologie sociale  
6, rue Franklin, 75 Paris-16<sup>e</sup> (France)

---

1969	Pays-Bas	Comité européen de droit rural : 5 <sup>e</sup> colloque européen 9, rue de l'Arbalète, 75 Paris-5 <sup>e</sup> (France)
	Amsterdam	Commission européenne pour l'étude de l'opinion publique et des marchés : 22 <sup>e</sup> congrès 17, rue Berckmans, Bruxelles 6 (Belgique)
	Royaume-Uni	Institut de droit international : session. Thème : Droit international, public et privé 88, rue de Grenelle, 75 Paris-7 <sup>e</sup> (France)
	Europe	Association internationale de droit pénal : X <sup>e</sup> Congrès international de droit criminel Pierre Bouzat, secrétaire général, 43, av. Aristide-Briand, 35 Rennes (France)
	Europe	International Association for Research in Income and Wealth : 11 <sup>e</sup> conférence générale Box 2020, Yale Station, New Haven, Conn. 06520 (États-Unis d'Amérique)
	France (?)	Conférence internationale de sociologie religieuse : 10 <sup>e</sup> conférence internationale Professeur Émile Pin, secrétaire général, piazza della Pilotta 3, 00187 Rome (Italie)
	France	Unesco : Conférence sur les modèles de construction des nations SHC/SS, Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7 <sup>e</sup> (France)
	New Delhi	Gandhi Peace Foundation: World Peace Conference M. R. R. Diwakar, 2 Residency Road, Bangalore 25 (Inde)
	Inde	World Religionists' Conference for Peace : 3 <sup>e</sup> conférence Japanese Religionists' Council for Peace, Shickiken-cho, Ueno-Ikenohata, Taito-ku, Tokyo (Japon)
Début	Athènes	Union internationale des villes et pouvoirs locaux : 19 <sup>e</sup> congrès Paleistraat 5, La Haye (Pays-Bas)
Mai ou juin	Rotterdam	Fondation européenne de la culture : congrès. Thème : L'urbanisation. La ville et le citoyen en l'an 2000 Emmastraat 30, Amsterdam (Pays-Bas)
7-12 juillet	Rio de Janeiro	Inter-American Bar Association : 16 <sup>e</sup> conférence M. W. R. Vallance, secrétaire général, 704 Federal Bar Bldg., 1815 H Street, N. W., Washington, D. C. 20006 (États-Unis d'Amérique)
14-22 août	La Haye	Netherlands Universities Foundation for International Co-operation : VII <sup>e</sup> Cours international d'été sur l'industrialisation NUFFIC, 27, Molenstraat, La Haye (Pays-Bas)

27-2 août	Londres	Union internationale de psychologie scientifique : 7 <sup>e</sup> congrès international <i>British Psychological Society, Tavistock House South, Tavistock Square, Londres, W. C. 1 (Royaume-Uni)</i>
Été	Mexico	Asociación Latinoamericana de Sociología : 9 <sup>e</sup> congrès <i>Professeur P. Gonzalez Casanova, Director del Instituto de Investigaciones Sociales, Torre de Humanidades - 5<sup>o</sup> piso Villa Obregon, México 20, D. F. (Mexique)</i>
4-11 sept	Londres	Union internationale pour l'étude scientifique de la population : 16 <sup>e</sup> congrès <i>E. Grebenik, Department of Social Studies, The University, Leeds 2 (Royaume-Uni)</i>
Septembre	Paris	Conseil international des sciences sociales : Symposium sur l'ethnologie des sociétés complexes industrialisées <i>Jean Cuisenier, maître de recherches, CNRS, 15, quai Anatole-France, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France)</i>
Automne	Europe	Institut des sciences de gestion : 16 <sup>e</sup> conférence internationale <i>P. O. Box 273, Pleasantville, N. Y. 10570 (États-Unis d'Amérique)</i>
Oct. (?)	Washington, D. C., ou Baltimore	Association internationale de gérontologie : 8 <sup>e</sup> congrès international <i>Professeur N. W. Shock, Gerontology Branch, Baltimore City Hospitals, Baltimore, Md. 21224 (États-Unis d'Amérique)</i>
<hr/>		
1970	Suisse	Association internationale pour le progrès social : congrès <i>Rue Louvrex, 47, Liège (Belgique)</i> Association internationale de sociologie : 7 <sup>e</sup> congrès mondial <i>Professeur Angelo Pagani, secrétaire général, Centro Nazionale di Provenzione e Difesa Sociale, Palazzo di Giustizia, via Freguglia, Milan (Italie)</i>
	Espagne	Commission européenne pour l'étude de l'opinion publique et des marchés : 23 <sup>e</sup> congrès <i>17, rue Berckmans, Bruxelles 6 (Belgique)</i>
	Athènes	International Academy of Comparative Law : congrès <i>Professeur Wagner, University of Indiana, School of Law, Bloomington, Indiana 47401 (États-Unis d'Amérique)</i>
	Asie	ONU, Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient : Asian Population Conference <i>Sala Santitham, Rajadamnern Av., Bangkok (Thaïlande)</i>
	Madrid	Société internationale de criminologie : 6 <sup>e</sup> congrès international <i>Dr Georges Fully, secrétaire général, 2, place Mazas, 75 Paris-12<sup>e</sup> (France)</i>
	New York	Union humaniste et laïque : 5 <sup>e</sup> congrès <i>P. O. B. 114, Utrecht (Pays-Bas)</i>

Juillet	Tokyo	International Bar Association : 13 <sup>e</sup> congrès <i>Japan Federation of Bar Association Hoso Kaidan Bldg. 1-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo (Japon)</i>
Août ou septembre	Manille	Conseil international de l'action sociale : conférence internationale <i>J. R. Hoffner, 22 W. Gay St., Columbus, Ohio 43215 (États-Unis d'Amérique)</i>
Août-sept.	Leningrad	Association internationale d'histoire : 5 <sup>e</sup> congrès <i>Professeur J. F. Bergier, Faculté des sciences écono- miques et sociales, Université de Genève, Genève (Suisse)</i>
Septembre (3 <sup>e</sup> sem.)	Londres	Association internationale de science politique : 8 <sup>e</sup> congrès mondial <i>43, rue des Champs-Élysées, Bruxelles 5 (Belgique)</i>
Automne	Tokyo	Organisation des Nations Unies : IV <sup>e</sup> Congrès pour la prévention du crime et le traitement des délinquants <i>New Ohtemachi Building, Room 411/412, 4 2-chome, Ohtemachi, Chiyoda-ku, Tokyo (Japon)</i>
<hr/>		
1972	Tokyo	Union internationale de psychologie scientifique : 8 <sup>e</sup> congrès international <i>British Psychological Society, Tavistock House South, Tavistock Square, Londres, W. C. 1 (Royaume-Uni)</i>
<hr/>		

## *Postes internationaux vacants*

*Cette rubrique est mise gracieusement à la disposition de toute institution ou organisation, internationale ou nationale, désireuse de recruter des spécialistes des sciences sociales sur une base internationale. La langue dans laquelle est rédigée chaque notice est la première langue exigée des candidats au poste dont il s'agit, mais la connaissance d'autres langues peut être souhaitable et est alors indiquée.*

*Les notices, rédigées en deux exemplaires dactylographiés à double interligne et mentionnant tous détails utiles ainsi que l'adresse de l'annonceur, doivent parvenir au rédacteur en chef de la Revue internationale des sciences sociales (Département des sciences sociales, Unesco, place de Fontenoy, Paris-7<sup>e</sup>) au plus tard le 10 novembre, le 10 février, le 10 mars et le 10 août de chaque année pour être insérées dans les numéros de la Revue paraissant respectivement en mars, juin, septembre et décembre. Lorsque des dates limites sont fixées pour la réception des candidatures, il convient de tenir compte des délais nécessaires à la Revue pour atteindre le public international auquel elle est destinée.*

*Les candidats ne devront en aucun cas s'adresser à la direction de la Revue pour obtenir des renseignements, et toute demande devra être envoyée directement à l'adresse indiquée sous chaque notice.*

### *Unesco*

Toute candidature ou demande de renseignements devra être adressée à la Division du recrutement du Bureau du personnel de l'Unesco, place de Fontenoy, 75 Paris-7<sup>e</sup> (France), et mentionner dans chaque cas la référence correspondant au poste dont il s'agit.

Le niveau indiqué pour chaque poste est celui de la classe correspondante de la fonction publique internationale. Les salaires bruts (exemptés d'impôt national sur le revenu) afférents à ces classes sont les suivants :

P 3 : 11 270 dollars.

P 4 : 13 900 dollars.

P 5 : 17 400 dollars.

D 1 : 20 000 dollars.

Les frais de transport, d'installation, de rapatriement, et toutes autres allocations sont à la charge de l'Unesco.

## Planification générale de l'éducation

*Référence.* VOLTAED 7.

*Lieu d'affectation.* Ouagadougou (Haute-Volta).

*Attributions.* La tâche essentielle de l'expert est d'aider à former ou à perfectionner des homologues susceptibles de continuer seuls le travail après son départ. Cette tâche ne doit pas être considérée comme distincte de la tâche de planification proprement dite. En étroite collaboration avec ses homologues, l'expert devra notamment :

a) Aider le Ministère de l'éducation à établir le bilan quantitatif et qualitatif de la situation en ce qui concerne le système d'éducation ;

b) Assister, à titre de conseiller principal, la commission de réforme de l'enseignement et de planification de l'éducation ;

c) Conseiller le gouvernement en vue de la définition des objectifs prioritaires et de l'élaboration d'un plan d'éducation intégré au plan général de développement économique et social ;

d) Promouvoir ou préciser les liaisons de la commission avec les autres services du Ministère de l'éducation, avec les autres ministères à vocation éducative avec les agences multilatérales et bilatérales d'assistance technique, et avec le Ministère du développement chargé du plan.

e) Préparer des projets éducatifs que le gouvernement puisse éventuellement utiliser pour des demandes d'aide extérieure ;

f) Contribuer à informer les services éducatifs, le corps enseignant, les groupes professionnels et le public en vue de créer un climat favorable à une participation générale à l'effort de développement de l'éducation, dans le cadre du développement général ;

g) Conseiller les services compétents en ce qui concerne la mise en œuvre des moyens d'exécution du plan ;

h) Participer à l'adaptation continue du plan aux besoins et aux ressources et à l'évaluation quantitative et qualitative des résultats ;

i) En collaboration avec l'expert chargé de la programmation pédagogique, proposer les modalités pratiques permettant une extension et une évolution de l'éducation rurale conformes aux objectifs et priorités du plan.

*Titres et aptitudes requis*

a) Diplôme universitaire ou titre équivalent, de préférence en matière d'éducation, d'économie ou de sociologie ;

b) Expérience administrative et pédagogique approfondie, si possible au niveau de l'enseignement primaire et de l'éducation rurale ;

c) Expérience directe des pays en développement, ou en tout cas connaissance des problèmes du développement ;

d) Attitude positive à l'égard des pays en développement, et de leurs problèmes, capacité d'adaptation, désir de comprendre des cultures différentes ;

e) Aptitude au travail d'équipe.

*Durée.* 2 ans.

*Niveau.* P5.

## Sociologist

*Reference.* REG/CHILSOC 1.

*Location.* Chile.

*Functions.* Within the framework of the pilot project on the access of women to technological careers in Chile, and in close co-operation with other experts appointed to this project, the incumbent will:

(a) Assess the participation rate of girls in technological training at different levels.

- (b) Assess the proportion of girls with technological training who pursue technological careers and the levels and types of their employment.
- (c) Identify the social and socio-psychological factors which effect (a) and (b); and
- (d) Provide technical advice as regards the social science aspects of the project.

*Qualifications.*

- (a) Advanced degree in sociology or in social and cultural anthropology.
- (b) Several years' experience of field work in Latin America.

*Language qualifications.* Fluent Spanish, good knowledge of French or English.

*Duration of appointment.* One year.

*Level.* P4.

### Specialist in transport economy and planning

*Reference.* COLOMBES/SF/3.

*Location.* School of Engineering, National University, Bogota, Colombia.

*Functions.* The holder of the present post will be expected, in consultation with the Dean of the School of Engineering:

To initiate, organize and teach courses in the Department of Civil Engineering within his field of specialization.

To advise on the installation of laboratories and the purchase of equipment.

To train local counterpart teaching personnel, who will continue the programme initiated by the expert.

*Qualifications.* University degree in civil engineering and specialization in planning and economy of transportation, with several years experience of teaching this subject at university level.

*Language qualifications.* Spanish and/or English; French desirable.

*Duration of appointment.* One year, commencing July 1968.

*Level.* P4.

### Specialist in engineering economics

*Reference.* VENEZES/SF/8.

*Location.* School of Industrial Engineering, Central University Caracas, Venezuela.

*Functions*

(a) To act as adviser to the Director of the School of Industrial Engineering with regard to all matters relating to economic aspects of engineering which fall within the scope of this project.

(b) To initiate, organize and teach courses on economic aspects of engineering in consultation with the appropriate authorities.

(c) To advise on the installation of laboratories and the purchase of equipment, as the case might be, and their utilization by the school.

(d) To train local counterpart teaching personnel, who will continue the programme initiated therein.

*Qualifications.* Appropriate engineering economics or management degrees at university level, as well as several years of professional experience in economics of engineering, operations research, and related fields. The candidate should have had several years of teaching experience at university or college level and be able to assist in the development or revision of course curricula.

*Language requirements.* English acceptable, provided a working knowledge of Spanish is acquired before taking up duties.

*Duration of appointment.* One year.

*Level.* P5.

### Expert in educational planning and administration

*Reference.* NICARAGUED 6.

*Location.* Managua, Nicaragua, with possible visits to the interior.

*Functions.* The Ministry of Education plans to draw up a general plan for the development of the country's various educational services, to train personnel for the Office of Educational Planning and to reorganize the Ministry itself. The duties of the expert will be:

- (a) To suggest the main outlines for a general plan of educational development, on the basis of careful analysis of the state of education in the country.
- (b) To put forward recommendations and suggestions for the reorganization of the Ministry of Education and for improving its statistical services.
- (c) To organize systematic staff training courses in techniques of educational planning at the School of Educational Studies of the National University.
- (d) To co-operate in training staff for employment in the Office of Educational Planning.

The expert will work in close liaison with the expert in school supervision.

*Qualifications.* University degree in education, preferably specializing in school organization and administration. Wide experience of educational planning at national level. Knowledge of the main features of educational development in Latin America. Ability to work as a member of a team and carry out educational research.

*Language qualifications.* Spanish indispensable, knowledge of English or French desirable.

*Duration.* One year.

*Level.* P5.

### Senior lecturer in education (sociology)

*Reference.* NIGERED/SF/19.

*Location.* Secondary Teacher Training College, Zaria, Northern Nigeria.

*Background and functions.* Unesco acts as participating and executing agency for the Special Fund in the establishment of a Secondary Teacher Training College in Zaria. The project involves the setting-up of a residential college for the training of teachers in secondary school subjects who will be employed, after the successful completion of the three-year course, in one of the secondary schools of the Northern Territories. A certain number of successful students will be used as tutors in primary teacher training colleges. Under the general supervision of the Principal of the College, and the technical guidance of the Chief Technical Adviser, the incumbent will be required to:

- (a) Plan and co-ordinate within the general curriculum structure of the college a course in education covering principles, history and educational psychology.
- (b) Conduct tutorials and seminars in education.
- (c) Train students in modern methods of teaching and stimulate further research into local educational needs and problems.
- (d) Organize in-service courses for serving teachers in secondary schools and for tutors in primary teacher training colleges.
- (e) Be responsible for the organization of teaching practice in the demonstration school and other local schools and for the assessment of the teaching marks of the students.
- (f) Generally take part in the communal life and activities of the college.
- (g) Carry out such duties as may be assigned to him on an *ad hoc* basis, by the Secretariat (Headquarters) and the Chief Technical Adviser, which are considered necessary for the execution of the project.

*Qualifications.* A good university degree in education and sociology, postgraduate



certificate or diploma or other professional qualification, and/or teaching experience in an institute of education, university department of education or a teacher training college. Experience of teaching overseas would be desirable.  
*Duration of appointment.* Eight months, with possibility of extension.  
*Level.* P4.

### Senior lecturer in educational development, planning and administration

*Reference.* KENYED/SF/2.

*Location.* Department of Education, University College, Nairobi.

*Functions.* The expert under the direction of the Chief Technical Adviser, who is the head of the team of international experts appointed to this project, will perform the following duties:

- (a) Teaching both undergraduate and postgraduate students, and carrying out research in the problems of educational development planning and administration and their place in over-all economic and social national plans of development.
- (b) Assisting in the recruitment and training of a suitable Kenyan counterpart to take over the duties of the post.
- (c) Assisting the Chief Technical Adviser in that area of his work which involves dealing with the Ministry of Education, the Kenya Institute of Education and the Curriculum Development and Research Centre.
- (d) Participating in the research programme of the project with special responsibility for those aspects relating to the productivity of education and development needs.
- (e) Preparing and co-ordinating syllabuses in educational principles, development planning and administration, for use for in training colleges, special in-service courses for teachers, and for courses organized outside the framework of the college.
- (f) Participating in the in-service teacher training programme of the project.
- (g) Assisting in other aspects of the work of the department as the need arises.
- (h) Carrying out such duties as may be assigned to him on an *ad hoc* basis, by the Secretariat (Headquarters), which are considered necessary for the execution of the project.

#### *Qualifications.*

(a) A university degree followed by research in comparative education or educational administration. Relevant experience either through research or work on educational problems relating to development planning will be an advantage.

(b) Considerable experience in teaching at the second and third levels of education and in national or regional educational administration. Experience relevant to education in rural areas of developing countries will be an advantage.

*Duration of appointment.* Two years, with possibility of renewal.

*Level.* P4.

### Educational planning (technical education and vocational training)

*Reference.* INDONED 14.

*Location.* Djakarta, Indonesia.

*Functions.* The expert in close collaboration with the rest of the Unesco team and his counterpart(s), will:

- (a) Assist the Ministry of Education in making a quantitative and qualitative survey of the country's technical education and vocational training.

(b) Help establish or improve the technical and research services needed to develop technical and vocational education.

(c) Promote liaison between the unit administratively responsible for technical and vocational education and the services responsible for educational planning and other services of the Ministry of Education and other Ministries which may be concerned with education (Agriculture, Health, etc.).

(d) Help in preparing educational plans, mainly by assisting competent services or agencies to evaluate manpower requirements and employment opportunities, expressing the results as educational objectives and programmes.

(e) Participate in job analysis and in suggesting, as required, consequential adaptations in curricula, methods and structures of technical education.

(f) Advise on the preparation of educational projects to serve as a basis for requests for external aid.

(g) Assist the Government in selecting officials as candidates for Unesco fellowships in technical and vocational education.

*Qualifications*

(a) University degree or equivalent in one of the major fields of technical education ; additional degree in education, economics or sociology would be an asset.

(b) Wide experience, in an administrative capacity, of technical and vocational education and of educational administration.

(c) Personal experience in developing countries or, at least, familiarity with the problems of development.

(d) Ability to work in a team.

*Duration of appointment:* Eighteen months.

*Level.* P4.

### Lecturer in social studies

*Reference.* NEW GUINED/PAPUED/SF/9.

*Location.* Goroka, New Guinea/Papua.

*Functions.* The lecturer will be required to perform the following duties under the supervision of the Principal of the College and the Chief Technical Adviser.

(a) Plan, organize and conduct courses of study for students reading history and/or geography for the Secondary Teacher's Certificate.

(b) Conduct and supervise demonstration teaching and practice teaching.

(c) Organize and supervise in-service and pre-service courses for practising teachers.

(d) Assist with developments of techniques in and materials for the teaching of of the subject.

(e) Arrange and participate in extra-curricular studies and activities of students in residence at the college.

(f) Guide and counsel students on professional and personal matters.

(g) Other duties as directed by the Principal.

*Qualifications.* A good university degree with special qualifications in history or geography or related fields. Honours and postgraduate studies desirable. Experience in an institute of education, a university department of education or a teachers' college. Experience overseas would be an added qualification. Experience desirable in teaching in English, students whose usual language is not English. Ability to undertake inquiries and investigations.

*Duration of appointment.* Two years.

*Level.* P4.

### Lecturer in educational sociology

*Reference.* NEW GUINED/PAPUED/SF/11.

*Location.* Goroka, Papua/New Guinea.

*Functions.* The lecturer will be required to perform the following duties under the supervision of the Principal of the College and the Chief Technical Adviser:

- (a) Plan, organize and conduct courses of study for students reading educational sociology for the Secondary Teacher's Certificate.
- (b) Organize and supervise in-service and pre-service for practising teachers.
- (c) Assist with the conduct and supervision of demonstration teaching and practice teaching where appropriate.
- (d) Carry out, as required, investigations in subject fields and related fields.
- (e) Arrange and participate in extra-curricular studies and activities of students in residence at the college.
- (f) Counsel and guide students on professional and personal matters.
- (g) Take part as requested in the general work of the Teacher's College.
- (h) Other duties as directed by the Principal.

*Qualifications.* A good university degree with special qualifications in educational sociology or related fields. Experience in an institute of education, a university department of education or a teachers' college is desirable. Experience overseas would be an added qualification.

*Duration of appointment.* Two years.

*Level.* P4.

### Sociologist

*Reference.* REG/VOLTASOC 1.

*Location.* Upper Volta.

*Functions.* The incumbent will be required to provide technical advice to the pilot project on the access of women to education in Upper Volta ; in particular, he will, in close co-operation with other field experts appointed to this project:

- (a) Attempt to identify social and socio-psychological factors which may be utilized in the programme to encourage the enrolment of girls in schools and the spread of literacy among women.
- (b) Attempt to identify social and socio-psychological factors which inhibit education at any level for girls, and literacy programmes for women.
- (c) Provide the Secretariat with periodic reports on field work carried out ; these reports should be of such a nature as to be useful for the planning of other literacy programmes.

*Qualifications.*

- (a) Advanced degree in sociology or in social and cultural anthropology.
- (b) Several years experience of field work, preferably in West Africa.

*Language qualifications.* Perfect command of French ; good drafting ability.

*Duration of appointment.* One year.

*Level.* P4.

### Profesor de planeamiento de la educación (educación comparada y administración de la educación)

*Referencia.* SPI 4.

*Lugar de trabajo.* Sección de Planeamiento de la Educación del Instituto Latinoamericano de Planificación Económica y Social, Santiago de Chile.

El experto tendrá a su cargo las siguientes funciones :

- (i) Explicar la materia « educación comparada y administración de la educación » en los cursos de planeamiento de la educación ; la enseñanza de la edu-

cación comparada tendrá un objetivo esencialmente práctico y deberá poner de relieve la relación existente entre los sistemas educativos y los factores geográficos, demográficos, económicos, sociales y culturales; procurará definir situaciones concretas y las estrategias más adecuadas para cada situación, poniendo en evidencia el peligro implícito en la aplicación de un sistema educativo concebido para una determinada situación a otra completamente diferente; facilitará mediante el examen de experiencias realizadas en diversos países, la tarea de evitar errores y tanteos innecesarios.

La enseñanza de la administración insistirá sobre la adaptación de la administración educativa a las condiciones del país y a la estructura y volumen del sistema educativo, y sobre la realización práctica del plan de educación.

Las actividades del experto suponen también la organización, la dirección de discusiones y trabajo de grupo y la supervisión de los trabajos individuales de los becarios.

(ii) Estudiar, junto con los demás profesores de la sección la integración de la enseñanza de la educación comparada y de la administración en el contexto general de la enseñanza dispensada en la sección con el objeto de reforzar la eficacia de ésta y de evitar todo particularismo que pudiera impedir el establecimiento de una relación clara entre los diferentes aspectos de la administración y del planeamiento de la educación.

(iii) Participar en los estudios y trabajos de investigación que se determinen en los planes anuales de la sección en las materias y temas relacionados con la administración y el planeamiento de la educación, así como contribuir a la redacción y a la publicación de estudios, artículos y documentos sobre las cuestiones que entran en el marco de actividades de la sección.

**Requisitos.**

(a) Título universitario o equivalente en ciencias de la educación.

(b) Experiencia práctica de la administración de la educación y de los problemas del planeamiento en los países en vías de desarrollo; experiencia en la enseñanza de la materia de educación comparada y publicaciones relativas a la misma.

(c) Conocimiento de los problemas de mayor importancia en materia de educación y de administración de la educación en los países en vías de desarrollo.

(d) Aptitud para trabajar en equipo y para someterse a la disciplina de grupo.

*Duración del contrato.* Un año, con posibilidades de prolongación.

*Grado.* P4.

## *Nations Unies*

*Les candidatures et demandes de renseignements concernant les postes ci-dessous devront être adressées à l'un ou l'autre des services suivants :*

Bureau européen de recrutement pour l'assistance technique  
Palais des Nations, Genève (Suisse)

*ou*

Technical Assistance Recruitment Services  
United Nations, New York 17 (États-Unis d'Amérique)

*La plupart de ces descriptions de poste étant diffusées depuis plusieurs mois, il se peut que certains postes soient déjà pourvus. En ce cas, les candidatures reçues seront examinées en vue d'un recrutement ultérieur pour des postes de même nature.*

*Le niveau de chaque poste n'est pas fixé à l'avance. Le montant du traitement est établi d'un commun accord en fonction de la nature du poste et de l'expérience et des qualifications du candidat.*

## Expert des recensements de population

*Référence.* ALG-412-A.

*Lieu d'affectation.* Oran (Algérie).

*Attributions.* L'expert sera affecté au Commissariat national au recensement (service rattaché à la Direction générale du plan et des études économiques). Il sera chargé, dans le cadre du dépouillement des données du recensement général de la population, d'analyser les résultats du sondage partiel ainsi que de mettre au point des méthodes d'analyse concernant l'exploitation exhaustive et les exploitations particulières (ménages, familles, etc.). En outre, l'expert devra aider à former et à perfectionner les cadres techniques nationaux qui seront mis à sa disposition pour l'aider à exécuter son programme.

*Titres et aptitudes requis.* L'expert doit être un démographe ayant une expérience approfondie des questions de recensement, notamment dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement de la mise au point des méthodes d'analyse.

*Durée.* Dix-huit mois (avec possibilité de prolongation).

## Conseiller en planification économique

*Référence.* CAM-022-A.

*Lieu d'affectation.* Phnom-penh (Cambodge).

*Attributions.* L'expert sera affecté au Ministère du plan et devra donner des conseils au directeur général du plan sur les questions de planification. En particulier, il devra :

- a) Aider à assurer l'inspection administrative et économique de l'exécution des projets inscrits au plan quinquennal portant sur la période 1968-1972 ;
- b) Faire une évaluation périodique des progrès et réalisations accomplis dans le cadre du plan ;
- c) Contribuer à la formation du personnel de contre-partie.

*Titres et aptitudes requis.* Le titulaire du poste devra être un économiste ayant une expérience approfondie de l'élaboration et de l'exécution d'un plan de développement à l'échelle nationale dans un pays ayant une structure économique et sociale semblable à celle du Cambodge.

*Connaissances linguistiques.* Français ; connaissance de l'anglais souhaitable.

*Durée.* Un an (avec possibilité de prolongation).

## Économiste (planification)

*Référence.* CON(B)-022-C.

*Lieu d'affectation :* Brazzaville (République du Congo).

*Attributions.* L'expert devra aider le Ministère du plan et le Commissariat au plan à :

- a) Définir, dans le domaine économique, une méthodologie de planification spécifiquement applicable au Congo ;
- b) Établir des plans économiques de développement à court et à long terme intégrant les facteurs physiques, humains, sociaux et de la production, et tenant compte des secteurs et services de l'administration (ces plans devront prendre en considération les efforts de diffusion et les relations entre tous les secteurs de l'économie nationale) ;
- c) Proposer les mesures propres à assurer l'intégration des investissements privés ou publics, actuels ou prévus, dans le cadre du plan de développement à élaborer ;
- d) Proposer un schéma d'opérations de financement de l'infrastructure socio-

économique, en vue de l'exécution des plans régionaux en cours d'élaboration ;  
 e) Former deux homologues congolais capables d'assurer la continuation des travaux.

*Titres et aptitudes requis.* Formation supérieure dans le domaine de la planification économique intégrée ; expérience pratique de l'établissement des plans économiques dans les pays en voie de développement.

*Durée.* Un an.

## Statisticien-démographe (recensements)

*Référence.* TOG-254-B.

*Lieu d'affectation.* Lomé (Togo), avec déplacements à l'intérieur du pays.

*Attributions.* L'expert sera chargé de conseiller et d'aider le Service des statistiques en vue de la préparation, de l'exécution, du dépouillement et de l'évaluation du recensement démographique, qui doit permettre d'obtenir des renseignements exacts sur le chiffre, la composition, le taux de croissance et la répartition de la population et de la main-d'œuvre. L'expert s'occupera en particulier des questions suivantes :

- a) Teneur et forme des questionnaires ;
- b) Schéma du programme de tabulation ;
- c) Méthodes les plus efficaces de dénombrement, y compris, le cas échéant, les méthodes de sondage ;
- d) Organisation du personnel de recensement et évaluation des services rendus ;
- e) Vérification de l'exactitude du dénombrement effectué sur le terrain après recensement ;
- f) Établissement de rapports sur le recensement ;
- g) Programme de publications.

*Titres et aptitudes requis.* Diplôme universitaire avec spécialisation en statistiques démographiques ; expérience de la conduite des opérations de recensement, du dépouillement, de l'exploitation des résultats pour l'élaboration de projets sociaux concernant le logement, l'habitat, les problèmes sanitaires, etc.

*Durée.* Un an.

## Expert de la planification sociale

*Référence.* TOG-462-A.

*Lieu d'affectation.* Lomé (Togo).

*Attributions.* L'expert secondera et conseillera l'organisme national de planification dans les domaines suivants : programmation sociale (besoins auxquels il faut répondre), enquêtes et données, critères et méthodes à appliquer pour déterminer les objectifs sociaux prioritaires et le montant des crédits à affecter au secteur social, rapports entre les programmes sociaux et le développement économique, participation des populations et intérêt à susciter dans le public, dispositions administratives concernant la planification sociale, élaboration, avec les services techniques, d'une politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, conseils sur les mesures à prendre pour assurer la coordination des services et organismes s'occupant du secteur social (santé, éducation, affaires sociales, Croix-Rouge, etc.).

L'expert devra également donner des avis sur les études et recherches sociales et préparer des programmes en vue de la formation du personnel de planification sociale.

*Titres et aptitudes requis.* Expérience du développement social et de la planification ;

bonne connaissance des problèmes de l'enfance et de la jeunesse dans les pays en voie de développement.

*Durée.* Un an (avec possibilité de prolongation).

## Statisticien-démographe

*Référence.* UPV-254-D.

*Lieu d'affectation.* Ouagadougou (Haute-Volta).

*Attributions.* L'expert devra aider et conseiller le gouvernement en ce qui concerne les activités suivantes : enquête itinérante permanente (état civil) ; recensement de la population des zones urbaines ; enquêtes sur la population rurale ; toute autre enquête statistique que le gouvernement souhaiterait réaliser.

*Titres et aptitudes requis.* Formation universitaire poussée en matière de statistiques, notamment de statistiques démographiques et dans les disciplines connexes. *Expérience pratique :* a) des opérations de recensement, du rassemblement et de l'analyse des statistiques, en particulier des données de recensement ; et b) des techniques de sondage en vue des recensements de la population.

*Durée.* Un an.

## Urban research and planning

*Reference.* VEN-422-SC/(TARS-412-SC).

*Duty station.* Caracas, Venezuela.

*Duties.* Under the supervision of the Project Manager/Technical Director, the expert will be a member of a team appointed by the United Nations to advise and assist the Ministry of Public Works and the Centro de Estudios del Desarrollo (CENDES). He will be expected to:

(a) Analyse, in close co-operation with the national team in charge of the sub-project 'Demographic Aspects', the internal migration of Venezuela.

(b) Supervise all the demographic research related to the implementation of this project.

(c) Train personnel in demography.

(d) Give technical assistance in other activities of CENDES.

*Qualifications.* Advanced academic training in demography ; experience in research work.

*Languages.* Spanish ; English desirable.

*Duration.* One year, with possibility of extension.

## Development economist

*Reference.* CEY-022-SF.

*Duty station.* Colombo, Ceylon.

*Duties.* The expert will be a member of the team attached to the Ministries of Planning and Economic Affairs and of Industry and Fisheries as well as to other Ministries. He will work principally in the Ministry of Planning and Economic Affairs. Under the direction of the Chief Adviser/Project Manager, he will be expected to:

(a) Evaluate national projects and programmes.

(b) Give periodic reports on the rate of plan implementation, with particular reference to expected bottlenecks, shortfalls and difficulties, and recommend action in the event of delays and difficulties.

(c) Assist in drawing up the sector plans and programmes of individual Ministries and Departments and integrate such plans into short-term implementation programmes consistent with long-term perspective plans.

(d) Suggest ways and means to improve planning and programming within Ministries in order to ensure timely and proper preparation of new projects, appropriate phasing of projects and the preparation of investment programmes for suitable advance periods.

(e) Advise on major policies likely to influence the course of economic development.

(f) Train local counterparts in the above duties.

(g) Undertake other related duties as may be required.

*Qualifications.* University degree in economics and extensive knowledge and experience in economic development planning, including project evaluation.

*Duration.* One year, with possibility of extension.

### Industrial economist (project evaluation)

*Reference.* CEY-022-8G.

*Duty station.* Colombo, Ceylon.

*Duties.* The expert will be a member of the team attached to the Ministries of Planning and Economic Affairs and of Industry and Fisheries as well as to other Ministries. He will work principally in the Ministry of Industry and Fisheries. Under the direction of the Chief Adviser/Project Manager, he will be expected to :

(a) Assist in formulating, evaluating, and selecting industrial development projects to be incorporated into an industrial sector programme in the light of the objectives of a national plan and with a view to securing consistency within the industrial sector.

(b) Evaluate specific industrial projects in the public and private sectors for incorporation in a national development plan, including their commercial and national economic profitability and the ranking of projects.

(c) Follow up the progress of the approved industrial projects and the programmes for the industrial sector, including proposals for timely modification of projects and the programme in cases where there may be a divergence between expectations and actual development.

(d) Train counterparts in carrying out the above duties.

(e) Perform other related duties as required.

*Qualifications.* Industrial economist with advanced training and extensive experience in development planning especially in the field of project formulation and evaluation.

*Duration.* One year, with possibility of extension.

### Instructor, economic planning

*Reference.* INS-022-A (TARS-024-A).

*Duty station.* Djakarta, Indonesia.

*Duties.* The expert will be attached to the National Institute of Public Administration where he will be expected to:

(a) Organize and run a training programme for government personnel who will be called upon to formulate and implement future economic development plans in the various sectors;

(b) Give lectures on: Organizational and administrative aspects of planning; Aggregative planning; and Sectoral planning.

*Qualifications.* Advanced degree in economics with teaching experience and some practice in development planning.

*Duration.* Six months.



### Instructor in social planning

*Reference.* KUW-024-SG/REV. 1.

*Duty station.* The Kuwait Institute of Economic and Social Planning in the Middle East.

*Duties.* The expert will be expected, under the general direction and co-ordination of the Director/Project Manager and as a member of a team of experts appointed by the United Nations Special Fund, to:

(a) Participate as instructor in the training programme of the institute, with concentration at the graduate level on the following subjects: Sectoral programming with particular emphasis on the social sectors; and General economic and development planning.

(b) Carry out research and other related activities that may be required by the project.

(c) Assist the Government in formulating development plans and render advice on general economic policies to be followed.

*Qualifications.* Advanced degree in economics or one of the social sciences, with specialization in social sector programming; research and teaching experience necessary.

*Languages.* Arabic and English essential; French desirable.

*Duration.* One year, with possibility of extension.

### Senior demographer

*Reference.* LAT-412-SD.

*Duty station.* Santiago, Chile, with travel as required.

*Duties.* The expert will be a senior member of the professional group under the leadership of the Project Manager, and in that capacity will assist, as directed by him, in all aspects of the teaching, research and technical assistance programmes of the Latin American Demographic Centre (CELADE). He will be expected to:

(a) Develop and promote teaching and research in the interrelated fields of demography and other disciplines.

(b) Assume responsibility for designated portions of the teaching and research programmes.

(c) Act as adviser to students.

(d) Undertake technical assistance missions in countries of the region.

*Qualifications.* University education in demography and/or related fields; the incumbent should also have experience in teaching, in research and in technical assistance in the field of population.

*Languages.* A working knowledge of Spanish and English essential; French and Portuguese desirable.

*Duration.* Two years, with possibility of extension.

### Senior planning economist

*Reference.* SUD-022-B.

*Duty station.* Khartoum, Sudan.

*Duties.* The expert will be attached to the Ministry of Finance and Economics and will be expected to assist in the preparation of the five-year plan of economic and social development, in particular with respect to its macro-economic aspects. More specifically, he will be expected to:

(a) Assemble and analyse macro-economic data, prepare medium and long-term general projections and a macro-economic framework for the plan.

(b) In co-operation with the sector planners, evaluate sector programmes and

projects with a view to fitting them into the general macro-economic framework.

(c) Co-ordinate the drafting of a comprehensive five-year plan.

(d) Train Sudanese counterparts in the above duties.

*Qualifications.* Advanced degree in economics with considerable practical experience in the field of economic planning, especially in the preparation of economic plans for developing countries.

*Duration.* One year.

### Economist (economic planning)

*Reference.* SUD-022-C.

*Duty station.* Khartoum, Sudan.

*Duties.* The expert will be attached to the Ministry of Finance and Economics where he will be expected to assist in the preparation and formulation of the five-year plan for economic and social development. More specifically, he will be expected to:

(a) Advise on and assist in the application of national accounts data in the assessing and planning of development.

(b) Assist in the evaluation of development projects and in attaching orders of priority, based on such parameters as cost/benefit ratios, rates of return, etc.

(c) Make periodical revisions in projections of production in the various sectors.

(d) Perform other relevant duties as may be deemed necessary by the Government.

(e) Train his local counterpart in the above duties.

*Qualifications.* Advanced degree in economics with practical experience in economic planning in developing countries.

*Duration.* One year.

### Public administration training adviser (research and publications)

*Reference.* SUD-554-H.

*Duty station.* Khartoum, Sudan.

*Duties.* The expert will be attached to the Institute of Public Administration and, under the general guidance of the Director of the Institute, he will be expected to:

(a) Give technical advice and direct research studies in public administration in the Sudan.

(b) Undertake the training and development of the Sudanese staff of the institute and guide them in their research responsibilities; and conduct studies and draw up reports related chiefly to administrative improvement.

(c) Assist in the development of a research library in comparative administration, particularly the sections dealing with government reports, studies, manuals and other published documents in public administration in the Sudan and abroad.

(d) Perform other research training and consultant duties in administration as may be necessary from time to time.

*Qualifications.* University degree in at least one of the social sciences (preferably two), for example: government, political science, economics or sociology, with postgraduate work at a reasonably high level involving research in one of the social sciences mentioned above; thorough understanding of research methods desirable; good understanding of the particular administrative problems facing less developed areas from first-hand experience helpful.

*Languages.* English; Arabic desirable.

*Duration.* One year.

## Informations

### Prix devant être décerné en 1970 par Sociological Abstracts à l'auteur d'une monographie

Le conseil d'administration de Sociological Abstracts, Inc., a l'honneur d'annoncer qu'un prix sera décerné à l'auteur de la meilleure étude comparée inédite ayant trait à l'évolution de la sociologie. Les manuscrits devront être soumis au comité du prix avant le 31 août 1969 et avoir pour auteurs des sociologues n'ayant pas plus de quarante ans.

*Sujet.* Il est stipulé dans la définition d'une étude comparée sur l'évolution de la sociologie que tout manuscrit présenté devra traiter un aspect de cette évolution sur le plan théorique, technique ou professionnel et à partir de comparaisons internationales, inter-ethniques et multilingues. Le prix a pour but d'encourager les jeunes sociologues à entreprendre des études dans ce domaine passionnant, et négligé jusqu'ici, qui relève d'une manière générale de la sociologie des sciences et plus particulièrement de ce qu'on pourrait appeler la sociologie de la sociologie.

*Prix.* Le lauréat recevra deux mille dollars (2 000) des États-Unis ou, s'il le désire, l'équivalent en devises de son propre pays. Sa monographie sera publiée par Sociological Abstracts, Inc., sous la forme d'un volume relié toile. Les droits d'auteur s'élèveront à 15 % du prix de vente de la publication.

Le concours se déroulera comme suit :

1. Comptes rendus analytiques. Les premières éliminatoires seront fondées sur les comptes rendus analytiques des études qui seront soumises au concours. Ceux-ci devront parvenir, au plus tard, le 31 août 1969 à l'adresse indiquée ci-après. Chaque compte rendu analytique devra préfigurer avec précision l'étude complète. Le manuscrit pourra être soumis en n'importe quelle langue ; cependant, une traduction en français et en anglais devra accompagner le texte original du compte rendu.
2. Manuscrits complets. Les auteurs dont les comptes rendus auront été retenus à l'issue des premières éliminatoires devront soumettre le manuscrit de leur étude complète sous une forme se prêtant en tous points à la publication. Pour qu'ils puissent être pris en considération, les manuscrits devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous le 1<sup>er</sup> janvier 1970 au plus tard.
3. Présentation. Tous les comptes rendus et manuscrits complets devront être tapés à la machine, en double interligne et sur du papier de bonne qualité mesurant environ 27 × 21 cm. Tous les diagrammes devront être dessinés en noir de manière à ressortir nettement sur le papier blanc. Toutes les photographies devront être brillantes et nettes afin de pouvoir être aisément reproduites. Dia-

grammes et photographies ne sont indispensables que s'ils sont nécessaires pour fournir ou interpréter des données.

4. Droits de publication. Tous les comptes rendus communiqués pour le concours devront être à la disposition des rédacteurs de *Sociological abstracts*, au cas où ceux-ci désireraient les publier. Toutes les études complètes doivent être disponibles jusqu'à leur renvoi aux auteurs, pour le cas où elles seraient publiées dans les « *Sociological abstracts monograph series* », dans les conditions spécifiées plus haut. On compte que les auteurs de manuscrits complets acceptent d'avance ces conditions.
5. Comité des prix. Les membres du jury du comité des prix seront désignés par le conseil d'administration, sur avis du conseil consultatif de *Sociological Abstracts, Inc.* Leurs noms seront annoncés ultérieurement. Les décisions que prendra le comité des prix, avec l'accord du conseil administratif, seront sans appel.

Adresse : *Sociological Abstracts, Inc., Awards Committee, 2315 Broadway, New York, N. Y. 10024.*

## Bourses de voyage destinées à des candidats au doctorat

Le Centre européen de la Dotation Carnegie accorde chaque année un nombre limité de bourses de voyage à des candidats au doctorat, à la condition que la thèse qu'ils préparent porte sur un sujet du domaine des organisations internationales.

Le but de ces bourses, dont le montant est modeste, est de permettre à de jeunes chercheurs de visiter le siège de l'organisation qu'ils étudient afin de réunir toute la documentation qui leur est nécessaire et de rencontrer des personnalités liées à cette organisation, qui pourraient les aider dans leur travail.

*Conditions.* Le candidat doit remplir les conditions suivantes : être ressortissant d'un pays européen ; préparer une thèse sur un aspect quelconque de l'organisation internationale.

Toute demande de bourse devra être adressée au Centre européen de la Dotation Carnegie, 58, rue de Moillebeau, 1211 Genève 19 (Suisse).

Le dossier du candidat devra comporter : *a)* une demande formelle de bourse justifiant la nécessité pour le candidat d'effectuer un ou plusieurs déplacements dans le cadre des recherches indispensables à sa thèse (un budget approximatif devrait être joint à cette demande) ; *b)* un *curriculum vitae* ; *c)* un plan détaillé de la thèse en préparation et des indications sur la manière dont le candidat envisage les étapes de son travail ; *d)* une lettre du président de thèse, ou du professeur qui dirige le travail du candidat ; *e)* une lettre de référence d'une personnalité de même nationalité que le candidat.

*Attribution de la bourse.* Dès que le choix de la Dotation sera connu, le Centre européen en informera les candidats.

Le montant de la bourse sera versé par le Centre européen et les modalités de paiement seront arrêtées d'un commun accord avec le bénéficiaire de la bourse.

Celui-ci s'engagera, par un échange de lettres, à tenir le Centre européen au courant des progrès de son travail et à envoyer au Centre européen de la Dotation un exemplaire de sa thèse, une fois que celle-ci sera terminée.

# *Documents et publications des Nations Unies et des institutions spécialisées*<sup>1</sup>

## Documents d'intérêt général. Population, santé, alimentation, habitat

### POPULATION

*Population urbaine et population rurale : concepts statistiques et définitions à l'échelon national, régional et mondial.* Juillet 1967. 53 p. (ONU/E/CN.9/AC.7/L.9.)

Définitions de la population urbaine et rurale dans plus de 100 pays. Tentatives faites à l'échelon régional et mondial pour harmoniser ces définitions. Classification type possible.

\* *Recommandations en vue des recensements de la population de 1970 dans les pays d'Afrique.* Juillet 1967. 127 p. (ONU/E/CN.14/CAD.5/CPH/9.)

Facteurs à prendre en considération. Formules à préparer. Variantes régionales.

*Répertoire des démographes africanistes.* Août 1967. 63 p. (ONU/E/CN.14/CAS/5/8.)

Ce répertoire fournit des renseignements succincts sur 280 spécialistes.

### SANTÉ

\* *Annuaire mondial des statistiques sanitaires (1964).* 1967. 629 p. dollars ; 4 livres sterling ; 48 francs suisses. (OMS.)

Premier volume : statistiques épidémiologiques et démographiques annuelles ; mouvement de la population ; causes de décès.

*Rapport épidémiologique et démographique.* 1967. Vol. 20 : n° 6 (35 p., 1,25 dollar ; 4 francs suisses) ; n° 7 (49 p., 1,75 dollar ; 5 francs suisses) ; n° 8 (47 p., 1,25 dollars ; 4 francs suisses). (OMS.)

[St.] Fascicules d'un recueil permanent de statistiques relatives au mouvement de la population et à l'incidence des diverses maladies dans le monde entier. Outre les tableaux réguliers de base, chaque fascicule contient des études spéciales. A signaler, notamment, dans les trois numéros susmentionnés, des renseignements sur l'évolution de la mortalité due aux tumeurs malignes.

1. En règle générale, nous ne signalons pas les ouvrages et documents dont la publication est en quelque sorte automatique : rapports administratifs réguliers, comptes rendus de réunions, etc.

Nous avons traduit librement le titre de quelques publications et documents qui ne nous étaient pas parvenus à temps en français. Dans ce cas, les titres sont précédés du signe \*.

*Abréviations conventionnelles* : [Bl.] signifie « contient une bibliographie d'un intérêt particulier » ; [St.] veut dire « statistiques spécialement importantes ou rares ».

\* *Prévention de la réapparition du paludisme.* 1967. 35 p. 0,60 dollar ; 3 shillings 6 pences ; 2 francs suisses. (OMS. Série des rapports techniques, n° 374.)

Application pratique des mesures préventives. Coordination entre les services d'immigration et les services sanitaires. Interprétation du Règlement sanitaire international. Formation du personnel ; problèmes spéciaux. Mesures préventives spéciales nécessaires dans les régions vulnérables.

*Étude de la morbidité et de la mortalité : tendances actuelles.* 211 p. 2,75 dollars ; 8 francs suisses. (OMS. Cahiers de la santé publique, n° 27.)

[St.] Mesure de la morbidité et des niveaux de santé. La déclaration des maladies infectieuses dans les divers pays. Étude de la morbidité d'après la pratique médicale. Enquêtes nationales sur la santé effectuées au moyen de sondages. Quelques caractéristiques de la mortalité et de la morbidité en Europe. Études spéciales de la morbidité en Roumanie et en Angleterre. Exemple d'enquête sanitaire générale effectuée en Inde. Sondage national relatif à la morbidité, effectué au Japon selon une formule simplifiée.

#### ALIMENTATION

*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture.* 1967. 1967. 5,50 dollars ; 27 shillings 6 pence ; 19,25 francs français. (FAO.)

[St.] Situation et perspectives mondiales : production agricole, variations des stocks, demande de produits alimentaires. Mesures propres à favoriser un meilleur équilibre.

\* *Accroissement de la production et de l'utilisation des protéines alimentaires.* Mai 1967. 158 p. (ONU/E/4343.)

[St.] Rapport du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement. Recommandations en vue d'une action internationale concertée, portant sur l'intensification de la production des protéines végétales et animales et la lutte contre le gaspillage.

*Assistance alimentaire multilatérale.* Juin 1967. 112 p. (ONU/E/4352.)

[St.] Nature du problème alimentaire qui se pose dans les pays en voie de développement. Les déficits qui apparaissent et leur évolution probable. Incidences possibles des mesures à prendre sur les politiques nationales et internationales. Genre de dispositions à prendre pour renforcer le programme multilatéral, en vue d'opérer d'importants transferts de denrées alimentaires vers les pays en voie de développement.

#### HABITAT

\* *Rapport du cycle d'étude interrégional sur les politiques de développement et de planification en matière d'urbanisation.* 1967. 73 p. (ONU/ST/TAO/SER.C/97.)

Ce cycle d'étude a eu lieu à Pittsburgh, du 24 octobre au 4 novembre 1966. Aspects économiques et sociaux de la croissance urbaine. Politiques nationales et régionales en matière de planification.

*Aspects sociaux de l'habitation et du développement urbain.* 1967. 69 p. 1 dollar. (ONU/ST/SOA/71.)

L'habitation et le développement urbain dans les pays en voie de développement. Les taudis et les bidonvilles. Le logement des familles à faible revenu. Méthodes à suivre dans une situation caractérisée par la faiblesse des pouvoirs de contrôle. Principes d'une politique du logement liée à des programmes de développement social.

- \* *Recommandations en vue des recensements de l'habitation de 1970 dans les pays d'Afrique.* Juillet 1967. 120 p. (ONU/E/CN.14/CAS.5/CPH/10.)  
Indications relatives au recensement (unité de base, lieu et moment). Facteurs à prendre en considération. Formules à préparer. Variantes régionales.
- \* *Deuxième stage sous-régional de formation à l'autoconstruction assistée, tenu à l'Institut d'administration du Kenya (Kabete, Nairobi). 3-29 avril 1967. Rapport sur le stage.* Juin 1967. 31 p. (ONU/E/CN.14/HOU/10.)  
Les aspects fondamentaux du développement communautaire. Les coopératives de logement. L'autoconstruction assistée. Aspects administratifs et pratiques.

## Structures sociales, économie, service social

### TRAVAIL

*La durée du travail. Étude des législations et des pratiques nationales.* 1967. 317 p. 1,50 dollar ; 10 shillings 6 pence ; 6 francs suisse. (OIT.)  
Étude comparée portant sur le monde entier. Règles actuelles et situation de fait. Mesures visant à la réduction de la durée du travail dans les différents pays. Modalités d'application. Dérogations. Contrôle de l'application de ces dispositions. Commentaires généraux sur les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de ces instruments et sur les progrès réalisés.

*L'égalité en matière d'emploi dans les législations et autres normes nationales.* 1967. 142 p. 1,50 dollar ; 10 shillings 6 pence ; 6 francs suisses. (OIT.)  
Commentaire général sur les effets des législations et autres normes nationales dans le cadre de l'action d'ensemble menée en faveur de l'égalité dans le domaine de l'emploi. Quelques exemples des dispositions nationales actuelles.

*La fixation du salaire minimum et les problèmes connexes, notamment en ce qui concerne les pays en voie de développement.* 1967. 237 p. (OIT. MEMW/1967/D.1.)  
Document préparé en liaison avec une réunion d'experts tenue à Genève (25 septembre-6 octobre 1967). Objectifs visés par les normes relatives à la fixation du salaire minimum. Effets obtenus. L'adaptation du salaire minimum à l'évolution des conditions économiques et, notamment, à celle du coût de la vie. Données nécessaires pour prendre des décisions judicieuses dans ce domaine.

JANJIC, Marion. *L'emploi et les conditions de travail des femmes en Suisse.* Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 96, n° 3, septembre 1967. Genève, 1967. 28 p. 1,50 dollar ; 10 shillings 6 pence ; 4,50 francs suisses. (OIT.)

[St.] Analyse de l'évolution des conditions de travail des femmes en Suisse depuis 1940 environ. Il ressort notamment des renseignements recueillis que le taux d'activité des femmes augmente, sans être cependant comparable à celui de bien d'autres pays. Des mesures discriminatoires, surtout de fait, rendent l'accès de certaines professions très difficile à des femmes pourtant hautement qualifiées, et certaines dispositions ne sont pas favorables à l'emploi de femmes mariées. Les salaires féminins sont souvent sensiblement inférieurs aux salaires masculins, pour des travaux de valeur égale.

## DÉMOCRATISATION DES ENTREPRISES

*La participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises.* 1967. 169 p. (OIT. TMRTU/1967/II.)

Document rédigé en vue d'une réunion technique sur les droits des représentants syndicaux et la participation des travailleurs aux décisions dans les entreprises (Genève, 20-29 novembre 1967). Introduction générale. Données du problème. Diversité des objectifs visés et des méthodes utilisées dans les différents systèmes sociaux et politiques. Essai de classification. Portée pratique des mécanismes de participation.

## DÉVELOPPEMENT

*Les activités du Programme des Nations Unies pour le développement en 1966.* Avril 1967. 165 p. (ONU/DP/L.41.)

[St.] Opérations réalisées en 1966 au titre du Programme des Nations Unies pour le développement. Programmes connexes d'assistance technique des organismes du système des Nations Unies.

*Ressources humaines pour le développement industriel.* 1967. 276 p. 2,50 dollars ; 17 shillings ; 10 francs suisses. (OIT.)

Document préparé par le Bureau international du travail en vue d'un colloque international placé sous l'égide de la nouvelle Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Principaux problèmes que les pays en voie de développement rencontrent au cours de leur industrialisation, dans le domaine de la main-d'œuvre et de la politique sociale. Mesures à prendre à l'échelon national et international.

## COURANTS INTERNATIONAUX DE RESSOURCES. COMMERCE

*Mesure du courant des ressources vers les pays en voie de développement.* 144 p. 1,50 dollar. (ONU/E/4327.)

[Bl.] Rapport d'un groupe d'experts. Problèmes techniques relatifs à l'évaluation des courants. Analyses effectuées dans le cadre de la balance des paiements. Étude de l'influence des courants de capitaux sur le processus du développement économique. Évaluation des ressources qui quittent les pays en voie de développement. Moyens de calculer le courant net. Problèmes pratiques que posent le rassemblement des données et l'interprétation des statistiques actuellement disponibles.

\* *Le courant international à long terme des capitaux et donations publiques.* Mai 1967. 44 p. (ONU/E/4371.)

[St.] Renseignements statistiques concernant l'année 1966, et séries à long terme. *Financement extérieur du développement économique des pays en voie de développement. Sortie de capitaux des pays en voie de développement.* Mai 1967. 92 p. (ONU/E/4374.)

[St.] Ce document complète les études sur le courant international des capitaux vers les pays en voie de développement. Analyse du courant inverse. Nature et volume des sorties de capitaux. Moyens de réduire ces dernières. Texte du questionnaire adressé aux gouvernements à ce sujet. Réponses fournies par les gouvernements des pays suivants : République fédérale d'Allemagne, Australie, Canada, Inde, Israël, Jordanie, Laos, Lesotho, Pays-Bas, Singapour, Suède.

*Financement extérieur du développement économique des pays en voie de développement. Courant international des capitaux et de l'assistance. Facteurs qui affectent l'aptitude des pays développés à fournir des ressources aux pays en voie de développement.* Juin 1967. 65 p. (ONU/E/4375.)

Volume des ressources à transférer aux pays en voie de développement. Modalités



de ce transfert. Facteurs qui ont influé sur les courants effectifs. Analyse des courants par rapport à la balance des paiements des pays qui fournissent les ressources et dans le contexte des budgets nationaux de ces pays, ainsi que du point de vue du marché financier. Mobilisation de l'épargne privée. Moyens d'atténuer certaines difficultés.

*Étude de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement) sur les produits de base (1966).* 1966. 224 p. 3,50 dollars. (ONU/TD/B/C.1/23/REV. 1.) [St.] Tendances enregistrées jusqu'en 1966 dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour le développement. Prévisions à long terme concernant les exportations de matières premières à partir des pays en voie de développement. Analyse globale et par produit : café, coton, huile d'olive, caoutchouc, sucre, étain, blé, laine, métaux, pétrole.

\* *La situation internationale actuelle des produits de base et les perspectives.* Avril 1967. 82 p. (ONU/TD/B/C.1/30.)

[St.] Tendances enregistrées de 1965 à 1967. Perspectives à long terme en ce qui concerne les exportations de produits de base en provenance des pays en voie de développement. Monographies par produit : sucre, café, cacao, riz, huiles végétales et graines oléagineuses, thé, tabac, coton, fibres dures, caoutchouc, métaux, pétrole. Activité des organes qui s'occupent des produits de base.

\* *Système de préférences appliqué aux exportations d'articles manufacturés et semi-finis des pays en voie de développement à destination des pays développés.* Mai 1967. 62 p. (ONU/TD/B.C.2/AC.1/7.)

Les divers éléments du système envisagé ; son fonctionnement ; arguments en faveur de son application.

*Étude sur les importations d'articles manufacturés et de produits semi-finis provenant des pays en voie de développement 1961-1965.* Mai 1967. 109 p. (ONU/TD/B/C.2/24.)

[St.] Évolution de la structure des importations d'articles manufacturés et semi-finis provenant des pays en voie de développement, de 1961 à 1965. Pourcentage du commerce mondial que représentent ces importations.

\* *Perspectives des exportations de minerai de fer traité des pays en voie de développement.* Avril 1967. 81 p. (ONU/TD/B/C.2/29.)

[St.] La demande actuelle et future de minerai de fer dans les pays développés et les pays en voie de développement. Situation des pays en voie de développement dans ce domaine.

*Perspectives à court et à moyen terme des exportations d'articles manufacturés de certains pays en voie de développement.*

[St.] Monographies du Conseil du commerce et du développement, relatives, notamment, au Brésil (ONU/TD/B/C.2/35, 60 p., avril 1967), au Chili (ONU/TD/B/C.2/33, 65 p., avril 1967) et à la Thaïlande (ONU/T/B/C.2/42, 94 p., juin 1967).

*La structure de la protection tarifaire dans les pays industriels et ses incidences sur les exportations de produits transformés provenant des pays en voie de développement.* Mai 1967. 53 p. (ONU/TD/B/C.2/36.)

[St.] Mécanisme des protections tarifaires. Incidences internationales.

*Annuaire des statistiques du commerce international ((1965).* 1967. 863 p. 11,50 dollars. (ONU/ST/STAT/SER.G/16.)

[St.] Statistiques annuelles pour 143 pays et territoires, relatives à l'année 1965. Commerce mondial par régions et par pays. Provenance et destination des pro-

duits. Indices des prix et volume des exportations et des importations. Indices par catégories de produits. Statistiques par pays.

*Bulletin de statistiques du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques (1965).* Anglais-français-russe. 1967. 221 p. 3 dollars. (ONU/ST/ECE/ENG/4.)

[St.] Les exportations de 28 pays fournisseurs, représentant approximativement 99 % du commerce mondial des produits des industries mécaniques et électriques. Statistiques portant sur 80 groupes de produits et 120 pays de destination. Totaux partiels par régions.

#### PRODUITS DE BASE

*Rapport de la FAO sur les produits de base.* 1967. 1967. 231 p. 2 dollars ; 10 shillings ; 6 francs suisses ; 7 francs français. (FAO.)

[St.] Données structurelles qui expliquent l'évolution du commerce de certains produits. Perspectives à court et à long terme. Analyse des faits les plus récents concernant la production, la consommation, le commerce et les prix des divers produits en 1966-1967. Incidences de la prorogation de l'Accord international sur l'huile d'olive. Négociations relatives à une nouvelle entente internationale sur le blé. Effets de l'action du GATT et de l'UNCTAD. Dispositifs d'intégration régionale. Rôle du Fonds monétaire international.

#### ÉNERGIE

\* *Ressources mondiales d'énergie (1962-1965).* 1967. 101 p. 2 dollars. (ONU/ST/STAT/SER.J/10.)

[St.] Production, commerce et consommation, en ce qui concerne le charbon, le coke, le pétrole et ses produits, le gaz naturel et industriel et l'électricité. Renseignements portant sur 170 pays et territoires. Données par pays et totaux pour le monde entier.

\* *L'électrification rurale en Europe pendant la période triennale allant du 1<sup>er</sup> janvier 1963 au 1<sup>er</sup> janvier 1966.* Juillet 1967. 94 p. 1 dollar. (ONU/ST/ECE/EP/41.)

[St. Bl.] Les progrès techniques. Les investissements. La consommation d'énergie électrique. Le développement des applications de l'énergie électrique. Les effets économiques de l'électrification rurale. En annexe, une bibliographie et des statistiques concernant la consommation d'électricité dans des exploitations agricoles de divers pays européens : République fédérale d'Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Hongrie, Pologne, Royaume-Uni, Suisse, Tchécoslovaquie.

#### AGRICULTURE

*Produits agricoles. Projections pour 1975 et 1985.* Vol. 1. 1967. 339 p. 3 dollars ; 15 shillings ; 10,50 francs français. (FAO.)

[St.] Évolution à prévoir dans le cadre des mécanismes actuels de la production et des échanges. Ajustements qui pourraient permettre d'écartier les déséquilibres probables, en particulier dans les pays en voie de développement.

*Produits agricoles. Projections pour 1975 et 1985.* Vol. 2. 1967. 308 p. 3 dollars ; 15 shillings ; 10,50 francs français. (FAO.)

[St.] Notes de méthodologie et annexes statistiques.

*Rationalisation des exploitations agricoles. III. Rationalisation de la dimension des exploitations agricoles.* 1967. 44 p. (ONU/ST/ECE/AGRI/25.)

[St. Bl.] Étude statistique réalisée par la Commission économique pour l'Europe.

Évolution de la dimension des exploitations agricoles, dans les pays de l'Europe orientale et occidentale. Évolution du nombre de ces exploitations, du volume de la main-d'œuvre employée, et du cheptel.

#### AFRIQUE

*La coopération économique en Afrique : situation actuelle et programme de travail proposé pour 1967-1968.* Janvier 1967. 45 p. (ONU/E/CN.14/386.)

La coopération économique dans les différentes régions de l'Afrique. Activités en cours. Programme de travail proposé pour 1967-1968.

*Étude des conditions économiques en Afrique (1960-1964).* Mai 1967. 638 p. (ONU/E/CN.14/397.)

[St. Bl.] Aperçu d'ensemble de la conjoncture africaine. Analyse de l'évolution du produit national. Indices démographiques. L'agriculture. Les industries extractives. L'énergie. Le développement industriel. Les transports. Le commerce extérieur et la balance des paiements. La protection sociale. Les finances publiques. La planification du développement en Afrique.

*Rapport de la Conférence sous-régionale sur la coopération économique en Afrique de l'Ouest (Accra, 27 avril - 4 mai 1967).* Mai 1967. 82 p. (y compris les annexes). (ONU/E/CN.14/399.)

Cette conférence a consacré ses travaux à l'étude d'un projet de création d'une Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest. Principales institutions à envisager. Programme de travail de la communauté dans les domaines de l'industrie, des transports, de l'énergie et du commerce. Commentaires des gouvernements intéressés. Résolutions adoptées par la conférence.

*Planification du développement en Afrique.* Juillet 1967. 93 p. (ONU/E/CN.14/CAP/9.) [St. Bl.] Principales caractéristiques des plans africains de développement. Résultats obtenus.

*Les indices des prix à la consommation en Afrique.* Août 1967. 84 p. (ONU/E/CN.14/CAS.5/LS.16/REV.1.)

[St. Bl.] Structure des indices des prix dans 39 pays d'Afrique. Publications se rapportant à ces indices.

\* *Les enquêtes sur les budgets familiaux en Afrique.* Mars 1967. 91 p. (ONU/E/BN.14/CAS.5/LS/17.)

[St. Bl.] Enquêtes effectuées en Afrique. Tableaux comparatifs de leurs principales caractéristiques et de leurs résultats. Deux enquêtes récentes (Abidjan, 1963, et Tripoli, 1962) sont présentées en détail à titre d'exemples.

*Statistiques africaines du commerce extérieur.* 1967. 92 p. 2 dollars. (Série A : Échanges par pays, n° 9.) (ONU/E/CN.14/STAT/SER.A/9.)

[St.] Importations et exportations pour une trentaine de pays d'Afrique, d'après les données les plus récentes.

#### AMÉRIQUE LATINE

*Le développement industriel en Amérique latine.* 1966. 272 p. 4 dollars. (ONU/E/CN.12/716/REV. 1.)

[St.] Principaux aspects de l'évolution historique de l'industrie en Amérique latine. Caractéristiques actuelles. Politique d'industrialisation en cours. Possibilités futures.

*Étude économique sur l'Amérique latine (1965).* 1965. 404 p. 5 dollars. (ONU/E/CN.12/752/REV. 1.)

[St. Bl.] Évolution globale de l'économie de l'Amérique latine. Situation économique des pays et régions ci-après : Argentine, Bolivie, Brésil, Amérique centrale, Colombie, Chili, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. Monographies traitant des principaux secteurs de l'économie.

*Rapport du groupe d'étude latino-américain sur les statistiques industrielles (Quito 7-16 décembre 1966).* Avril 1967. 58 p. (ONU/E/CN.12/750.)

Problèmes qui se posent actuellement à propos des statistiques industrielles dans chaque pays de l'Amérique latine. Expériences faites lors des recensements exécutés récemment. Moyens de surmonter certaines difficultés.

*L'économie latino-américaine en 1966.* 1967. 55 p. 0,75 dollar. (ONU/E/CN.12/768.)

[St.] Obstacles au développement de l'Amérique latine. Progrès réalisés grâce à une politique de développement mobilisant les ressources externes et internes. Changements économiques récents survenus dans chacun des pays de l'Amérique latine. Les plus importants investissements en cours.

*L'Amérique latine et la politique du commerce international.* Mars 1967. 181 p. (ONU/E/CN.12/773.)

Évolution récente du commerce extérieur dans les pays latino-américains. Tendances récentes de la politique du commerce international. Action de l'UNCTAD et du GATT.

#### ASIE ET EXTRÊME-ORIENT

\* *Le développement industriel en Asie et en Extrême-Orient.* Quatre volumes. 1967. (ONU/E/CN.11/752.)

[St. Bl.] Le volume I (370 p., 5 dollars) dresse un tableau général de l'évolution en cours. Application de la science et de la technologie au progrès de la production dans cette région du monde. Difficultés. Mesures prises. Industrialisation et commerce extérieur. Financement. Normalisation des produits. Rationalisation des marchés. Planification. Recherche industrielle. Le volume II (454 p., 5,75 dollars) et le volume III (376 p., 5 dollars) contiennent des monographies par pays (22 pays). Dans le volume IV (546 p., 7 dollars) est analysée en détail l'évolution de 13 groupes d'industries : fer et acier, aluminium, mécanique, chimie, insecticides, caoutchouc, huile, ciment, bois, alimentation, pharmacie, textiles, petites industries.

*Étude économique sur l'Asie et l'Extrême-Orient (1966).* 1967. 284 p. 3,50 dollars (ONU/E/CN.11/795.)

[St. Bl.] Aspects financiers du développement : ressources domestiques, ressources externes, politique monétaire. La croissance économique. Développement de l'agriculture, de l'industrie, et du commerce extérieur. La balance des comptes. Le marché international des matières premières.

*Rapport du conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement et la planification économique.* Mars 1967. 45 p. (ONU/E/CN.11/768.)

Le programme de travail de l'institut (formation, recherche, services consultatifs). Budget prévu. Coopération avec les gouvernements et les institutions spécialisées.

*Mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient.* Mars 1967. 35 p. (ONU/E/CN.11/760.)

Progrès réalisés de janvier 1966 à février 1967 dans la mise en œuvre du programme de la commission.

## SERVICE SOCIAL

*Organisation et administration des programmes de service social.* 1967. (Série de monographies par pays.)

[St. Bl.] Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies a fait paraître des monographies sur le champ d'action des services sociaux et sur leur fonctionnement dans les pays suivants : Norvège (ONU/ST/soA/67, 71 p., 1,50 dollar) ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (ONU/ST/soA/68, 48 p., 1 dollar) ; Canada (ONU/ST/soA/72, 126 p., 2 dollars) ; République arabe unie (ONU/ST/soA/74, 0,75 dollar) ; URSS (ONU/ST/soA/75, 78 p., 1,50 dollar.)

## BIBLIOGRAPHIES, RÉPERTOIRES

\* *Bibliographie « Entrées et sorties » (1963-1966).* 1967. 259 p. 3,50 dollars. (ONU/ST/STAT/SER.M/46.)

[Bl.] Théorie générale. Techniques mathématiques. Classification et agrégation. Études sur la main-d'œuvre. Analyses dynamiques. Analyses régionales et inter-régionales. Études nationales.

*Index des travaux de la 41<sup>e</sup> session du Conseil économique et social (1966).* 1967. 62 p. 1 dollar. (ONU/ST/LIB/SER.B/E.32.)

[Bl.] Guide bibliographique des travaux de la 41<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil économique et social et de la documentation utilisée pour cette session.

*Liste des documents publiés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.* Mai 1967. 112 p. (ONU/TD/DOCS/1967/1.)

[Bl.] Documents de la conférence elle-même, de son bureau, et des diverses commissions spécialisées.

*Études et autres travaux publiés sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe : 1947-1966.* 74 p. 1 dollar. (ONU/E/ECE/642.)

[Bl.] Liste méthodique suivie d'un index des matières, qui énumère les publications imprimées de la CEE, les études photocopiées qui ont été mises en vente, et certains documents hors commerce présentant une importance particulière.

*Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. Index des documents.* Avril 1967. 114 p. (ONU/ID/SER.G/1.)

[Bl.] Publications et document du Comité du développement industriel, du Centre de développement industriel et de la Division du développement industriel. Liste arrêtée à la fin de 1966. Les rapports des experts de l'assistance technique n'ont pas été inclus dans cette liste.

## Éducation, science

## ÉDUCATION ET DÉVELOPPEMENT

\* HAYDEN, Howard. *L'enseignement supérieur et le développement en Asie du Sud-Est.* Vol. I : *Rapport du directeur de l'enquête.* 1967. 508 p. 30 francs français ; 8 dollars ; 43 shillings. (Unesco/Association internationale des universités.)

[St. Bl.] Ce volume fait partie d'une série d'études entreprises conjointement par l'Unesco et l'Association internationale des universités. Il constitue le compte rendu général des travaux menés à bien par ces deux institutions. Rôle présent et futur de l'enseignement supérieur dans l'accélération du développement des pays de l'Asie du Sud-Est, d'après une analyse approfondie de certains aspects généraux de la question effectuée par des experts, et d'après des monographies nationales portant sur la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie et la République du Viêt-nam). Géographie et histoire de la région considérée, systèmes d'éducation, types d'universités, évolution du nombre des étudiants. Programmes de développement économique. Besoins correspondants en personnel hautement qualifié. Développement social et éducation. Le problème des langues d'enseignement. Perspectives de l'évolution des systèmes d'enseignement supérieur. Personnel enseignant. Coopération générale. Analyse des grands problèmes qui se posent et conclusions accompagnées de recommandations détaillées sur les solutions possibles de ces problèmes.

#### PLANIFICATION ET ÉDUCATION

TIMAR, JANOS. *La planification des besoins de main-d'œuvre en Hongrie et ses rapports avec le développement de l'éducation*. Extrait de la *Revue internationale du travail*, vol. 6, n° 4, octobre 1967. 28 p. 1967. 7,50 francs suisses. (OIT.)

Les objectifs de la planification des besoins en main-d'œuvre qualifiée dans une économie socialiste. Les grandes caractéristiques de la méthodologie adoptée à cet égard en Hongrie. Classification par secteur professionnel et degré de formation et par secteur d'activité, élaborée en vue de la planification de la main-d'œuvre qualifiée.

#### ACCÈS DES FEMMES A L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

\* *Étude comparée sur l'accès des jeunes filles et des femmes à l'enseignement supérieur*. 5 juin 1965. 47 p., plus annexes. (Unesco/ED/MD/1.)

[St.] Cette étude, qui fait suite à une enquête analogue sur l'accès des jeunes filles à l'enseignement secondaire, se fonde sur les réponses reçues de près de 100 États et territoires à la suite de l'envoi d'un questionnaire, ainsi que sur des données provenant d'autres sources. Règlements et pratiques régissant l'admission des jeunes filles et des femmes dans les établissements d'enseignement supérieur. Proportion des étudiantes par rapport à l'effectif total et par branches d'enseignement. Origine sociale des étudiantes. Déperdition d'effectifs et diplômes. Bourses et autres formes d'aide. Débouchés ouverts par les études. Commentaires, accompagnés de statistiques détaillées. Une annexe (13 p., 21 août 1967) contient des renseignements complémentaires, fournis par des organisations non gouvernementales.

#### STATISTIQUES DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

*Rapport final du stage régional d'études sur les statistiques de l'éducation organisé à l'intention des pays d'Afrique (Yaoundé, 5-16 décembre 1966)*. 15 septembre 1967. 8 p., plus annexe. (Unesco/ST/SEM.6.)

Travaux du stage et conclusions des débats. Liste des documents de travail utilisés par les participants, qui appartenaient à 22 pays d'Afrique.

#### ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

*Les sciences sociales dans l'enseignement technique supérieur. Enquête internationale*. 1967. 183 p. 16 francs français ; 4,50 dollars ; 23 shillings. (Unesco. Collection « L'enseignement des sciences sociales ».)

Place tenue par diverses disciplines sociales dans les programmes de formation des

ingénieurs et des membres des professions analogues. La notion de sciences sociales englobe ici la sociologie (générale et industrielle), la socio-psychologie, l'anthropologie culturelle, les relations internationales, la science politique, les sciences économiques, le droit, la criminologie, la statistique, la démographie, l'administration publique, la gestion des entreprises et le droit international. L'enquête a porté sur neuf pays (République fédérale d'Allemagne, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Royaume-Uni, Suède, Tchécoslovaquie et URSS). Exposé général des tendances par S. J. Gould, suivi des rapports nationaux.

*L'enseignement des sciences et des techniques en Afrique.* Avril 1967. 57 p. (ONU/E/CN.14/398.)

[Bl.] Situation et problèmes. Le Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement. Plan global pour l'Afrique. Ordre des priorités dans le domaine de l'éducation. Augmentation de la productivité agricole grâce à l'éducation. Enseignement professionnel et apprentissage. Formation du personnel enseignant. Amélioration de la qualité des programmes dans l'enseignement technique et universitaire. Bourses d'études.

#### ÉDUCATION DES ADULTES, FORMATION PROFESSIONNELLE

*Les moyens audio-visuels dans l'éducation et la formation des coopérateurs.* 1967. 103 p. 2 dollars ; 10 shillings ; 7 francs français. (FAO.)

Renseignements détaillés sur toute la gamme des moyens audio-visuels adaptés à l'instruction et à la formation des coopérateurs. L'art de présenter un sujet, à l'aide du matériel audio-visuel. Adaptation de ce matériel au milieu rural.

*Préparation professionnelle et emploi des jeunes non scolarisés, ou ayant quitté l'école, dans les pays en voie de développement.* 1967. 73 p. (OIT./Moyw/1967/2.)

Problèmes que posent la formation et l'emploi des jeunes gens qui échappent totalement ou partiellement à la scolarisation. Solutions possibles. Principes que les pays en voie de développement devraient adopter en la matière. Tâches de l'OIT. Ce document a été préparé pour une réunion d'experts des problèmes relatifs aux jeunes travailleurs, qui s'est tenue à l'OIT. (Genève) du 10 au 18 octobre 1967.

#### SCIENCES HUMAINES ET RACISME. APARTHEID

*Déclaration sur la race et les préjugés raciaux.* 26 septembre 1967. 7 p. (Unesco.)

Le texte, adopté à l'unanimité par 18 spécialistes des sciences humaines réunis à Paris du 18 au 26 septembre 1967, réaffirme notamment avec des arguments précis, que le racisme est dépourvu de toute base scientifique. Causes des préjugés et moyens de combattre ces derniers.

*L'apartheid. Ses effets sur l'éducation, la science, la culture et l'information.* 210 p. 1967. 5,50 francs français ; 1,50 dollar ; 8 shillings. (Unesco.)

Rapport soumis par l'Unesco au Comité spécial des Nations Unies chargé d'étudier la politique d'apartheid du gouvernement de la République d'Afrique du Sud. Analyse les principes et pratiques de ce gouvernement en matière d'éducation, de science, de culture et d'information, en les comparant à un certain nombre de normes internationales au respect desquelles l'Unesco est juridiquement et moralement tenue de veiller. Examen détaillé de l'incidence du traitement spécial imposé aux personnes qui ne sont pas considérées comme « blanches », dans les domaines suivants : enseignement primaire, secondaire et supérieur, recherche scientifique, religion, littérature, arts, sport, presse, radio, cinéma.

## Questions juridiques et politiques, droits de l'homme

### QUESTIONS JURIDIQUES :

\* *L'œuvre de la Commission du droit international*. 1967. 168 p. 2 dollars. (ONU/67.v.4.)  
Bref historique des diverses expériences antérieures à la création de la commission.  
Organisation et méthodes de travail de cette commission.

*Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa dix-neuvième session (8 mai-14 juillet 1967)*. Juillet 1967. 98 p. (ONU/A/CN.4/199.)

Travaux de la commission sur la question des missions spéciales. Texte de cinquante articles en cours de préparation concernant ces missions. Organisation des travaux futurs de la commission.

*Droits des traités. Guide répertoire pour le projet d'articles sur le droit des traités adopté par la Commission du droit international à sa dix-huitième session (1966)*. Mai 1967. 182 p. (ONU/A/C.6/376.)

[Bl.] Références groupées de manière à montrer l'évolution des projets d'articles sur le droit des traités, et à indiquer les vues exprimées à ce sujet par les gouvernements et par les membres de la commission.

*Étude sur l'égalité dans l'administration de la justice*. Juillet 1967. 55 p. (ONU/E/CN.4/SUB.2/281.)

La notion d'égalité dans l'administration de la justice. Le droit d'être entendu par un tribunal indépendant et impartial. Le droit d'accès aux tribunaux. Le droit à une procédure équitable tant en matière pénale qu'en matière civile. Le droit d'être traduit en justice et jugé rapidement. Le droit de recours. Principaux motifs de discrimination dans l'administration de la justice. Méthodes adoptées pour combattre cette discrimination.

*Rapport du Sous-comité juridique au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux de sa sixième session*. Juillet 1967. 107 p., y compris annexes. (ONU/A/AC.105/37.)

Projet d'accord sur la responsabilité en matière de dommages causés par les objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique. Projet d'accord sur l'assistance aux astronautes et aux véhicules spatiaux, le retour des astronautes et la restitution des véhicules spatiaux. Questions relatives à la définition de l'espace extra-atmosphérique et à l'utilisation de ce dernier. Les communications par satellites.

### PEINE DE MORT

*Peine capitale*. Septembre 1967. 8 p. (ONU/A/6690/REV.1.)

Aperçu des travaux réalisés par le Conseil économique et social et le Comité consultatif spécial d'experts en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants, en ce qui concerne la peine capitale, pour la période allant de 1960 à 1967. En annexe, projets de résolutions.

### STATUT ET GESTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

*Rapport du groupe d'études des Nations Unies sur l'organisation et l'administration des entreprises publiques*. 1967. 38 p. 0,75 dollar. (ONU/ST/TAO/M/35.)

Le rôle des entreprises publiques du point de vue du développement national. Formes légales des entreprises publiques. Le contrôle des entreprises publiques. Les directeurs. Les problèmes de personnel.



## DROITS DE L'HOMME

*Année internationale des droits de l'homme. Rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale des droits de l'homme.* Juin 1967. 55 p. (ONU/A/6670.)

Ordre du jour provisoire de la conférence : l'esclavage, y compris les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme ; les mesures destinées à promouvoir les droits de la femme dans le monde moderne ; les progrès réalisés et les principaux obstacles rencontrés aux niveaux international, régional et national dans le domaine des droits de l'homme ; les incidences de la croissance démographique sur la réalisation des droits de l'homme ; l'importance de la reconnaissance universelle des droits des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

\* *Rapport du cycle d'études sur la mise en œuvre effective des droits civils et politiques à l'échelon national.* 1967. 61 p. (ONU/ST/TAO/HR/29.)

Ce cycle d'études a eu lieu à Kingston (Jamaïque), du 25 avril au 8 mai 1967. Situation actuelle. Nature des institutions qui s'attachent à contrôler, dans certains pays, le respect des droits de l'homme.

## RACISME, MINORITÉS

*Rapport sur la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.* Mai 1967, 55 p. (ONU/A/AC.115/L.198.)

Initiatives prises par les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées, par des organisations intergouvernementales, par 27 États membres, et par de nombreuses organisations non gouvernementales.

*Historique de l'examen de l'apartheid par l'Organisation des Nations Unies.* 1967. 27 p. 0,75 dollar. (ONU/ST/PSCA/SER.A/2.)

Résume les travaux accomplis de 1946 à 1966 par l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et leurs organes, en ce qui concerne le problème de l'apartheid.

*Protection des minorités.* 1967. 58 p. 1 dollar. (ONU/E/CN.4/SUB.2/214/REV.1.)

Recueil d'actes juridiques internationaux visant à la protection des groupes ethniques, religieux et linguistiques, depuis l'époque de la Société des Nations. Mesures internationales d'ordre général. Ententes multilatérales, bilatérales et régionales.

## DISCRIMINATION EN MATIÈRE D'EMPLOI

*Discrimination en matière d'emploi et de profession. Normes et déclarations de principe adoptées sous les auspices de l'OIT.* 1967. 58 p. 1 dollar ; 7 shillings ; 4 francs suisses. (OIT.)

Textes de portée générale concernant l'égalité de chances en matière d'emploi et de traitement. Apartheid ; populations autochtones et tribales ; personnes du sexe féminin ; invalides ; travailleurs étrangers et migrants ; droits syndicaux.

## ESCLAVAGE

*Question de l'esclavage et de la traite des esclaves dans toutes leurs pratiques et manifestations, y compris les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme.* Juin 1967. 29 p. (ONU/E/CN.4/SUB.2/279.)

Mise en œuvre de la Convention supplémentaire de 1956 relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage. A la date du 26 juin 1967, 69 États avaient ratifié cette convention, ou y avaient adhéré. Renseignements reçus des divers pays intéressés.

**RÉFUGIÉS**

*Comité exécutif du Programme du haut-commissaire. Rapport sur la réinstallation des réfugiés.* Mars 1967. 16 p. (ONU/A/AC.96/357.)

[St.] Résultats obtenus en 1966. Problèmes spéciaux. Réinstallation des réfugiés gravement handicapés, orientation professionnelle en vue de la réinstallation des réfugiés, problèmes que pose la réinstallation des réfugiés en Yougoslavie, réinstallation des réfugiés en Afrique ou venant d'Afrique. Financement des activités de réinstallation en 1967.

*Comité exécutif du Programme du haut-commissaire. Réévaluation du problème des réfugiés gravement handicapés.* Avril 1967. 22 p. (ONU/A/AC.96/358.)

[St.] Efforts déjà entrepris dans divers pays et régions pour venir en aide aux réfugiés gravement handicapés : République fédérale d'Allemagne, Autriche, Extrême-Orient, réfugiés d'origine européenne, Grèce, Italie, Maroc (réfugiés d'origine européenne), République arabe unie, Turquie. En annexe, tableaux établis selon le pays de résidence des intéressés et le genre de handicap.

## *Livres reçus*

- BARBUT, Marc. *Mathématiques des sciences humaines. I. Combinatoire et algèbre*. Préface de Paul Fraisse. Paris, Presses universitaires de France, 1967. viii + 246 p., fig., tabl., index. 12 francs. (Le psychologue, n° 30.)
- DIEGUES, Jr., Manuel; WOOD, Bryce (ed.). *Social science in Latin America*. New York, London : Columbia University Press, 1967. xii + 335 p. (Papers presented at the Conference on Latin American Studies held at Rio de Janeiro, March 29-31, 1965.)
- GLOCK, Charles Y. (ed.). *Survey research in the social sciences*. New York, Russell Sage Foundation, 1967. xxi + 543 p., fig., tabl., bibliogr., index. 9 dollars.
- RICKMAN, H. P. *Understanding and the human studies*. London, Heinemann, 1967, xvi + 140 p., 25 shillings. (Heinemann studies in sociology.)
- VALLÉS, Marie-Thérèse. *Les idéologies coopérativistes et leur applicabilité en Haïti*. Préface de P. Arbousse-Bastide. Paris. Maisonneuve et Larose, 1967. iii + 318 p., fig., tabl., bibliogr., cartes.
- VEREKER, Charles. *Eighteenth century optimism*. Liverpool, Liverpool University Press, 1967. viii + 317 p., bibliogr., pl. index. 45 shillings.

## Économie et démographie

- ALVAREZ, José Hernandez. *Return migration to Puerto Rico*. Berkeley (Cal.), University of California, 1967. xiv + 153 p., tabl., cartes, 2 dollars. (Population monograph series, n° 1.)
- AURELIAN, Petrus. *Opere economice : Texte alese*. Studiu introductiv de Costin Murgescu, Editie îngrijita, cu comentarii si adnotari de Mihai C. Demetrescu. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, 1967, LXXXIII + 400 p., pl., tabl., index. 26 lei.
- BIRNBAUM, Eugène A. *Changing the United States commitment to gold*. Princeton (N. J.), Princeton University, International Finance Section, Department of Economics, 1967. 30 p. (Essays in international finance, n° 63.)
- CAIRE, Guy. *La planification : techniques et problèmes*. Paris, Éditions Cujas, 1967. 488 p., fig., tabl. (Collection : Théories et pratiques de sciences économiques.)
- CUTAJAR, Michael Zammit; FRANKS, Alison. *The less developed countries in world trade : A reference handbook*. London, The Overseas Development Institute Ltd., 1967. ix + 209 p., tabl., index. 30 shillings.
- DI TELLA, Torcuato S. *La teoria del primer impacto del crecimiento economico*. Buenos

- Aires, Instituto de Sociologia, Facultad de Filosofia y Letras, Universidad Nacional del Litoral. 223 p., fig., tabl., carte. (Cuadernos del Instituto de Sociologia.)
- DUGAS, Gérard. *Essai de « prospective » en coopération*. Lévis (Canada), Institut coopératif Desjardins, 1967. 110 p., fig. 1,50 dollar.
- EZEKIEL, Hannan. *The pattern of investment and economic development*. Bombay, University of Bombay, 1967. 119 p. 9,50 roupies. (University of Bombay : Series in economics, n° 13.)
- FÖLDI, Tamas (ed.). *For the progress of Marxist economics : selected studies*. Budapest, Akademiai Kiado, 1967. 141 p., fig., tabl., 4,90 dollars. (From the Fourth Yearbook of the Hungarian Academy of Sciences, Institute of Economics.)
- GREGORY, Peter. *Industrial wages in Chile*. Ithaca (N. Y.), Cornell University, 1967. 113 p., tabl., index. 3 dollars. (Cornell International Industrial and Labor Relations report, n° 8.)
- HETMAN, François. *L'Europe de l'abondance*. Paris, Fayard, 1967. 318 p., fig., tabl., index. (Collection : Sciences et techniques humaines.)
- HILLHORST, J. G. M. *Regional development theory : an attempt to synthesise*. La Haye, Paris : Mouton, 1967. 37 p. (Publication of the Institute of Social Studies, series Minor, vol. XV.)
- KIRITESCU, Costin C. *Sistemul Banesc al leului si precursorii lui*. Vol. II. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, 1967. 581 p., pl., tabl., index. 30 lei.
- KISER, Clyde V. (ed.). *Estudios de demografia*. New York, Buenos Aires : Fundación Milbank Memorial, 1967. 527 p., fig., tabl.
- KRASSOWSKI, Andrzej ; SOPER, Tom (ed.). *British development policies : needs and prospects* 1968. London, Overseas Development Institute Ltd., 1968. 83 p., tabl. 12 shillings 6 pence. (ODI review, 2.)
- MACHLUP, Fritz. *From dormant liabilities to dormant assets*. Princeton (N. J.), Princeton University. 9 p., tabl. (Reprints in *International finance*, n° 8, oct. 1967.)
- MANESCU, Manea (ed.), *Calcul economic*. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Populare Romine, 1964. 1 051 p., fig., tabl. 64 lei.
- METTRICK, Hal. *Aid in Uganda : agriculture*. London, The Overseas Development Institute Ltd., 1967. 135 p., tabl., carte, index. 20 shillings.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Le placement des travailleurs âgés*. Paris, OCDE, 1967. 100 p., pl. 9 francs ; 14 shillings ; 30 dollars.
- PARPALA, O. *Extensivitatea si unilateralitatea agriculturii Romaniei burghezomsierești in perioada dintre cele doua razboaie mondiale*. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, 1966. 219 p., fig., tabl. 12,50 lei. (Aspecte din agricultura Romaniei, 1920-1939.)
- PIERRE-CHARLES, Gérard. *L'économie haïtienne et sa voie de développement*. Paris. Maisonneuve et Larose, 1967. 270 p., fig., tabl., bibliogr.
- RUDRA, Ashok. *Relative rates of growth. Agriculture and industry*. Bombay, University of Bombay, 1967. xi + 91 p., tabl. 8 roupies. (University of Bombay ; series in economics, n° 14.)
- SINGER, H. W. ; DE KUN, Nicolas ; ORDOOBADI, Abbas (ed.). *International development* 1966. New York, Oceana Publications Inc., 1967, vii + 341 p., index. 10 dollars.
- SNIDER, Delbert A. *Optimum adjustment process and currency areas*. Princeton (N. J.), Princeton University. 23 p., fig. (Essays in international finance, n° 62, oct. 1967.)
- SUTA-SELEJAN, Sultana. *Gindirea Economica a lui Nicolae Balcescu*. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, 1967. 495 p. 22 lei.
- VELLAS, Pierre. *Moyens sociaux du développement économique*. Paris, Presses universitaires de France, 1968. 109 p. 10 francs. (Paix, coopération et développement, n° 1.)
- XENOPOL, A. D. *Opere economice. Texte alese*. Bucuresti, Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, 1967. Aegerea textelor, notele si studiul introductiv de Ion Veverca. 320 p., tabl., bibliogr. 18,50 lei.

## Sociologie

- BLALOCK, Hubert A., Jr. *Toward a theory of minority-group relations*. New York, London, Sydney : Wiley, 1967. x + 227 p., fig., index. 53 shillings.
- BLAU, Peter M.; DUNCAN, Otis Dudley. *The American occupational structure* (with the collaboration of Andrea Tyree). New York, London, Sydney : Wiley, 1967. xvii + 520 p., tabl., fig., index. 115 shillings.
- BUCKLEY, Walter. *Sociology and modern systems theory*. Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 1967. xii + 227 p., fig., bibliogr., index.
- BUSTAMANTE, Norberto R., et al. *Los intelectuales Argentinos y su sociedad*. Buenos Aires, Ediciones Libera, 1967. 245 p.
- CORTEN, André. *Valeurs sociales et économies au seuil de la croissance : essai de sociologie de la connaissance*. Louvain et Paris : Nauwelaerts, 1967. 235 p., tabl., bibliogr., index. 37,50 francs.
- FALLERS, L. A. (ed.). *Immigrants and associations*. La Haye, Paris : Mouton, 1967. 187 p., pl., cartes.
- FURSTENBERG, Friedrich. *Die Sozialstruktur der Bundesrepublik Deutschland*. Köln und Opladen : Westdeutscher Verlag, 1967. 148 p., fig., tabl., index.
- CINZBERG, Eli et al. *The middle-class Negro in the White Man's world*. New York, London : Columbia University Press, 1967. 182 p. 45 shillings.
- HESSE, Hans Albrecht. *Berufe im Wandel*. Stuttgart, Enke, 1968. 163 p., tabl., bibliogr. (Soziologische Gegenwartsfragen, Neue Folge.)
- HUNGARIAN CENTRAL STATISTICAL OFFICE. *Social stratification in Hungary*. Budapest, 1967. 2 vol. : 217 et 385 p., tabl.
- JÄGGI, Urs. *Die gesellschaftliche Elite*. Bern, Stuttgart : Haupt, 1967. xxiii + 163 p., bibliogr. 7,80 marks. (Berner Beiträge zur Soziologie, Band 3.)
- JEPHCOTT, Pearl. *Time of one's own : leisure and young People*. Edinburgh, London : Oliver and Boyd, 1967. xii + 165 p., pl., ill., tabl., cartes. 18 shillings. (University of Glasgow Social and Economic Studies occasional papers, n° 7.)
- KELLERMANN, Paul. *Kritik einer Soziologie der Ordnung. Organismus und System bei Comte, Spencer und Parsons*. Freiburg, Rombach, 1967. 193 p., bibliogr.
- LAUMANN, Edward O. *Prestige and association in an urban community*. Indianapolis, New York : Bobbs-Merrill, 1967. xiv + 218 p., fig., tabl., bibliogr., index, 2,95 dollars. (Advanced studies in the social sciences.)
- LIPSET, Seymour Martin ; SOLARI, Aldo (ed.). *Elites in Latin America*. New York, Oxford University Press, 1967. xii + 531 p., tabl., index. 9,50 dollars
- ; —. *Elites y desarrollo en America Latina*. Buenos Aires, Paidós, 1967. 512 p., tabl.
- MARSH, Robert M. *Comparative sociology*. Sous la direction de Robert K. Merton. New York, Chicago, San Francisco, Atlanta : Harcourt, Brace and World, 1967. xvi + 528 p., tabl., bibliogr., index. 9,50 dollars.
- MARTIN, David. *A sociology of English religion*. Introduction par D. G. Macrae. New York, Basic Books, 1967. 158 p., bibliogr., index. 5 dollars.
- MORENO, J. L. *Die Grundlagen der Soziometric*. Zweite, erweiterte Auflage, Köln, Oplagen : Westdeutscher Verlag, 1967. xvii + 464 p., fig., tabl., bibliogr., index.
- NORTHWAY, Mary L. *A primer of sociometry*. 2<sup>e</sup> éd. Toronto, University of Toronto Press, 1967. ix + 58 p., pl., fig., tabl. 1,95 dollar.
- SIVANANDAN, A. (comp.). *Coloured immigrants in Britain : a select bibliography*. 2<sup>e</sup> éd. London, Institute of Race Relations, 1967. 82 p., index.
- SOUTH PACIFIC COMMISSION. *Urban problems in the South Pacific*. Nouméa, 1967. v + 50 p., ill., fig., cartes. 20 shillings. (Technical paper, n° 152.)
- STEINER, Helmut. *Soziale Strukturveränderungen im modernen Kapitalismus*. Berlin, Dietz, 1967. 270 p., fig., tabl., bibliogr., 12 marks.
- TUMIN, Melvyn M. *Social stratification*. Englewood Cliffs (N. J.), Prentice Hall, 1967. ix + 118 p., tabl., index. 16 shillings. (Foundations of modern sociology series.)

WILLER, David. *Scientific sociology : theory and method*. Englewood Cliffs (N. J.), Prentice Hall, 1967. xx + 131 p., fig., index. 40 shillings. (Prentice Hall sociology series.)

## Science politique

- ALDERFER, Harold F. *Public administration in newer nations*. New York, Washington London : Praeger, 1967. xii + 207 p., bibliogr. (Praeger special studies in international politics and public affairs.)
- AMME, Carl H. Jr. *Nato without France : a strategic appraisal*. Préface de Charles Burton Marshall. Stanford (Cal.), The Hoover Institution on War, Revolution, and Peace, 1967. xiv + 195 p., index.
- ANDERSON, Eugene N. ; ANDERSON, Pauline R. *Political institutions and social change in continental Europe in the nineteenth century*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 1967. x + 451 p., bibliogr., index, 10 dollars.
- AYER, A. J. *Philosophy and politics*. Liverpool, Liverpool University Press, 1967. 23 p. (Eleanor Rathbone Memorial lecture.)
- BEHRENDT, Richard F. *Zwischen Anarchie und neuen Ordnungen : Soziologische Versuche über Probleme unserer Welt im Wandel*. Freiburg, Rombach, 1967. 451 p.
- BERGHE, Pierre van den. *South Africa, a study in conflict*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 1967. 371 p., tabl., bibliogr., cartes, index. 2,45 dollars.
- BOLNER, James ; SHANLEY, Robert A. *Civil rights in the political process : an analysis of the Massachusetts Racial Imbalance Law of 1965*. Amherst, Bureau of Government Research, University of Massachusetts, 1967. 90 p., tabl., cartes.
- CAIDEN, G. E. *The Commonwealth bureaucracy*. Melbourne, Melbourne University Press, 1967. xiii + 445 p., tabl., index. 8,50 dollars.
- FREE, Lloyd A ; CANTRIL, Hadley. *The political beliefs of Americans. A study of public opinion*. New Brunswick (N. J.), Rutgers University Press, 1967. xiv + 239 p., tabl., 10 dollars.
- HAMILTON, Richard F. *Affluence and the French worker in the Fourth Republic*. Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1967, 323 p., tabl., fig., carte, index. 8,50 dollars ; 68 shillings.
- HEISKANEN, Ilkka. *Theoretical approaches and scientific strategies in administrative and organisational research. A methodological study*, vol. 39, n° 2. Helsinki, Commentationes Humanarum Litterarum, 1967. 199 p., bibliogr.
- LE VINE, Victor T. *Political leadership in Africa*. Stanford (Cal.), The Hoover Institution on War, Revolution and Peace, 1967. 114 p., tabl. (Hoover Institution studies, 18.)
- LUDZ, Peter Christian. *Parteilite im Wandel*. Köln, Opladen : Westdeutscher Verlag, 1968. xx + 438 p., fig., tabl., bibliogr., index. (Schriften des Instituts für Politische Wissenschaft, Band 21.)
- MORRIS, James O. ; CORDOVA, Efrén. *Bibliography of industrial relations in Latin America*. Ithaca (N. Y.), New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, 1967. xv + 290 p. 10 dollars. (Cornell Industrial and Labor Relations bibliography series, n° 8.)
- MOTTA, Alberico. *Classes sociais e poder político*. Salvador, Bahia Instituto de Ciências Sociais, Universidade da Bahia, Parque Universitário do Canela, 1966. 107 p., bibliogr.
- NETTL, J. P. *Political mobilization : a sociological analysis of methods and concepts*. New York, Basic Books, 1967. 442 p., fig., bibliogr., index. 8,50 dollars.
- PIPKIN, Hanna Fenichel. *The concept of representation*. Berkeley, Los Angeles : University of California Press, 1967. 323 p., bibliogr., index. 7,50 dollars.

- PLATIC, E. Raymond. *International relations research : problems of evaluation and advancement*. Santa Barbara (Cal.), Clio Press, 1967, xiv + 211 p., fig., tabl. 3,50 dollars. (Carnegie Endowment for International Peace, Twentieth Century series, n° 3.)
- ROSENTHAL, Albert H. *The social programs of Sweden : A search for security in a free society*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1967. xvi + 193 p., tabl., bibliogr., index. 6 dollars.
- STRASSER, Wolfgang. *Österreich und die Vereinten Nationen*. Wien, Stuttgart : Braumüller, 1967. xvi + 439 p., fig., tabl., index. 48 marks. (Schriftenreihe der Österreichischen Gesellschaft für Aussenpolitik und Internationale Beziehungen, Band I.)
- WILENSKY, Harold L. *Organizational intelligence : knowledge and policy in government and industry*. New York, London : Basic Books, 1967. xiv + 226 p., bibliogr., index, 5,95 dollars.
- ZILVERSMIT, Arthur. *The first emancipation : the abolition of slavery in the North*. Chicago, London : University of Chicago Press, 1967. viii + 262 p., tabl., bibliogr., index. 6,95 dollars.

## Anthropologie

- Behavioral science research in New Guinea : a report of a conference, Honolulu Hawaii, August 18-25, 1965*. Washington (D. C.), National Research Council, 1967. ix + 141 p., carte.
- DENIEL, Raymond. *De la savane à la ville : essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*. Préface de Robert Desclouitres. Paris, Aubier-Montaigne, 1968. 223 p., tabl., cartes, bibliogr., index. (Collection : Tiers Monde et développement.)
- FORD, Ciellan S. (ed.). *Cross-cultural approaches : readings in comparative research*. New Haven (Conn.), Human Relations Area Files Press, 1967. x + 365 p., tabl., cartes, bibliogr. 4,50 dollars.
- CARFINKEL, Harold. *Studies in ethnomethodology*. Englewood Cliffs (N. J.), Prentice Hall, 1967. xvi + 288 p., tabl. 56 shillings.
- GOTER, Geoffrey. *Himalayan village : an account of the Lepchas of Sikkim*. 2<sup>e</sup> éd. New York, Basic Books, Inc., 1967. Ill., appendix, bibliogr., index. 12,50 dollars.
- HOPPER, Janice H. (ed.). *Indians of Brazil in the twentieth century*. Contributions de Gertrude Dole, Dale W. Kietzman, Darcy Ribeiro, Eduardo Galvão and Herbert Baldus. Rédigé et traduit par Janice H. Hopper. Washington, Institute for Cross-Cultural Research, 1967. xxix + 255 p., fig., tabl., cartes, bibliogr., index. Relié : 8,95 dollars ; broché : 6,95 dollars.
- JONGMANS, D. G.; GUTKIND, P. C. W. (ed.). *Anthropologists in the field*. Assen (Neth.), Van Gorcum, 1967. iii + 277 p. annot., bibliogr., index. (Non-European series.)
- STEWART, Norman R. *Japanese colonization in eastern Paraguay*. Washington (D. C.), National Research Council, 1967. xii + 202 p., fig., table, cartes, bibliogr. 7,75 dollars. (Published reports of the foreign field research program, 30.)
- VALLÉE, F. G. *Kabloon and Eskimo in the Central Keewatin*. Ottawa, Saint Paul University Press, 1967. xi + 232 p., fig., tabl., bibliogr., index.
- WEAVER, Thomas. *Essays on medical anthropology*. Athens (Georgia), University of Georgia Press, 1968. 98 p. (Southern Anthropological Society proceedings, n° 1.)

## Philosophie et psychologie

- BATTEN, T. R. *The non-directive approach in group and community work*. En collaboration avec Madge Batten. London, Oxford University Press, 1967. viii + 148 p., fig. 18 shillings.
- FISHBEIN, MARTIN (ed.). *Readings in attitude theory and measurement*. New York, London, Sydney : Wiley, 1967. x + 499 p., fig., tabl., bibliogr., index.
- GOTESKY, Rubin. *Personality : The need for liberty and rights*. New York, Libra, 1967. 93 p., bibliogr., index. 3,50 dollars.
- GRYNPAS, Jérôme. *La philosophie : sa vocation créatrice ; sa position devant la science ; ses rapports avec l'homme et la société d'aujourd'hui*. Verviers, Gérard, 1967. 334 p., bibliogr. (Marabout université, n° 30.)
- SZONDI, L. *Freiheit und Zwang im Schicksal des Einzelnen*. Bern, Stuttgart : Huber, 1968. 96 p., fig., tabl.

## Éducation

- ARDOINO, J. *Propos actuels sur l'éducation (contribution à l'éducation des adultes)*. 3<sup>e</sup> éd. Préface de R. Davril. Paris, Gauthier-Villars, 1967. xvi + 358 p., tabl., bibliogr., index. (Collection : Hommes et organisations.)
- BEEBY, C. E. *L'administrateur de l'éducation face à la planification*. Paris, Unesco IIPE, 1967. 41 p. 1 dollar; 5 shillings; 3,50 francs. (Principes de la planification de l'éducation, 4.)
- BLAUG, Mark, et al. *The utilization of educated manpower in industry : a preliminary report*. Edinburgh, London : Oliver and Boyd, 1967. ix + 103 p., fig., tabl., index. 42 shillings.
- CALLAWAY, A.; MUSONE, A. *Financing of education in Nigeria*. Paris, Unesco IIPE, 1968. 150 p., tabl. annot., bibliogr. 3 dollars; 18 shillings; 10,50 francs. (African research monographs, 15.)
- CASTEL, Robert; PASSERON, Jean-Claude. *Éducation, développement et démocratie*. Paris, Mouton, 1967. 268 p., tabl., bibliogr., index. 26 francs.
- CONNOR, Desmond M.; MAGILL, Dennis W. *L'instruction et le développement rural*. (Version française de : *The role of education in rural development*.) Ottawa, Ministère des forêts et du développement rural, 1967. viii + 127 p., tabl., bibliogr. (Arda research report, n° RE-1.)
- ; —. *The role of education in rural development*. Ottawa, Ministry of Forestry, 1965. xiv + 131 p., tabl., bibliogr. (Arda research report, n° RE-1.)
- GUILLAUMONT, P.; GARBE, P.; VERDUN, P. *Les dépenses d'enseignement au Sénégal*. Paris, Unesco IIPE, 1967, 51 p., tabl. 6 dollars; 10 shillings; 7 francs. (Monographies africaines, 5.)
- HARBISON, F. *Planification de l'éducation et développement des ressources humaines*. Paris, Unesco IIPE, 1968. 38 p. 1 dollar; 6 shillings; 3,50 francs. (Principes de la planification de l'éducation, 3.)
- INSTITUTO DE CIENCIAS SOCIALES. *Educación, información y desarrollo*. Barcelona, Instituto de Ciencias sociales, 1967. ix + 280 p., index. (Colección de ciencias sociales.)
- . *Información, educación y progreso político*. Barcelona, Instituto de Ciencias sociales, 1967. xvi + 454 p., index. (Colección de ciencias sociales.)
- Les techniques modernes dans l'enseignement : comptes rendus de quelques expériences*. Vol. I : *Niger*. Programme d'enquêtes financé par un contrat de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Paris, Unesco IIPE, 1967. 104 p., tabl. (Les techniques modernes dans l'enseignement, 1.)



- Les techniques modernes dans l'enseignement : comptes rendus de quelques expériences.* Vol. II : *Algérie, Côte-d'Ivoire, Italie, Togo.* Programme d'enquêtes financé par un contrat de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Paris, Unesco IIEP, 1967. 153 p., tabl. (Les techniques modernes dans l'enseignement, 2.)
- LYNTON, Rolf P.; PAREEK, UDAI. *Training for development.* Illinois, Richard D. Irwin, Inc. and The Dorsey Press, 1967. xv + 408 p., tabl., index.
- New educational media in action : case studies for planners.* II. Paris, Unesco IIEP, 1967. 226 p., tabl. 4,50 dollars; 23 shillings; 16 francs.
- New educational media in action : case studies for planners.* III. Programme d'enquête financé par un contrat de l'Agence américaine pour le développement (USAID), Paris, Unesco IIEP, 1967. 198 p., tabl., 4,50 dollars; 23 shillings; 16 francs.
- NOJKO, K.; MONOSZON E.; JAMINE, V.; SEVERTSEV, V. *Planification de l'éducation en URSS.* Avec les commentaires des membres d'une mission de l'IIEP en URSS, dirigée par Raymond Poignant. Paris, Unesco IIEP, 1968. 337 p., tabl. 6 dollars; 30 shillings; 21 francs.
- POIGNANT, R. *The relation of educational plans to economic and social planning.* Paris, Unesco IIEP, 1967. 51 p., fig., tabl. 1 dollar; 5 shillings; 3,50 francs. (Fundamentals of education planning, 2.)
- SEXTON, Patricia Cayo. *The American school : a sociological analysis.* New Jersey, Prentice Hall, 1967. vi + 122 p., tabl., bibliogr., index. Broché : 16 shillings; relié : 36 shillings. (Foundations of modern sociology series.)
- (ed.). *Readings on the school in society.* New Jersey, Prentice Hall, 1967. ix + 272 p. 37 shillings.
- SRIVASTAVA, L. R. N. (comp.). *An annotated bibliography on tribal education in India.* New Delhi, National Council of Educational Research and Training, 1967. viii + 117 p.
- Tribal education in India : report of the national seminar on tribal education in India.* New Delhi, National Council of Educational Research and Training, 1967. ix + 221 p., tabl.
- WILLOWA, Donald J., et al. *The school and pupil control ideology.* Pennsylvania, Pennsylvania State University, 1967. 66 p., tabl. 1 dollar. (The Pennsylvania State University studies, n° 24.)

## Droit et criminologie

- COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS. *L'efficacité des peines et autres mesures de traitement.* Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1967. 287 p., fig., tabl., bibliogr.
- DE BRAY, L. *Travail social et délinquance.* Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Éditions de l'Institut de sociologie, 1967. 382 p. 390 francs belges. (Études de criminologie.)
- MOYSON, Roger. *Le vol dans les grands magasins.* Bruxelles, Centre national de criminologie, 1967. 144 p., fig., tabl. 150 francs belges. (Publication n° 2 du Centre national de criminologie.)
- PINATEL, Jean. *Étienne de Greff (1898-1961).* Paris, Cujas, 1967. 112 p. (Bibliothèque internationale de criminologie.)
- SCHWARZENBERGER, Georg. *A manual of international law.* 5<sup>e</sup> éd. London, Stevens, 1967. 701 p., fig., tabl., bibliogr., index. 4 livres 17 shillings 6 pences. (The Library of World Affairs, n° 3.)

## Études de pays ou de régions

- CASTRO CALDOS, Eugenio de; SANTOS LOUREIRO, Manuel de. *Regioes homogêneas no Continente Português*. Avec la collaboration de : Fernando Estacio, Jose Manuel Barrocas, Maria Joao C. de Oliveira. Lisboa, Instituto Nacional de Investigação Industrial, Fundação Gulbenkian, Centro de Estudos de Economia Agraria, 1966. 216 p., fig., tabl., pl., cartes. Résumés en français et en anglais.
- FISTIE, Pierre. *L'évolution de la Thaïlande contemporaine*. Paris, Colin, 1967. 390 p., tabl., cartes, index. (Cahiers de la Fondation Nationale des sciences politiques. Relations internationales, 156.)
- LONGRIGG, Stephen H. *The Middle East: A social geography*, 3<sup>e</sup> impressions. Chicago, Aldine, 1967. 288 p., ill., tabl., cartes, bibliogr., index.
- PÉPIN, Pierre-Yves. *Milieus, genres de vie ruraux et pauvreté dans les maritimes*. Ottawa, Ministère des forêts et du développement rural, 1967. v + 171 p., fig., tabl., ill., cartes. Multigraphié. (Rapport de recherche, ARDA n° RF-3.)
- SHARP, E. P.; KRISTJANSON, G. A. *The people of Manitoba 1951-1961*. Ottawa, Department of Forestry and Rural Development, 1966. vii + 60 p., fig., tabl., cartes. Multigraphié. (ARDA Research report, n° RE-2.)
- RAWSON, R. R. *The Monsoon Lands of Asia*. 2<sup>e</sup> impression. Chicago, Aldine, 1967. 256 p. fig., tabl., ill., cartes, bibliogr., index.

## Divers

- DOURNES, Jacques. *L'offrande des peuples*. Paris, Cerf. 1967. 287 p. (Jeunesse de la liturgie.)
- HAMBURGER, Edward. *A business vocabulary*. New York, P and H Sales Company, 1966. 60 p. 1 dollar.
- . *A business dictionary*. Englewood Cliffs (N. J.), Prentice Hall, 1967. 198 p.
- HERMET, Guy. *Les Espagnols en France*. Paris, Éditions ouvrières, 1967. 328 p., tabl., bibliogr. 25,20 francs. (L'évolution de la vie sociale.)
- LEECH, Kenneth; JORDAN, Brenda. *Drugs for young people: their use and misuse*. Oxford, The Religious Education Press Ltd., 1967. 135 p., tabl., bibliogr., index. 10 shillings 6 pences.
- MARCUS, Solomon. *Introduction mathématique à la linguistique structurale*. Paris, Dunod, 1967. xii + 281 p., fig., tabl., bibliogr., index. (Monographie de linguistique mathématique, I.)
- ROTH, Julius A.; EDDY, Elizabeth M. *Rehabilitation for the unwanted*. New York, Atherton Press, 1967. ix + 232 p., tabl. 7,50 dollars.
- URIBE VILLEGAS, Oscar. *Glosas bibliograficas y primeras ideas sobre plurilinguismo y lexicologia*. Mexico, Ediciones del autor, 1967. 146 p. Multigraphié.

---

# sociometry

A journal of  
research  
in social psychology

*Genuinely  
interdisciplinary  
in the presentation  
of works of  
both sociologists and  
psychologists*

Recent issues have contained reports of empirical research dealing with: bargaining behaviour and coalition formation, the role of social norms and leadership in risk-taking, interpersonal exchange in isolation, biased indoctrination and selectivity of exposure to new information, the perception and evaluation of behaviour change.

*Published by*

The American Sociological Association  
1001 Connecticut Avenue, N.W.  
Washington, D.C. 20036.

\$9.00 per year for four issues

Special rate to members of the American Sociological Association—\$4.50

---

---

## ACTA OECONOMICA

ACADEMIÆ SCIENTIARUM HUNGARICÆ

A periodical of the Hungarian Academy of Sciences

Vol. 3, No. 1

O. Gadó

The relations between the 1968 economic plan and economic regulators in Hungary

Gy. Révész

Regulation of enterprise profits under the new system of economic control and management in Hungary

L. Acs

The effects of the banking system on enterprise management under the new Hungarian economic mechanism

Z. Román

The Hungarian industry: an international comparison

R. Triffin

Monetary aspects of international economic integration

F. A. Hasab

The international oil price mechanism

### Reviews

I. Schweitzer

CMEA Conference on Prices in Budapest [In Russian]

Zs. Mausecz

The Sixth Itinerant Conference of Hungarian Economists

### Book Reviews

---

Acta Oeconomica is published in four issues, making up a volume of some 400 pages yearly

Size: 17 × 24 cm

Subscription rate per volume: \$12; DM.48; £4 8s. (stg.)

Distributors: Kultura, Budapest 62, POB 149; Akadémiai Kiadó, Publishing House of the Hungarian Academy of Sciences, Budapest 502, POB 24

---

---

# Revue internationale des sciences administratives

## Sommaire du volume XXXIII (1967), n° 4

- E. Poullet  
J. E. Weinrich  
J. A. Ucelay de Montero  
R. LaPorte Jr.  
Dr Nikola Stjepanovic et  
Stojan Karapandzic  
H. George Frederickson  
A. K. M. Kabir et  
Md. Anisuzzaman
- Évolution des « rôles » dirigeants dans l'administration de l'État.  
L'analyse budgétaire et l'efficacité fiscale\*.  
Le régime juridique du personnel contractuel de l'administration en Espagne\*.  
Analyse d'une stratégie du développement\*.  
L'évolution récente de l'administration fédérale yougoslave.  
Quelques questions que pose l'administration du personnel\*.  
Le budget fonctionnel : son application au Pakistan\*.

\* Article rédigé en anglais ou en espagnol mais suivi d'un résumé détaillé en français.

Bibliographie sélectionnée. Informations. Coopération technique. Nouvelles. Chronique de l'Institut.

Abonnement annuel : 500 FB (ou \$10) INSTITUT INTERNATIONAL DES SCIENCES ADMINISTRATIVES, 25, rue de la Charité, Bruxelles 4 (Belgique).  
Numéro isolé : 150 FB (ou \$3)

---

## International Yearbook for the Sociology of Religion Internationales Jahrbuch für Religionssoziologie

Edited by Professor Joachim Matthes, Dortmund, in co-operation with Dr. Norman Birnbaum, Straßburg, Professor Friedrich Fürstenberg, Clausthal-Zellerfeld, Professor Dietrich Goldschmidt, Berlin, Dr. Norbert Greinacher, Wien, Professor René König, Köln, Professor Jacob B. Kruijt, Utrecht, Professor Gerhard Lenski, Chapel Hill, Professor Helmut Schelsky, Münster and Dr. Jean Séguy, Paris.

- Volume 1 *Religious Pluralism and Social Structure*  
*Religiöser Pluralismus und Sozialstruktur*  
1965. 254 pages. Paperbound DM. 33
- Volume 2 *Sociology of Religion: Theoretical Perspectives (I)*  
*Theoretische Aspekte der Religionssoziologie (I)*  
1966. 256 pages. Paperbound DM. 36.50
- Volume 3 *Sociology of Religion: Theoretical Perspectives (II)*  
*Theoretische Aspekte der Religionssoziologie (II)*  
1967

The yearbook contains articles in English and German, each with a brief summary of its contents translated into the other language. It is open primarily to studies on theoretical problems, to summarizing descriptive studies, and to sociological essays on religious phenomena.



Westdeutscher Verlag Köln und Opladen

---

---

# Revista de estudios políticos

Bimestral

Director : Jesús Fueyo Álvarez  
Secretario: José M<sup>a</sup> Castan Vázquez

Sumario del n.º 157 (enero-febrero de 1968)

## Estudios

Jesús FUEYO  
Giorgio del VECCHIO  
Jorge Siles SALINAS  
Peter MAYER  
Jorge USCATESCU  
Juan José Gil CREMADES  
Juan Vallet de GOYTISOLO

La teología política del Estado-Nación y el anglicanismo político.  
Dante y la idea de la paz universal.  
Hipólito Taine y la revolución francesa.  
Alexis de Tocqueville y Carlos Marx: Afinidades y antagonismos.  
Una crítica sustancial del marxismo.  
Derecho e ideología.  
La relación familia-tierra en la política agraria.

## Notas

Luis Sánchez AGESTA  
Luciano PASCUCCI  
Mariano Peset REIG

El desarrollo de la ciencia política norteamericana.  
El tema de la libertad en los escritores romanos contemporáneos.  
Notas para una interpretación de León Duguit (1859-1928): Dimensión psicológica y sociológica de su obra jurídica.

## Mundo Hispanica

Jose M<sup>a</sup> Castan VAZQUEZ

El sistema jurídico iberoamericano.

## Sección bibliográfica

Resenciones. Noticias de libros. Revista de revistas. Libros recibidos.  
Bibliografía.

## Precio de suscripción anual:

España, 400 ptas.  
Portugal, Iberoamérica y Filipinas,  
550 ptas.  
Otros países, 600 ptas.  
Número suelto extranjero, 150 ptas.  
Número suelto, España, 100 ptas.

INSTITUTO DE ESTUDIOS  
POLITICOS  
plaza de la Marina Española, 8  
MADRID-13 (España).

---

---

# The Journal of *conflict* resolution

A quarterly for research  
related to war and peace

March 1968 issue (XII, 1):

Theodore Caplow and Kurt  
Finsterbusch

Thomas C. Schelling  
Daniel Druckman

France and other countries: a study of international  
interaction

Game theory and the study of ethical systems

Ethnocentrism in the inter-nation simulation

Other articles; gaming section; book reviews

\$7 per year for individuals, \$8 for institutions; \$3 per issue

Published by The Center for Research on Conflict Resolu-  
tion, The University of Michigan, Ann Arbor, Michigan  
48104

---

Vol. VIII, No. 1, Spring 1968

# The Pakistan Development Review

Quarterly journal of the Pakistan Institute of Development Economics, Karachi (Pakistan)  
Editor: Dr. Marvin E. Rozen; Associate editor: Dr. Taufiq M. Khan; Book review editor: Dr. Syed Nawab Haider Naqvi

## Contents

### Articles

- Md. Anisur Rahman Perspective planning for self-assured growth: a contribution to the political economy of capital inflows from a recipient's point of view
- Ch. Mohd Rafiq, M. Alim Mian and R. Brinkman Economics of water use on different classes of saline and alkali land in the semi-arid plains of West Pakistan
- Mohiuddin Alamgir The domestic prices of imported commodities in Pakistan: a further study
- Ghazi Mumtaz Farooq Labour force participation rates in Pakistan

### Notes and comments

- G. C. Hufbauer Consumer goods or capital goods—supply consistency in development planning: a comment

### Book reviews; Books received; Selected bibliography

Published four times a year—  
Spring, Summer, Autumn and  
Winter. Reprints of individual articles are available at U.S.\$0.75 or equivalent of this in any other currency.

Books for review to be sent in duplicate to Book Review editor.

Subscription: \$5 per annum or  
equivalent in other currencies;  
individual copies: \$1.50 each.

All communications to be addressed to:  
The Editor, *The Pakistan Development Review*,  
Old Sind Assembly Building,  
Bunder Road, Karachi-1 (Pakistan).

# DER STAAT

Zeitschrift für Staatslehre  
Öffentliches Recht und Verfassungsgeschichte

Herausgegeben von

Prof. Dr. Ernst-Wolfgang Böckenförde, Heidelberg, Prof. Dr. Gerhard Oestreich,  
Marburg, Prof. Dr. Roman Schnur, Bochum, Prof. Dr. Werner Weber, Göttingen,  
Prof. Dr. Hans J. Wolff, Münster i. W.

## Inhalt des 7. Band, 1968, Heft 1

Julien FREUND  
Peter WEBER-SCHALFER  
Wolfgang RUEFNER  
Rolf GRAWERT  
Goetz LANDWEHR

Der Grundgedanke der politischen Philosophie von J.-J. Rousseau  
« Sozial » und « Rational », Anmerkungen zur Demokratiediskussion  
Überschneidungen und gegenseitige Ergänzungen der Grundrechte  
Finanzreform und Bundesstaatsreform  
Königtum und Landfrieden. Gedanken zum Problem Rechtsbildung im  
Mittelalter

Die Zeitschrift erscheint viermal jährlich. Jedes Heft im Umfang von 136 Seiten.  
Abonnementspreis halbjährlich DM. 36, zuzüglich Porto.

DUNCKER & HUMBLOT/BERLIN-MÜNCHEN

---

# International Organization

Volume 22, Number 3  
Summer 1968

the quarterly journal of the World Peace Foundation  
offering the most inclusive and up-to-date account  
of the activities of international organizations

## Articles

Gunnar Myrdal  
Daniel S. Cheever  
Stephen Krasner  
J. Leo Cefkin

Twenty years of the United Nations Economic Commission for Europe  
The role of international organization in ocean development  
The International Monetary Fund and European development  
The Rhodesian question at the United Nations

## Comprehensive summaries

Recent activities of the United Nations, the United Nations Specialized Agencies, and the principal political, regional, and functional international organizations

## Selected bibliography

Recent books and articles, both United States and foreign

World Peace Foundation \$6 a year  
40 Mt. Vernon St. \$16 for three years  
Boston, Mass. 02108 \$2 a copy

---

---

# QUADERNI DI SOCIOLOGIA

Sommario del N. 4, 1967

## Articoli

L. Gallino  
A. Pizzorno

Gramsci e le scienze sociali  
Sul metodo di Gramsci (Dalla storiografia alla scienza politica)  
Legittimità e Stato

L. Levi

## Documentazioni e ricerche

A. Cavalli, A. Martinelli

Il profilo sociale dell'attivista di Berkeley

## Note critiche

V. Tomeo

Potere, conflitto e integrazione nell'opera di Duverger

Schede. Panorama delle riviste

**Comitato Direttivo**  
Nicola Abbagnano  
Franco Ferrarotti  
Luciano Gallino  
Angelo Pagani

**Alessandro Pizzorno**  
Pietro Rossi  
Tullio Tentori  
Renato Treves

**Direttore Responsabile**  
Franco Ferrarotti

**Redattore**  
Luciano Gallino

**Abbonamenti**  
Ordinario. L. 4.000  
Sostenitore. L. 20.000  
Esteri. L. 6.000  
Un fascicolo separato. L. 1.200  
Fascicoli arretrati dall'I al n. 42 L. 1.000  
Fascicoli arretrati dal 1962 (nuova serie). L. 2.000

**Redazione e Amministrazione:**  
Casa Editrice Taylor - Via Valeggio, 26 - Torino  
Telef. 584.155 - C/C Postale 2/34389

**Redazione Romana:**  
c/o Prof. Franco Ferrarotti, Via Appennini 42 - ROMA -  
Tel. 846.770

---

---

# Économie appliquée

Tome XXI, n° 2 (avril-juin 1968)

## Sommaire

- F. Neumark La nouvelle loi allemande et la politique financière au service de la stabilité et de la croissance
- G. Tintner et Y. Aureille La méthodologie du niveau de l'activité en France
- M. Aigrain L'informatique dans l'enseignement
- F. Perroux L'intégration et l'échec de la théorie des échanges extérieurs
- A. Reati Une classification des formes de marché, d'après l'effet de domination
- S. G. Kolm Le rôle social ambigu des prix publics

Institut de science économique appliquée, 11, boulevard de Sébastopol, Paris-1<sup>er</sup>

Directeurs : François Perroux, Pierre Tabatoni, Giovanni Busino

---

Chief editor: K. Ishwaran,  
York University, Toronto,  
Canada  
Guest editor: David Buxbaum,  
University of Washington,  
Seattle, U.S.A.

## Journal of Asian and African Studies

January/April 1967,  
Volume 11, Nos. 1 & 2

A quarterly publication, edited by an international board of scholars, which is devoted to the study and analysis of social structures and processes in the developing nations of Asia and Africa and draws contributions from anthropology, sociology, and related social sciences.

Theme: *Traditional and modern legal institutions in Asia and Africa*

### Contents

D. F. Henderson  
Simon Ottenberg  
Shuzo Shiga

Jerome Alan Cohen  
Bernard Gallin  
Marc Galanter  
Cornelius J. Peck

Promulgation of Tokugawa statutes  
Local government and the law in Southern Nigeria  
Some remarks on the judicial system in China: historical development and characteristics  
Mediation in Chinese law: traditional attitudes and practices  
Mediation in changing Chinese society in rural Taiwan  
Group membership and group preference in India  
Nationalism, 'race', and developments in the law of Philippine citizenship  
News and notes; Book reviews

J.A.A.S. welcomes contributions by social scientists. Manuscripts, research notes and news, and other editorial correspondence should be addressed to the editor, K. Ishwaran, Department of Sociology, York University, Toronto 12, Canada. Books for review (Africa) should be addressed to P. C. W. Gutkind, Department of Anthropology, McGill University, Montreal, Canada, and (Asia) to J. O'Neill, Department of Sociology, York University, Toronto, Canada.

Business correspondence, renewals, advertising, change of address, reprints, subscriptions, and all remittances should be sent to: E. J. Brill, Leiden, Netherlands.

Annual subscription: U.S.\$12, or the equivalent in other currencies.  
Order from: E. J. Brill, Leiden, Netherlands.

---



---

# revue tiers-monde

**Croissance|Développement|Progrès**

Tome IX, n° 33 (janvier-mars 1968)

**L'économie ostentatoire** Études sur l'économie du prestige et du don  
publiées sous la direction de Jean Poirier.

Jean Poirier

Les fonctions sociales de l'ostentation économique.

Jacques Faublée

Note sur l'économie ostentatoire.

Jacques Binet

Activité économique et prestige chez les Fangs du Gabon.

Guy Nicolas

Processus oblatifs à l'occasion de l'intronisation de chefs  
traditionnels en pays Hausa (République du Niger).

Jean-Claude Rouveyran,  
avec la collaboration de  
Ahmed Djabiri

Réflexion sur le Dola N'Kou ou Grand Mariage comorien.

Gérard Althabé

Problèmes socio-économiques des communautés villageoises  
de la Côte orientale malgache.

## *Documentation*

M. Eslami

Recherche scientifique et pays en voie de développement.

V. Cosmao

L'encyclique « Populorum Progressio » :

Henri Laugier

Lignes de forces d'une encyclique.

Albert Finet

A propos d'une encyclique.

Réflexions intempestives sur l'encyclique « Populorum  
Progressio ».

## *Bibliographie*

*Direction-Rédaction*

Institut d'étude du développement économique et social,  
58, boulevard Arago, Paris-13<sup>e</sup> (402-28-01).

*Abonnements et vente*

Presses universitaires de France, 12, rue Jean-de-Beauvais,  
Paris-5<sup>e</sup> (033-64-10).  
France : 50 F; étranger : 55 F.

---

---

# Review of the International Statistical Institute

Contents of Vol. 36, No. 2, 1968

T. E. Dalenius	<b>Articles</b>
H. O. Hartley,	Official statistics and their uses (with bibliography)
J. N. K. Rao	Classification and estimation in analysis of variance problems
R. Stone	The generation, distribution and use of income
C. A. Bicking	Statistics in the selection and control of research and development projects
W. Hoeffding	Some recent developments in nonparametric statistics
T. H. Naylor	Some methods for evaluating the effects of economic policies
T. Wonnacott,	using simulation experiments
K. Wertz	
F. B. Horner	Training of professional staff within the Commonwealth Bureau of Census and Statistics
	<b>Communications</b>
	Statistical organization and administration
	Statistical training and research
	Statistical societies
	<b>Calendar of meetings</b>
	<b>Book reviews</b>

The Review of the ISI is published three times per year.

The annual subscription is \$11.50 post free. Orders should be sent to: International Statistical Institute, 2 Oostduinlaan, The Hague, Netherlands

---

---

## LA REVUE DE DROIT INTERNATIONAL

DE SCIENCES DIPLOMATIQUES ET POLITIQUES  
(THE INTERNATIONAL LAW REVIEW)

fondée à Genève en 1923 par ANTOINE SOTTILE

est la SEULE revue paraissant en Suisse en matière de droit international, de sciences diplomatiques et politiques. Elle préconise la rénovation du droit international, la renaissance de la justice mondiale, la souveraineté effective du droit, la solidarité internationale, la morale dans la politique internationale, le développement de l'esprit international, le règlement pacifique des conflits internationaux, la défense des droits des petits États pour autant que la soi-disant liberté de presse et les devoirs de neutralité le consentent. Paraissant au siège européen de l'Organisation des Nations Unies, la REVUE DE DROIT INTERNATIONAL est à même de faire rapidement connaître et apprécier avec sûreté les règles que stipule la communauté des nations.

La Revue de droit international paraît tous les trois mois, en livraisons de 90 à 135 pages. Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs. Numéro spécimen (arriéré) contre envoi de 5,90 FS net. ABONNEMENT : Union postale, 72,50 FS net. — Suisse, 71,50 FS net. Tous les abonnements sont annuels et partent du numéro de janvier. Toute commande faite par l'intermédiaire de librairies peut être augmentée de 20 %. (La revue est honorée de souscriptions de gouvernements.)

Directeur : D<sup>r</sup> Juris Antoine Sottile

c. d. Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, consul, lic. en philos.,  
anc. docent de droit international à l'Université de Genève,  
membre de la Société américaine de droit international, de l'Association  
internationale de droit pénal et de l'Académie diplomatique internationale.

---

---

# IL POLITICO

Rivista Italiana di Scienze Politiche  
(Fondata da Bruno Leoni)  
Direttore: Carlo Emilio Ferri  
Redattore capo: Pasquale Scaramozzino

XXXII, N. 4, Dicembre 1967

*Bruno Leoni †*

Luigi Firpo	La facoltà di Scienze Politiche
Giovanni Sartori	La scienza politica
Feliks Gross	Sociological analysis of a political party
Pier Luigi Zampetti	Regime rappresentativo e regime democratico

*Note e discussioni*

F. A. Lutz	Economic situation and economic policy in Western Germany
Francesco Rossolillo	Bipartitismo e pluripartitismo in Europa
Arthur Kemp	The principles of a free society in contrast to welfare paternalism in the United States
Carlo Giglio	Bilancio degli studi italiani sull'Africa
Herbert J. Spiro	Comparative analysis of worker participation in decision making
Israel M. Kirzner	Methodological individualism, market equilibrium, and market process
Joseph S. Roucek	The Middle (Near) East and the Arabs
A. A. Shenfield	Fundamental constitutional problems. Rules: yes, authorities: no
Salvatore G. Rotella	Montesquieu and the Federalist. A research note on Federalist 47

*Attività degli istituti*

*Recensioni e segnalazioni*

Direzione, redazione, amministrazione: Istituto di Scienze Politiche dell'Università di Pavia

Abbonamento annuo (4 fascicoli): Italia L. 5 000 ;  
estero L. 6 500

---

---

A journal of  
Asian demography

# Population Review

Editor: S. Chandrasekhar      Vol. 11, No. 2    July-December 1967

## *Contents*

- Professor Boris Petrovsky      Progress of public health in the U.S.S.R., 1917-1967
- Professor S. Chandrasekhar      Some aspects of the family planning programme in India
- Dr. R. Murray Thomas      Indonesian attitudes toward birth control
- Dr. Ashish Bose      Migration streams in India
- K. Srinivasan      A prospective study of the fertility of a group of married women in rural India—design and findings of the first round of enquiry

From the press cuttings

Book reviews

Publications received

Published twice a year by      *Population Review*, PO Box No. 3030 New Delhi 3.

Edited and published by      Dr. S. Chandrasekhar

Printed at the      National Printing Works, 10 Daryaganj, Delhi 6

---

## PUBLICATIONS DE L'UNESCO : AGENTS GÉNÉRAUX

- AFGHANISTAN** : Panuzai, Press Department, Royal Afghan Ministry of Education, KABUL.
- AFRIQUE DU SUD** : Van Schalk's Bookstore (Pty.), Ltd., Libri Building, Church Street, P.O. Box 724, PRETORIA.
- ALBANIE** : N. Sh. Botimeve Naim Frasheri, TIRANA.
- ALGÉRIE** : Institut pédagogique national, 11, rue Ali-Haddad (ex-rue Zaatcha), ALGER.
- ALLEMAGNE (République fédérale)** : R. Oldenbourg Verlag, Unesco-Vertrieb für Deutschland, Rosenheimerstrasse 145, MÜNCHEN 8.
- ANTILLES FRANÇAISES** : Librairie J. Bocage, rue Lavoisier, B.P. 208, FORT-DE-FRANCE (Martinique).
- ANTILLES NÉERLANDAISES** : G.C.T. Van Dorp & Co. (Ned. Ant.) N. V., WILLEMSTAD (Curaçao, N. A.).
- ARGENTINE** : Editorial Sudamericana, S. A., Humberto I - 545, T.E. 30.7518, BUENOS AIRES.
- AUSTRALIE** : Longmans, of Australia Pty. Limited, Railway Crescent, CROYDON (Victoria 3136). *Sous-agent* : United Nations Association of Australia, Victorian Division, 4th Floor, Askew House, 364 Lonsdale Street, MELBOURNE (Victoria) 3000. *Détail* : Dominic Pty. Limited, Box 33, Post Office, BROOKVALE 2100 (N.S.W.). Gros : Educational Supplies Pty. Limited, Box 33, Post Office, BROOKVALE 2100 (N.S.W.).
- AUTRICHE** : Verlag Georg Fromme & Co., Spengergasse 39, WIEN 5.
- BELGIQUE** : *Toutes les publications* : Éditions « Labor », 342, rue Royale, BRUXELLES 3. N. V. Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, Belgiëlei 147, ANTWERPEN 1. *« Le Courrier » et les diapositives seulement* : Jean de Lannoy, 112, rue du Trône, BRUXELLES 5.
- BOLIVIE** : Comisión Nacional Boliviana de la Unesco, Ministerio de Educación y Cultura, casilla de correo n° 4107, LA PAZ. Librería Universitaria, Universidad San Francisco Xavier, apartado 212, SUCRE.
- BRÉSIL** : Fundação Getúlio Vargas, Praia de Botafogo 186, RIO DE JANEIRO, GB ZC-02.
- BULGARIE** : Razoiznos, 1 Tzar Assen, SOFIA.
- CAMBODGE** : Librairie Albert Portail, 14, avenue Boulloche, PHNOM-PENH.
- GAMEROUN** : Papeterie moderne, Muller et C<sup>ie</sup>, B. P. 495, YAOUNDÉ.
- CANADA** : L'imprimeur de la Reine, OTTAWA (Ont.).
- GEYLAN** : Lake House Bookshop, Sir Chittampalam Gardiner Mawata, P.O. Box 244, COLOMBO 2.
- CHILI** : *Toutes les publications* : Editorial Universitaria, S.A., avenida B. O'Higgins 1058, casilla 10220, SANTIAGO. *« Le Courrier » seulement* : Comisión Nacional de la Unesco, Mac-Iver 764, dpto. 63, SANTIAGO.
- CHINE** : The World Book Co., Ltd., 99 Chungking South Road, section 1, TAIFEN (Taiwan/Formose).
- CHYPRE** : « MAM », Archbishop Makarios 3rd Avenue, P.O. Box 1722, NICOSIA.
- COLOMBIE** : Librería Buchholz Galería, avenida Jiménez de Quesada 8-40, BOGOTÁ. Ediciones Tercer Mundo, apartado aéreo 4817, BOGOTÁ. Distribuidora Ltda., Pío Alfonso García, carrera 4.ª, n.º 36-119 y 36-125, CARTAGENA. J. Germán Rodríguez N., oficina 201, Edificio Banco de Bogotá, apartado nacional 83, GARARDOT, Cundinamarca. Librería Universitaria, Universidad Pedagógica de Colombia, TUNJA.
- CONGO (Rép. dém. du)** : La Librairie, Institut politique congolais, P.B. 2307, KINSHASA.
- CORÉE** : Korean National Commission for Unesco, P. O. Box Central 64, SEOUL.
- COSTA RICA** : *Toutes les publications* : Librería Trejos, S.A., apartado 1313, SAN JOSÉ ; teléfonos 2285 y 3200. *« Le Courrier » seulement* : Carlos Valerín Sáenz & Co, Ltda., « El Palacio de las Revistas », apartado 1924, SAN JOSÉ.
- COTE-D'IVOIRE** : Centre d'édition et de diffusion africaines, B.P. 4541, ABIDJAN PLATEAU.
- CUBA** : Instituto del Libro, Departamento Económico, Ermita y San Pedro, Cerro. LA HABANA.
- DANEMARK** : Ejnar Munksgaard Ltd., 6 Nørregade, 1165 KØBENHAVN K.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE** : Librería Dominicana, Mercedes 49, apartado de correos 656, SANTO DOMINGO.
- EL SALVADOR** : Librería Cultural Salvadoreña, S.A., Edificio San Martín, 6.ª calle Oriente n.º 118, SAN SALVADOR.
- ÉQUATEUR** : Casa de la Cultura Ecuatoriana, Núcleo del Guayas, Pedro Moncayo y 9 de Octubre, casilla de correo 3542, GUAYAQUIL.
- ESPAGNE** : *Toutes les publications* : Librería Científica Medinaceli, Duque de Medinaceli 4, MADRID 14. *« Le Courrier » seulement* : Ediciones Iberoamericanas, S.A., calle de Oñate 15, MADRID.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE** : Unesco Publications Center, 317 East 34th Street, NEW YORK, N.Y., 10016.
- ÉTHIOPIE** : International Press Agency, P.O. Box 120, ADDIS ABABA.
- FINLANDE** : Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, HELSINKI.
- FRANCE** : Librairie de l'Unesco, place de Fontenoy, PARIS-7<sup>e</sup>. CCP 12598-48.
- GHANA** : Methodist Book Depot Limited, Atlantis House, Commercial Street, P.O. Box 100, CAPE COAST.
- GRÈCE** : Librairie H. Kaufmann, 28, rue du Stade, ATHINA. Librairie Eleftheroudakis, Nikkis 4, ATHINA.
- GUATEMALA** : Comisión Nacional de la Unesco, 6.ª calle 9-27, zona 1, GUATEMALA.
- HAÏTI** : Librairie « A la Caravelle », 36, rue Roux, B.P. 111, PORT-AU-PRINCE.
- HONDURAS** : Librería Cultural, apartado postal 568, TEGUCIGALPA, D.C.
- HONG-KONG** : Swindon Book Co., 64 Nathan Road, KOWLOON.
- HONGRIE** : Akadémiai Könyvesbolt, Váci u. 22, BUDAPEST V. A.K.V. Könyvtársok Boltja, Népköztársaság útja 16, BUDAPEST VI.
- INDE** : Orient Longmans Ltd. : Nicol Road, Ballard Estate, BOMBAY 1; 17 Chittaranjan Avenue, CALCUTTA 13; 36 A Mount Road, MADRAS 2; Kanson House, 1/24 Asaf Ali Road, P.O. Box 386, NEW DELHI 1. *Sous-dépôts* : Oxford Book and Stationery Co., 17 Park Street, CALCUTTA 16, et Scindia House, NEW DELHI. Indian National Commission for Unesco, att. : The Librarian, Ministry of Education, "C" Wing, Room no. 214, Shastri Bhawan, NEW DELHI 1.
- INDONÉSIE** : P.T.N. "Permata-Nusantara", c/o Department of Commerce, 22 Djalan Nusantara, DJAKARTA.
- IRAK** : McKenzie's Bookshop, Al-Rashid Street, BAGHDAD. University Bookstore, University of Baghdad, P.O. Box 75, BAGHDAD.
- IRAN** : Commission nationale iranienne pour l'Unesco, avenue du Musée, TÉHÉRAN.
- IRLANDE** : The National Press, 2 Wellington Road, Ballsbridge, DUBLIN 4.
- ISLANDE** : Snaebjörn Jonsson & Co., H.F., Hafnarstraeti 9, REYKJAVIK.

- ISRAËL : Emanuel Brown, formerly Blumstein's Bookstores, 35 Allenby Road et 48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.
- ITALIE : Libreria Commissionaria Sansoni S. p. a., via Lamarmora 45, casella postale 552, 50121 FIRENZE. Libreria Internazionale Rizzoli, Galleria Colonna, Largo Chigi, ROMA. Libreria Zanichelli, piazza Galvani 1/h, BOLOGNA. Hoepli, via Ulrico Hoepli 5, MILANO. Librairie française, piazza Castello 9, TORINO.
- JAMAÏQUE : Sangster's Book Stores Ltd., P.O. Box 366, 101 Water Lane, KINGSTON.
- JAPON : Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O. Box 605, Tokyo Central, TOKYO.
- JORDANIE : Joseph I. Bahous & Co., Dar-ul-Kutub, Salt Road, P.O. Box 66, AMMAN.
- KENYA : ESA Bookshop, P.O. Box 30167, NAIROBI.
- KOWEÏT : The Kuwait Bookshop Co. Ltd., P.O. Box 2942, KUWAIT.
- LIBAN : Librairies Antoine A. Naufal et Frères. B.P. 656, BEYROUTH.
- LIBÉRIA : Cole & Yancy Bookshops, Ltd., P.O. Box 286, MONROVIA.
- LIBYE : Orient Bookshop, P.O. Box 255, TRIPOLI.
- LIECHTENSTEIN : Eurocan Trust Reg., P.O. Box 5, SCHAAN.
- LUXEMBOURG : Librairie Paul Bruck, 22, Grand-Rue, LUXEMBOURG.
- MADAGASCAR : *Toutes les publications* : Commission nationale de la République malgache, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.  
 « *Le Courrier* » seulement : Service des œuvres post- et péri-scolaires, Ministère de l'éducation nationale, TANANARIVE.
- MALAISIE : Federal Publications, Berhad, Times House, River Valley Road, SINGAPORE 9. Pudu Building (3rd floor), 110 Jalan Pudu, KUALA LUMPUR.
- MALTE : Sapienza's Library, 26 Kingsway, VALLETTA.
- MAROC : *Toutes les publications* : Librairie « Aux belles images », 281, avenue Mohammed V, RABAT. (CCP 68-74.)  
 « *Le Courrier* » seulement (pour les enseignants) : Commission nationale marocaine pour l'Unesco, 20, Zerkat Mourabidine, RABAT. (CCP 324-45.)
- ILE MAURICE : Nalanda Co., Ltd., 30 Bourbon Street, PORT-LOUIS.
- MEXIQUE : Editorial Hermes, Ignacio Mariscal 41, MÉXICO, D.F.
- MONACO : British Library, 30, boulevard des Moulins, MONTE-CARLO.
- MOZAMBIQUE : Salema & Carvalho Ltda., caixa postal 192, BEIRA.
- NICARAGUA : Librería Cultural Nicaragiense, calle 15 de Septiembre y avenida Bolívar, apartado n.º 807, MANAGUA.
- NIGERIA : CMS (Nigeria) Bookshops, P.O. Box 174, LAGOS.
- NORVÈGE : *Toutes les publications* : A. S. Bokhjornet Akersgt. 41, OSLO 1.  
 « *Le Courrier* » seulement : A. S. Narvesens Litteraturjeneste, Box 6125, OSLO 6.
- NOUVELLE-CALÉDONIE : Reprex, avenue de la Victoire, Immeuble Painbouc, NOUMÉA.
- NOUVELLE-ZÉLANDE : Government Printing Office, 20 Molesworth Street (Private Bag), WELLINGTON. Government Bookshops : AUCKLAND (P.O. Box 5344); CHRISTCHURCH (P.O. Box 1721); DUNEDIN (P.O. Box 1104).
- UGANDA : Uganda Bookshop, P.O. Box 145, KAMPALA.
- PAKISTAN : The West-Pak Publishing Co., Ltd., Unesco Publications House, P.O. Box 374, G.P.O., LAHORE. Showrooms : Urdu Bazaar, LAHORE, et 57-58 Murree Highway, G/6-1, ISLAMABAD.
- PARAGUAY : Agencia de Librerías Nizza, S.A., Estrella n.º 721, ASUNCIÓN.
- PAYS-BAS : N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, S'GRAVENHAGE.
- PÉROU : Distribuidora INCA, S.A., Emilio Althaus 470, apartado 3115, LIMA.
- PHILIPPINES : The Modern Book Co., 928 Rizal Avenue, P.O. Box 632, MANILA.
- POLOGNE : Osrodek Rozpowszechniania Wydawnictw Naukowych PAN, Pałac Kultury i Nauki, WARSZAWA.
- PORTO RICO : Spanish English Publications, Eleanor Roosevelt 115, apartado 1912, HATO REY.
- PORTUGAL : Dias & Andrade, Lda., Livraria Portugal, rua do Carmo 70, LISBOA.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE : Librairie Kasr El Nil, 38, rue Kasr El Nil, LE CAIRE.  
 Sous-dépôts : La Renaissance d'Égypte, 9 Sh. Adly Pasha, LE CAIRE.
- RHODÉSIE DU SUD : Textbook Sales (PVT) Ltd., 67 Union Avenue, SALISBURY.
- ROUMANIE : Cartimex, P.O. Box 134-135, 3, rue 13 Decembrie, BUCUREȘTI. (Telex : 226.)
- ROYAUME-UNI : H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, LONDON, S.E.1. Government bookshops : London, Belfast, Birmingham, Cardiff, Edinburgh, Manchester.
- SÉNÉGAL : La Maison du livre, 13, avenue Roume, B.P. 20-60, DAKAR.
- SINGAPOUR : Voir Malaisie.
- SOUDAN : Al Bashir Bookshop, P.O. Box 1118, KHARTOUM.
- SUÈDE : *Toutes les publications* : A/B C. E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.  
 « *Le Courrier* » seulement : The United Nations Association of Sweden, Vasagatan 15-17, STOCKHOLM C.
- SUISSE : Europa Verlag, Rämistrasse 5, ZÜRICH. Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 GENÈVE 11.
- SYRIE : Librairie Sayegh, Immeuble Diab, rue du Parlement, B. P. 704, DAMAS.
- TANZANIE : Dar es Salaam Bookshop, P.O. Box 9030, DAR ES SALAAM.
- TCHÉCOSLOVAQUIE : SNTL, Spalena 51, PRAHA 1 (exposition permanente). Zahraniční literatura, Bilkova 4, PRAHA 1.
- THAÏLANDE : Suksapan Panit, Mansion 9, Rajdamnern Avenue, BANGKOK.
- TUNISIE : Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, TUNIS.
- TURQUIE : Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu, ISTANBUL.
- URSS : Mezhdunarodnaja Kniga, MOSKVA G-200.
- URUGUAY : Editorial Losada Uruguay, S.A., Colonia 1060, MONTEVIDEO. Teléfono 8-75-71.
- VENEZUELA : Distribuidora de Publicaciones Venezolanas DIPUVEN, avenida Libertador, edif. La Línea, local A, apartado de correos 10440, CARACAS. Tél. : 72.06.70 - 72.69.45.
- VIET-NAM (Rép. du) : Librairie-papeterie Xuân-Thu, 185-193, rue Tu-Do, B.P. 283, SAIGON.
- YOUgoslavIE : Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, BEOGRAD. NAPRIJED, Trg. Republike 17, ZAGREB. Državna Založba Slovenije, Mestni Trg. 26. LJUBLJANA.

#### BONS DE LIVRES UNESCO

Utilisez les bons de livres Unesco pour acheter des ouvrages et des périodiques de caractère éducatif, scientifique ou culturel. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service des bons de l'Unesco, place de Fontenoy, Paris-7\*.

Pour la préparation de certains numéros et rubriques paraissant régulièrement, la *Revue internationale des sciences sociales* collabore avec les organisations suivantes :

Association internationale des sciences économiques ;  
Association internationale de science politique ;  
Association internationale de sociologie ;  
Association mondiale de recherches sur l'opinion publique (WAPOR) ;  
Comité international de documentation dans les sciences sociales ;  
Conseil international des sciences sociales ;  
Union internationale pour la psychologie scientifique ;  
Union internationale pour l'étude scientifique de la population.

Certains articles de cette *Revue* paraissent en espagnol dans *América latina*, revue trimestrielle publiée sous les auspices du Centre latino-américain de recherches en sciences sociales (Rio de Janeiro).

*Prix et conditions d'abonnement [A]*

Prix du numéro : 7 F ; \$2 ; 12/- (stg.)

Abonnement annuel : 24 F ; \$7 ; 41/- (stg.)

Adresser les demandes d'abonnement aux agents généraux de l'Unesco (*voir liste*), qui vous indiqueront les tarifs en monnaie locale. Toute notification de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande d'expédition.